Supplément « Sans visa »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14230 – 5 F

SAMEDI 27 OCTOBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Conflits et « sous-conflits » en URSS

CEUX qui voient dans les relations entre Moscou et les seize Républiques qui composent l'URSS l'un des principaux casse-tête de M. Gorbatchev à l'heure actuelle ont bien évidemment raison, mais partiellement seulement. Le problème des nationalités soviétiques peut être en effet assimilé à une gigantesque poupée gigogne, avec une multitude de « sous-conflits » éclatant ici ou là.

En témoignent les événements actuels en Moldavie soviétique. Victime, comme les Républiques baltes, du pacte Molotov-Ribbentrop de 1939 et arrachée à la Roumanie en 1940, l'ancienne Bessarabie n'a pas tardé à s'engager sur le chemin d'une « souveraineté » de plus en plus affirmée à l'égard de Moscou. Sans aller aussi loin que la Lituanie, le nouveau Parlement moldave élu ce printemps s'est prononcé pour une République souveraine, membre de l'ONU et « zone démilitarisée », bannissant le marxisme-léninisme de ses écoles et reconnaissant seulement une très vague « confédération » soviétique.

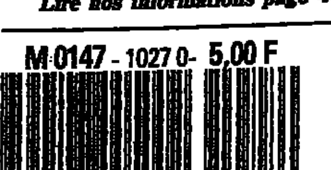
PARALLÈLEMENT, les liens avec la Roumanie voisine se sont resserrés depuis la grande manifestation de fraternisation qui vit 300 000 manifestants roumains franchir le Prout en mai dernier. Certes, le président moldave, M. Snegur, a récemment exclu un « Anschluss », mais les deux Républiques n'en partagent pas moins, outre la même langue, le même drapeau et, depuis peu, les mêmes émissions de télévision, tandis que Bucarest aide à la formation de 10 000 « carabinieri » moldaves.

Mais c'était sans compter avec les « mini-nationalismes » des autres habitants de l'ancienne Bessarabie : plusieurs milliers de Russes, à l'est, qui ont constitué à Tiraspol, en septembre, une « République soviétique de la Moldavie et du Dnestr » et surtout 150 000 Gagaouz, une minorité turcophone de confession chrétienne vivant dans le Sud. Ceux-ci ont proclamé en août dernier la sécession de cinq districts (sur quarante que compte la Moldavie) et demandé à adhérer à l'URSS en tant que République soviétique à part entière. Les élections qu'ils organisent ces jours-ci ont provoqué une mobilisation de milliers de Moldaves venus de la capitale, Kichinev, pour arrêter cette action « illégale ».

CETTE réédition en URSS de problèmes analogues à celui que le Kosovo pose à la Serbie et à la Yougoslavie donne quelques avantages au grand fédérateur que se veut M. Gorbatchev. Tout en plaidant pour l'intégrité de la République, ce qui rassure les dirigeants de Kichinev, il a mis ces derniers en demeure, dans un discours le mois dernier devant le Soviet suprême, de choisir entre « l'appartenance à la communauté [soviétique] ou le simple concubinage ».

En même temps, le président soviétique ne peut pas ne pas voir que tout cela accentue le chaos général en URSS. Comme l'ont montré les affrontements entre Azeris et Arméniens dans le Caucase, ces « sous-conflits » peuvent ne pas affecter directement les intérêts russes, mais c'est l'ensemble du pays qui est exposé désormais à la guerre civile.

Lire nos informations page 44



L'Irak ayant accru ses effectifs au Koweït

Les Etats-Unis envisagent d'envoyer d'importants renforts dans le Golfe

L'Irak ayant accru ses effectifs au Koweït, le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney, a déclaré jeudi 25 octobre, dans une série d'entretiens télévisés, que les Etats-Unis pourraient envoyer un contingent supplémentaire de 100 000 soldats dans le Golfe, ainsi que des unités de blindés. « A un moment donné, il faudra interrompre le déploiement, mais nous n'avons fixé aucune limite », a-t-il conclu, en confirmant que les Etats-Unis avaient désormais 210 000 militaires dans le Golfe et ses environs.

M. Mitterrand et l'hypothèse de la guerre

M. Mitterrand est-il persuadé de l'inévitabilité et de l'imminence d'une guerre avec l'Irak ? A en croire *le Canard enchaîné* de cette semaine et l'*International Herald Tribune* du jeudi 25 octobre, la réponse est oui. Le président de la République l'aurait confié à certains de ses visiteurs et aurait même précisé que le créneau fatal se situe entre le 25 octobre et le 6 novembre, date des élections américaines.

Ces articles ont perturbé nombre de collaborateurs de l'Elysée. La présidence de la République a cependant choisi de ne pas réagir officiellement, mais ce silence n'implique pas un complet mutisme. C'est ainsi qu'on précise de très bonne source que si le président de la République a pu faire allusion en privé à un grave risque de guerre d'ici aux élections américaines, c'est parce qu'une telle information avait été transmise il y a une quinzaine de jours par un responsable américain aux autorités françaises. Depuis, ajoute-t-on, les signaux en provenance de Washington sont de tout autre nature, et Paris ne dispose d'aucune information laissant prévoir une attaque américaine imminente.

Qu'il s'agisse des messages provenant de George Bush, de son conseiller pour les affaires de sécurité, Bent Scowcroft ou du secrétaire d'Etat James Baker, tous font état d'une volonté américaine de ne pas lancer à ce stade une opération militaire contre l'Irak et de continuer à se réclamer de l'action des Nations unies et des résolutions du Conseil de sécurité. Tout cela, dira-t-on, ne prouve rien. Il serait fort étonnant que les Etats-Unis, s'ils avaient l'intention de tenter d'en finir avec Saddam Hussein, en informent bien longtemps à l'avance leurs alliés.

On ne peut pas exclure non plus, lorsqu'ils ont affirmé à un responsable français que la période allant du 25 octobre au 6 novembre serait cruciale, qu'ils aient surtout voulu convaincre de leur détermination non pas M. Mitterrand mais Saddam Hussein.

JACQUES AMALRIC

Lire la suite page 3

Polémique entre l'opposition et le gouvernement

Le débat sur le rôle des RG s'envenime

L'affaire de la disparition de Joseph Doucé suscite une vive polémique entre le gouvernement et l'opposition, le groupe socialiste de l'Assemblée ayant empêché jeudi 25 octobre la création d'une commission d'enquête sur les Renseignements généraux. Les policiers des RG soupçonnés dans l'affaire Doucé contre-attaquent en tentant de lancer d'autres affaires.



Lire page 21 - section B les articles d'EDWY PLENEL et PASCALE ROBERT-DIARD ainsi que, page 22 - section B, la chronique de PHILIPPE BOUCHER

La « gauche tourangelle »

Epreuve politique pour M. Rocard, le débat sur la CSG peut aussi lui permettre d'incarner un réformisme expérimental

par Jean-Marie Colombani

« Qui est de gauche ?... Qu'est-ce qu'un gouvernement de gauche ? » A ces questions posées par Michel Rocard dans son désormais célèbre discours de Joué-lès-Tours (le 20 septembre dernier), il existe un début de réponse, apporté par le chef du gouvernement lui-même, à travers son projet de contribution sociale généralisée. Importante en elle-même, par son dispositif et ses perspectives plus que par ses effets immédiats (*le Monde* du 20 octobre), la CSG pourrait bien être la maquette, ou le banc d'essai, d'une certaine idée de la gauche. A condition, bien sûr, d'admettre avec M. Rocard que le temps n'est plus où *« étaient réputés de gauche ceux que la direction du PCF reconnaissait comme tels »*. Les dizaines de milliers de personnes qui ont défilé le 25 octobre à Paris et en province à l'appel de la CGT ne suffisent donc plus à priver ce projet de réforme de son label.

Avec la CSG en effet, M. Rocard surprend. Par le risque politique que comporte ce projet, alors que le premier ministre était réputé ne pas en prendre. En s'obstinant, il va au devant, pour la première fois, d'une conjonction entre la droite et les communistes, et s'expose ainsi au vote d'une motion de censure à l'Assemblée nationale. Même si le premier ministre dispose, parmi les députés centristes, d'une « réserve » mobilisable en cas de danger (M. Raymond Barre a approuvé le principe de la réforme), personne n'a, en ce domaine, une certitude absolue.

Lire la suite page 20 et nos informations page 37 - section D

Lycée, terre promise

L'enseignement secondaire n'a toujours pas les moyens de ses ambitions. Inégalités et frustrations augmentent

par Gérard Courtois

Dans ce pays où la République a été façonnée par l'Ecole, où les diplômes sont classés monuments historiques, mités mais intouchables, où élites scolaires et sociales coïncident si étroitement, en France, donc, l'éducation nationale est une formidable machine à fabriquer des rêves et, bien souvent, à les briser. M. Jospin en fait l'expérience, aujourd'hui comme hier.

Hier, c'était les profs. Si séduits à l'automne 1988 par la perspective d'une revalorisation de leur métier qu'ils avaient fini par attendre la lune. Le respect des grands équilibres budgétaires et la rigueur des arbitrages interministériels eurent tôt fait de les faire redescendre sur terre. Amers et frustrés, ils eurent le sentiment que les primes nouvelles ou les indices réévalués n'effaceraient pas grand-chose du mépris où ils pensent que les tient la société française.

Aujourd'hui, ce sont les lycéens. Ils étaient à peine au collège quand Jean-Pierre Chevènement lança, en 1985, le slogan de la décennie : 80 % d'une génération au niveau du bac.

Lire la suite et nos informations page 22 - section B

Madrid
Un nouveau pôle économique et culturel

A bien des égards, 1992 sera une année exceptionnelle pour l'Espagne. Séville accueillera l'Exposition universelle, Barcelone les Jeux olympiques d'été, et Madrid, sa rivale de toujours, sera consacrée capitale culturelle de l'Europe. Elle s'y prépare activement, et Reina Sofia par exemple, le nouveau musée d'art contemporain qui n'ouvrira définitivement ses portes que dans deux ans, propose déjà au public diverses expositions.

Capitale culturelle, métropole européenne, Madrid est aussi aujourd'hui, avec sa région, le premier centre financier d'Espagne. Pour son maire, M. Rodriguez Sahagun, *« c'est une macro-cité qui a réussi à garder une ambiance provinciale, une ville ouverte où personne ne se sent jamais étranger »*.

Lire pages 9 à 18

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Centre Pompidou

La culture en sarcophage

par Pierre Boulez

ON fait volontiers l'amalgame entre l'usure ou le vieillissement du bâtiment du centre Georges-Pompidou et le caractère prétendument dépassé du concept qui l'a suscité. Une fois de plus, Paris se révèle la capitale de la mode ; vérité en deçà de 70, erreur au-delà ! Pascal n'a pas fini de faire des émules dans le genre haute couture... La pluridisciplinarité, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, mérite cependant une approche moins superficielle que celle du « radical chic », qui ne confonde pas insuffisances de réalisation avec validité et potentiel du concept. L'« objet culturel » n'est ni un briquet ni un rasoir qu'on jette après usage : il dépend avant tout d'une définition et d'une insertion permanente dans la société, capables de se régénérer.

Commençons par la pluridisciplinarité, il sera alors temps d'examiner les difficultés d'application. Notre époque exige de chacun, dans sa profession, un haut degré de spécialisation qui va parfois jusqu'à l'ésotérisme, rendant extrêmement difficile l'échange des savoirs, cela aussi bien dans les domaines scientifique qu'artistique. En revanche, on a pu observer à plusieurs reprises que des livres scientifiques écrits par des spécialistes à l'intention du grand public sur des sujets parfois très pointus remportaient un succès tout à fait surprenant.

Dans le champ littéraire comme dans l'univers pictural, certaines productions ou expositions apparemment très didactiques sont parmi celles qui ont marqué le plus fortement ces dernières années. Ce double niveau de la connaissance est la manifestation irréfutable des besoins d'une société qui désire suivre ses explorateurs pourvu qu'ils prennent la peine de lui parler. Encore faut-il qu'il y ait des réseaux, voire très précisément des lieux, qui reposent sur l'idée même de décloisonnement.

Il n'est pas question de faire endosser à chaque individu tous les aspects de la culture alors que ses préférences le mènent vers tel ou tel domaine de prédilection, mais c'est un point de vue extrêmement réactionnaire que de vouloir renforcer chaque forteresse dans son autonomie et de créer ainsi des ghettos culturels, fiers de l'être. Les penchants d'un individu ne sont pas, comme on le croit souvent, des qualités innées ; ils dépendent, en grande partie, du mode d'éducation et des circonstances culturelles. Ainsi façonné, cet individu ignore peut-être sa disponibilité pour d'autres formes d'expression, et il faudra le hasard d'une rencontre pour la lui révéler. Provoquer ce hasard fut l'enjeu novateur du Centre Georges-Pompidou ; cela demeure aujourd'hui encore le devoir essentiel de l'institution culturelle, même si un effet de mode pare de couleurs plus actuelles une pensée fondamentalement rétrograde qui s'en remet au cloisonnement des genres.

Savoir gérer la diversité

On va nous objecter que nous nous attachons à une utopie qui, après quelques manifestations de prestige, se serait révélée inopérante. A vrai dire, bien que l'œil du professionnel soit en mesure de déceler certaines carences et autres dysfonctionnements qui ont pu apparaître au fil des années, le public lui-même continue à manifester sa curiosité, voire son discernement à l'égard des manifestations proposées, dont le Centre est la seule institution parisienne capable d'assumer sous le même toit la grande diversité. Le vrai problème est la gestion efficace de cette diversité, ce qui conduit à redéfinir les modalités possibles d'une interaction entre les différentes entités du Centre Georges-Pompidou.

La collaboration peut s'établir à trois niveaux. Le premier, le plus élémentaire et le seul qui fonctionne actuellement, consiste en une juxtaposition d'activités spécifiques où la proximité du lieu joue un rôle capital ; même à ce stade, l'absence de concertation conduit inévitablement à une poussière de manifestations, ce qui n'aide aucunement le public à opérer son propre choix, ce qui l'induit, au contraire, à aller exclusivement vers son domaine de prédilection. Une juxtaposition fortuite risque d'aboutir à l'opposé de l'action fédératrice recherchée, elle renforce le cloisonnement.

Le deuxième niveau, qui a déjà été envisagé mais n'a jamais été mis en pratique, relève d'une pédagogie ponctuelle permanente. Certains espaces des collections et des expositions temporaires devraient permettre aux visiteurs, s'ils le désirent, de s'informer de l'environnement culturel où se sont développées les œuvres exposées. Le catalogue joue certainement son rôle d'information, mais son coût en limite la diffusion, son impact est différé alors qu'une documentation audiovisuelle, aussi concise soit-elle, parfaitement ciblée selon les espaces visités, possède une efficacité immédiate.

Le troisième niveau se situe au plan des grandes manifestations qui, vu leur thème choisi, se prêtent à une collaboration directe entre les départements. Jusqu'à présent, elles ont été la grande carte de visite du Centre, essentiellement limitées à des rétrospectives. De telles entreprises n'ont d'ailleurs pas été sans susciter de sérieuses difficultés entre un nécessaire maître d'œuvre, primordialement les arts plastiques, et les autres disciplines considérées plus comme subordonnées que comme complémentaires.

La leçon à en tirer serait de s'ouvrir à des correspondances actuelles, d'élargir les thèmes de réflexion et de mener un travail d'équipe dès le début du concept, au lieu de s'arracher mutuellement des concessions au jour le jour. Cela n'est pas seulement une question d'organisation et de hiérarchie, mais bien d'intérêt personnel porté par chaque responsable aux activités des autres disciplines. Le renforcement de cette cohésion est un enjeu infiniment plus important et plus intéressant qu'une facile et stérile séparation de corps.

Un festival permanent

Il est aisé d'en rester aux déclarations d'intention. Cependant, on ne peut ignorer les réels problèmes que posent, d'une part une réévaluation de la structure même du Centre, d'autre part sa place par rapport aux organismes concurrentiels qui, après lui, ont vu ou verront le jour. L'expérience de ces quinze dernières années démontre que la seule juxtaposition des diverses directions de département, de la présidence et de ses services à compétence administrative ou artistique ne suffit pas à garantir entièrement la cohérence du calendrier et du contenu des manifestations.

Si l'on veut exister de façon convaincante aux trois niveaux décrits précédemment, et si les manifestations annexes – cinéma, spectacles, colloques... – doivent acquérir leur pleine signification par rapport aux projets des départements, la notion s'impose de « festival permanent » : au-delà de l'autonomie nécessaire à la vie de chaque département, il y a donc une activité de fédérateur artistique qui n'est pas remplie à proprement parler et qui représente une charge à plein temps.

Dès lors, deux choix s'offrent à nous : ou bien le président se consacre essentiellement aux missions administratives et de représentation, charges très lourdes dans un organisme aussi complexe, et il devient urgent de désigner à ses côtés un coordinateur de toutes les activités artistiques ; ou bien le président assume lui-même cette coordination, ce qui implique une indispensable expérience de terrain, et délègue à un adjoint l'ensemble des tâches proprement administratives.

Quantité et objectif

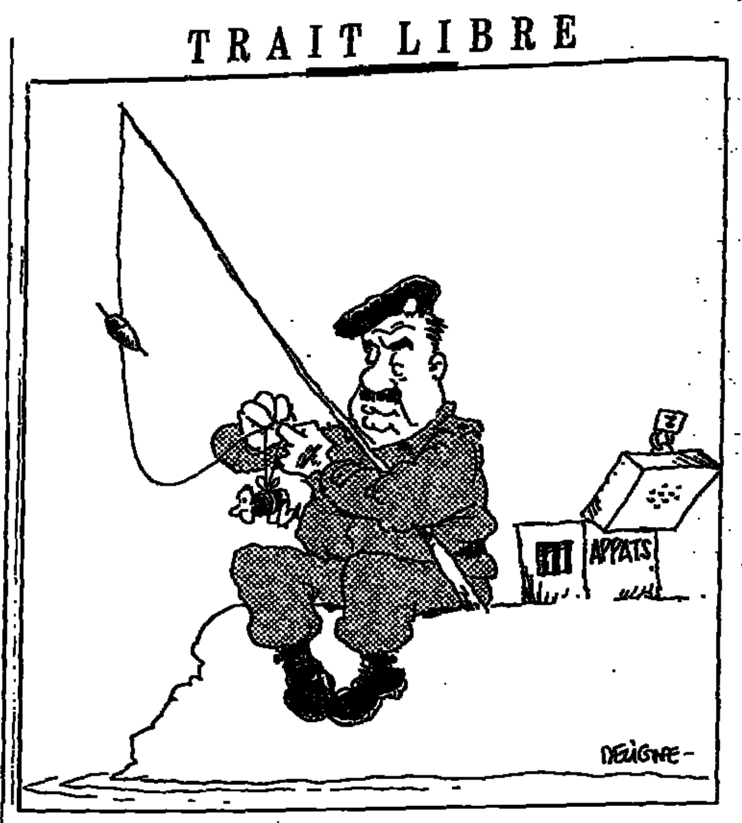
Cette perspective fédératrice implique que de tels responsables aient le temps de prendre connaissance des dossiers qui les attendent, qu'ils soient désignés après consultation des directeurs de département et dans un délai d'au moins six mois avant leur prise de fonctions, ce qui est pratique courante dans de grands organismes étrangers.

On se préoccupe, par intermittence, de la fonction du Centre Georges-Pompidou et de sa structure elle-même en lui opposant les monolithes que sont le Grand Louvre et Orsay – malgré leurs activités annexes, – que sera la Bibliothèque de France. Cette vision de bloc homogène agrémenté de quelques fanfreluches n'est pas seulement en contradiction avec le projet initial du Centre, cela dit sans fétichisme ni nostalgie ; elle a, en outre, le tort de raisonner exclusivement en termes de quantité et non pas d'objectif.

Le Centre n'a pas pour mission première d'accumuler les richesses culturelles ; les problèmes d'espace engendrés par son développement et ses acquisitions doivent se résoudre dans une dynamique de réseaux et d'échanges couvrant la ville et le territoire. Il semble infiniment plus imaginatif et moins simpliste de donner à la culture d'aujourd'hui une qualité essentielle : la fluidité dans la répartition du bien commun, la multiplication et la dissémination des pôles d'attraction.

► Pierre Boulez est directeur de l'Institut de recherche et coordination acoustique/musique (IRCAM) du Centre Georges-Pompidou.

TRAIT LIBRE



Droits de l'homme

Combattons la torture

par Guy Aurenche

PAS une journée sans torture : Libéria, Sri-Lanka, Salvador, Koweït, Irak, Vietnam, Soudan, Turquie, Liban, Palestine, Colombie...

La torture a pris des formes nouvelles. Les disparitions « organisées » se multiplient, suivies de la découverte des cadavres mutilés. Les exécutions sommaires sont utilisées comme mode de règlement des conflits politiques dans de nombreux pays. Des groupes prétendument « incontrôlés » pullulent, permettant aux gouvernements de proclamer naïvement leur innocence. Ailleurs, l'Etat a purement et simplement disparu, privant d'interlocuteurs ceux qui veulent agir. Les camps de rééducation et les hôpitaux psychiatriques pour opposants n'ont pas fermé leurs portes.

Au cœur de cet océan de mort, il est presque indécent d'affirmer que des actions sont possibles. Plusieurs faits me poussent pourtant à cette indécence.

Des milliers de femmes et d'hommes ayant subi la torture et venant de pays récemment libérés, affirment devoir leur survie aux actions de solidarité ponctuellement et patiemment organisées par des associations. Le grondement de la tempête couvre leurs voix qui disent : *« Je suis vivant aujourd'hui parce que vous avez fait quelque chose pour moi hier. »* Les appels au secours continuent d'arriver... et de nombreuses interventions peuvent sauver.

Le prix Nobel que va recevoir le président Gorbatchev devrait revenir aux millions de personnes qui pendant des années ont permis par leur lutte que des changements se produisent. En ne désespérant pas, elles ont vraiment construit la paix.

Par ailleurs, la tension internationale actuelle ramène sur le devant de la scène le respect des engagements juridiques. Tous les pays membres de l'ONU ont promis de ne jamais torturer. Près de la moitié le font systématiquement. Dans les pactes universels, la pratique tortionnaire fait partie des gestes toujours interdits, sans exception. Dans quelques jours, le Comité contre la torture doit se réunir à Genève pour examiner, entre autres pays, l'action de la Turquie, du Cameroun, du Chili... Quel écho en sera donné ? D'autre part, des experts vont étudier la mise au point d'un système « de visites des lieux de détention en vue de la prévention de la torture ». Quels sont les pays qui auront le courage de soutenir cette initiative ? (CST, Case postale 1267, 1211 - Genève 2.)

Enfin, une rencontre internationale a choisi pour thème « Torturés, tortionnaires, espérance chrétienne ». S'agira-t-il de pieuses déclarations ? Certains membres des Eglises n'ont pas toujours eu une conduite irréprochable à l'égard de la torture. D'autres, depuis longtemps et dans de nombreux pays, sont aux avant-postes de la résistance, parfois au prix de leur vie.

C'est à travers des actions ponctuelles que l'espérance peut éclore. A demeurer spectateur de la complexité morose de la situation internationale, sans prendre d'engagement concret, nous risquons vraiment de désespérer l'espérance.

► Guy Aurenche est avocat, président de la Fédération internationale de l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture).

AU COURRIER DU Monde

Cours d'histoire à Mauthausen

Pour faire parler les pierres, à Mathausen, selon l'expression de Nathaniel Herzberg *(le Monde* du 18 octobre), nous avons dû, aussi, bouger des montagnes – administratives. Mais les ministères de l'éducation nationale, de la défense et des anciens combattants (Mission historique) ont subventionné l'entreprise commune de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG) et de l'Amicale de Mauthausen. Cette conjonction des volontés : professeurs, déportés et... ministres, paraît assez rare pour qu'on le signale ; des collectivités locales (Lyon, Pau, Boulogne-Billancourt, Meudon, etc.) et la Fédération Maginot ont également contribué au budget de 250 000 francs qui était nécessaire. Puissions-nous recommencer tant que nous pouvons témoigner.

JEAN GAVART
et PIERRE SAINT MACARY
Amicale de Mauthausen

Prélèvements mensuels

Je pense que la circulaire réf. 1802 datée du 21-09-90 que j'ai reçue de la trésorerie principale de ma commune (dans le Rhône) est également diffusée dans d'autres départements, informant les contribuables que dorénavant, à partir de 1991, ils pourront régler la taxe d'habitation par dix prélèvements mensuels de janvier à octobre, conjointement avec le prélèvement qui se pratique pour l'impôt sur le revenu, donc le 8 de chaque mois, à raison de 10 % de la taxe annuelle. Donc, plus de déséquilibre en fin d'année. Je dis bravo, c'est moins douloureux. On nous laisse jusqu'au 31 octobre 1990 pour donner suite.

Avant de signer mon engagement, je me suis renseigné auprès de la trésorerie principale de ma commune pour savoir de quelle manière elle pensait rétribuer les contribuables pour les avances qu'ils consentent sur plusieurs mois, puisque le taxe est normalement due le 15 novembre. On m'a répondu par une fin de non-recevoir.

J'ai d'ailleurs fait une estimation des intérêts encourus par les dix prélèvements répétitifs et invariables de janvier à octobre le 8 de chaque mois pour la taxe due le 15 novembre : en admettant qu'on place ces avances sur un instrument financier approprié rapportant 10 % par an, on récupère sur le dos des contribuables 4,74 % de la taxe due, et ma proposition était d'en tenir compte lors du dernier prélèvement qui serait réduit d'autant, et se montrait donc à 5,26 % au lieu de 10 % de la taxe annuelle.

Il est évident que, sur le plan comptable, les contribuables payant d'avance sont lésés, comme le fisc est lésé lors de paiements en retard qu'il pénalise d'ailleurs de 10 % dès le premier jour.

Ceux qui sont partisans de ce mode de règlement devraient signer la circulaire en question avec la mention *« sous réserve de remboursement de l'intérêt pour avance de fonds ».*

JEAN-PAUL KRAHENBUHL
Caluire

BIBLIOGRAPHIE

L'aventure afghane

POUSSIÈRES DE GUERRE
de Christophe de Ponfilly et Frédéric Laffont. Editions Robert-Laffont, 320 pages, 118 F.

POUSSIÈRES de guerre est le récit de deux guerres : celle que les Soviétiques ont faite contre les Afghans et celle que les Afghans ont soutenue contre les Soviétiques. L'enquête a été menée par deux équipes, une en URSS avec Frédéric Laffont, l'autre en Afghanistan avec Christophe de Ponfilly, au cours de l'année 1989. Récit, car ceux qui parlent sont les acteurs, les anciens combattants, moudjahidins comme Soviétiques, qui fouillent leur mémoire et exhibent leurs blessures, physiques ou morales.

Mais les mémoires ne se souviennent pas des mêmes choses, et les deux guerres ne se ressemblent pas. Pour les Soviétiques, la guerre d'Afghanistan est l'occasion d'une introspection, parfois hargneuse, parfois nostalgique, voire masochiste ; tristesse, remords, crise des valeurs, tous les « Afghantsy », les vétérans de la guerre d'Afghanistan, ne parlent en fait que d'eux-mêmes et de leur pays. L'Afghanistan reste pour eux un paysage, un pays vide d'habitants, c'est le décor d'une pièce de théâtre où l'on voit des jeunes gens se demander maladroitement qui ils sont et ce qu'ils font.

En face, au contraire, les Afghans parlent peu, gauches et empruntés, autant dans leur silence que dans les morceaux de rhétorique débités par le lettré de service. Ils ont la sérénité que donne non la victoire, mais la certitude. Pour eux, les Russes sont des sauvages, des extra-terrestres, qu'il est inutile de connaître plus avant. Sur un paysage de ruines, dans une société bouleversée par la guerre, ils ont sauvé ce qui, à leurs yeux, est l'essentiel : leur foi monolithique. Les morts sont enterrés, reste à reconstruire les maisons.

Poussières de guerre fait ressortir l'absurdité de l'aventure afghane : choc de deux cultures qui s'ignorent dans le combat comme dans la paix.

OLIVIER ROY

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

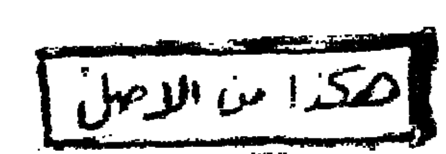
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR



LA CRISE DU GOLFE

Bagdad continue à distiller la libération des otages

Alors que se prépare le départ des Français, l'Irak poursuit sa politique de libération au compte-gouttes des autres otages étrangers. Ainsi, M. Saddam Hussein a décidé, jeudi 25 octobre, d'autoriser six cent quatre-vingt-dix Bulgares à rentrer chez eux. Il s'agit de ceux *« dont le contrat est arrivé à expiration ou dont la présence n'est plus nécessaire pour mener à bien leurs projets »*. Cette mesure fait suite à la visite à Bagdad du vice-président bulgare, M. Atanas Semerdjiev, le plus haut responsable étranger non arabe à s'être rendu en Irak depuis la visite du président autrichien Kurt Waldheim. Un communiqué commun a été publié à l'issue de cette visite, rendant hommage *« à la décision du président Saddam Hussein »*.

Impressionné par la qualité de leur travail, le dirigeant irakien a aussi décidé de libérer vingt-huit ouvriers irlandais travaillant à la construction d'un nouveau palais présidentiel, a indiqué jeudi à Amman l'un de ces otages. Leur libération aura lieu dans trois semaines, quand le palais sera achevé. En revanche, le premier secrétaire de l'ambassade irlandaise à Bagdad a été expulsé, en réponse à l'expulsion, en septembre dernier, de l'attaché militaire irakien à Dublin.

Cinq otages suédois sont arrivés jeudi à Amman. Le chef du département politique du ministère des affaires étrangères suédois s'était rendu la semaine dernière à Bagdad dans l'espoir d'obtenir l'élargissement de ses quatre-vingt-dix ressortissants. Pendant ce temps, à Lisbonne, le premier ministre portugais, M. Anibal Cavaco Silva, a affirmé jeudi que la libération de vingt-cinq Portugais avait été rendue possible à la suite de démarches *« discrètes »* de son gouvernement auprès de Bagdad.

A Ottawa, le chef de la diplomatie canadienne a indiqué jeudi que son pays était prêt à étudier la possibilité d'envoyer un émissaire en Irak pour aller y chercher ses ressortissants. M. Joe Clark a toutefois mis pour condition qu'*« un tel geste ne soit pas en mesure d'être interprété comme un affaiblissement de notre détermination de voir l'Irak quitter le Koweït »*. Il s'est refusé à ce que les quatre-vingts Canadiens se trouvant encore en Irak et au Koweït servent de *« monnaie d'échange »*.

A Bonn, le gouvernement allemand a exclu jeudi que M. Genscher se rende à Bagdad, condition qui, selon Washington, avait été posée par M. Saddam Hussein pour la libération des otages allemands. L'ancien chancelier Willy Brandt a également renoncé, *« pour l'instant »*, à un voyage à Bagdad. Le président du Parlement européen, M. Enrique Baron Crespo, a, quant à lui, repoussé une invitation des députés irakiens à se rendre à Bagdad pour discuter de la crise du Golfe. Un dialogue, a-t-il déclaré, est *« tout à fait impossible tant que des citoyens de la Communauté européenne et d'autres étrangers sont détenus en otage ou contre leur gré en Irak »*. Cependant le gouvernement japonais envisage de dépêcher une personnalité de haut rang à Bagdad, a annoncé jeudi un des dirigeants du Parti libéral-démocrate au pouvoir.

Dans un entretien publié, vendredi 26 octobre, par le quotidien espagnol *El Pais* avant son arrivée à Madrid en visite officielle, M. Gorbatchev a déclaré que *« la crise du Golfe est une sonnette d'alarme, qui avertit du danger persistant d'un retour aux temps de la politique de force et d'agression. (...) Pour la première fois depuis longtemps, il s'est dégagé des décisions du Conseil de sécurité des Nations unies une solidarité unique entre les pays les plus différents. Le fondement de cette solidarité est la conscience de la responsabilité qui nous unit tous dans le maintien de la paix et la stabilité »*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Les déclarations du secrétaire américain à la défense

M. Cheney n'exclut pas l'envoi de cent mille hommes de plus

Le secrétaire américain à la défense, M. Richard Cheney, estimant, jeudi 25 octobre, que M. Saddam Hussein n'avait toujours donné aucune indication de son intention de se retirer du Koweït, a déclaré que les Etats-Unis allaient poursuivre le renforcement de leurs troupes dans la région du Golfe. Interrogé plus précisément à ce propos, M. Cheney, qui s'est exprimé sur plusieurs chaînes de télévision américaine, a ajouté : *« Nous voulons être certains que nous avons là-bas des forces capables d'affronter tout imprévu. Nous n'avons pas encore fixé de limite maximale concernant le déploiement total. Aussi, pour plusieurs raisons, je m'attend à un flot continu de forces au cours de la période qui est devant nous. »*

Refusant de donner des indications chiffrées sur le renforcement éventuel des troupes, M. Cheney, répondant à une question d'un journaliste de CBS sur la possibilité de l'envoi supplémentaire de cent mille hommes – un chiffre évoqué par le général Norman Schwarzkopf, qui supervise l'opération « bouclier du désert », – a cependant admis *« qu'il était concevable que l'on en vienne à un tel chiffre »*. Enfin questionné sur la possibilité d'une offensive américaine, le secrétaire à la défense a réaffirmé le rôle *« dissuasif »* assigné pour l'instant aux forces américaines, tout en ajoutant : *« C'est une possibilité que nous n'avons de toute façon pas écartée. »*

Renforcement irakien

Confrontés à un renforcement important des défenses irakiennes au Koweït, les Etats-Unis envisagent depuis plusieurs jours d'envoyer des renforts importants dans le Golfe – vraisemblablement en blindés – afin de maintenir une capacité offensive *« crédible »*, selon des responsables gouvernementaux américains. Une décision à ce sujet devait être prise vendredi 26 octobre, au retour d'Arabie saoudite du chef d'état-major interarmes américain, le général Colin Powell, qui devait rendre compte au secrétaire à la défense des résultats de son séjour dans la région.

Mais déjà, les Etats-Unis ont constaté que le renforcement irakien au Koweït et le long de la frontière saoudienne confirmait que le président Saddam Hussein n'entendait pas abandonner ses conquêtes. Les Irakiens, avait indiqué mardi M. Pete Williams, porte-parole du Pentagone, se sont lancés dans un programme de fortifications et de construction de routes stratégiques. Selon des responsables gouvernementaux ayant requis l'anonymat, cités dans le *Washington Post* dans son édition de jeudi, les Irakiens construisent actuellement une triple ligne fortifiée s'étendant vers l'Ouest, sur plusieurs centaines de kilomètres à partir du Golfe.

A l'heure actuelle, 210 000 militaires américains, dont 150 000 troupes terrestres en Arabie saoudite, sont déployés dans la région. Au total, les effectifs des forces terrestres alliées sont de quelque 250 000 hommes, face aux 450 000 soldats de Saddam Hussein. Au Pentagone, on précisait sous couvert de l'anonymat que des unités de combat blindées actuellement en Europe pourraient être déployées face aux Irakiens. Quoi qu'il en soit, ces responsables ont indiqué que toute décision concernant une offensive alliée était encore éloignée de plusieurs semaines au moins, notamment pour des raisons de soutien logistique.

La sécurité au Proche-Orient ne sera pas assurée tant que Saddam Hussein demeurera au pouvoir, sauf si l'armement irakien est détruit, a estimé pour sa part, jeudi, le directeur de la CIA, William Webster. *« Peut-on le faire rentrer dans sa boîte ? »*, a lancé sous forme de boutade le directeur de la CIA, invité à s'exprimer devant un groupe privé, le conseil national des organisations des affaires mondiales. – *(AFP, UPI.)*

M. Mitterrand et l'hypothèse de la guerre

Suite de la première page

Cela dit, ajoute-t-on de même source, M. Mitterrand continue à penser qu'il y a, aujourd'hui encore, plus de chances que l'épreuve de force du Golfe se termine par une guerre que par un retrait irakien du Koweït suivi d'une négociation. La libération promise par Bagdad des otages français détenus en Irak est considérée, de ce point de vue, plus comme une tentative de division de la coalition anti-irakienne que comme un geste de modération.

« Nous pensons que le songe de Saddam Hussein, visité par le Prophète qui lui reproche l'occupation du Koweït, est plus révélateur d'un début d'évolution de la position irakienne que la libération de nos otages », confie un haut responsable français après avoir réitéré le refus de M. Mitterrand de toute *« négociation séparée »*. Et d'ajouter que les indices témoignant d'une évolution de la position de Bagdad sont encore très minces et ne permettent de parler, dans la meilleure des hypothèses, que du *« début d'un mouvement »* : Saddam Hussein, fait-on remarquer, vient de répondre négativement à une nouvelle tentative de médiation menée par le roi du Maroc, celui de Jordanie et le président algérien.

Les messages dont est porteur – ou croit être porteur – Yasser Arafat sont décevants. Les propos tenus par le président irakien à l'envoyé spécial de M. Gorbatchev, M. Evgueni Primakov (qui en a rendu compte à M. Mitterrand la semaine dernière), iraient d'autre part beaucoup moins loin dans le sens de la conciliation qu'on ne l'avait prétendu.

La politique française, ajoute-t-on, reste donc dans la logique de l'embargo et des décisions du Conseil de sécurité en attendant que Saddam Hussein saisisse publiquement les perches qui lui ont été tendues, notamment dans le discours prononcé par M. Mitterrand devant les Nations unies.

En attendant, la France entend conserver son autonomie de décision sur le plan militaire. Le recours à la force n'est pas exclu mais ne pourrait procéder, à moins de provocation irakienne, que d'une décision du Conseil de sécurité. Dernière précision à destination du microcosme franco-français : il est bien évident qu'en cas de conflit les actions des forces françaises ne pourraient s'inscrire que dans une action multinationale, coordonnée par un commandement militaire unique, c'est-à-dire américain.

JACQUES AMALRIC

Le retour des ressortissants français pourrait coïncider avec la visite à Paris de M. Gorbatchev

Le retour en France des quelque trois cents otages français, dont Bagdad a décidé mardi la libération sans condition, devrait se faire *« dans les quarante-huit heures »*, probablement à bord d'un avion irakien, a indiqué, jeudi 25 octobre, M. Roland Dumas devant la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat.

M. Dumas a précisé que le gouvernement envisageait toujours la possibilité d'envoyer des *« personnalités administratives de haut rang »* à Bagdad pour y chercher les otages. Le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard, a précisé de son côté que cette question n'avait pas encore été définitivement tranchée. Il a déclaré *« sans fondement »* les informations selon lesquelles Mme Georgina Dufoix, présidente de la Croix-Rouge française et ancien ministre, irait à Bagdad.

Les autorités françaises travaillaient jeudi sur l'hypothèse d'un retour des otages à bord d'un appareil des Iraqi Airways, tout en maintenant prêt à partir un avion d'Air France. La date du départ n'avait pas encore été définitivement fixée jeudi soir, mais compte tenu du week-end irakien (jeudi après-midi et vendredi), on estimait de source diplomatique à Bagdad qu'il n'interviendrait *« probablement »* pas avant samedi. Il n'est toutefois pas impossible que, pour des raisons de publicité, les autorités irakiennes fassent coïncider le retour des otages avec la visite à Paris, dimanche et lundi, du président soviétique Mikhaïl Gorbatchev. Les diplomates français à Bagdad se sont employés jeudi à obtenir les visas de sortie pour les quelque trois cents Français concernés, un chiffre qui exclut les diplomates et fonctionnaires français des ambassades de Koweït et de Bagdad.

Des situations délicates

Interrogé sur le sort de la demi-douzaine de diplomates français qui se trouvent toujours dans une situation extrêmement précaire à l'ambassade de France à Koweït, assiégée par les forces irakiennes, M. Bernard a cependant indiqué que leur évacuation était également *« à l'étude »*.

Le porte-parole du Quai d'Orsay a, par ailleurs, clairement laissé entendre que Paris conseillait fortement à tous les ressortissants français de quitter l'Irak. *« Il paraît légitime de souligner l'intérêt qu'il y aurait à ce qu'ils rentrent »*, a-t-il relevé, tout en reconnaissant que c'était une question *« très difficile »*. Outre certains Français qui pourrait souhaiter demeurer à Bagdad pour des raisons professionnelles, M. Bernard a évoqué le cas d'une vingtaine de femmes et enfants ayant *« des attaches très fortes »* avec le Koweït, c'est-à-dire des Koweïtiennes mariées à des Français.

A Bagdad, le journal irakien *Al Joumhouriya* écrit que *« des sources bien informées, très proches du ministère français de la défense »*, ont affirmé à son correspondant à Paris que *« la pression publique, de plus en plus forte, exercée sur le gouvernement français a été le catalyseur qui a ouvert toute grande la porte aux responsables de Paris pour qu'ils envisagent la solution de retirer certaines de ses troupes de la région du Golfe, un retrait qui pourrait être mis en œuvre dans les prochains jours »*. A Paris, le service de presse des armées a démenti cette assertion. M. Michel Vauzelle, président de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale, interrogé sur France-Inter au sujet d'un éventuel désengagement français après la libération des otages, a estimé que ce *« problème »* ne concernait pas l'opinion française : *« On peut imaginer que si la pression des Américains venait à se faire plus grande dans les jours qui viennent, il est possible que Saddam Hussein emploie la libération des otages américains pour déconnecter le président Bush de l'opinion américaine qui, elle, ne supportera pas que les boys soient envoyés pour libérer un émirat, dès lors qu'il n'y a plus d'otages américains en jeu. » « En ce qui concerne la France*, a-t-il ajouté, *les choses sont un peu différentes. Néanmoins, il peut y avoir une évolution de l'opinion publique dès lors que les otages seront libérés. Il faut donc être attentif à ce point-là. »* – *(AFP.)*

En Arabie saoudite

La France remet en état ses matériels militaires vendus au Koweït

A la fin d'octobre, la France aura achevé d'envoyer en Arabie saoudite les équipes, industrielles et militaires, chargées de remettre en état de marche certains des matériels d'armement qu'elle avait vendus, bien avant l'invasion du 2 août, au Koweït et que leurs servants koweïtiens ont réussi à soustraire aux Irakiens, pour les ramener en Arabie saoudite.

C'est à la demande du gouvernement du Koweït en exil que la France a dû organiser une telle mission de remise en condition opérationnelle de ses matériels. Un accord a été signé – mais non officiellement annoncé à ce jour – entre les deux parties le 6 octobre dernier à Taëf, en Arabie saoudite.

Pendant les opérations militaires qui opposèrent l'Irak et le Koweït, durant la première semaine d'août, certaines des forces de l'Emirat, qui étaient composées de « mercenaires » étrangers, battirent en retraite pour se réfugier, avec leurs armements, en Arabie saoudite. Elles les y ont ensuite déposés, dans l'espoir qu'ils seraient remis en état de fonctionner.

Dans un premier temps, il s'est agi de l'équivalent d'un escadron de Mirage-F1 (*le Monde* du 23 août), soit quinze avions sur les quarante intercepteurs de défense aérienne que le Koweït avait acquis en France. Ces quinze appareils aux couleurs koweïtiennes se sont posés en Arabie saoudite aux premières heures des combats. Un détachement précurseur d'une dizaine d'experts et de techniciens français s'est rendu sur place, au début du mois de septembre, pour faire en sorte que les Mirage-F1 puissent retrouver toute leur capacité de vol.

Ces Mirage-F1 pourraient, en effet, sous certaines conditions, être directement pris en charge par l'armée de l'air française qui, pour sa part, a déployé huit Mirage 2000 et huit Mirage-F1 CR sur la base de Yufuf, aux côtés de huit avions Jaguar d'attaque au sol, deux C-135 de ravitaillement en vol et de quatre cargos Transall de soutien logistique. Au total, on y recense sept cent cinquante aviateurs français.

Des missiles français aux mains des Irakiens

A la fin du mois d'octobre, des équipes d'assistance seront à pied d'œuvre, en Arabie saoudite, pour mettre les Mirage-F1 koweïtiens en condition opérationnelle, c'est-à-dire avec leurs munitions, pièces de rechange et environnement technique suffisants pour être utilisables en cas de conflit.

Mais les Mirage-F1 ne sont pas les seuls matériels du Koweït que les Français ont accepté de refaire fonctionner. En abandonnant les combats face à l'Irak, les forces du Koweït ont ramené en Arabie saoudite certains de leurs hélicoptères achetés à la France principalement dans les années 1974-1976, puis en 1985. Ces hélicoptères font partie, eux aussi, de la demande d'assistance koweïtienne auprès des Français : il s'agit de douze Gazelle antichars (sur les dix-neuf précedemment acquis), de six Puma de manœuvre (sur dix) et de quatre Super-Puma (sur six). Une équipe française de remise en condition opérationnelle de ces hélicoptères doit bientôt débarquer en Arabie saoudite, après une évaluation – que vient de faire l'armée française – du travail à accomplir.

Les hélicoptères Super-Puma koweïtiens avaient été rendus capables, par un accord de 1987 avec la France, de tirer des missiles Exocet AM 39 contre les navires de surface. De même, le Koweït avait acquis auprès des Français des missiles Exocet MM 40 (qui ont beaucoup de parenté avec l'AM 39) pour armer six patrouilleurs rapides de conception ouest-allemande.

Après l'invasion du Koweït, on a eu l'assurance que les Irakiens étaient parvenus à capturer les six patrouilleurs en question et un total de quarante missiles Exocet, probablement dans les deux versions. Les Irakiens ont été parmi les clients étrangers les plus importants de ce type de missiles français antisurface, d'une portée de 50 et 70 kilomètres à partir de leur plate-forme de tir. En particulier, ils ont réussi à adapter eux-mêmes leurs Mirage-F1 et leurs hélicoptères lourds Super-Frelon de conception française au lancement des Exocet. En s'appropriant les missiles du Koweït, l'Irak s'est prémuni contre les risques de l'embargo de l'ONU.

JACQUES ISNARD

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE

Par jugement contradictoire en date du 10 avril 1990, la 11e Chambre du Tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour fraude fiscale.

• A la peine de 6 MOIS d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende

– M. SELZ Cyrille-Gérald, né le 19 septembre 1935 à Paris (16e), agent commercial et demeurant à PARIS (16e), 139, rue de la Tour.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement, par extrait, dans *le Journal officiel* et dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13e Chambre de la Cour d'appel de Paris du 30 janvier 1989, pourvoi rejeté le 3 mai 1990,

– M. BLANCHET Alain, Patrick, né le 17 octobre 1949 à La Chapelle-Blanche-Saint-Martin (37) et demeurant à LEVALLOIS-PERRET (92), 83, rue Aristide-Briand.

• A été condamné à 3 MOIS d'emprisonnement avec sursis et 30 000 F d'amende.

Pour détention de denrées falsifiées, corrompues ou toxiques, faits commis à PARIS le 9 octobre 1987.

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné :

1) La publication de cet arrêt, par extrait, dans le journal *le Monde* ;

2) L'affichage de cet arrêt, par extrait pendant 7 JOURS, sur la porte extérieure de l'immeuble sis nº 236, boulevard Pereire à Paris (17e), où M. BLANCHET Alain exerce son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition.
P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 2 avril 1990, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris, a condamné pour: INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ – BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS.

Pour avoir à Paris, le 5 septembre 1988, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du livre II, titre III, du code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et, plus spécialement, les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres concernant les immeubles en laissant travailler trois ouvriers sur un échafaudage, dépourvus de protections individuelles ou collectives, les exposant ainsi à un risque de chute dans le vide, en omettant d'aménager des moyens d'accès sûrs pour atteindre la plate-forme de travail et de prendre toute mesure pour éviter que des personnes ou des matériaux ne chutent d'une hauteur de plus de trois mètres (2 salariés concernant).

• à la peine de 3 amendes de 5 000 F.

– M. COUTURIER Hubert, Guy, né le 8 juin 1942 à GIOUX (23), conducteur de travaux et demeurant à NEUILLY-sur-MARNE (93), 4, rue de Touraine.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

Condamnation pénale pour fraude fiscale. Par jugement contradictoire en date du 9 avril 1990, la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale,

• à la peine de 8 MOIS d'emprisonnement avec sursis,

– DUVIVIER Gérard, Jean-Charles, né le 8 mai 1949 à Paris (10e), sans profession et demeurant à Paris (10e), 31, rue des Vinaigriers.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le *Journal officiel* et dans *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré à Monsier le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire en date du 2 avril 1990, la 31e chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : EMPLOI D'UN ÉTRANGER NON MUNI D'UNE AUTORISATION DE TRAVAIL SALARIÉ.

Pour avoir, à Paris, courant 1990 et notamment le 13 mars 1990, engagé ou conservé à leur service deux étrangers non munis de titre les autorisant à exercer une activité salariée en FRANCE, en l'espèce OUDICH Abderrahmane et NAGIB Hassan, de nationalité marocaine.

– M. BOUDIA Louais, né le 29 mars 1963 à 99 Ain-el-Hamman (Algérie), artisan boucher et demeurant à Paris (10e), 177, rue Saint-Maur;

• à la peine de 18 MOIS d'emprisonnement avec sursis et à 2 amendes de 20 000 F.

– M. BOUDIA Salah, né le 16 octobre 1950 à 99 Ain-el-Hamman (Algérie), artisan boucher et demeurant à Paris (10e), 177, rue Saint-Maur;

• à la peine de 18 MOIS d'emprisonnement avec sursis et à 2 amendes de 20 000 F.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRETARIAT-GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

Par arrêt en date du 12 mai 1989, devenu définitif, la Cour d'Appel de Versailles a condamné :

– M. DIOURI Abdelmeumen, sans activité professionnelle et demeurant à NEUILLY-SUR-SEINE (92), 43, boulevard Victor-Hugo.

• A la peine de 100 000 F d'amende pour le délit de fraude en vue de se soumettre à l'établissement ou au paiement de l'impôt commis à Paris et à Nanterre de 1982 à 1984.

A ordonné l'affichage du dispositif du présent arrêt pendant 3 MOIS sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune où le contribuable a son domicile ;

A ordonné la publication du dispositif du présent arrêt au *Journal officiel* et dans *le Monde*.

Pour expédition certifiée conforme.
LE GREFFIER EN CHEF.

Par arrêt contradictoire du 8 juin 1988, devenu définitif, la Cour d'appel d'Aix-en-Provence a déclaré :

– COHEN David, né le 23 avril 1939 à BREGUENT (Maroc) et demeurant à PANTIN (93), 2, rue Anatole-France, coupable de fraudes fiscales, commises courant 1979 et 1980, et en application de l'article 1741 du code général des impôts,

• l'a condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et 70 000 F d'amende.

Pour extrait conforme.
LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre (section A) de la Cour d'appel de Paris du 20 mars 1990,

– M. Jacques AUDRERIE, né le 12 octobre 1948 à Périgueux (24) et actuellement détenu à Fleury-Mérogis (écrou 184162 B), ayant demeuré chez M. et Mme Vallat, 1591, route des Vieux-Salins à Hyères (83) ;

• a été condamné à 3 ans d'emprisonnement, dont 18 mois avec sursis, et mise à l'épreuve pendant 3 ans et 30 000 F d'amende. Pour : escroquerie et publicité mensongère.

La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 11e Chambre de la Cour d'appel de Paris du 26 février 1990 ;

– M. DEBULOIS François, né le 17 juin 1930 à Louhans (71) et demeurant à Paris (7e), 6, rue du Pré-aux-Clercs ;

• a été condamné à dix-sept amendes de 1 000 F chacune.

Pour : défaut de transmission à l'inspecteur du travail d'un avis sur la sécurité et de non-remise par un entrepreneur du plan d'hygiène et de sécurité d'un chantier.

La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné :

1) La publication de cet arrêt, par extrait, dans le journal *Le Monde* ;

2) L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 7 jours, sur la porte extérieure de l'immeuble sis nº 29, rue Maine à Paris (12e), société SOPAMAT, où M. DEBULOIS exerce son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 11e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 24 avril 1989, donne acte du désistement de son Pourvoi le 5 juin 1990.

– M. GOBERT Bernard, né le 24 juin 1942 à Dunkerque (59) et demeurant à NANTERRE (92), 269, rue de la Garenne.

• A été condamné à 3 amendes de 5 000 F chacune.

Pour infraction au Code du travail.
La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné :

1) La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Monde* et *le Moniteur des travaux publics*.

2) L'affichage de cet arrêt, par extrait pendant 15 JOURS, sur la porte extérieure de l'immeuble sis nº 269 de la rue de la Garenne à Nanterre (92), où M. GOBERT Bernard exerce son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition.
P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRETARIAT-GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

Par arrêt du 1er mars 1990, NUGERON François, gérant de la société SOFRANEME, a été condamné à 20 000 F d'amende et à des réparations civiles pour avoir indûment reproduit, détenu et commercialisé des cartes postales reproduisant des images de films dont la société TRI STAR PICTURES détenait les droits.

La société SOFRANEME a été déclarée civilement responsable.

Pour expédition certifiée conforme.
LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e Chambre (section B) de la Cour d'Appel de Paris du 22 mars 1990, – M. GOLDSTEIN Jacques, né le 7 novembre 1932 à Paris (4e), et demeurant à Paris (16e), 4, rue Mignet,

• a été condamné à 10 MOIS d'emprisonnement avec sursis et 30 000 F d'amende. Pour fraude fiscale.

La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné:

1) La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel*, *le Monde* et *le Figaro*;

2) L'affichage de cet arrêt, par extrait pendant 3 MOIS, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de PARIS (16e) et sur la porte extérieure de l'immeuble sis nº 8, rue Mignet à Paris (16e), où M. GOLDSTEIN exerce son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 11e Chambre de la Cour d'Appel de Paris du 9 février 1990, M. PRE Bernard, né le 26 septembre 1937 à PARIS (14e), gérant de la société SOGEMON et demeurant à Savigny-sur-Orge (91),53 rue Raoul-Lebon, de nationalité française.

• A été condamné à 3 MOIS d'emprisonnement avec sursis et 3 000 F d'amende.

Pour infraction aux mesures générales de sécurité (Bâtiments et Travaux publics), faits commis à Paris les 3 mai 1988 et 10 mai 1988.

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné :

1) La publication de cet arrêt, par extrait, dans le journal *le Monde* ;

2) L'affichage de cet arrêt, par extrait pendant 15 JOURS aux portes de l'entreprise, où M. PRE Bernard exerce son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition.
P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13e Chambre de la Cour d'appel de Paris du 5 décembre 1988,

M. DUROS Alain, Pierre, né le 14 septembre 1937 à BORDEAUX (33) et demeurant à PARIS (16e), 33, avenue Mozart,

• a été condamné à 8 mois d'emprisonnement avec sursis et 100 000 F d'amende.

Pour publicité fausse ou de nature à induire en erreur.

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS

CONDAMNATION PÉNALE

Par jugement contradictoire rendu le 30 avril 1990, la 31e Chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour publicité fausse ou de nature à induire en erreur.

Pour : avoir à Paris, le 25 janvier 1989, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur le prix de bonbons de chocolat en indiquant « 300 F le kilo », alors que le prix réel au kilo dans des ballotins de différentes tailles était supérieur au prix annoncé.

• A la peine d'une amende de 10000 F.

– Mme MARUSIC épouse WILLAME Cita, née le 5 février 1939 à 99 NOVAS-VAS (Yougoslavie), commerçante, et demeurant à OLLAINVILLE (91), 3, Grande-Rue-de-la-Roche.

Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

PROCHE-ORIENT

Un code de droit canon publié par le Vatican

L'autonomie des patriarches catholiques d'Orient sera limitée

Jean-Paul II a rendu public, jeudi 25 octobre, le premier code de droit canon pour les Eglises orientales unies à Rome. En remettant à jour la question des Eglises uniates, qui oppose orthodoxes et catholiques, actuellement en Ukraine, la parution de ce code pourrait entacher le dialogue œcuménique. *« Ce code a été conçu et élaboré sur la base des principes du véritable œcuménisme »*, a pourtant déclaré le pape.



CITÉ DU VATICAN

de notre envoyé spécial

C'est la première fois qu'un code de droit canon est promulgué par Rome pour les Eglises catholiques de rite oriental. Alors que l'Eglise latine s'était dotée en 1917 d'un tel instrument législatif, révisé en 1983, le droit canonique oriental, lui, n'avait connu jusqu'à présent que des vicissitudes. Commencés en 1927, abandonnés en 1958, les travaux débouchèrent sur quatre décrets de Pie XII, qui régissent encore actuellement la mosaïque des vingt-deux Eglises catholiques orientales. Jean XXIII et le concile Vatican II avaient tôt fait, dans les années 60, de relancer le projet. La mise à l'étude effective avait été annoncée par Jean-Paul II à Rome en 1985 lors du synode extraordinaire des évêques.

Le contenu même du nouveau code, cependant, ne devrait pas surprendre. Il suit les grandes lignes d'un « schéma directeur » publié en 1986. Pour le Père Patrick Valdrini, doyen de la Faculté canonique de Paris, c'est un *« pis-aller, qui cache un problème humain délicat »*. L'annonce du texte conforte déjà les craintes de bon nombre d'Orientaux de voir leurs Eglises *« de plus en plus soumises, non seulement à l'autorité du pape, mais plus généralement à celle de l'Eglise latine »*.

Le principal point d'achoppement réside dans la limitation territoriale de l'autorité des patriarches, qui sont considérés par les communautés orientales comme des « pères et chefs » spirituels. Ceux-ci n'auront plus de pouvoir juridictionnel qu'autour de leur siège patriarcal et non sur leur diaspora à l'étranger. Or, actuellement au Proche-Orient, sous la pression socio-économique ou la montée du fondamentalisme islamique, ces communautés se vident. *« A terme*, estime Mgr Maximos V Hakim, patriarche des melchites, *cela revient à condamner l'existence même de nos communautés »*.

Une querelle de succession est venue illustrer récemment à Paris la difficulté des rapports entre Eglises orientales et Eglise latine. Mgr Nasrallah, curé de Saint-Julien-le-Pauvre à Paris, paroisse melchite, devait partir prochainement à la retraite. La communauté melchite en France, comme toute les communautés orientales de faible importance numérique (sauf les Ukrainiens et les Arméniens, plus nombreux, qui dépendent d'un évêque particulier de leur rite), est soumise administrativement depuis 1954 à l'autorité d'un ordinaire pour les Orientaux : l'archevêque de Paris.

Le cardinal Lustiger avait décidé de nommer un Libanais melchite, le Père Boutros Abdo. Mais se sentant « court-circuité », avec trois autres noms en poche, le patriarche a fait appel à Rome. Invoquant la tradition, Mgr Maximos a fait remarquer qu'en Orient, aucun prêtre latin ne dépend d'un patriarcat catholique oriental. Ainsi les Orientaux se sentent-ils considérés comme des *« frères mineurs »*. *« Il y a derrière ces querelles une profonde question d'identité culturelle qu'on veut faire disparaître »*, dit à Paris un fidèle melchite, professeur d'arabe à l'Ecole polytechnique.

Les patriarches orientaux rappellent que leurs Eglises devraient avoir les mêmes droits et prérogatives que l'Eglise latine. Aussi s'étonnent-ils que, face au droit canon latin, on regroupe aujourd'hui en un seul code toutes les Eglises orientales, alors que chacune est constituée par son droit propre. Ils évoquent les premiers siècles du christianisme, quand l'Eglise universelle reposait sur un schéma essentiellement patriarcal, avec prises de décision collégiales tout en reconnaissant une certaine primauté à Rome.

Risques pour l'œcuménisme

Paradoxalement, si la parution de ce premier code ne fait pas l'unanimité au sein des Eglises catholiques orientales, elle les fortifie face à l'Eglise orthodoxe . Bien sûr, numériquement, ces petites communautés ne « pèsent » pas très lourd. Mais, par nature, les Eglises dites uniates ont toujours constitué une épine majeure dans les relations entre catholiques et orthodoxes. Qui plus est, la question de la primauté du pape, plus que les discordes théologiques, est l'un des obstacles essentiels à la réconciliation entre Rome, Constantinople et Moscou.

Alors qu'en Ukraine aujourd'hui, des paroisses, par centaines, reviennent de l'orthodoxie brutalement imposée par Staline et que *« les grands changements en Europe créent une nouvelle urgence œcuménique »*, comme l'a souligné au synode le cardinal néerlandais Jan Willebrands, cette publication par Rome d'un droit canon oriental devra s'accompagner de paroles rassurantes.

René Metz, directeur honoraire de l'Institut de droit canonique de l'université de Strasbourg et consultant pour la Commission pontificale de révision du code de droit canonique oriental, calme le jeu : *« Probablement*, explique-t-il, *les rédacteurs, en restreignant les pouvoirs des patriarches, ont privilégié des considérations d'ordre pratique »* : l'éloignement des fidèles, par exemple. Néanmoins, il s'interroge : *« Ne trouverait-on pas, au contraire, dans l'institution patriarcale, une solution aux problèmes que posent à l'Eglise les diversités socioculturelles de certains pays, voire de certains continents, comme l'Afrique ou l'Amérique latine ? »*. C'est, en effet, le débat le plus pressant qui se pose à l'Eglise catholique. L'universalité est-elle synonyme d'uniformité ? La catholicité peut-elle donner l'impression de se réduire à la seule tradition latine ?

JEAN-MICHEL DUMAY

Une mosaïque très complexe

Les vingt-deux Églises catholiques de rite oriental dépassent les limites géographiques du Proche-Orient, en raison de l'émigration massive, ces dernières années, des chrétiens orientaux vers les États-Unis, le Canada, l'Europe et l'Australie. On compte douze à quatorze millions de fidèles catholiques de rite oriental dans le monde.

Mise à part l'Église maronite, née au Liban au cinquième siècle, toutes les Églises catholiques de rite oriental proviennent du retour à l'union avec Rome de tout ou partie d'Églises qui s'en étaient séparées au cours des siècles. Ces dernières, communément appelées « uniates », ont toutes une homologue non catholique.

La constitution de ces Églises résulte de l'histoire mouvementée et des schismes du premier millénaire de la chrétienté : après le concile d'Ephèse (431), qui marqua la naissance de l'Eglise assyrienne de l'Est (ou « nestorienne ») ; après le concile de Chalcédoine (451), qui concrétisa la scission des « monophysites » et la séparation d'Églises dissidentes encore qualifiées aujourd'hui de « pré-chalcédoniennes », comme l'Eglise copte ; enfin, le grand schisme d'Orient de 1054 (opposant Rome et Constantinople), à l'origine de la naissance des grandes Eglises « orthodoxes » d'Europe et du Proche-Orient.

En fait, sous l'appellation « rite oriental », on distingue cinq grandes familles de rite différent (alexandrin, antiochien, syro-occidental, syro-oriental, arménien et byzantin) issues des grands patriarcats « historiques » d'Alexandrie, d'Antioche, de Constantinople... Les vingt-deux Eglises catholiques de rite oriental sont les suivantes :

– *Eglise maronite* : 4 millions de fidèles, situés au Proche-Orient, en Amérique du Nord, en Australie, en Afrique et en Europe. Le siège du patriarche Sfeir est à Bkerké, près de Beyrouth.

– *Eglise chaldéenne* : 410 000. Proche-Orient, Etats-Unis, France. Le siège patriarcal est à Bagdad (Irak).

– *Eglise arménienne catholique* : 160 000. Proche-Orient, Iran, diaspora. Beyrouth (Liban).

– *Eglise copte catholique* : 155 000 en Egypte principalement. Mais dans ce pays, l'Eglise copte orthodoxe compte six millions de fidèles.

– *Eglise syriaque catholique* : 100 000. Proche-Orient, Beyrouth (Liban).

– *Eglise melchite catholique* : 800 000. Proche-Orient, Amériques, Europe, Australie. Damas (Syrie) et Beyrouth (Liban).

A ces six patriarcats s'ajoutent : *les malabars catholiques* (2,7 millions en Inde), *les malankars, les Ethiopiens catholiques,* ainsi que treize Eglises « à dominante nationale » : *Eglises ukrainienne, roumaine, grecque, yougoslave, bulgare, slovaque, hongroise, russe, biélorusse, géorgienne,* etc.

Les Eglises de rite oriental, pour leur liturgie, utilisent leurs langues originelles (syriaque, arabe, copte, arménien, grec, langues slaves...). Leurs prêtres peuvent, dans la plupart des cas, se marier.

J.-M. DY.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13e chambre de la cour d'appel de Paris du 26 février 1990,

– M. CAFIERI Daniel, né le 31 juillet 1961 à Milan (Italie), gérant de la SARL EDIEUROPE, de nationalité italienne, demeurant à Paris (16e), 10, avenue Georges-Mandel,

• a été condamné à 50 000 F d'amende. Pour avoir à Paris et sur le territoire national, courant novembre 1988, commis le délit de contrefaçon, en l'espèce reproduction sans autorisation de 13 photographies.

La cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Monde* et *France-Soir* sans que le coût de chaque insertion ne dépasse 20 000 F.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
P/LE GREFFIER EN CHEF.

LIBAN : alors que s'alourdit le bilan de la journée du 13 octobre

L'Eglise maronite dénonce l'offensive syro-libanaise contre le général Aoun

Réuni en session extraordinaire sous la présidence du patriarche, Mgr Nasrallah Sfeir, le conseil des évêques de l'Eglise maronite a sévèrement critiqué, jeudi 25 octobre, l'offensive syro-libanaise contre le général Michel Aoun. D'autre part, le bilan de l'opération du 13 octobre s'alourdit de plus en plus, selon les dernières informations recueillies à Beyrouth.

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

Dans un communiqué publié au siège patriarcal de Bkerké, dans le Kesrouan, sous contrôle de la milice chrétienne des Forces libanaises, les évêques affirment notamment que *« la réunification de l'armée à laquelle a œuvré l'Etat ne s'est pas faite de manière à sauvegarder l'unité de cette même institution »*. *« Certains officiers et soldats ont été exécutés alors que d'autres comparaissent devant des instances militaires ou judiciaires non libanaises »*, poursuivent les évêques, qui, à aucun moment, n'osent citer nommément la Syrie. *« Nous demandons au gouvernement d'œuvrer pour la libération des détenus »*, ajoutent-ils, réclamant aussi *« l'évacuation de certaines institutions religieuses, pédagogiques et hospitalières, transformées en positions militaires »*. Les évêques demandent encore *« la vérité sur le sort de certains de leurs occupants qui ont disparu »*, tels deux curés de Beit-Méry.

Des soldats exécutés après les combats

Le silence de l'Eglise maronite avait été violemment critiqué par la population de l'ancien fief du général Aoun, et plusieurs évêques avaient été pris à partie par des fidèles qui leurs reprochaient, au lendemain de l'opération militaire, de toujours intervenir trop tard.

Deux semaines après l'éviction du général Aoun, le bilan d'une opération qui, semble-t-il, a été beaucoup plus meurtrière que prévu, n'est toujours pas définitif.

De bonne source on indique que l'armée libanaise et principalement les brigades alors fidèles au général Aoun auraient eu ainsi près de trois cents morts, dont plus de deux cents parmi les soldats et officiers du général Aoun.

Contrairement au démenti opposé par le ministre libanais de la défense, M. Albert Mansour, des soldats auraient bien été exécutés immédiatement après leur défaite et non au cours des combats. C'est notamment le cas à Dar-el-Wahach, où l'on avance le chiffre de quarante-cinq personnes. Si la thèse de l'embuscade tendue à l'armée syrienne paraît en effet se confirmer – les défenseurs faisant mine de se rendre auraient laissé avancer vers leurs positions une unité des brigades spéciales syriennes avant d'ouvrir le feu sur elle, – cela ne justifie en rien ce qui a suivi.

Ayant subi de très lourdes pertes humaines – deux cents morts environ, dont un lieutenant-colonel, quatre commandants, deux capitaines – et matérielles, les défenseurs du général Aoun ont utilisé à cet endroit des missiles antichars Milan et Tow. L'armée syrienne a ensuite fait une manœuvre d'encerclement pour prendre cette position. Arrivés à leurs fins, les soldats syriens auraient immédiatement exécuté tous les défenseurs restants, faisant environ – mais le chiffre est toujours sujet à caution – quarante-cinq morts.

Deux massacres semblables se seraient produits, le premier à la galerie Semaan, point de jonction avec la banlieue sud chiite de Beyrouth, où les soldats du général Aoun ont été les derniers à céder, et le second dans une position isolée près de Souk-el-Gharb, haut lieu de défense du général Aoun, qui avait repoussé là, en août 1989, une attaque des miliciens druzes du PSP très fortement appuyés par l'artillerie syrienne. Entre dix et quinze officiers libanais, dont notamment le chef des services de renseignement de l'armée alors fidèle au général Aoun, le général Amer Chéhab, sont d'autre part toujours détenus par les services de renseignement syriens.

L'armée syrienne, pour sa part, aurait eu entre trois cents et trois cent cinquante morts environ, six cent cinquante blessés, dont un grand nombre gravement atteints. Un chiffre, dit-on, qui dépasse de loin tout ce à quoi s'attendait en réalité l'état-major syrien.

Du côté des civils le bilan est encore plus difficile à établir, nombre de familles ayant enterré leurs morts sans en référer aux hôpitaux débordés. Outre les quatorze personnes massacrées à Bsouss par l'armée syrienne, dix-huit civils avaient été tués dans la banlieue sud chiite et à Beyrouth-Ouest par la riposte de l'artillerie du général Aoun au début de l'opération. Le chiffre de trente-deux morts dans le Metn paraît, lui, en revanche, très sous-estimé. Globalement on chiffre à environ une centaine le nombre de civils tués au cours de l'opération.

FRANÇOISE CHIPAUX

ÉGYPTE

L'opposition parlementaire décide de boycotter les élections législatives

Les principales formations d'opposition, à l'exception du parti du Rassemblement patriotique progressiste unioniste (Tagamou), ont décidé de boycotter les élections législatives du 29 novembre prochain. Cette décision a été annoncée dans une conférence de presse conjointe, réunissant le parti Néo-Wafd (libéral), l'Association des Frères musulmans, le Parti du travail et le Parti libéral.

LE CAIRE

de notre correspondant

La principale raison avancée pour le boycottage est que la nouvelle loi électorale, adoptée par décret présidentiel à la mi-octobre, *« ne garantit pas des élections libres »*. Selon M. Maamoun El Hodeibi, le chef de file des islamistes dans le Parlement sortant, cette loi est en contradiction avec l'article 88 de la Constitution, qui stipule que le déroulement du scrutin doit être contrôlé par le pouvoir judiciaire.

La nouvelle loi, comme celle qui a été abrogée par référendum, limite la supervision judiciaire aux bureaux électoraux généraux alors que l'opposition, soutenue par le club des magistrats, exigeait que ces derniers surveillent le déroulement du scrutin de A à Z.

Le gouvernement a répondu que cela était matériellement impossible, les bureaux de vote étant au nombre de 23 000 tandis qu'il n'y a que 6 000 magistrats. On a alors suggéré que les élections se déroulent sur trois jours pour résoudre le problème, mais la proposition a été rejetée par le gouvernement. Des membres de l'opposition ont déjà porté leur différend avec la majorité devant la Haute Cour, qui avait jugé anticonstitutionnelles les deux précédentes lois électorales.

Circonscriptions « sur mesure »

L'opposition a, par ailleurs, accusé le gouvernement d'avoir découpé les circonscriptions *« sur mesure »* pour favoriser ses candidats, sans tenir compte de la répartition du nombre d'électeurs. Elle avait aussi exigé la suspension de l'état d'urgence, en vigueur depuis l'assassinat de l'ancien président Anouar El Sadate en 1981, et largement utilisé contre les islamistes durant la campagne électorale. *« Dans ces conditions, les résultats sont connus d'avance »*, a déclaré le chef du Néo-Wafd, M. Fouad Serrag Eldine, qui a conclu que *« la démocratie actuelle, où seule la liberté de parole est tolérée, n'est qu'un décor »*.

Mais la décision de boycottage a déjà été battue en brèche par plusieurs anciens députés du Parti du travail et du Néo-Wafd qui ont décidé de se présenter aux élections, ainsi que par des partis qui n'étaient pas représentés au Parlement. Il s'agit du Rassemblement patriotique progressiste unioniste (marxiste-nassérien), du parti Oumma (islamiste) et de l'Union démocratique (nouveau parti de tendance libérale).

On note la mise à l'écart de plusieurs députés représentant la gauche du Parti national démocratique (au pouvoir), comme le ministre du Plan, qui était proche de M. Rifaat El Mahgoub, le président du Parlement assassiné. Un choix qui confirme le virage à droite amorcé depuis quelques mois par la majorité, dont l'aile libérale réclame notamment la privatisation d'une partie au moins de l'immense secteur public.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Une cérémonie à Paris pour les victimes chrétiennes

« Taëf, c'est la grande déchirure du pays »

nous déclare M. Amine Gemayel

Le Liban, ce jeudi 25 octobre à Paris, c'était cette jeune femme blonde, vêtue de noir, les yeux vides d'avoir trop pleuré, et épuisée. La fille aînée de Dany Chamoun, assassiné le 21 octobre, recevait les condoléances et l'hommage de ce peuple maronite de la capitale réuni en fin de journée à Notre-Dame du Liban, rue d'Ulm, pour assister à une messe de requiem à la mémoire des officiers assassinés et des victimes civiles de Beyrouth.

Simple et dépouillée, la liturgie maronite avec ses accents et ses chants venus des rives de la Méditerranée orientale est-elle *« tout ce qui reste aux chrétiens libanais »* ?, demande un jeune Beyroutin. *« Personne ne console notre ville, tous ses amis l'ont trahie »*, a-t-on pu entendre sous les voûtes de l'édifice, quand l'un des officiants a lu les lamentations de Jérémie sur le sort de... Jérusalem. Dans la foule qui se pressait autour de l'autel, on remarquait de nombreux parlementaires français, dont M. Philippe de Villiers (UDF) et une forte délégation de députés RPR conduite par MM. Bernard Pons et Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris.

La présence de M. Amine Gemayel au premier rang de l'assistance a marqué aussi cette cérémonie. A l'issue de la messe, l'ancien président de la République a déclaré au *Monde* : *« Je suis très ému. Cette cérémonie est l'expression de la solidarité du peuple français pour la souffrance du peuple libanais. C'est, pour nous, un réconfort. »* Ajoutant : *« Il faut préserver le Liban de cet assassinat collectif : citoyens, armée, valeurs. Nous vivons l'assassinat de la nation libanaise. C'est inadmissible. »*

« Le Liban est à genoux », affirme le leader chrétien, avant de lancer comme pour conjurer le mauvais sort : *« Nous préparons un nouveau projet pour la République du Liban. Nous voulons gommer l'hérésie de Taëf. Nous voulons un Liban démocratique, libéral, rassemblé, solidaire de toutes les confessions. »* Et Amine Gemayel a précisé : *« Nous étudions une plate-forme pour relever le défi de l'unité du Liban. Taëf, c'est la grande déchirure du pays. »*

Et les Syriens ? *« La confiance entre les deux peuples oui, la collaboration, non »*, réplique l'ancien président de la République, qui estime que *« l'on peut avoir les meilleures relations avec la Syrie à condition que ces rapports soient basés sur le respect mutuel et la souveraineté nationale. »*

JEAN PERRIN

ASIE

PAKISTAN : après son échec électoral

Mme Benazir Bhutto paraît se résigner à son rôle de chef de l'opposition

Le ton des éditoriaux de la presse pakistanaise ainsi que les commentaires des diplomates occidentaux traduisent la même perplexité, vendredi 26 octobre, vingt-quatre heures après l'annonce du résultat définitif des élections pakistanaises. Celui-ci accorde 105 sièges à l'Alliance démocratique islamique (IDA) contre 45 au Parti du peuple (PPP) de Mme Benazir Bhutto.

ISLAMABAD

de notre envoyé spécial

The Muslim, l'un des principaux journaux de langue anglaise, estime même que *« deux tremblements de terre ont touché le Pakistan »* : le premier (6,6 sur l'échelle de Richter) a été vivement ressenti jeudi à Islamabad et son bilan est d'un mort et d'une centaine de blessés, dans la région de Peshawar. Le second est politique, puisqu'il lamine le parti de Mme Bhutto et permet à ses adversaires d'approcher de très près la majorité absolue (109 sièges) à l'Assemblée nationale.

L'ancien premier ministre, qui avait prédit des *« troubles »* dans le pays à la suite d'une fraude électorale qu'elle qualifiait de *« massive »*, paraît accepter la nouvelle réalité politique tout en maintenant ses accusations. Alors que les responsables de son parti se consultent sur la question de savoir s'il convient ou non de boycotter les élections provinciales de samedi, Mme Bhutto a d'ores et déjà appelé ses partisans à participer à ce nouveau scrutin pour défaire *« les forces de la tyrannie »*. L'enjeu de celui-ci est notamment de savoir si le PPP conservera la majorité dans le Sind, province méridionale du Pakistan, qui est à la fois son fief et celui de la famille Bhutto. Affirmant avoir une *« multitude de preuves »* de la fraude, Mme Bhutto paraît cependant se résigner à son rôle de chef de l'opposition lorsqu'elle déclare que sa stratégie sera à l'avenir de provoquer la désunion au sein de l'IDA, coalition de partis et de personnalités alliés pour provoquer la défaite du PPP. Ces dissensions au sein de la nouvelle majorité pourraient apparaître rapidement, à l'occasion de la désignation du nouveau premier ministre. Le président, M. Ghulam Ishaq Khan, a rappelé que, selon la Constitution, il n'a plus le pouvoir de nommer lui-même le chef du gouvernement (cette faculté expirait le 20 mars 1990), celui-ci devant dorénavant être élu par l'Assemblée nationale.

Trois prétendants

Au moins trois prétendants émergent pour ce poste : MM. Ghulam Mustafa Jatoi, premier ministre par intérim, Mian Nawaz Sharif, président de l'IDA, et Mohammad Khan Junejo, président de la Ligue musulmane et ancien premier ministre. Une même ambition est également prêtée à M. Ejaz ul-Haq, fils aîné de l'ancien président Zia, décédé en 1988, et qui a été élu député.

A l'occasion d'une conférence de presse jeudi à Islamabad, M. Jatoi a rejeté les accusations de Mme Bhutto concernant la fraude électorale, soulignant que telle est l'attitude *« de tous les perdants »*. Il a indiqué que son parti n'avait pas l'intention de supprimer les dispositions constitutionnelles (huitième amendement) qui donnent de larges pouvoirs au chef de l'Etat, notamment ceux de démettre son premier ministre et de dissoudre les Assemblées.

LAURENT ZECCHINI

SRI-LANKA : selon le premier ministre

L'économie du pays est victime de la crise du Golfe

Le premier ministre sri-lankais, M. D. B. Wijetunga, actuellement à Paris pour une visite privée de quatre jours qui devait s'achever vendredi 26 octobre, a fait, jeudi, les comptes de la crise du Golfe. Colombo, a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse, a perdu jusqu'à présent entre 150 et 200 millions de francs en devises étrangères, qui étaient auparavant envoyées par les quelque quatre-vingt-six mille Sri-Lankais vivant au Koweït. L'arrêt des ventes de thé à l'Irak, second acheteur de l'ancien Ceylan, a également entraîné une perte de près de 120 millions de francs.

L'enveloppe annuelle de plus de 5 milliards de francs accordée jeudi à son pays par la Banque mondiale, et qui s'ajoute à une ligne de crédits ouverte par le FMI, est donc la bienvenue, a indiqué M. Wijetunga, qui a exprimé sa *« satisfaction »*.

Le premier ministre sri-lankais a coupé court aux questions sur les massacres de populations civiles lors des affrontements entre forces gouvernementales et rebelles séparatistes tamouls qui se poursuivent dans le nord et l'est de l'île. Se refusant à reconnaître l'existence de bavures, il a déclaré : *« Comment voulez-vous distinguer un civil d'un terroriste »* au cours d'un combat ?

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Le président De Klerk a rencontré M. Abdou Diouf à Dakar

Lors d'une escale à Dakar, le président Frederik De Klerk, qui regagnait l'Afrique du Sud après une visite aux Pays-Bas, a eu, jeudi soir 25 octobre, pendant deux heures, une *« discussion franche et en profondeur »* avec son homologue sénégalais, M. Abdou Diouf, avec qui il a évoqué *« le rôle important que doivent jouer les pays stables sur le continent africain »*. *« Nous voulons jeter les ponts qui permettront à l'Afrique du Sud de faire partie de toutes les organisations africaines »*, a-t-il déclaré, au cours d'une conférence de presse, *« car l'Afrique du Sud fait partie intégrante de l'Afrique »*.

« Nous avons établi des canaux de communication, nous allons avoir d'autres contacts, et je tiendrai régulièrement le président Diouf informé des développements de la situation dans notre région », a indiqué M. De Klerk. *« Je suis sûr que je reviendrai, comme je sais que j'irai bientôt dans d'autres pays africains. Il y a actuellement une grande force de communication entre mon pays et le reste de l'Afrique »*, a-t-il ajouté. – *(AFP.)*

ANGOLA : les promesses d'ouverture du président Dos Santos

Le multipartisme pourrait être instauré au début de 1991

Ouvrant, jeudi 25 octobre à Luanda, une session extraordinaire du comité central du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA-parti unique), le chef de l'Etat, M. José Eduardo Dos Santos, a affirmé qu'un système pluraliste pourrait être introduit en Angola *« dans les tout premiers mois de l'année prochaine »*. Selon lui, *« il n'est pas nécessaire d'attendre la fin du conflit interne* (entre le MPLA et l'opposition armée de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola, dirigée par M. Jonas Savimbi) *pour faire évoluer la société angolaise dans la voie du multipartisme »*.

Il a toutefois ajouté qu'il est *« indispensable que la paix et la stabilité soient instaurées dans le pays pour pouvoir organiser des élections générales multipartistes »*. Le président Dos Santos a indiqué que la révision de la Constitution aurait lieu douze mois après l'instauration du multipartisme et que des élections générales pourraient être organisées en Angola trois ans après la fin de la guerre civile.

Le programme de réformes politiques, élaboré durant cette session du comité central, sera présenté au troisième congrès du parti, prévu en décembre. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

CHILI : en raison des difficultés économiques

Le gouvernement de M. Aylwin perd de son appui populaire

Les partis de la Concertation pour la démocratie – la coalition de centre gauche au pouvoir – sont préoccupés par l'érosion de l'appui populaire au gouvernement, due, en grande partie, aux difficultés économiques du Chili.

SANTIAGO

de notre correspondant

Est-ce déjà le *desencanto*, les lendemains qui déchantent, une fois dissipée la griserie de la liberté retrouvée? Certes, le président Aylwin, servi par son image de grand-père débonnaire, jouit toujours d'une belle cote de popularité. Ses adversaires eux-mêmes reconnaissent son habileté à contourner les chausse-trapes d'une transition démocratique qui s'annonçait plus mouvementée. Mais la stratégie oblique du chef de l'État et de son gouvernement, contraints de composer avec l'opposition de droite qui est majoritaire au Sénat, exposés à l'hostilité de l'armée et aux incartades du général Pinochet, a rabattu l'enthousiasme de nombreux partisans de la coalition au pouvoir.

On s'en est aperçu le 4 octobre dernier. Ce jour-là, le président de la République revenait d'un voyage officiel dans plusieurs pays latino-américains et aux Etats-Unis, où il prononça, devant l'Assemblée générale de l'ONU, un discours marquant la réintégration du Chili dans la communauté internationale. Désireux de lui faire une réception triomphale, les partis de la Concertation pour la démocratie appelèrent les habitants de Santiago à venir massivement devant le palais de la Moneda. Mais les organisateurs de la manifestation en furent pour leurs frais : pas plus de cinq mille supporters vinrent ovationner M. Aylwin, alors qu'il y a neuf mois, un demi-million de personnes avaient assisté au meeting de clôture de sa campagne électorale dans la capitale.

Doublement du taux de l'inflation

La veille, il est vrai, la publication du taux d'inflation de septembre avait fait l'effet d'une douche froide : 4,9 %, soit le double de la moyenne des mois précédents. Même si le renchérissement du prix du pétrole n'est pas étranger à ce chiffre inquiétant (le Chili importe 85 % du brut qu'il consomme), un camouflet était infligé à la politique gouvernementale.

De toute évidence, l'ajustement monétaire mené depuis le début de l'année, au moyen de taux d'intérêt élevés, ne donne pas les résultats escomptés. Les producteurs répercutent sur leurs prix l'augmentation du loyer de l'argent, laquelle, évidemment, déprime l'activité économique.

Aussi M. Hernan Buchi, ancien ministre des finances du régime militaire et candidat malheureux des conservateurs à l'élection présidentielle, ne se prive-t-il pas de décocher des flèches contre son successeur. Le spectaculaire essor économique du dernier lustre, dont il fut le maître d'œuvre, n'est-il pas menacé par la stagflation ? Le marasme affectant l'industrie textile et le bâtiment n'annonce-t-il pas la récession ?

Mais la droite peut difficilement capitaliser le mécontentement social, en raison de son soutien passé à la dictature militaire. De même le Parti communiste, car il est secoué par une profonde crise interne. En revanche, le mouvement syndical élève la voix, au risque de rompre la tacite trêve sociale observée depuis le retour de la démocratie. La guerre n'est cependant pas imminente, car la majorité des dirigeants syndicaux appartiennent aux partis démocrate-chrétien et socialiste, les deux principales formations gouvernementales.

GILLES BAUDIN

CANADA

Ottawa va accroître ses quotas d'immigration

MONTREAL

de notre correspondante

Alors que la plupart des pays occidentaux continuent à verrouiller leurs frontières, le Canada s'apprête à accueillir davantage d'immigrants au cours des cinq prochaines années. Mme Barbara McDougall, ministre canadienne de l'immigration, a annoncé, jeudi 25 octobre à Ottawa, que le nombre d'immigrants admis dans son pays passera de deux cent mille cette année à deux cent vingt mille en 1991, avant d'atteindre deux cent cinquante mille à partir de 1992. Ce dernier niveau – qui sera le plus haut des trente dernières années – correspond à près de 1 % de la population du Canada.

Le gouvernement canadien s'appuie surtout sur des raisons d'ordre démographique et économique pour justifier sa décision. La population du pays commencera en effet à décliner à l'aube du prochain siècle, si la natalité n'augmente pas (1,7 enfant par femme en âge de procréer actuellement).

A un moment où le Canada entre dans une phase de récession, Mme McDougall a fait valoir que les immigrants investisseurs (venus de Hongkong surtout) ont injecté dans l'économie plus de trois milliards de dollars canadiens (13,5 milliards de francs) en 1988. Ottawa favorisera, en outre, plus nettement, les travailleurs sélectionnés à l'étranger en fonction de leur qualification dans des secteurs où la main-d'œuvre locale fait défaut.

Le Canada ne modifiera pas pour autant sa politique à l'égard des réfugiés, plus restrictive depuis l'arrivée d'un flot massif d'immigrants illégaux en 1989. Environ trente mille candidats au statut de réfugié, sélectionnés dans des camps pour la plupart, seront admis chaque année.

Pour favoriser l'intégration, de plus en plus aléatoire, de tous ces nouveaux venus, Ottawa dépensera cinq cents millions de dollars canadiens supplémentaires sur cinq ans. Les provinces, qui détiennent une grande partie des pouvoirs en matière d'éducation, réclament beaucoup plus. Le problème est particulièrement épineux pour le Québec, qui n'arrive pas à attirer suffisamment d'immigrants et qui doit recourir à des mesures incitatives souvent insuffisantes pour convaincre ceux qu'il reçoit d'apprendre le français.

MARTINE JACOT

PANAMA

Arrestation de l'ancien chef de la police

Mis en cause dans une tentative de coup d'Etat, le colonel Eduardo Herrera, ancien chef de la police panaméenne, a été arrêté jeudi 25 octobre à Panama, au lendemain de son retour dans le pays. Le gouvernement avait annoncé, le 18 octobre, avoir découvert un complot organisé par des unités de la police. Cinq policiers, dont le frère d'Eduardo Herrera, avaient été arrêtés. Selon la présidence, l'objectif des putschistes était de s'emparer de la province de Chiriqui, à la frontière du Costa-Rica.

Le colonel Herrera, qui se trouvait au Pérou, était rentré mercredi au Panama. *« Le gouvernement confond mécontentement populaire et coup d'Etat militaire »*, avait-il déclaré aux journalistes à son arrivée. Lundi, il avait affirmé que *« seul un suicidaire ou un kamikaze »* pourrait chercher à renverser le gouvernement du président Guillermo Endara, mis en place après l'intervention militaire américaine de décembre dernier qui a chassé le général Noriega. – *(Reuter.)*

EN BREF

□ **BIRMANIE : arrestation d'opposants.** – La junte militaire au pouvoir en Birmanie a fait arrêter, mercredi 24 octobre, quatorze membres du principal parti d'opposition, la Ligue nationale pour la démocratie, ont indiqué, jeudi, des diplomates en poste à Rangoun. Parmi les opposants interpellés, figurent quatre membres du comité exécutif de la LND. – *(Reuter.)*

□ **BULGARIE : Explosion d'une bombe dans un local du parti de la minorité turque.** – Une bombe a explosé, dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 octobre, à Choumen (nord-est de la Bulgarie), dans un local du Mouvement pour les droits et libertés (DPS) qui défend les intérêts de la minorité turque. On ne déplore aucune victime, mais le bâtiment a été *« sérieusement endommagé »*. Une tension existe dans les régions à forte minorité turque dans l'Est de la Bulgarie depuis la campagne d'assimilation forcée de la population musulmane d'origine turque lancée par l'ancien régime en 1985. – *(AFP.)*

□ **HONGRIE : la circulation paralysée.** – L'augmentation, à partir du vendredi 26 octobre, du prix de l'essence de 65 % a provoqué le mécontentement des chauffeurs de taxis et des transporteurs hongrois qui ont bloqué la circulation dans la capitale et dans de nombreux autres endroits du pays. – *(Corresp.)*

□ **INDE : soixante morts lors de violences religieuses.** – Soixante personnes au moins ont été tuées en deux jours dans la vague de violence qui a débuté, mercredi 24 octobre, lors de la grève générale organisée par les intégristes hindouistes pour protester contre l'arrestation du chef du parti Bharatiya Janata (BJP) (*le Monde* du 26 octobre), a rapporté jeudi l'agence PTI. – *(AFP, UPI.)*

□ **KENYA : le gouvernement renonce à son projet de liaisons aériennes avec l'Afrique du Sud.** – Le président Arap Moi a affirmé, mercredi 24 octobre, qu'il n'accepterait pas l'instauration de liaisons aériennes entre Nairobi et Johannesburg, *« tant que l'abominable système d'apartheid ne sera pas totalement démantelé »* en Afrique du Sud. A Johannesburg, la direction de la South African Airways (SAA) s'est déclarée *« complètement surprise »* par ce qu'elle considère comme une remise en cause de *« l'accord négocié »* avec Kenya Airways, prévoyant le lancement, dès décembre, d'un vol hebdomadaire entre les deux pays. Selon SAA, la récente visite de Nelson Mandela à Nairobi n'est pas étrangère à ce revirement du président Arap Moi. – *(AFP, UPI.)*

□ **LIBÉRIA : la faim, première cause de mortalité à Monrovia.** – La famine est en passe de devenir la première cause de mortalité dans la région de Monrovia, où une cinquantaine de personnes meurent par jour, a annoncé, jeudi 25 octobre, l'organisation Médecins sans frontières-Belgique (MSF). De 90 à 95 % des enfants ont un poids inférieur des deux tiers à la normale. Plusieurs navires transportant de l'aide ont été affrétés, dont un par la France, le *Santa-Rita*, arrivé jeudi soir dans la capitale libérienne. – *(AFP.)*

□ **PHILIPPINES : sept morts au cours d'une grève générale.** – Quatre personnes ont été tuées, vendredi 26 octobre, lors d'une fusillade entre rebelles communistes et forces de sécurité dans les faubourgs de Manille. Au sud du pays, un soldat et deux civils ont également été tués, tandis que sept autres étaient blessés, au cours d'un affrontement entre forces militaires gouvernementales et rebelles. Quatorze personnes, au total, ont trouvé la mort, en deux jours, dans les violences qui ont éclaté mercredi à l'occasion d'une grève générale organisée par l'extrême gauche. – *(Reuter, UPI.)*

□ **RWANDA : lourdes pertes chez les rebelles.** – Selon le ministère de la défense, le Front patriotique rwandais (FPR) aurait perdu trois cent vingt de ses hommes et une quantité importante d'armes, mardi 23 octobre, dans le nord-est du pays, lors d'une attaque menée par les forces régulières. Ces combats ont eu lieu avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu que les autorités rwandaises ont déclaré respecter depuis mercredi. – *(AFP.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : les cendres de Jan Palach inhumées à Prague.** – Les restes de Jan Palach, l'étudiant tchécoslovaque qui s'était immolé par le feu en janvier 1969 pour protester contre l'écrasement du « printemps de Prague » par les troupes du pacte de Varsovie quelques mois plus tôt, ont été inhumés à Prague jeudi 25 octobre. La dépouille de Jan Palach avait tout d'abord été enterrée au cimetière d'Olsany, mais la police secrète l'avait fait exhumer et incinérer en 1973 parce que sa tombe était devenue un lieu de protestation silencieuse des dissidents anti-communistes. – *(Reuter.)*

□ **TUNISIE : enlèvement d'un diplomate.** – Un diplomate tunisien, M. Lamari Dali, a été enlevé à Tunis, dans la nuit du 16 au 17 octobre, par des *« miliciens para ilitaires en civil »*, a affirmé sa famille. M. Dali qui attendait d'être promu ambassadeur, avait été remplacé par un militaire au dernier moment, selon son fils. Il avait écrit au président Ben Ali pour protester *« contre la militarisation croissante du corps diplomatique »*.

D'autre part, le tribunal correctionnel de Tunis a condamné, jeudi, sept islamistes à des peines de prison ferme, allant de six mois à un an de prison, pour attroupement sur la voie publique et manifestation non autorisée, le 22 septembre, dans le centre de Tunis. – *(AFP.)*

□ **Décès du journaliste Michael Goldsmith.** – Michael Goldsmith, qui fut pendant quarante-cinq ans correspondant à l'étranger de l'agence Associated Press, est mort, mercredi 24 octobre, dans un hôpital de Grasse à l'âge de soixante-huit ans. Il avait couvert plusieurs guerres en Asie, au Proche-Orient et en Afrique, et passé tout récemment cinq semaines au Libéria. Son dernier poste avait été celui de correspondant en Afrique du Nord, basé à Paris.

AFRIQUE

COTE-D'IVOIRE : première élection présidentielle avec deux candidats

M. Houphouët-Boigny en quête d'un septième mandat

Pour la première fois, les électeurs ivoiriens auront à choisir, dimanche 28 octobre, entre deux candidats à une élection présidentielle. Mais M. Houphouët-Boigny, en quête de son septième mandat, semble assuré de l'emporter largement face à M. Laurent Gabgbo

ABIDJAN

correspondance

« Le ministère de l'intérieur a l'honneur de porter à la connaissance des électeurs que MM. Houphouët-Boigny, planteur à Yamoussoukro, et Laurent Gabgbo, professeur à Abidjan, ont été retenus comme candidats pour l'élection du président de la République. » Au soir du 13 octobre, grâce à ce bref communiqué administratif lu à la radio, les Ivoiriens ont appris que le face-à-face qu'ils espéraient tous aurait bien lieu.

Le planteur contre le professeur, le « vieux » contre le jeune, le « père de la nation » contre l'insolent qui, dès les années 70, avait osé lui tenir tête. Une candidature de l'opposition était certes dans l'ordre des choses possibles, dès lors que, sous la pression de la rue, il avait été décidé de renoncer au système du parti unique.

Une longue carrière d'opposant

Possible mais pas probable, se disait l'homme de la rue. M. Houphouët-Boigny ferait tout pour être comme en 1960, 1965, 1970, 1975, 1980 et 1985, le seul candidat. D'ailleurs, après les turbulences du mois d'avril, n'avait-il pas repris l'initiative, reçu le pape solennelement, sans qu'aucun des incidents annoncés ne se produise, et remis de l'ordre à l'université, alors qu'on avait prédit une rentrée chaude ?

De plus, comme à deux jours de la fin du délai de dépôt des candidatures, le gouvernement avait fait voter en urgence une loi exigeant le dépôt d'une caution de 20 millions de francs CFA (40 000 francs français) par chaque prétendant, l'affaire paraissait entendue : le « vieux » serait seul en lice, quant aux multi-candidatures, on verrait plus tard... aux législatives et aux municipales.

L'homme de la rue se trompait : en quarante-huit heures, le professeur Laurent Gabgbo, candidat déclaré depuis longtemps, réunissait la somme nécessaire et la faisait porter triomphalement par son épouse aux services du Trésor, comme l'exigeait la réglementation. Gabgbo contre Houphouët : pour l'universitaire de quarante-cinq ans, natif de Ganoa, le pays bété, cela vaut déjà toutes les références.

Sa candidature couronne une carrière d'opposant déjà longue, marquée par toutes les brimades que ses actes d'hostilité au régime lui ont values. En vingt ans, Laurent Gabgbo a, en effet, connu la prison pendant quinze jours en 1969, l'incorporation forcée deux ans plus tard dans l'armée pendant vingt et un mois, enfin l'exil en France en 1982. Son retour au pays fut l'événement politique de 1988. S'il était rentré, disait la rumeur, c'est qu'il avait fait allégeance. Après le pardon viendrait la récompense, et l'on verrait bientôt M. Gabgbo ministre.

Les choses se passèrent différemment. Certes, le « vieux » reçut son cadet en grande pompe. Mais, apparemment, sans le séduire ni l'impressionner. Il n'obtint pour seul remerciement qu'un nouveau geste de défi : l'organisation du premier congrès clandestin du Front populaire ivoirien (FPI), le parti que Laurent Gabgbo avait créé pendant son séjour à l'étranger et qu'à son retour il avait refusé de dissoudre.

Décidément, cet homme resterait irrécupérable. La conséquence et la sanction furent l'arrestation, quelques semaines plus tard, d'un des amis de Laurent Gabgbo, Anaki Kobenan, homme d'affaires soupçonné par le pouvoir d'alimenter les caisses du FPI, détenu pendant douze jours dans les sous-sols de la présidence et condamné ensuite à vingt ans de prison pour fraude fiscale.

Vint alors, après les soubresauts sociaux du printemps, la divine surprise du multipartisme. Laurent Gabgbo, qui l'avait réclamé sur tous les tons, fut bien sûr le premier à faire enregistrer sa formation et à battre la campagne pour lui assurer une implantation véritablement nationale. Le « produit Gabgbo » allait pouvoir se mettre en orbite. Six mois plus tard, le résultat apparaît plus que convenable : le FPI est devenu une réalité incontournable. Un réseau de militants existe. Un journal *le Nouvel Horizon* a été créé. Le parti bénéficie du soutien du Parti socialiste français, qui lui apporte ses conseils et son réseau de relations. Il dispose enfin d'un présidentiable que la loi des 20 millions a laissé seul dans la course, ce qui a éliminé les candidatures de diversion que l'existence de vingt-six partis politiques aurait pu provoquer.

« J'ai le programme qu'il faut pour gouverner la Côte-d'Ivoire », martèle, depuis le début de sa campagne, Laurent Gabgbo : relèvement du niveau de vie des citoyens, modification du mode de rémunérations, création d'un système de sécurité sociale et de retraite. Ces mesures généreuses coûteront peut-être cher et inquiéteront sans doute les gens du Fonds monétaire international (FMI), qui ont mis le pays sous tutelle en contrepartie d'un soutien financier substantiel. Mais elles n'impliquent en rien un changement de société ou de régime. Gabgbo n'est pas un révolutionnaire.

Le rôle de l'administration

Alors, peut-il gagner, lui qui incarne le renouveau face à un appareil politique que l'on dit sclérosé, vieillissant et cramponné à ses privilèges ? Dans les « maquis » d'Abidjan, ces restaurants populaires qui sont l'équivalent local du Café du commerce, il n'y a personne pour oser tel pronostic. Pourquoi ? Il y a d'abord la force des habitudes et le poids de la tradition, surtout en milieu rural. La crise du cacao, subie par la paysannerie du fait de la chute des cours des matières premières, ne pousse pas nécessairement à l'audace et ne favorise donc pas le vote Gabgbo.

Mais il y a surtout la puissante machine du PDCI (le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire), que, Félix Houphouët-Boigny a créé en 1946 et qui, depuis l'indépendance, s'est installé dans tous les rouages de l'Etat. L'opposition l'accuse déjà de préparer le trucage des élections. L'administration n'est pas neutre, dit-elle, et elle en veut pour preuve les nombreuses bavures qui ont marqué la délivrance des cartes électorales, bavures que le camp d'en face met sur le compte de l'informatique... ou encore de la lourdeur bureaucratique. Réticences face au changement, éventuelle tentation du tripatouillage ? Cela ne laisse pas beaucoup de chances pour l'alternance.

D'ailleurs, Félix Houphouët-Boigny peut-il perdre, lui qui a retrouvé, au fil des dernières semaines, sa combativité d'antan ? Au plus fort de la crise sociale, il aurait été, paraît-il, très affecté lorsque son entourage était venu lui rapporter les slogans hostiles scandés dans les rues d'Abidjan. *« Qu'on me laisse partir la tête haute,* avait-il alors confié à la presse internationale, *je ne m'accrocherai pas au pouvoir. »* Le même homme, à qui les moins charitables de ses amis prédisaient un destin à la Bourguiba, s'est, avant tout le monde, transformé en candidat.

On l'a vu aux mois de septembre et octobre recevoir au palais présidentiel ou à sa résidence privée, très tard le soir malgré son grand âge (quatre-vingt-cinq ans), des délégations venues du « pays profond » lui manifester leur *« indéfectible attachement »*. On l'a aussi entendu, le 28 septembre, lors d'une rencontre avec tous les chefs de parti, refuser sèchement toute idée de conférence nationale et de gouvernement de transition. Ce scénario à la « béninoise » était la revendication de beaucoup d'opposants et, pendant un temps, les amis de Laurent Gabgbo en avaient d'ailleurs fait la condition de leur participation au jeu électoral.

« Je gagnerai, même si le jour de l'élection je pars en voyage en Europe », avait lancé le président aux chefs de parti sur le ton de la colère. Les « maquis » d'Abidjan en ont tiré la conclusion que le chef de l'Etat veut non seulement gagner, mais écraser son adversaire afin de prouver que personne, multipartisme ou pas, ne lui arrive à la cheville. Voilà pourquoi, à quelques jours du scrutin, le petit jeu des pronostics se borne à évaluer le pourcentage des voix qui sera laissé à l'opposition : 2 %, 10 % ou 30 % ? Au lendemain du 28 octobre, beaucoup de choses dépendront de ces chiffres.

CLAUDE CIRILLE

DIPLOMATIE

L'ouverture samedi du conseil européen de Rome

Les Douze se réunissent dans une conjoncture morose

La principale caractéristique du conseil européen qui se déroulera samedi 27 et dimanche 28 octobre à Rome est de se tenir alors que, pour la première fois depuis l'adoption de l' Acte unique en décembre 1985, la Communauté connaît l'épreuve d'un retournement de conjoncture. Le ralentissement de l'activité ainsi que la reprise de l'inflation, déjà perceptibles au début de l'été, ont été amplifiés par la crise du Golfe et la flambée du prix du pétrole qu'elle a provoquée.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Le marché unique et ses politiques d'accompagnement qui étaient supposés redonner du muscle à une économie européenne languissante connaissent aujourd'hui des ratés, comme en témoignent les difficultés, il est vrai relatives, de l'industrie automobile ou celles, plus préoccupantes, de la filière électronique-informatique avec la disparition de Nixdorf, la débâcle de Philips, les pertes de Bull, le rachat par les Japonais d'ICL, les menaces qui pèsent sur Olivetti et sur d'autres.

C'est dans cette ambiance où la morosité a gagné les esprits que les chefs d'Etat et de gouvernement vont délibérer des nouvelles entreprises qu'ils ont conçues au cours des années (union économique et monétaire) ou des mois passés (union politique) pour renforcer l'action collective. Les débats sur l'union politique et la mise en place progressive d'une politique étrangère et de sécurité commune n'en sont qu'à leurs débuts et, surtout, ne réclament pas de décision immédiate. Les Douze devront réagir à l'avis récemment transmis par la Commission européenne.

La question des pays de l'Est

Les divergences qui opposent la majorité des Etats membres, désireux d'aller de l'avant, aux deux ou trois pays plus réservés, conduits par le Royaume-Uni, ne sont, semble-t-il, à ce stade pas suffisamment vives pour créer des tensions, et la conférence intergouvernementale (CIG) prévue pour la mi-décembre, en même temps que celle ayant trait à l'UEM, devrait donc pouvoir être lancée sans problème.

Il n'en est précisément pas de même de la conférence intergouvernementale sur l'UEM. Soucieux d'assurer à ce projet une progression irréversible, M. Jacques Delors, le président de la Commission européenne, insiste pour que les Douze précisent, dans une communication qu'ils adopteront à la veille de la conférence, que le passage à la deuxième étape de l'UEM, celle durant laquelle sera créée la banque centrale européenne, s'effectuera à une date qui pourrait être le 1er janvier 1993 ou plutôt le 1er janvier 1994. Comme lui, la grande majorité des Etats membres estiment qu'il est politiquement essentiel de fixer une date et de ne subordonner le passage à la deuxième étape qu'à des conditions objectives (telle l'inclusion dans les législations nationales des dispositions interdisant le financement des déficits budgétaires par des moyens monétaires), ne laissant aucune marge d'appréciation aux gouvernements. *« Agir autrement reviendrait à donner un droit de veto aux plus hésitants »*, souligne M. Delors.

Il reste à savoir si les Britanniques accepteront le fait accompli. Cette question sera-t-elle tranchée dès cette première réunion de Rome ? Il n'est pas exclu que, faute de temps, les Douze préfèrent ne l'aborder qu'au conseil suivant, en décembre.

Conformément aux décisions prises à Dublin avant l'été, les Douze délibéreront des orientations à donner à leurs aides aux pays de l'Est ainsi qu'à l'URSS. Enfin, les chefs d'Etat et de gouvernement devraient réagir aux recommandations que leur soumettra M. Giulio Andreotti à propos des sièges des institutions, dans l'hypothèse où le président en exercice de la Communauté ne renverrait pas également ce sujet au mois de décembre. La présidence italienne, de même que M. Delors, ne souhaite apparemment pas que s'ouvre à ce niveau le débat sur la tactique à suivre par la Communauté dans l'ultime phase de l'Uruguay round.

PHILIPPE LEMAITRE

Comment aider l'Union soviétique ?

Au moment où les Douze se réuniront à Rome, M. Gorbatchev achèvera sa visite en Espagne et s'apprêtera à gagner Paris où il sera reçu dimanche 28 octobre au soir par M. Mitterrand. C'est dire que les dirigeants européens peuvent difficilement éviter d'aborder la question de l'aide à l'URSS qui fut l'un des principaux motifs de la convocation du sommet de Rome, mais dont aujourd'hui on parle moins.

Cette question avait en effet été l'un des thèmes dominants de la dernière rencontre des Douze en juin à Dublin : il fallait « aider Gorbatchev » et la Communauté le proclamait haut et fort. Sans en référer aux Etats-Unis qui s'apprêtaient à défendre leur point de vue sur cette question quelques jours plus tard au sommet des pays les plus industrialisés à Houston, les Douze s'engageaient sur le principe d'une aide et chargeaient la Commission de leur remettre fin octobre un rapport sur la situation économique et les besoins en URSS.

MM. Kohl et Mitterrand en particulier insistaient sur l'urgence d'une aide financière. Développant avec M. Bush un débat qu'il comparait lui même au débat sur l'antériorité de l'œuf ou de la poule, M. Mitterrand estimait qu'il ne fallait pas faire de la réforme économique en URSS un préalable et que sans aide financière il risquait de n'y avoir pas de réforme du tout.

De bonnes rentrées en devises

Il est peu probable cependant que les Douze prennent à Rome une décision sur le sujet. La crise du Golfe et la hausse du prix du pétrole qu'elle provoque entraînent pour l'URSS un surplus de rentrées en devises de l'ordre de 10 milliards de dollars sur un an dans l'hypothèse basse. Si l'on y ajoute le fait que les ventes soviétiques de pétrole aux pays de l'Est se négocient désormais en devises fortes, l'URSS devrait être en mesure de rééquilibrer sa balance des paiements d'ici à la fin 1991. L'idée d'une aide financière à la balance des paiements paraît donc désormais écartée.

On voit mal d'autre part comment les Douze pourraient s'engager sur une aide financière à court terme aux réformes économiques. Ces réformes ne sont pas engagées, il n'existe toujours pas en URSS le moindre embryon d'une économie de marché et l'idée tend de plus en plus à s'imposer qu'aider financièrement une économie à ce point délabrée équivaudrait à *« arroser le sable »*. En outre, la future répartition des pouvoirs entre l'Union et les Républiques est source de nouvelles incertitudes. Surtout, les missions qu'a effectuées en URSS la Commission ne lui ont pas fourni les éléments nécessaires : l'absence de statistiques fiables autant que le retard pris par les réformes ont empêché Moscou de présenter des demandes précises à la Communauté.

L'aide technique affectée à des projets précis d'infrastructure ou de formation paraît en revanche recueillir l'assentiment de tous. Peut-être les Douze discuteront-ils aussi de l'opportunité d'un autre type d'assistance qui n'avait pas été évoqué à Dublin : celui d'une aide alimentaire d'urgence qui aurait pour objet d'éviter les troubles que risque d'entraîner le manque d'approvisionnement des magasins soviétiques.

C. T.

M. Gorbatchev en Espagne avant sa venue à Paris

En se rendant en Espagne vendredi 26 octobre, pour une visite de trois jours, avant un séjour de vingt-quatre heures à Paris, qui devrait débuter dimanche en fin d'après-midi, le président Mikhaïl Gorbatchev poursuit la politique d'ouverture de l'URSS sur la Communauté européenne.

Ce premier voyage d'un chef de l'Etat soviétique dans l'Espagne de l'après-franquisme devrait donner lieu à la signature d'un accord de coopération dans les domaines scientifique et technologique, ainsi qu'un accord de protection des investissements.

Il s'agit là d'un cadre minimal que l'URSS a déjà rempli avec ses principaux partenaires européens, et M. Gorbatchev espère manifestement davantage d'un pays qui a connu l'un des développements économiques les plus spectaculaires de ces dernières années. Il a prévu une courte halte dimanche à Barcelone, pour y rencontrer des industriels de Catalogne. *(AFP.)*

Réunis à Tirana

Les pays des Balkans se rallient aux principes d'Helsinki

Au terme d'un conférence de deux jours à Tirana, les ministres des affaires étrangères des six pays des Balkans – Albanie, Bulgarie, Grèce, Roumanie, Turquie et Yougoslavie – ont adressé, jeudi 25 octobre, un message au sommet de la CSCE, qui doit se tenir à Paris du 19 au 21 novembre, dans lequel ils s'engagent à se conformer à la loi, à la démocratie et à l'économie de marché.

Les ministres ont par ailleurs appuyé en bloc la candidature de l'Albanie à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Réunis pour réfléchir sur l'avenir de leur région, autrefois appelée la *« poudrière de l'Europe »*, les pays des Balkans se rallient ainsi aux principes fondateurs de la CSCE, née en 1975 à Helsinki.

Les questions bilatérales, comme les problèmes frontaliers, ont soigneusement été évitées au cours de la conférence, qui s'est terminée par un appel au respect des droits des minorités dans la région. – *(Reuter.)*

Le chef d'état-major soviétique reçu au siège de l'OTAN à Bruxelles

Le général Moisseiev, chef d'état-major de l'armée soviétique, a été reçu pour la première fois au siège de l'OTAN à Bruxelles, jeudi 25 octobre, par ses homologues de l'alliance atlantique.

Ces derniers ont notamment évoqué avec lui le déplacement par l'URSS, vers l'est de l'Oural, de quantités considérables de matériel militaire, lesquelles échappent ainsi au traité de désarmement conventionnel qui doit être prochainement conclu à Vienne. La zone couverte par ce traité va de l'Atlantique à l'Oural. En déplaçant des armements modernes – notamment des chars T-72 de la dernière génération – au-delà de cette limite, l'URSS évite d'avoir à les détruire une fois signé le traité.

Le général Moisseiev a, de son côté, mis en doute la nécessité du maintien des structures militaires de l'alliance atlantique. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

ALLEMAGNE

L'unité qui tue...

BONN
de notre correspondant

Entre 1961 et 1989, l'existence du mur de Berlin et d'une frontière interallemande hermétiquement close avait causé la mort de 192 personnes : des fugitifs abattus par les gardes-frontières, ou victimes de leur trop grande audace, qui ont péri dans des sous-marins bricolés ou des montgolfières s'écrasant dans les forêts entourant Berlin.

La chute du mur et la suppression des barbelés entre les deux parties de l'Allemagne ont été la cause indirecte d'un nombre cinq fois supérieur de décès, dus à l'augmentation spectaculaire du nombre de morts sur les routes.

L'ADAC, l'automobile-club allemand, vient de publier les statistiques d'accidents de la route sur le territoire de l'ancienne RDA entre janvier et septembre 1990. Rapportés à la période correspondante de 1989, ils sont tristement parlants : le nombre des tués est passé de 1 082 à 1 986, soit une augmentation de 81,9 %, alors que ce chiffre est resté stable à 1 % près sur le territoire de l'Allemagne occidentale. Le nombre total d'accidents a augmenté de 37 %, et celui des accidents ayant entraîné des dommages corporels de 50 % ...

Les causes de cette hécatombe sont multiples : moindre respect des limitations de vitesse (100 km/h sur les autoroutes et 70 km/h sur les routes), cohabitation difficile entre les petites Trabant, que le moindre choc fait littéralement exploser, et les voitures occidentales acquises en grand nombre par les Allemands de l'Est après l'union monétaire, état lamentable du réseau routier et de la signalisation.

A cela, il faut ajouter la soif de déplacement qui s'est emparée d'une population trop longtemps confinée dans son espace national : le kilométrage moyen parcouru par l'automobiliste est-allemand s'est accru de 30 % au cours des neuf derniers mois.

L. R.

URSS : l'Arménie soumise au blocus de l'Azerbaïdjan

« Votre joli Gorbatchev laisse pourrir la situation... »

En Arménie, où le Mouvement national arménien (MNA) est au pouvoir depuis l'été dernier, les élections locales prévues pour le 28 octobre ont réveillé les critiques contre Moscou, provoquées par la situation dans le Haut-Karabakh, le blocus imposé par l'Azerbaïdjan et la paralysie des travaux de reconstruction après le séisme de décembre 1988.

EREVAN
de notre envoyé spécial

« Nous sommes reconnaissants du soutien que vous nous apportez pour lutter contre le communisme », déclarait début octobre le maire d'Erevan, M. Artaches Keramian, en recevant une délégation du Parlement européen. En prévision des élections, il a d'ailleurs tenu à rendre sa carte du PC. Commentant la fermeture il y a plus d'un mois par les Azerbaïdjanais des gazoducs qui alimentent le pays – les réserves d'hiver seraient déjà entamées, – il affirme qu' *« en laissant faire Bakou, Moscou veut nous mettre à genoux et démontrer ainsi que nous ne sommes pas capables d'organiser la démocratie »*.

M. Vasken Manoukian, un dirigeant du Mouvement national arménien (MNA) devenu premier ministre, est tout aussi catégorique : *« Le PC n'a pas changé. »* Aussi déplore-t-il que les communistes soient sortis vainqueurs des élections du mois de septembre dans l'Azerbaïdjan voisin. Ne croyant pas *« à la fédération de Gorbatchev, qui est un rêve »*, M. Manoukian plaide pour une réelle indépendance de l'Arménie. Afin que son projet soit crédible, pour un pays enclavé et aux voisinages menaçants, il propose de signer un traité de coopération avec la Turquie. Un sujet vivement débattu actuellement entre Arméniens, qui sont nombreux à y mettre une condition de taille : la reconnaissance par Ankara du génocide de 1915. Le mot indépendance, dont le principe a été voté cet été par le Parlement arménien, est sur toutes les bouches mais personne ne précise ce que ce concept recouvre exactement. M. Igor Mouradian, député indépendant qui a eu des relations tumultueuses avec le MNA, préfère parler de *« large autonomie dans l'union »*. Pour lui, l'établissement de relations avec la Turquie suppose non seulement la reconnaissance du génocide mais aussi l'octroi de réparations, *« y compris territoriales »*. Une position traduisant la hantise du Turc, partagée par le Parti dachnak de la diaspora, qui tente d'occuper le terrain avant d'avancer à visage découvert, dès le vote d'une loi sur le multipartisme.

Le rôle de l'Eglise

Dans le jeu actuel, l'Eglise a visiblement un rôle non négligeable. Le catholicos d'Etchmiadzine a persuadé, après un entretien avec M. Gorbatchev, quatre députés arméniens en grève de la faim à Moscou pour protester contre la situation au Karabakh, d'arrêter leur mouvement. A son retour triomphal à l'Assemblée arménienne, Vasken Ier bénissait, sous l'œil des caméras de la télévision, les premiers éléments de l'armée nationale arménienne. La véhémence verbale à l'encontre de M. Gorbatchev n'a pas diminué, surtout chez les réfugiés d'Azerbaïdjan : dans une école désaffectée d'Erevan où ces derniers disposent d'un sanitaire pour cinquante personnes, les esprits s'échauffent au passage des parlementaires. Une femme demande l'élimination physique de M. Gorbatchev, une autre tente de la calmer mais sans succès.

Dans les zones toujours dévastées depuis le séisme de 1988, l'agressivité n'est pas moins forte : un habitant de Leninakan – qui vient de reprendre son nom de Kumairi – ironise sur les faveurs des pays occidentaux au Kremlin : *« C'est votre joli Gorbatchev qui laisse pourrir la situation et mes petits-enfants mourront de froid cet hiver si le gazoduc reste fermé... »* Des jeunes, attirés par l'agitation que suscite le cortège des officiels, nous glissent à l'oreille : *« Ceux qui vous accompagnent ont vendu l'aide internationale à la Géorgie et aujourd'hui ils sont millionnaires »*.

Dans la zone stratégique de Goris, à la frontière azerbaïdjanaise, les conditions de vie sont meilleures, Bakou ayant ici laissé ouvertes les vannes de gaz qui alimentent l'enclave azerbaïdjanaise du Nakhitchevan. Mais c'est dans les parages qu'opèrent encore des *« milices d'autodéfense »* contre les Azéris et la région est sous état d'urgence, tout comme le Haut-Karabakh, distant de 5 à 6 kilomètres.

Deux parlementaires européens – MM. Henri Saby (PS) et Antonio Coimbra (socialiste portugais) – qui voulaient s'y rendre ont été refoulés à leur descente d'avion à l'aéroport de Stepanakert, une décision que le commandement soviétique a justifiée par l'insécurité. Une bombe y aurait explosé la veille dans une ferme, faisant un mort et un blessé. Incident utilisé dès le lendemain par le maire d'Erevan pour stigmatiser la politique de Moscou lors d'un débat télévisé. A la fin de l'émission, un militant dachnak, mi-figue mi-raisin, pronostiquait : *« Keramian a déjà gagné les élections »*

MARCEL SCOTTO

ALBANIE : La défection d'Ismaïl Kadaré

Stupeur et colère dans les milieux officiels à Tirana

L'écrivain albanais Ismaïl Kadaré a obtenu, jeudi 25 octobre, l'asile politique en France. Il a immédiatement gagné, en compagnie de sa famille, un lieu de résidence discret où, selon son éditeur, M. Claude Durand, PDG de Fayard, il bénéficiera quelque temps d'une protection policière.

Bien qu'elle n'ait pas été annoncée par les médias officiels albanais, la décision d'Ismaïl Kadaré de rester en France (*le Monde* du 26 octobre) a été presque instantanément connue à Tirana, en raison de la présence – exceptionnelle – d'un nombre important de journalistes étrangers venus suivre la conférence des ministres des affaires étrangères des pays balkaniques, mercredi et jeudi, dans la capitale albanaise.

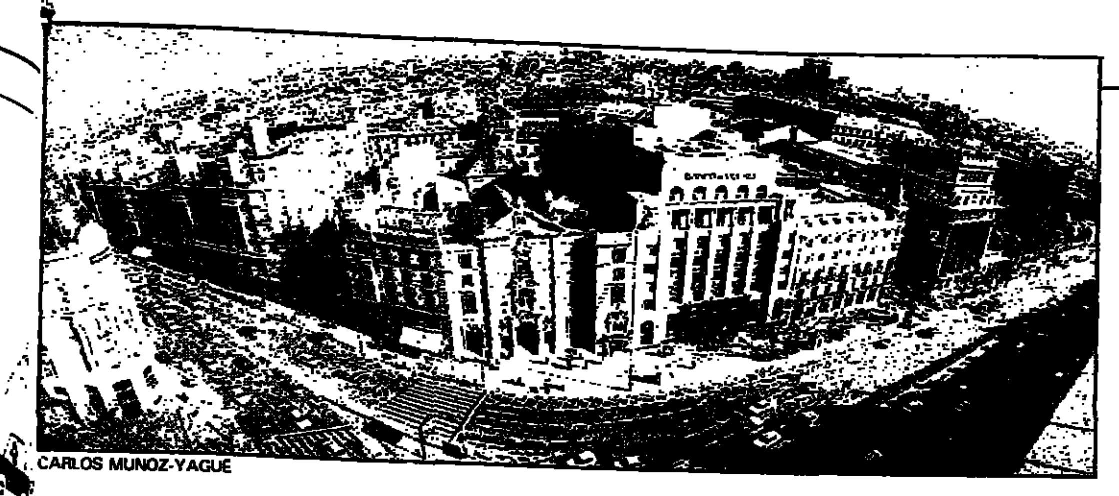
« Des conditions de vie de millionnaire »

Mis au courant, eux, par l'émission du soir de La Voix de l'Amérique, des jeunes de Tirana, sans crainte de la police, ont exprimé aux étrangers de passage leur soutien à l'écrivain. Dans les milieux officiels albanais, en revanche, passé le premier moment de stupeur, la décision de Kadaré a provoqué un certain sentiment de colère à l'égard d'un homme qui faisait partie de l'appareil et bénéficiait d'une situation privilégiée par rapport au reste de ses compatriotes.

« Kadaré avait parlé des réfugiés des ambassades comme des excréments de la société albanaise, maintenant il a agi comme eux », a déclaré à l'AFP un représentant du ministère albanais des affaires étrangères. *« Je ne comprends pas. Il avait tout, des conditions de vie de millionnaire, on publiait ses livres, il se rendait à l'étranger quand il voulait »*, a renchéri le secrétaire général de l'Union des journalistes, M. Ymer Minxhosi. Les réactions ont été à peine moins sévères dans les milieux littéraires : *« Même Vaclav Havel n'a pas quitté son pays quand sa situation était difficile, après sa sortie de prison »*, a relevé un ami de Kadaré, le poète Rudolf Marku.

D'autres Albanais interrogés par les journalistes étrangers ont souligné que l'annonce de la défection de Kadaré alors que Tirana accueillait une conférence internationale risquait d'anéantir tous les efforts de l'Albanie pour sortir de son isolement diplomatique. Pour Elisabeth Champseix, enseignante qui a passé six ans à Tirana et coauteur d'un livre sur l'Albanie, le départ de Kadaré, *« c'est la vitrine du pays qui s'écroule »*.

Vice-président du Front démocratique, organisation de masse du régime dirigée par la veuve de l'ancien leader Enver Hoxha, Ismaïl Kadaré avait activement participé au printemps et au début de l'été, aux côtés d'autres intellectuels albanais, à une offensive des réformateurs du parti contre les conservateurs, notamment dans une interview très remarquée à l'hebdomadaire de l'Union des écrivains, *Drita*. Il quitte son pays au moment où, selon les observateurs étrangers en poste à Tirana, le régime communiste doit faire face à une population de plus en plus frustrée et de moins en moins sujette à la peur.


CARLOS MUNOZ-YAGUE

Le vieux petit bourg de la Manche a pris sa revanche ! La Communauté autonome de Madrid n'est pas seulement aujourd'hui le premier centre financier d'Espagne. Sept cents des deux mille plus grandes entreprises du pays ont installé leurs centres productifs dans la capitale et sa région.

Madrid, nouveau pôle économique et culturel

Du jansénisme à l'hédonisme

LE saint patron de Madrid s'appelle san Isidro. Ce ne fut ni un fougueux apôtre du christianisme ni un vaillant martyr fidèle à sa foi, mais tout simplement un humble paysan qui vécut au onzième siècle sur le plateau fauve de Castille. La dulie que lui témoigne le peuple de Madrid n'est apparemment pas due à ses exploits, physiques en particulier. Réprimandé un jour par le propriétaire de ses terres parce qu'il avait interrompu le travail pour prier, san Isidro fut sauvé de justesse par deux anges qui se mirent à labourer à sa place.

Si ce miracle bucolique émeut encore l'âme des Madrilènes, il n'en va pas de même, par contre, des Catalans et des Basques, pour lesquels il symbolise tout bonnement la fainéantise des habitants de la capitale. Car Madrid a trop longtemps souffert d'être considérée comme une ville paresseuse, indigne de sa suprématie politique. L'industrialisation de l'Espagne ne se produisit-elle pas, non en son centre, mais au contraire sur ses franges, avec les métiers à tisser catalans, les hauts-fourneaux basques et les mines asturiennes ? Madrid, de son côté, semblait n'être qu'une cité de courtisans, de fonctionnaires et de paysans : la *villa y corte*, comme on l'a longtemps appelée, c'est-à-dire à la fois le bourg et le siège de la cour. Vieille dualité entre la ville des princes qu'a peinte Velazquez et celle du peuple qu'immortalisa Goya.

De la charrue à l'ordinateur

Cette image qu'a longtemps traînée bien malgré elle la capitale espagnole appartient désormais au passé. La Madrid à la fois « aristo » et « cambrousarde » que dédaignaient Barcelone et Bilbao, industrielles et industrieuses, a fait place aujourd'hui à une Madrid bourgeoise et matérialiste, moteur du développement économique national, réceptacle privilégié des investissements étrangers et des technologies d'avant-garde *(lire ci-contre)*.

San Isidro est passé sans crier gare de la charrue à l'ordinateur. Derrière ce bouleversement économique se profile d'ailleurs une autre grande mutation, sociologique celle-là : celle des mentalités. Le temps est loin désormais où Madrid symbolisait l'Espagne noire et l'Inquisition. Où elle personnifiait aux yeux du monde le jansénisme le plus étroit, le rigorisme le plus sévère. L'époque du franquisme était encore venue renforcer cette peu enviable réputation. Car la capitale espagnole supporta plus que toute autre le joug pesant de la dictature. C'était là, dans le palais du Pardo, à la sortie de la capitale, que le Caudillo avait élu domicile, et c'était là que se faisaient sentir toute son emprise et le pesant appareil d'Etat.

C'était là aussi que les fonctionnaires de la censure déployaient tout leur zèle. Pendant ce temps, à cinq cents kilomètres, la lointaine Barcelone jouissait, dans le domaine culturel, de cette marge d'autonomie à laquelle aspirait en vain Madrid. C'est dans la métropole catalane, et non dans la capitale, que tout artiste non conformiste recevait ses véritables lettres de créance et se voyait véritablement investi du diplôme « ès contestation ». Les Madrilènes en ont longtemps gardé une espèce de complexe, celui d'avoir symbolisé à leur corps défendant un régime dictatorial dont ils étaient pourtant, dans le fond, tout autant victimes que les autres.

A corps perdu dans la « movida »

Est-ce pour mieux expier ce passé incommode que Madrid semble désormais avoir jeté sa gourme ? Et que cette ville hier encore archétype de l'immobilisme s'est précipitée à corps perdu dans la *movida* : un terme qui désigne tout ce qui bouge, tout ce qui innove, tout ce qui change *(voir page 14)*. Voilà ainsi la capitale du jansénisme devenue celle de l'hédonisme ! Longtemps bridée par les tabous, Madrid les a tous rejetés en une fois. Un affranchissement d'autant plus spectaculaire qu'il a été l'affaire de quelques années à peine.

Le plaisir n'est plus sacrilège dans la Madrid d'aujourd'hui. La libéralisation des mœurs est notamment là pour en témoigner. Le sexe a retrouvé droit de cité dans une ville où il semblait jusque-là confiné au secret de l'alcôve. Fini le temps où une Eglise omniprésente limitait la relation sexuelle au strict cadre de la vie conjugale. Les jeunes Espagnoles n'hésitent pas le cas échéant à prendre l'initiative dans leurs relations avec le sexe dit « fort ». Les homosexuels, de leur côté, sont sortis de leur oppressant ghetto. Le sexe n'est qu'une manifestation parmi d'autres de la soif de vivre, voire de l'urgence de vivre, qui s'est emparée de Madrid. Tout y est trépidant, frénétique, effréné. Le post-post-modernisme y a succédé au simple post-modernisme, et il n'est pas de manifestation culturelle extravagante qui n'y soit bienvenue. On n'y dort guère, ou peu. Les discothèques affichent complet toute la nuit. Les rues du centre sont bien plus animées à minuit qu'à midi, hiver comme été ! Comme s'il s'agissait de rattraper en une fois le temps perdu durant des décennies. Une course éperdue que résume à merveille cette expression que répètent avec délectation les autochtones : « Madrid me mata ! ». Madrid me tue ! Il est en tout cas, dans la capitale espagnole, des meurtres bien agréables !

Th. M.



« MADRID *n'est qu'un mélange de Kansas City et de bourg de la Manche peuplé de sous-secrétaires.* » Les réputations ont la vie dure. Celle de Madrid, cruellement résumée par cette formule lapidaire du récent Prix Nobel de littérature Camilo Jose Cela, ne fait pas exception. Longtemps, Madrid a souffert d'être considérée comme une ville indolente, qui ne devait son titre de capitale qu'au choix du prince : celui de Philippe II, qui décida en 1561 d'en faire le siège de la cour. Une ville saprophyte, selon le cliché établi, qui pompait sans vergogne la sève de la Catalogne et du Pays basque, véritables moteurs économiques du pays.

Un décollage récent dans les années 60

Et pourtant ! Longtemps à la mode dans certains milieux antifranquistes qui reprochaient en quelque sorte à Madrid d'être le lieu de résidence du Caudillo, cette thèse est aujourd'hui résolument dépassée par les faits : la métropole politique de l'Espagne est également devenue une métropole économique.

Les chiffres sont là pour le démontrer. Madrid n'est pas seulement le premier centre financier et de services du pays. Parmi les deux mille premières entreprises espagnoles, sept cents ont leur principal centre productif dans la capitale (contre cinq cent cinquante à Barcelone). La province de Madrid est aussi la première du pays en volume de production industrielle.

Quarante-six pour cent des investissements étrangers directs qui choisissent l'Espagne élisent domicile dans la capitale. La quasi-totalité des multinationales installées au sud des Pyrénées, tout comme l'ensemble des banques étrangères, ont leur siège social à Madrid. Les deux tiers des transactions des marchés de valeurs espagnoles correspondent à la Bourse de Madrid. Enfin, 40 % du personnel employé dans la recherche scientifique et technique travaillent dans la capitale.

Vieille structure industrielle locale

Le petit bourg de la Manche a donc pris sa revanche ! Son véritable décollage, il est vrai, est récent. Ce n'est que dans les années 60 que le régime franquiste décida résolument de favoriser le développement industriel de la capitale, jusque-là avant tout centre de services. Il s'agissait, aux yeux du régime, de compenser le poids économique de cette Catalogne et de ce Pays basque dont les fâcheuses velléités centrifuges préoccupaient le Caudillo.

« *C'était une décision politique, mais aussi économique*, précise M. Gonzalo Lopez Aranguren, directeur général de la planification de la Communauté autonome de Madrid, la CAM, qui regroupe sur 8 000 kilomètres carrés la capitale et la région environnante, et dont le gouvernement est socialiste. *A Madrid se trouvaient non seulement les décideurs politiques, mais aussi la main-d'œuvre la plus qualifiée, et les grands clients institutionnels des secteurs industriels alors en pointe, comme le ministère de la défense, la Sécurité sociale ou la Compagnie des téléphones* ».

Des clients de premier plan, étant donné les trois secteurs qui allaient constituer l'ossature de la nouvelle Madrid : la construction automobile et aéronautique, l'industrie pharmaceutique, l'électronique et les télécommunications. Trois secteurs qui allaient redonner vigueur à la vieille structure industrielle locale, jusque-là essentiellement limitée aux constructions métalliques. Le « boom » fut effectivement spectaculaire : entre 1960 et 1975, l'indice de production industrielle allait augmenter dans la capitale de 10,5 % en moyenne par an.

THIERRY MALINIAK

Lire la suite page 10

Madrid, nouveau pôle économique et culturel

Suite de la page 9

L'industrie est donc jeune, et ce n'est pas là le moindre de ses avantages. *« Trente pour cent des entreprises madrilènes correspondent à des secteurs considérés par la Communauté comme de forte demande, tandis que la moyenne au niveau national n'est que de quatorze pour cent »*, observe M. Eugenio Royo, « conseiller » (c'est-à-dire ministre) chargé de l'économie du gouvernement régional de la CAM.

Sans doute est-ce pour cette raison que la reconversion industrielle qui allait mettre l'Espagne à rude épreuve dans les années 80 fut à Madrid moins meurtrière qu'ailleurs. *« Dans d'autres régions, il s'agissait de reconvertir des secteurs entiers, comme la sidérurgie au Pays basque*, observe M. Lopez Aranguren, *tandis qu'ici, il s'agissait simplement de reconvertir certaines entreprises : de les amener à se moderniser, non de changer d'activité. »*

L'existence d'un fort secteur de services fit office d'amortisseur en termes d'emploi : alors que le taux de chômage, au plus fort de la crise, allait atteindre 26 % à Barcelone et à Bilbao, il ne fut, dans la capitale, « que » de 22 %. Il est aujourd'hui encore inférieur de quatre points à la moyenne nationale.

La reconversion allait en fait surtout se traduire, à Madrid, par une décentralisation productive : *« Beaucoup d'activités et de services qui étaient réalisés par de grandes sociétés ont été séparés pour être confiés à de petites entreprises annexes*, explique M. Royo. *Ce qui s'est traduit par la constitution d'un réseau serré de petites et moyennes entreprises fabriquant des composantes destinées aux grandes firmes. Et aussi par l'apparition de multiples sociétés chargées exclusivement de commercialiser ou de distribuer les produits de ces grandes firmes. »*

Croissance à tout crin

Un phénomène qui, toutefois, ne présente pas que des avantages : les patrons madrilènes se sont trop longtemps habitués à travailler « entre eux ». *« Il est bien plus facile d'approvisionner régulièrement une même grande entreprise locale : il suffit d'avoir un bon rapport qualité-prix*, observe M. José Carlos Lopez de Lacalle, président de l'IMADE, l'Institut madrilène de développement, qui dépend de la CAM et est chargé de favoriser les initiatives concourant au développement économique de la région. *Par contre, lorsqu'on veut partir à l'assaut des marchés extérieurs, il faut se préoccuper de marketing, de réseau de commercialisation, ce que nos chefs d'entreprise ont tardé à faire. Rien d'étonnant si, durant des années, on voyait sur les foires internationales les patrons catalans et valenciens la serviette à la main, alors qu'on cherchait vainement les madrilènes. »*

Cette tendance à vivre en vase clos est toutefois battue en brèche. L'économie madrilène se « multinationalise » maintenant à toute vitesse : Madrid a dû faire sur le tas, en quelques années, l'apprentissage de l'ouverture sur le monde.

La croissance à tout crin qu'a connue Madrid ne va pas toutefois sans revers. Pollution, circulation chaotique, insécurité urbaine : la capitale espagnole commence comme ses consœurs à connaître les affres de l' « enfer urbain ». L'immigration depuis les campagnes, la reconversion, l'augmentation rapide du coût de la vie, l'explosion des prix de l'immobilier *(lire page 12)* ont créé de véritables ghettos de pauvreté. Selon les estimations de la CAM, dans la région de Madrid, 670 000 personnes, soit 14 % de la population, vivent en situation de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de la moitié du revenu disponible moyen. On y compte en outre 11 000 toxicomanes graves.

Des infrastructures déficientes

Les infrastructures n'ont guère suivi le rythme du « boom ». Les autorités locales ont sans doute leur part de responsabilité. Elles sous-estimèrent de toute évidence, à la fin des années 70, le potentiel de développement de la capitale. Le secteur privé, aujourd'hui, se lamente des résultats. *« Ni le réseau routier ni les télécommunications ne sont à la hauteur des ambitions de notre ville*, souligne M. Adrian Piera, président de la chambre de commerce et d'industrie de Madrid ; *il est par exemple impensable que Madrid, troisième capitale de la Communauté, soit également l'une des seules qui ne soit pas reliée aux autres par autoroute. Ou qu'il n'existe toujours pas de voie de contournement pour les véhicules qui veulent traverser Madrid sans s'y arrêter. »*

Même langage à la CEIM, la Confédération patronale madrilène. *« Le problème des infrastructures frise parfois le grotesque*, souligne son président, M. Fernando Fernandez Tapias. *Je connais des patrons qui sont contraints de travailler avec un téléphone mobile dans leur voiture parce qu'ils attendent depuis des mois l'installation de lignes dans leur entreprise ! »* Et d'ajouter : *« Je suis persuadé que les déficiences des accès à Madrid contribuent à expliquer pourquoi la majorité des investisseurs japonais ont préféré s'installer à Barcelone. »*

Face au danger de voir Madrid s'étrangler dans les rets de son propre développement, les autorités ont d'ailleurs commencé à réagir. Au printemps dernier a été décidé un grand plan de réformes des voies d'accès, par rail et par route, qui coûtera, en quatre ans, la bagatelle de 500 milliards de pesetas (27 milliards de francs). Baptisé « plan Felipe », ce projet témoigne de la préoccupation dont le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez fait personnellement preuve face à ce problème. D'autant que l'insuffisance des infrastructures dans les grandes villes – et le mécontentement croissant qu'elle provoque chez les citadins – n'est pas sans rapport avec le récent tassement électoral des socialistes !

Les nouveaux vents d'austérité qui soufflent sur l'Espagne ont déjà amené les autorités à ralentir l'exécution du « plan Felipe ». Mais au-delà de ces changements de rythme liés à la conjoncture, une stratégie d'ensemble ne s'en dessine pas moins, élaborée par les autorités régionales et municipales, visant à « décongestionner » Madrid et à la rééquilibrer.

Paupérisation des banlieues

Il s'agit en effet d'affronter un déséquilibre territorial croissant. La hausse brutale des prix de l'immobilier dans le centre urbain a expulsé un nombre croissant de résidents vers la périphérie. La population de Madrid-ville, qui était de 3,2 millions d'habitants en 1975, s'est tassée, passant à 3,1 millions en 1988. Dans le même laps de temps, la population de l'ensemble de la province est passée de 4,3 à 4,9 millions d'habitants.

Les huit municipalités du sud de la capitale, appelées la « zone sud », sont devenues de gigantesques cités-dortoirs orphelines d'infrastructures et de services, qui semblent concentrer en leur sein tous les maux d'une croissance anarchique. On s'y entasse dans des HLM miteux, fuyant les quartiers aux loyers prohibitifs du centre de Madrid, où les bureaux chassent impitoyablement les appartements. Et sans doute n'est-ce pas un hasard si c'est justement dans la « zone sud » que s'accumulent, à Getafe ou à Leganès, les entreprises industrielles les plus désuètes, celles qui n'ont pas été touchées, ou si peu, par les vents de la reconversion.

« Soixante-dix pour cent des emplois restent concentrés dans la ville de Madrid alors que la main-d'œuvre ne cesse de la quitter, observe M. Eduardo Mangada, « conseiller » de l'aménagement du territoire de la CAM. *Aucun système de transports publics, aussi perfectionné soit-il, ne peut compenser à lui seul un tel déséquilibre. Les infrastructures ne suffisent plus : il faut absolument réussir à rapprocher lieux de résidence et lieux de travail. »* Ce qui signifie, aujourd'hui, non pas ramener la population vers le centre, mais au contraire attirer les entreprises vers la périphérie.

C'est ce qu'ont commencé à faire les autorités régionales en créant, par l'entremise de l'IMADE, divers parcs technologiques dans un rayon de 20 à 30 kilomètres autour de Madrid *(voir encadré)*. Le pari pourra-t-il être tenu ? Madrid a certes bien des cartes dans son jeu : un marché de 5 millions de personnes, dont le revenu individuel est supérieur de 30 % à la moyenne nationale, une main-d'œuvre qualifiée et au coût encore inférieur à la moyenne communautaire, une qualité de vie qui reste supérieure à celle de la plupart des capitales de même importance, un climat enviable. Sur l'autre plateau de la balance pèsent cependant, outre le goulot d'étranglement des infrastructures, l'éloignement géographique. Alors que les grandes entreprises établissent de plus en plus leur stratégie en termes communautaires, Madrid ne risque-t-elle pas d'être considérée trop excentrique ? Surtout à un moment où l'ouverture de l'Europe de l'Est à l'économie de marché déplace davantage vers le centre du Vieux Continent les grands axes de gravité économiques.

Les atouts d'une capitale politique

Dans ces conditions, Madrid, métropole espagnole, peut-elle aussi aspirer à devenir métropole européenne ? Ses habitants veulent le croire, et le flux apparemment intarissable des investissements étrangers semble leur donner raison. *« L'Espagne reste l'une des plate-formes les plus commodes pour pénétrer les marchés communautaires »*, soulignent les responsables de la CAM. *« Notre pays constitue en plus un pont idéal vers les marchés latino-américains et nord-africains »*, renchérit M. Fernandez Tapias.

L'Espagne, oui, mais pourquoi Madrid, plutôt que Barcelone, par exemple, plus proche des grands axes européens ? *« Parce que les entreprises s'installent là où se trouve le pouvoir politique et financier, c'est-à-dire dans la capitale »*, répond-on à la CEIM. Même si la capitale est loin ? *« Plus la technologie des entreprises s'affine, et moins les distances constituent un obstacle déterminant*, souligne-t-on à la chambre de commerce. *Ce qui importe, c'est un environnement technologique favorable, et Madrid est ajourd'hui à même de l'offrir. »* Les Madrilènes, en tout cas, entendent bien en convaincre les hommes d'affaires étrangers qui se bousculent aujourd'hui chez eux !

THIERRY MALINIAK

Le parc technologique de Tres Cantos, une Silicon Valley hispanique

Le plus ambitieux des parcs technologiques de la région de Madrid, celui de Tres Cantos, au nord de la capitale, ambitionne de devenir une véritable Silicon Valley hispanique.

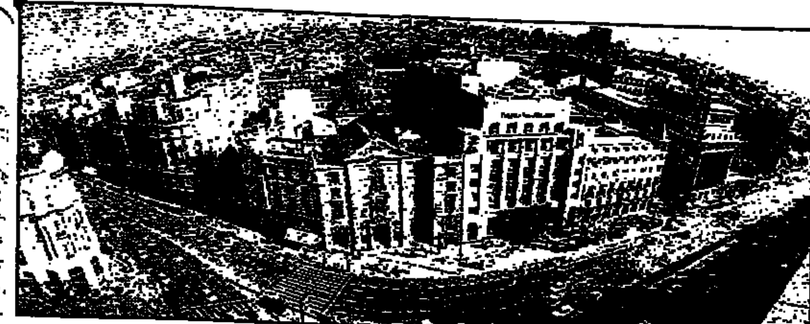
En décidant d'y installer une usine ultramoderne de circuits informatiques intégrés, le géant américain des télécommunications ATT a donné crédibilité au projet. En deux ans, les cent cinquante hectares du polygone industriel et du parc technologique de la zone ont été adjugés : sociétés de microélectronique, d'intelligence artificielle, de biotechnologie s'y sont donné rendez-vous dans un cadre champêtre, au pied de la montagne... et à une demi-heure de voiture du centre de Madrid.

Tres Cantos symbolise le type de tissu économique dont rêvent aujourd'hui les « décideurs » madrilènes : des industries « propres » et de technologie avancée, *« basées sur la concentration des connaissances techniques et non sur celle de la main-d'œuvre »*, comme le souligne M. Lopez de Lacalle, président de l'Institut madrilène de développement.

Nouvelle carte industrielle

Et *« qui assurent un maximum de valeur ajoutée avec un minimum de personnel »*, renchérit M. Piera. Sur ce point au moins, administration et secteur privé sont bien d'accord ! D'autres parcs semblables verront bientôt le jour, comme celui de Las Rozas, au nord-ouest de la capitale. Pour mener à bien une telle stratégie, les autorités régionales disposent d'un atout de taille : de nombreux terrains aux alentours de la capitale leur appartiennent, et elles ont désormais commencé à les lancer sur le marché afin de contrer la folle spirale des prix fonciers et de modeler de manière plus rationnelle la nouvelle carte industrielle de Madrid. Il n'est pas jusqu'à la « zone sud » – où une université vient enfin d'être créée – qui ne soit appelée à disposer bientôt elle aussi de son parc technologique.

Th. M.



MADRID

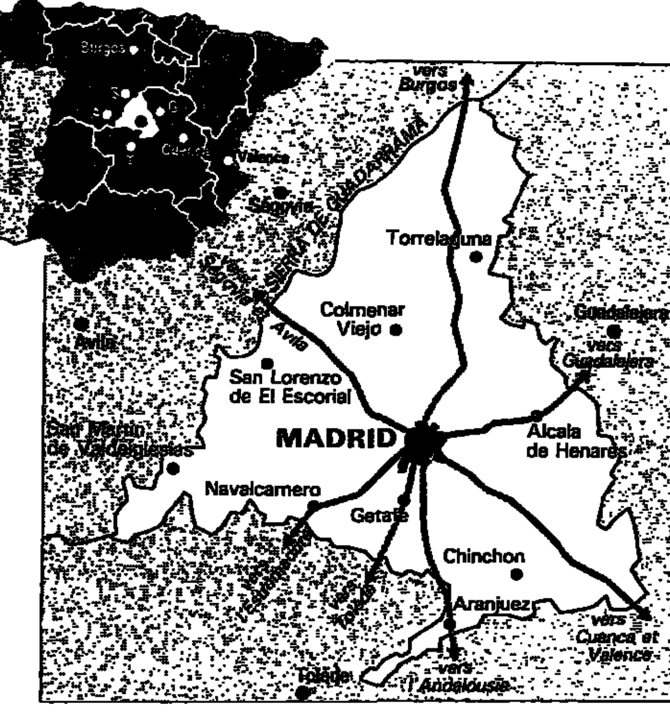
Un entretien avec M. Rodriguez Sahagun

Pour le maire de Madrid, « la Communauté européenne doit s'appuyer sur l'axe sud comme pôle de développement immédiat »



« *NOTRE ville est devenue une macro-cité qui a réussi en même temps à conserver une ambiance provinciale : c'est ce qui fait tout son charme.* » S'il est un amoureux de Madrid, c'est bien son maire. Il a des accents bucoliques lorsqu'il s'agit de chanter les louanges de « sa » ville.

« *Madrid est une ville ouverte, une ville d'intégration, où chacun trouve sa place, où personne ne se sent jamais étranger : dans combien de capitales européennes peut-on donc en dire autant ?* observe-t-il, non sans raison d'ailleurs. *Et puis, c'est une ville cachée, une ville de mille secrets auxquels les Madrilènes eux-mêmes n'accèdent que progressivement. Une des rares grandes villes modernes où l'on a le sentiment qu'il y a toujours des coins cachés à découvrir.* »



Cinquante-huit ans, marié et père de six enfants, M. Rodriguez Sahagun n'a pourtant rien d'un ingénu aux emballements faciles. Sa carrière le prouve : celle d'un vieux routier de la politique et d'un homme d'affaires à succès, qui pourrait aujourd'hui aisément vivre de ses rentes, mais incapable de résister aux vieux démons de la politique. Un homme qui se veut également ouvert au monde de la culture : il dirige une maison d'édition et se livre au commerce de peintures à grande échelle.

« Libéral progressiste »

C'est au lendemain de la mort de Franco qu'il apparaît sur le devant de la scène publique. Le monde des affaires est alors en train de se réorganiser pour faire face aux temps nouveaux, et M. Rodriguez Sahagun figure parmi les principaux promoteurs de la nouvelle confédération patronale espagnole, la CEOE. Il devient, en 1977, le premier président de la Confédération espagnole des petites et moyennes entreprises.

A ce poste, il fera la connaissance du chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez. Entre les deux hommes, c'est le coup de foudre et le début d'une inébranlable amitié. L'actuel maire de Madrid sera nommé ministre de l'industrie du gouvernement de l'Union du centre démocratique (UCD), puis ministre de la défense. Une étape qui constitue sans doute le talon d'Achille de sa carrière politique : il sera pris au dépourvu, à ce poste, par la tentative de putsch du 23 février 1981. Tout comme le roi et l'ensemble de la classe politique, il est vrai !

Lorsque M. Adolfo Suarez, abandonné par la plupart des siens, quitte en 1982 l'UCD pour fonder une nouvelle formation, le Centre démocratique et social (CDS), M. Rodriguez Sahagun est l'un des rares à le suivre fidèlement dans une éprouvante traversée du désert (« *Je représente 50 % de la raison sociale du CDS* », aime-t-il affirmer en privé). Porte-parole de son parti au Congrès, cet homme qui s'autodéfinit comme « *libéral-progressiste* » sera ensuite tête de liste du CDS dans la capitale aux élections municipales de 1987.

Sa formation n'obtiendra alors que 15 % des voix, mais un pacte avec le Parti populaire (conservateur), deux ans plus tard, permettra à M. Rodriguez Sahagun d'accéder finalement en juin 1989 à la mairie de Madrid. Un pacte dont il n'était pas lui-même très partisan, et qu'il n'acceptera qu'après des sollicitations pressantes de M. Suarez.

Réticent au départ, M. Rodriguez Sahagun, depuis qu'il est devenu édile de la capitale, n'en a pas moins mis du cœur à l'ouvrage. Homme d'affaires dans l'âme, il sait vendre avec conviction son nouveau produit : Madrid, il le proclame haut et fort, est « *une des cités de demain* ». « *L'attrait de notre ville, ce sont ses potentialités*, assure-t-il : *d'un point de vue politique, économique ou scientifique, nous sommes la capitale d'un pays en plein décollage.* »

« Point de rencontre entre trois continents »

A un moment où la Communauté ne semble avoir d'yeux que pour les balbutiements de l'économie de marché en Europe de l'Est, l'Espagne et Madrid ne risquent-elles pas toutefois de passer quelque peu au second plan des attentions ? « *Il est vrai que Berlin symbolise désormais un nouvel axe de l'Europe, en pleine consolidation*, reconnaît-il, *mais la Communauté a besoin de s'appuyer sur un second pied si elle ne veut pas être déséquilibrée. Et ce second pied, ce ne peut être que l'axe sud. La Communauté ferait preuve de myopie si elle ne se rendait pas compte de l'importance de la région méditerranéenne comme pôle de développement immmédiat. Et si elle avait tendance à l'oublier, nous serions d'ailleurs là pour le lui rappeler !* »

Et de poursuivre : « *Madrid peut être aussi le point de rencontre entre trois continents : point de rencontre de l'Europe avec l'Afrique, en raison de notre position géographique, et de l'Europe avec l'Amérique, grâce à nos relations historiques. Nous sommes donc à même nous aussi d'invoquer notre position stratégique. A condition, bien sûr, que nous puissions offrir des infrastructures adaptées à nos possibilités.* »

Il n'a pas seulement recours à la géopolitique européenne pour vanter le futur de sa ville, mais aussi à la qualité de vie qu'elle offre à ceux qui la choisissent. « *Le monde développé est en train de transformer progressivement les concepts de travail et de temps libre. Le temps consacré aux loisirs ne peut que s'élargir progressivement, et deviendra donc un élément important dans le choix d'une ville. Et, sur ce point, l'offre de Madrid est imbattable* », assure-t-il.

« *Madrid est une ville conviviale, extravertie, de chaleur dans les rapports humains, de rencontres : nous avons sans doute la première densité de bars au monde. Et puis, c'est une ville où l'on ne dort jamais : connaissez-vous une autre capitale européenne où la circulation dans le centre soit aussi intense à 3 heure du matin qu'à 3 heures de l'après-midi ? Lorsqu'on vient du nord de l'Europe, ce sont là des qualités irrésistibles* », poursuit-il, enthousiaste.

Bâtisseur de ville

Le maire de Madrid s'insurge au passage contre cette réputation de ville obscurantiste, de « *capitale de l'Inquisition* », qu'on lui fait parfois dans d'autres régions d'Espagne. « *Le Siècle d'or a eu lieu à Madrid, Goya et Vélasquez ont peint à Madrid, la génération des grands penseurs de 1898 a travaillé à Madrid, tout comme celle des artistes de la fin des années 20. Et aujourd'hui, notre offre culturelle compte parmi les plus diversifiées d'Europe.* »

Il n'est pas jusqu'à l'écologie à laquelle M. Rodriguez Sahagun ne fasse appel pour louanger Madrid. « *Le défi actuel des grandes cités, c'est celui de la qualité de vie, ce qui suppose une relation harmonieuse avec la nature : non la volonté de la dominer, mais bien de s'y intégrer. C'est pourquoi nous voulons faire de Madrid la capitale la plus verte d'Europe. Et nous sommes en bonne voie pour y parvenir.* »

Comme Barcelone avec les Jeux olympiques et Séville avec l'Exposition universelle, Madrid se prépare pour l'année-clef de 1992. L'année qui la verra proclamée capitale culturelle européenne. Aujourd'hui maître d'œuvre (même s'il risque de ne plus être maire à cette époque, les élections municipales étant prévues pour le printemps prochain), M. Rodriguez Sahagun projette, prévoit, construit, aménage en prévision de cette date magique. Bâtisseur d'entreprises, voilà décidément M. Rodriguez Sahagun devenu bâtisseur de ville !

Th. M.

MADRID

Entreprises innovantes de Madrid à Paris

MADRID. L'ILE-DE-FRANCE UN ACCORD DE COOPÉRATION

Signé le 21 septembre 1989 par les présidents de la Communauté de Madrid et du Conseil Régional d'Ile-de-France, cet accord de coopération s'inscrit dans le mouvement des Régions Métropolitaines Européennes, appelées à jouer un rôle décisif dans la création du marché unique et se trouvant confrontées à des problématiques communes.

Parmi les actions prévues, la coopération économique figure comme étant l'une des voies essentielles au travers de laquelle les PME/PMI pourront affronter les défis de l'Acte Unique dans les meilleures conditions.

Dans cette optique, l'accord prend en considération tous les aspects périphériques comme la formation professionnelle, l'aménagement du territoire, l'engagement de l'État dans le développement des agglomérations des grandes métropoles et la culture.

1989. L'ILE-DE-FRANCE À MADRID

Dans le cadre de cet accord de coopération, l'année passée a eu lieu à Madrid les premieres rencontres d'Entreprises innovatrices, dans lesquelles, ont été exposés les produits de plus d'une centaine d'entreprises de l'Ile de France, etablissant un grand nombre d'accords de coopération entre entreprises françaises et espagnoles.

LA COMMUNAUTÉ MADRILÈNE, UN CENTRE ÉCONOMIQUE MAJEUR

Avec 4,5% de taux de croissance économique en 1989, la Communauté Autonome de Madrid se place parmi les régions européennes les plus dynamiques.

Sa croissance, fondée sur l'accélération du développement des activités tertiaires et industrielles, en fait aujourd'hui le premier centre tertiaire de l'Espagne et le deuxième pour les activités industrielles.

Véritable moteur de l'économie ibérique, Madrid réalise 17% du PIB national et attire plus de 40 % des investissements étrangers réalisés en Espagne.

Sur un territoire de 8.000 km2 qui représente 1,6% du territoire national, la région madrilène regroupe 5 millions d'habitants soit 12,5% de la population nationale et 36% des actifs.

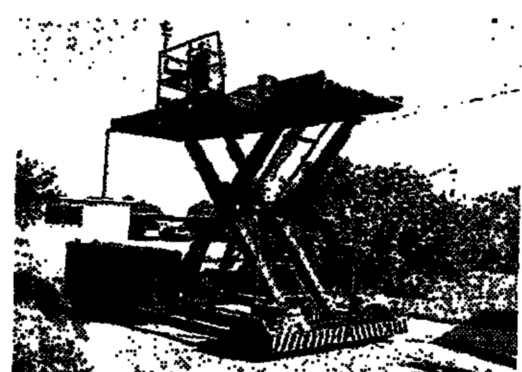
Près des 2/3 de la population active madrilène travaillent dans le secteur tertiaire qui compte pour 76% du PIB régional.

L'activité industrielle génère 1/3 du PIB régional et occupe 30% de la population active. Tournée vers l'avenir et disposant de 50% du potentiel national en matière de recherche scientifique et technologique, la région de Madrid a développé une industrie de pointe notamment dans les secteurs de l'électronique, de l'informatique, les bio-technologies, de l'aéronautique et de l'industrie pharmaceutique.

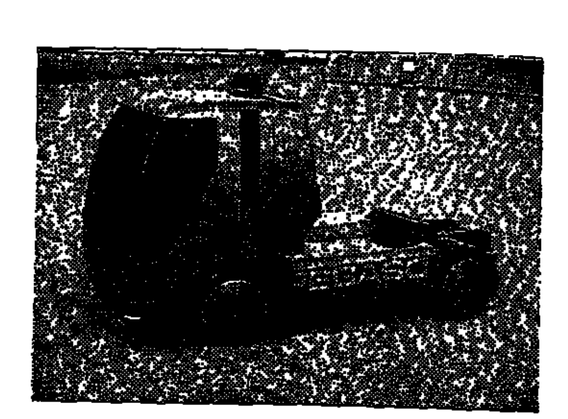
Ces produits et equipements, faits à Madrid, seront présents à l'Exposition du CNIT.



AMPER. Téléphone Public Modulaire pour exterieurs.



FCM. Container Loader CL-8.



PEGASO. Tête tracteur realisée en materiaux composées en comprennant le chasis.



Comunidad de Madrid





هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

INNOVATION

Exposition/Rencontres
CNIT/LA DEFENSE
6-7 Novembre 1990

1990. MADRID EN L'ILE-DE-FRANCE

Les 6 et 7 novembre 1990, un groupe d'entreprises madrilènes seront présentes à Paris, au CNIT sous l'emblème de l'innovation. Cette manifestation sera l'occasion de concrétiser une série de programmes de coopération et d'accords économiques préparés avec des PME/PMI d'Ile-de-Fance et s'inscrivant dans la perspective du marché unique.

Les entreprises madrilènes sélectionnées pour être présentes à Paris ont la volonté d'asseoir une image d'innovation, de dynamisme et de compétitivité dans les domaines de l'incorporation de nouvelles technologies dans le processus de production, de l'ouverture de nouveaux marchés, du développement de la recherche, de l'application de nouvelles techniques de gestion etc...

Placée sous le signe du concret, la participation des PME/PMI à ces deuxièmes rencontres d'entreprises innovantes offrira la possibilité de nouer des contacts directs avec des entreprises madrilènes sélectionnées et ciblées pour trouver des terrains commerciaux technologiques et financiers communs:

- La distribution de produits français en Espagne et vice-versa ainsi que dans des pays tiers.
- La création de relations commerciales stables.
- L'élaboration d'accords pour concourir sur les marchés publics.
- La réalisation de projets de recherche et le développement et le transfert de technologie.
- L'intégration en groupe d'entreprises pour développer le marché actuel et améliorer la compétitivité.
- La mise en œuvre d'une communication directe avec un collectif d'entreprises de qualité dans la perspective du marché unique.

ENTREPRISES PARTICIPANTES

AAP S.A., AENTEC: AEQ - A.P.D. S.A - CENTUNION - CESELSA - ELIOP - ENSA - MIER COMUNICACIONES - PYMSA - SITRE - TECNOLOGICA - TELECOMUNICACION Y CONTROL S.A. - TRANSTOOLS S.A., **AGROTEST S.A., APRIM S.L., ARKTEC S.A., C.A.S.A., COMATOR, COMPAÑIA GENERAL DE SERVICIOS INDUSTRIALES, CONSUEGRA SOCIEDAD COOPERATIVA, CREACIONES MARSANZ S.A., ELECTRONICA ARANJUEZ S.A., EMC CONSULTORES S.A., ENASA-PEGASO, ENA TELECOMUNICACIONES S.A., ESTADO SOLIDO S.A., EFANSA S.A., GHESA S.A., GROUPE CENTRES TECHNOLOGIQUES DE LA COMUNIDAD DE MADRID, CAD MADRID, CEDIMA, IMT, MADRID-LASER, GROUPEMENT PTM:** ALCATEL ESPACIO S.A - AMPER DATOS S.A. - BIOMED - CENTRO NACIONAL DE MICROELECTRONICA - CENTRONICA S.A. - CRESA - CRISA - GROUPEMENT DYCEL S.A. - SOFTWARE DE BASE S.A. - EOLAB - EUROTRONICA - GLAXO S.A. - G.M.V. S.A. - I.D.S. - I.S.2. - SENER INGENIERIA Y SISTEMAS - SMITH-KLINE & FRENCH - SOLCER ELECTRONICA S.A. - SUPERSEED BIOTECH S.A. -TELDAT S.A. - TETRAMEDIC S.A., **GRUPO AMPER, GRUPO INCOHINSA, GRUPSA, IBERMATICA S.A., I.G.S. S.A., INDUSTRIAS CICAR S.A., PRIBEM S.A., RAELMA S.L., SANICOOP, SISTEMAS AVANZADOS DE CONTROL, TELEFONICA DE ESPAÑA, VIDEOBANCO Y MARKETING S.A.**

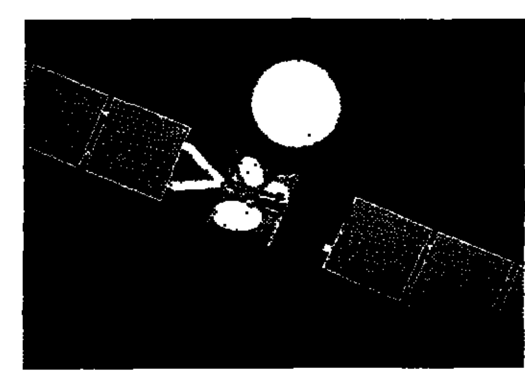
ORGANISATION DES CONTACTS

Les contacts entre les entreprises seront coordonnés par Price Waterhouse. *Ils seront personnalisés tout au long de l'opération.*

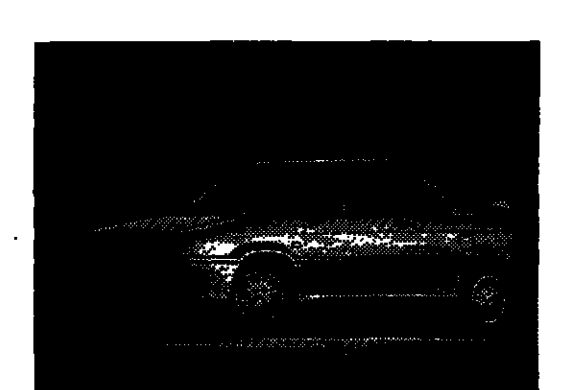
Price Waterhouse.
11, rue de Laborde
75008 PARIS
Tel.: (1) 42 94 45 45
Télécopieur: (1) 42 94 47 06



CASA. Avion EN-235, pour usage civil et militaire.



HISPASAT. Satellite espagnol de communications.



SEAT. Project Anibal, à partir du modèle Ibiza.



ORGANISATION



AVEC LE CONCOURS
DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES À BRUXELLES



Le boom immobilier

« *Buscar piso* » (« chercher un appartement ») : cette expression mille fois répétée est devenue, pour des milliers de jeunes couples madrilènes, le symbole d'un interminable cauchemar. L'extraordinaire boom immobilier qu'a connu durant ces dernières années la capitale espagnole l'a en effet rendue véritablement inaccessible pour nombre de ceux qui rêvent d'y bâtir un foyer.

Selon l'estimation des autorités locales, la valeur du patrimoine immobilier de Madrid s'est multipliée par trois entre 1985 et 1988. Un emballement incontrôlé qui est le fait tant du marché de la construction que de celui de la location. Le secteur de l'immobilier ne fait ainsi que répercuter, en l'amplifiant, le boom économique généralisé que connaît l'Espagne depuis 1985, avec un taux de croissance qui compte parmi les plus élevés d'Europe. L'entrée du pays dans la Communauté s'est traduite par un afflux d'investisseurs étrangers, pour qui la construction apparaissait comme un secteur particulièrement lucratif : les prix du marché immobilier madrilène étaient à l'époque nettement inférieurs à ceux d'autres capitales de même importance. Il s'agissait donc de faire vite, avant que le nivellement ne commence à se produire. Nombre de sociétés étrangères, en outre, décidèrent à ce moment d'ouvrir un siège à Madrid, ce qui allait contribuer à gonfler la demande de bureaux de haut standing.

Pour certains, l'immobilier constituait par ailleurs le secteur idéal pour « blanchir » de véritables fortunes non déclarées au fisc. Plus que partout ailleurs en Europe, il s'agit là en effet d'un domaine d'activité particulièrement opaque, où les sommes déclarées lors des transactions sont généralement sans aucun rapport avec celles effectivement déboursées !

75 % des familles sont propriétaires

La législation, elle aussi, allait contribuer à l'emballement des prix. En 1985, les socialistes allaient décréter la libéralisation des loyers, il est vrai jusque-là extrêmement protégés. L'idée était d'élargir ainsi le marché en y réincorporant les multiples appartements que les propriétaires s'abstenaient de louer faute de rentabilité suffisante. Une mesure jugée indispensable par les autorités dans ce pays où le marché de la location est particulièrement étroit : 75 % des familles espagnoles sont propriétaires de leur logement, le taux le plus élevé de la Communauté.

De généreux dégrèvements fiscaux à la construction – y compris pour la seconde résidence – achevèrent d'enflammer le monde de l'immobilier. Une telle spirale des prix – qui a toutefois commencé à se tasser depuis le printemps 1990 – a provoqué de sérieuses distorsions, la structure de la demande et celle de l'offre étant loin de coïncider.

« *Il existe tout un segment de population jeune qui ne peut se permettre de dépenser plus de 10 millions de pesetas pour acheter un logement, alors qu'à ce prix-là on ne trouve plus rien dans le centre de Madrid*, souligne M. Julio Rodriguez, président de la Banque hypothécaire, équivalent espagnol du Crédit foncier français. *Les entrepreneurs, eux, construisent des logements de 25 millions de pesetas au moins : au vu du prix du terrain, c'est le seuil à partir duquel la construction est désormais rentable à Madrid.* »

Face à ce phénomène, le gouvernement a longtemps paru manquer de réflexes. D'autant que la complexe répartition des compétences dans ce domaine entre autorités nationales, régionales et municipales rendait plus difficile une stratégie cohérente des autorités. N'ayant d'yeux que pour la relance, les responsables économiques ne voulaient pas brider un secteur de la construction qui faisait figure de véritable « moteur » du boom. Prisonniers de leur dogme tout neuf de « non-intervention » sur le marché, les « socialistes-libéraux » espagnols donnèrent longtemps l'impression de se contenter de laisser faire.

Aujourd'hui toutefois, ils ont commencé à réagir. Une nouvelle législation plus sévère vise à empêcher que l'immobilier ne continue à constituer un véritable « paradis fiscal » pour les fraudeurs de haut vol. L'offre de logements subventionnés par les pouvoirs publics a augmenté afin de répondre à la demande insatisfaite des segments les plus modestes. Mais tous ceux qui ont été contraints d'abandonner Madrid pour s'installer dans les cités-dortoirs de la périphérie risquent de considérer que ces mesures viennent un peu tard !

Th. M.



En 1992, Madrid sera consacrée où sa rivale de toujours, Barcelone,

DIEU sait si la movida madrilène a fait parler d'elle dans toute la péninsule Ibérique et au-delà des Pyrénées. Au début des années 80, comme pour rattraper quarante ans de glaciation franquiste, la capitale espagnole suivait des cours du soir accélérés. Une débauche de musiques de toutes sortes, une floraison de journaux et de revues, une frénésie de spectacles et d'expositions accompagnaient la foule qui déambulait dans les rues jusqu'au milieu de la nuit, débordait largement des bistrots et assiégeait les boîtes de nuit. Pour elle, rien n'était assez extravagant, coloré, pétillant. La municipalité accompagnait volontiers cette effervescence, et l'on se souvient encore du *chocolate con churros* offert, plaza Mayor, pour 7 000 personnes, par le maire de l'époque, Tierno Galvan. L'ivresse est maintenant retombée. C'est l'heure, disent les grincheux, de la gueule de bois.

« *Avec la movida*, explique Alejandro Masso, qui signe de nombreuses musiques de films – récemment celle d'*Eldorado* de Carlos Saura, – *on a voulu retrouver l'ambiance bohème du début de ce siècle. Ce fut, en réalité, la revanche – avec la bénédiction des autorités officielles – d'une certaine marge, l'exaltation d'un monde qui aime choquer gratuitement, porte au pinacle l'esthétique homosexuelle de Pedro Almodovar, et fait de Bibi Andersen, cet énorme travesti, son acteur fétiche. Mais aujourd'hui, le soufflé retombé, je dois reconnaître que des personnalités apparues à cette époque sont restées, des metteurs en scène comme Almodovar, Fernando Colomo* (Tigres en papier) *ou Fernando Trueba* (le Rêve du singe fou), *des comédiens comme Antonio Resines, ou des couturiers comme Sybilla.* » Si les embouteillages inextricables ont repris le dessus et si les journaux parlent plus des récents scandales politico-financiers que des dernières excentricités d'Alaska, l'extravagante chanteuse mexicaine, la calle Huertas est toujours aussi animée.

Sur la route de La Corogne, les bandes de *pijos* – la jeunesse dorée – s'entassent dans les boîtes à la mode, Oh ! et Four Roses, aussi intimes que des porte-avions, ou traînent du côté du stade Bernabeu. Les rockers se retrouvent au King Creole, et les *macarras* venus de la périphérie déambulent entre Gran Via et Malasania. « *La movida, c'était l'innovation à tous les coins de rue et surtout le plaisir pur de s'éclater*, explique cependant cet étudiant nostalgique d'une époque déjà mythique. *Aujourd'hui, on se contente de consommer, d'étaler son fric et, quand on en a les moyens, de rouler les mécaniques en Golf GTI. Pour être dans le vent, il faut faire des études d'économie ou fréquenter une école de commerce. Surtout pas afficher des états d'âme ou des convictions politiques.* »

Une devanture brillante et factice

Pourtant, déterminante ou superficielle, la movida n'est pas apparue *ex abrupto*, dans un paysage culturel lunaire. Tapies représentait l'Espagne à la Biennale de Venise et José Luis Alonso – qui vient de disparaître – montait Brecht, Pinter et O'Neil au Théâtre national. « *Il faut relativiser les choses*, ajoute Javier Pradera, responsable d'une revue, *Claves*, née dans l'orbite du tout-puissant quotidien *El Pais*. *L'émotion culturelle dont on a tant parlé au début des années 80 n'est pas née de rien. Depuis le milieu des années 60, le franquisme était idéologiquement mort et une nouvelle génération de créateurs avait pris la relève dans toutes les disciplines. C'était très sensible à Barcelone, ouverte sur le reste de l'Europe, proche de la frontière, où l'on respirait mieux qu'à Madrid, siège de la dictature. Quand les socialistes sont arrivés au pouvoir, la nouveauté, ce fut une offre massive de spectacles, d'expositions et de concerts, en grande partie soutenue par la municipalité. Le public madrilène a répondu avec enthousiasme à ces propositions.* »

C'est aussi le constat d'Alfredo Bryce Echenique, écrivain péruvien installé depuis un quart de siècle en Europe et qui, après de longs séjours à Paris, Montpellier et Barcelone, vit maintenant à Madrid : « *Depuis la démocratisation*, explique-t-il, *Barcelone, qui était le centre culturel du pays, consacre une énergie considérable à se regarder le nombril et à rechercher ses racines. Le catalan est une merveilleuse musique, mais le catalanisme est une maladie infantile dont la Catalogne guérira un jour. En attendant, la scène madrilène a changé. Cette ville de bureaucrates, à la bourgeoisie compassée, s'est ouverte : nouvelles générations, nouveaux habitants venus de tout le pays, nouveaux talents, fixés ici parce que cette capitale austère est désormais un carrefour. Je pense à ces écrivains – José Maria Guelbenzu, Luis Landero ou Pedro Zarraluki – souvent édités à Barcelone, mais qui préfèrent vivre ici. Les pouvoirs publics ont accompagné cette mutation par des investissements importants : Madrid est aussi la vitrine de l'Espagne démocratique. C'est même son principal handicap : n'être qu'une devanture brillante et factice de la vie urbaine.* »

Une vie urbaine qui se repaît, plus qu'ailleurs, de rumeurs et de racontars : un célèbre académicien, que l'on dit partout défiguré après une sauvage agression nocturne, sirote, le profil intact, son café à une terrasse de la Castellana. L'adaptation cinématographique d'un roman érotique – *Los Edades de Lulu* – écrit par Almudena Grandes, trente ans, ex-pensionnaire du Sacré-Cœur, fait couler beaucoup de salive. Angela Molina, la comédienne découverte par Bunuel, aurait refusé le rôle principal. Très à la mode aussi, le colloque et la conférence – « *A Madrid*, dit-on souvent, *si vous ne donnez pas une conférence à 7 heures du soir, c'est qu'on vous la donne.* »

Le monde artistique bouge

Le Cercle des beaux-arts, naguère endormi, est très actif dans ce domaine. On y organise aussi des expositions (de photos notamment). Des artistes y donnent des cours informels à des élèves qu'ils ont choisis sur dossier. La mode, celle des couturiers, est de nouveau présente, après une longue éclipse. Jesus del Pozo est une sorte de Jean-Paul Gaultier en moins facétieux et plus austère. Sybilla, vingt-six ans, est la parfaite Madrilène des années 90 : son père est argentin, sa mère polonaise, elle est née à New-York. Elle emprunte, dit-elle, les couleurs de ses vêtements à Vélasquez et à Murillo. Il faut encore citer Agata Ruiz de la Prada qui est la seule à pouvoir porter ses créations excentriques. Les autres couturiers habillent la nouvelle bourgeoisie qui hante les vernissages.

Si, il y a vingt ans, l'Espagne ne comptait dans l'art contemporain que par ses illustres exilés, de Picasso à Chilida en passant par Joan Miro, Antonio Saura et Eduardo Arroyo, le monde artistique s'est mis à bouger de plus en plus vite au rythme du marché international. La rénovation du Prado est achevée. La villa Hermosa, en travaux, doit accueillir la collection Thyssen. Quant aux galeries, elles se multiplient. Les plus anciennes sont toujours établies du côté de Salamanca, d'autres ont franchi la Castellana pour gagner la calle Barquillo, et se rapprocher du Centre Reina Sofia *(lire page 17)* qui ouvre ses portes progressivement en proposant une série d'expositions. Celles-ci culmineront au début du mois de janvier avec la préfiguration d'un musée d'art contemporain déjà contesté. Enfin, la capitale espagnole est le siège d'une foire annuelle, ARCO, dont l'ambition est de concurrencer ses rivales européennes *(lire page 16)* et de puissantes fondations privées aux collections aussi riches que des musées.

Si les arts plastiques sont florissants, le cinéma n'est pas au mieux de sa forme, en dépit du succès de Pedro Almodovar qui s'exporte plutôt bien. Certes, on peut désormais voir, à Madrid, tous les films en version originale, de Godard à Peter Greenaway. Mais ces films ne restent pas très longtemps à l'affiche des complexes où ils sont programmés, l'Alphaville ou le Renoir. En dix ans, la moitié des cinémas madrilènes ont fermé leurs portes. Le marché de la vidéo en pleine expansion raréfie des recettes déjà maigres. Les déclarations du ministre de la culture, Jorge Semprun, annonçant une refonte complète du système des subventions a provoqué une belle

La vitrine
du renouve

ICI MADRID
CARREFOUR
DES EVEN



هكذا من الاصل

La vitrine du renouveau espagnol

capitale culturelle de l'Europe, un prix de consolation à l'heure accueillera les Jeux olympiques et Séville l'Exposition universelle

émotion. « *Jorge Semprun prétend sortir le cinéma espagnol de l'assistanat,* soutient Agustin Almodovar, frère de Pedro et responsable de sa maison de production, El Deseo. *Mais Semprun ne connaît rien à l'industrie cinématographique, qui est très fragile. La solution, ce n'est pas de couper les crédits. Il faut, en revanche, normaliser une profession qui ne connaît pas de règles. Traquer la fraude qui sévit dans le monde de la vidéo et au niveau des guichets : 20 % à 30 % des places ne sont jamais déclarées. L'émergence d'un cinéma indépendant passe par la conquête des salles.* » En dépit de ce pessimisme partagé par beaucoup, le ministre de la culture entend bien que Madrid soit demain l'une des capitales du cinéma européen. Il a le projet d'élever une « Cité du cinéma » aux portes de la ville, avec école, plateaux de tournages et laboratoires.

Festival d'automne

Le monde du théâtre est plus gâté. Un véritable plan d'urgence a permis la rénovation d'une vingtaine de salles madrilènes, privées comme publiques. Et l'Opéra – le Théâtre royal – devenu un simple auditorium sous Franco – va retrouver sa vocation originelle. Le Théâtre classique, destiné au répertoire du Siècle d'or espagnol, trop rarement joué, a été créé dans les années 80, avec un énorme succès. Le Festival d'automne, inspiré de celui de Paris, associe théâtre, danse et musique. Avant de diriger le Théâtre de l'Europe à Paris, Lluis Pasqual a été, pendant six ans, à la tête du Théâtre national de Madrid. « *Dans cette ville,* raconte-t-il, *il y a toujours eu une tradition théâtrale. Et un public. Les amateurs de zarzuelas, ces comédies musicales espagnoles, les provinciaux qui, passant par la capitale, viennent voir une pièce de boulevard et, naguère, ceux qui communiaient avec les symboles d'une résistance à la dictature. Ces publics ont changé se sont rajeunis. Les troupes sont devenues plus professionnelles, les textes se sont améliorés. On s'est mis à aller au théâtre pour le plaisir d'aller au théâtre, rassuré par de grands textes joués sans arrière-pensées, et non plus pour manifester son hostilité au régime. Mais, comme dans toute l'Europe, on assiste à un certain épuisement du répertoire. Les nouveaux auteurs manquent et les textes contemporains font un peu peur.* »

Explosion libératoire

Pourtant, deux œuvres de Koltès ont été montées, il y a quatre mois, au Théâtre national. Et surtout les grandes compagnies internationales ont intégré Madrid et Barcelone dans leurs tournées européennes. La venue du *Mahabharata* de Peter Brook a été un événement. Comme celle de Merce Cunningham. « *La movida,* explique Lluis Pasqual, *c'était l'exaltation de la vie nocturne dans une ville qui a déjà un très fort penchant pour ce mode d'activité, une explosion libératoire après quarante ans de franquisme. Mais aussi une époque où l'on travaillait beaucoup, sans fatigue. Aujourd'hui, les acteurs de la movida se sont calmés. Pour des raisons biologiques d'abord. Ils avaient trente ans. Ils en ont dix de plus. C'est très visible dans le monde du théâtre où l'on ressent plus qu'ailleurs cette lassitude, un besoin de retrouver une réalité sociale et politique. On est en train de passer, ici, de l'excitation à la réalité. Nous vivons le moment douloureux où nous comprenons que si la démocratie est le moins mauvais des systèmes, c'est aussi un mot qui ne résout pas tout.* » Le développement rapide de Madrid réclame, en particulier, des solutions urgentes. Mais ces solutions passent souvent par un grand « dessein ». En 1992, Barcelone accueillera les Jeux olympiques, et Séville, une Exposition universelle. Madrid n'a décroché qu'un prix de consolation : elle sera, cette année-là, la capitale culturelle de l'Europe.

EMMANUEL DE ROUX



CAMBIO 16

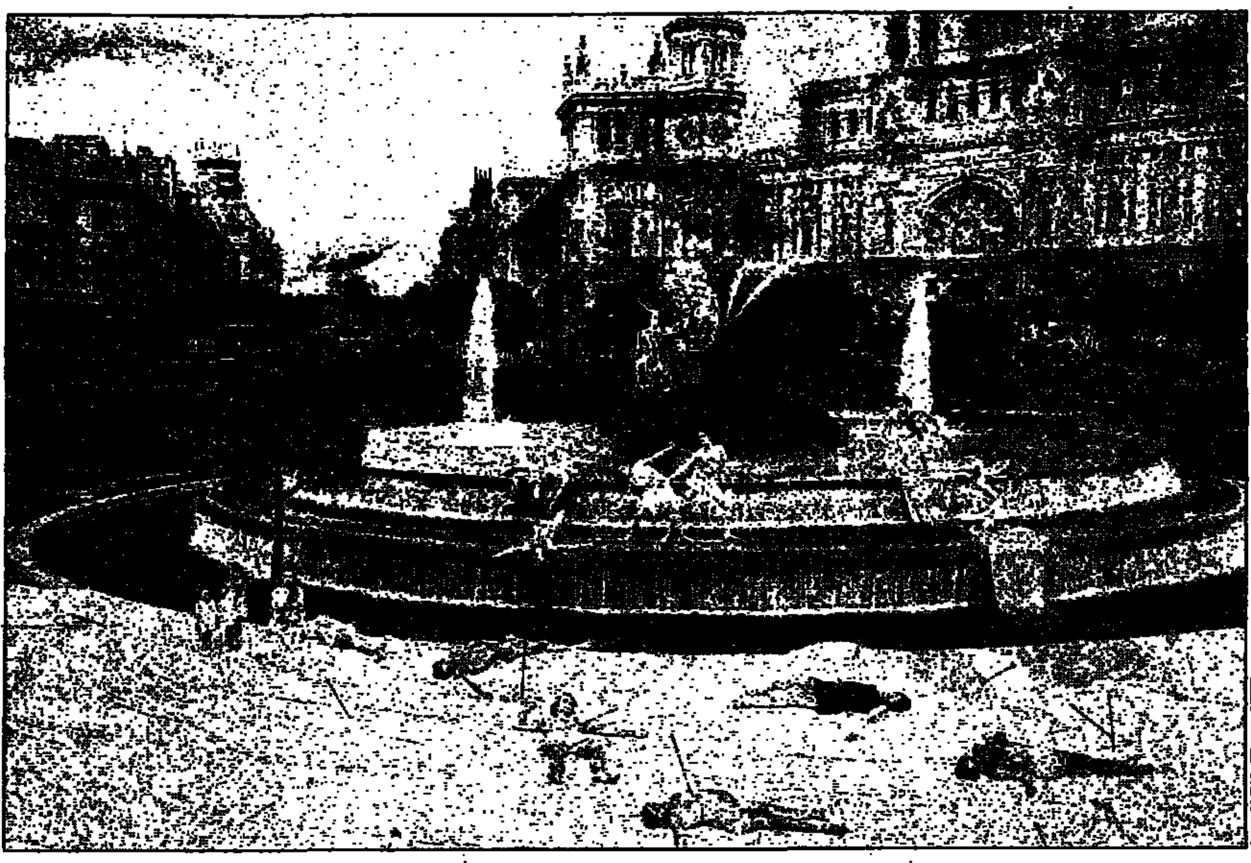
Le cinéaste Pedro Almodovar et une de ses actrices, Carmen Maura.



CARLOS MUNOS-YAGUE

Soirées branchées pour la jeunesse dorée. Aujourd'hui, l'ivresse est retombée.





OUKA LELE - AGENCE VU

La place Cibeles vue par Ouka-Lele. Les arts plastiques sont florissants.



Le peintre Miquel Barcelo, comme beaucoup de ses confrères, s'est installé à Paris.

Des arts florissants

Madrid est devenue un carrefour artistique européen et la capitale culturelle du pays

FONDÉE par Juana de Aizpuru il y a dix ans, la Foire internationale d'art contemporain (ARCO) est aujourd'hui dirigée par Rosina Gomez Baeza : *« ARCO a d'abord un aspect pédagogique. Elle a donné au grand public espagnol l'occasion de découvrir le monde de l'art contemporain, en particulier celui des avant-gardes,* explique-t-elle. *Les gens se sont familiarisés avec les œuvres. Ensuite, elle a favorisé l'émergence d'un marché national et multiplié le nombre des collectionneurs. »*

En février 1991, la Foire se tiendra pour la dernière fois dans les pavillons de l'IFEMA, à la Casa de Campo. Elle s'installera ultérieurement dans le nouveau Parc des expositions, près de l'aéroport international de Barajas. L'année dernière, elle a accueilli 220 galeries – dont 62 espagnoles – de 25 pays différents, 140 000 personnes l'ont visitée. Le montant des transactions s'est monté, officiellement, à 4 500 millions de pesetas (environ 240 millions de francs). Mais, fait-on remarquer à Paris, à Cologne ou à Bâle, cette manifestation *« privée », « commerciale »,* est largement *« dopée »* par les autorités espagnoles qui interviennent financièrement pour *« offrir »* à telle ou telle prestigieuse galerie le voyage, voire la location du stand.

Ce sont, en réalité, les grandes fondations privées qui ont été, dans le domaine des arts plastiques, les véritables pédagogues de toute l'Espagne. La plus ancienne d'entre elles, la Fondation Juan March, a été créée en 1955. Elle occupe un bloc de marbre de six étages, au coin de Castello et de Padilla. Dans son vestibule trône la statue de son fondateur, Juan March, qui réalisa une bonne partie de son énorme fortune sous Franco. Grâce à lui furent exposés, à Madrid, les classiques du vingtième siècle. La Fondation a ouvert des centres d'art contemporain à Palma-de-Majorque et à Grenade et possède une collection d'un millier de pièces. La Caixa de pensiones et la Caja de ahorros y pensiones, deux énormes mastodontes financiers, viennent de fusionner. Tous deux gèrent d'innombrables institutions culturelles (musées, bibliothèques, maisons de la culture, festivals de musique).

Liens privilégiés avec New-York

A Madrid, la Caixa possède un vaste hall d'exposition sur Serrano. Maria Corral, une puissance à Madrid, est directrice des expositions : *« Ces fondations ont remplacé les institutions étatiques déficientes, la lourdeur administrative en moins,* estime-t-elle. *De Duchamp à Morandi, nous avons décliné tous les aspects de l'histoire de l'art contemporain, en choisissant des chemins un peu parallèles, en insistant sur ceux qui ont changé notre vision de l'art, Fontana ou Morandi, plutôt que sur ceux qui ont opéré les grandes ruptures. Un organisme privé comme le nôtre peut se montrer plus audacieux qu'une institution officielle. Nous avons privilégié Gorky plutôt que Rothko, Duchamp plutôt que Pollock. »*

Maria Corral souligne les liens privilégiés que Madrid entretient avec New-York : *« Pendant la dictature, nous étions au ban de l'Europe,* affirme-t-elle. *Les artistes ont donc naturellement regardé de l'autre côté de l'Atlantique et nous nous sommes aperçus qu'à New-York on ne nous considérait pas comme des pestiférés : en 1960, le Musée Guggenheim et le Musée d'art moderne ont consacré deux rétrospectives à l'art espagnol contemporain. Depuis que Madrid est véritablement devenue la capitale culturelle de toute l'Espagne, on y retrouve une atmosphère, un esprit, une circulation des personnes qui, toutes proportions gardées, sont proches de New-York. »* Mais la Caixa ne se contente pas d'organiser des expositions. Elle s'est donné les moyens – un million et demi de dollars par an – d'acquérir une collection qui prétend être la première d'Espagne.

A partir des années 80, grâce à Carmen Jimenez, le ministère de la culture s'est engagé à son tour dans une grande politique d'expositions, à commencer par les principales figures de l'art espagnol : Miró, Tàpies, Chillida, Saura. La *movida* contribua à exalter (superficiellement) les arts plastiques. *« Un jeune de dix-huit ans, à cette époque, voulait soit faire du rock, soit de la peinture,* explique Juan Manuel Bonet, écrivain et critique à *ABC. Les passerelles entre les deux mondes étaient pourtant étroites. Broto a dû réaliser une ou deux pochettes de disque. Certains ont collaboré à* la Luna de Madrid, *une revue grand format sur papier journal. Mais, curieusement, la plupart des artistes qui ont connu le succès à cette époque sont maintenant installés à Paris. C'est le cas de Miquel Barcelo, Dario Basso, Antonio Tocornal, José Broto, José Maria Sicilia ou Carmen Calvo, qui y ont rejoint des tempéraments aussi différents qu'Antonio Saura et Eduardo Arroyo. Et presque tous se sont engagés dans des voies – du néo-baroquisme italien au néo-expressionnisme allemand – qui les mènent loin de leur héritage espagnol. »*

E. de R.



QUIA LLENAS

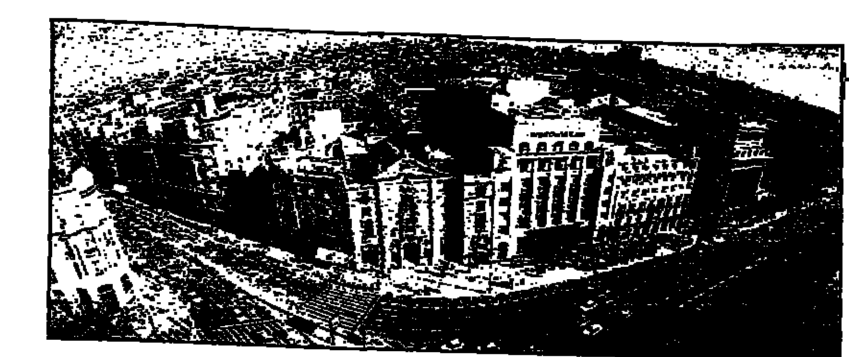
La Foire internationale d'art contemporain (ARCO) a permis l'émergence d'un marché national et multiplié le nombre des collectionneurs.



CARLOS MUNOS-VAGUE

La Caixa de pensiones est un puissant mécène qui gère d'innombrables institutions culturelles.

MADRID



Le Centre Reina-Sofia raconte une histoire différente

Le nouveau musée d'art contemporain, qui ouvrira définitivement ses portes en 1992, propose déjà au public des expositions et prépare une nouvelle lecture de l'art du vingtième siècle

MADRID s'est doté, en 1986, d'une sorte de Centre Pompidou, mais ici, pas de tubulures multicolores ou de matériaux transparents. Les murs de granit approchent les deux mètres d'épaisseur : le bâtiment est un ancien hôpital du dix-huitième siècle, dont l'architecture a non seulement été respectée, mais aussi exaltée par Antonio Fernandez Alba, un ancien membre du groupe El Paso. Les cloisons abattues ont permis de dégager des salles immenses, voûtées, percées de fenêtres régulières, particulièrement propices à l'art contemporain. Aujourd'hui, sa transformation est achevée sous la direction de Tomas Llorens.

Ses cinq niveaux vont s'ouvrir au public, les uns après les autres, au gré d'expositions nouvelles : l'art italien du vingtième siècle (le 31 octobre), Tàpies (le 7 novembre), Giacometti (le 14 novembre), une biennale de la vidéo (le 12 décembre), les chefs-d'œuvre du Guggenheim (le 17 janvier), la bibliothèque et le centre de documentation (cinquante mille volumes sur l'art contemporain) seront accessibles à partir du 28 novembre. Le 23 janvier, enfin, une préfiguration de la collection permanente sera accrochée. Le musée d'art contemporain devrait ouvrir définitivement ses portes en 1992.

La très riche dation Miro

L'histoire de ce musée est pleine d'ambiguïtés. Un musée espagnol d'art contemporain fut en effet créé vers 1890. Section du Prado, à l'origine, il acquit vite une autonomie de droit, mais fut promené de bâtiment en bâtiments. Un an avant sa mort, en 1974, Franco inaugurait, près de la Cité universitaire, un édifice spécifique qui contenait treize mille pièces, dont trois mille peintures. Parmi celles-ci, il faut bien le dire, peu d'œuvres remarquables. Quelques Picasso (une *Dame en bleu* de 1901 et des natures mortes des années 40), trois Juan Gris, une série de Dali précoces et des peintres espagnols, comme Solana, qui ne se relient pas à la modernité. C'est mince pour présenter au Centre Reina-Sofia un panorama du vingtième siècle. On peut ajouter à ce modeste noyau les tableaux de notre siècle déposés au Prado. C'est-à-dire, outre deux toiles cubistes de Juan Gris et deux importants Miro, l'énorme *Guernica*, de Picasso, une composition chargée d'un poids symbolique très lourd, actuellement exposée dans une annexe du musée. Pour Alfonso Perez Sanchez, directeur du Prado, *« ce déplacement ne peut être qu'une décision politique, puisqu'il a expressément été légué par le peintre au musée, et qu'il n'est physiquement à Madrid que depuis le retour de la démocratie »*. Mais le Reina-Sofia pourra récupérer la très riche dation Miro (35 peintures, 50 sculptures, plus de 300 gravures et une trentaine de gouaches et aquarelles). Il pourra également compter sur une bonne partie de l'héritage Dali. Mais tout cet ensemble ne suffit pas à faire un musée cohérent. Aussi, depuis deux ans, Tomas Llorens s'est-il lancé dans une politique d'achats très éclectique.

« Nous avons voulu mettre en relation le surréalisme espagnol – Dali, Miro – et notre peinture d'après-guerre, indique Tomas Llorens. *Renforcer notre fond de peinture non ibérique. Mais après 1965, nous ne pouvons pas montrer de collection cohérente. Pourtant, pour bien montrer notre projet, nous exposerons dès le 31 octobre trois œuvres récentes de trois artistes de générations différentes : Barnett Newman, Richard Serra et Anish Kapoor. »* Pour ces achats, il dispose de 580 millions de pesetas (environ 32 millions de francs), le budget global du Reina-Sofia étant de l'ordre de 3 500 millions de pesetas (environ 190 millions de francs). Si quelques-uns regrettent que la plupart des pièces amassées dans l'ancien musée d'art contemporain – *« indicatrices d'une tendance non négligeable de l'histoire de l'art espagnol »* – soient éliminées du Reina-Sofia, cet accrochage demeure une énigme pour la plupart des Madrilènes.



Négation de la vision linéaire

Deux séries d'expositions doivent montrer : d'une part, une Espagne qui s'ouvre à l'art international, avec des artistes qui travaillent à l'étranger ; et de l'autre, des artistes isolés (comme Solana) qui ont travaillé en marge de la modernité. Mais le project de Tomas Llorens est plus ambitieux. D'abord, il voudrait que le Centre Reina-Sofia soit une base qui puisse nourrir le renouveau des arts plastiques en Espagne. Il aimerait ensuite que ce musée soit l'occasion d'une relecture de l'histoire de l'art au vingtième siècle : *« Il y a une histoire canonique de cet épisode,* estime-t-il. *Le MOMA de New-York l'a parfaitement déroulé. C'est une vision chronologique où chaque moment s'enchaîne, où les avant-gardes se succèdent harmonieusement, de l'impressionnisme au conceptualisme en passant par le cubisme, le surréalisme, etc. Mais on peut aussi considérer que cette succession est pleine de trous. Où doit-on classer Klee et Giacometti ? Masson n'est-il que le précurseur de Gorky, Pollock et Rothko ? Quelle est la place de sculpteurs comme Lipchitz, Laurens et Gonzalès ? L'œuvre de Picasso est la négation de cette vision linéaire. Les étiquettes ont parfois une grande importance – le dadaïsme, par exemple, – il faut savoir les oublier et regarder les œuvres elles-mêmes. On peut essayer de raconter une histoire différente. C'est celle-là que j'ai envie de raconter. »*

E. de R.

La collection Cambo au Prado

Le 9 octobre dernier, « los reyes de Espana » sont venus inaugurer l'exposition Cambo : 2 salles du Musée du Prado, 60 tableaux, une accumulation de chefs-d'œuvre réunis en moins de dix-sept ans par Francisco Cambo, juriste et homme politique. C'est en visitant le Prado que ce dernier décida de consacrer une partie de son importante fortune à combler les « trous » des collections nationales.

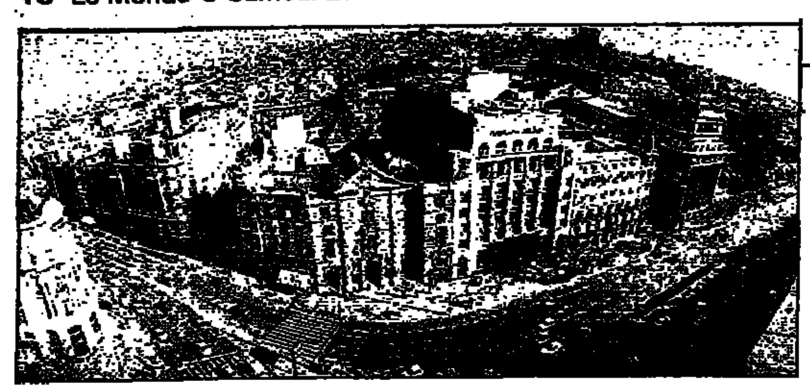
Entre 1920 et 1937, il multiplia les achats de pièces de tout premier plan : des primitifs italiens – une superbe *Annonciation* du Maître de la Madone de Cini, – quatre Botticelli, une femme à sa toilette du Titien, un portrait du Tintoret, une version du *Charlatan* et du *Menuet*, de Giandomenico Tiepolo, plusieurs natures mortes de Zubaran, une curieuse allégorie de Goya, un pastel de Quentin Latour, un formidable portrait de Fragonard – *l'Abbé de Saint-Non*. Il faudrait citer aussi les noms de Rubens, Cranach ou du Greco dont des toiles figurent également dans la collection Cambo.

Pendant la guerre civile, une partie de ces œuvres furent saisies par le gouvernement légal, les autres restèrent en Suisse, certaines suivirent leur propriétaire à Buenos-Aires où il mourut en 1947. Après des difficultés sans nombre, la collection fut finalement répartie entre Barcelone et Madrid, deux tableaux restant entre les mains des héritiers de Francisco Cambo. C'est donc pour la première fois qu'elle est rassemblée, dans son intégralité, dans un seul lieu.

Tableaux dans les réserves

Mais cette exposition repose le problème de l'avenir du Prado. Le réaménagement du musée est pratiquement achevé, après quinze ans de travaux. Le nouvel accrochage est plus aéré, comme le veulent les canons de la muséologie contemporaine. Aussi un nombre non négligeable de tableaux, naguère exposés, se trouvent actuellement dans les réserves du musée : *« Nous ne pouvons présenter que 30 Ribera sur les 50 que nous possédons,* affirme le directeur du Prado, Alfonso Perez Sanchez. *Et nous ne disposons plus d'espaces pour les grandes expositions temporaires. »* En effet, la villa Hermosa, de l'autre côté de la Castellana, qui accueillait les grandes rétrospectives – Goya, Velasquez – organisées par le musée avec un énorme succès, est aujourd'hui en travaux, pour y loger la collection Thyssen. Celle-ci est prêtée pour dix ans à l'Espagne. Et certains se demandent aujourd'hui s'il est sage d'investir des sommes aussi importantes dans la transformation d'un bâtiment, alors que personne ne sait si le prêt du milliardaire helvétique pourra, un jour, se transformer en don. *« On dépense des millions de pesetas pour montrer des tableaux qui vont rester chez nous quelques années,* estime cette personnalité proche du ministère de la culture. *Pendant ce temps-là, on retire des salles du Prado quantité d'œuvres pour des raisons de place. »* On reparle donc de l'extension du Prado (au Musée de l'armée, tout proche, ou au ministère de l'agriculture). Mais les investissements culturels de l'Etat, déjà lourds, ne sont pas extensibles.

E. de R.



D'autres trésors à exploiter

Dans un marché de plus en plus sophistiqué, comment mettre en valeur le riche héritage du passé pour devenir une étape obligée du tourisme haut de gamme

DANS le livre Guinness des records, il figure au titre de *«plus vieux restaurant du monde»* Le diplôme trône d'ailleurs en bonne place, parmi d'autres, à l'entrée de l'établissement : Sobrino de Botin (le neveu de Botin) au 17 de la calle de Cuchilleros (couteliers), dans le vieux Madrid. Une maison fondée en 1725, où les muletiers et les marchands s'arrêtaient pour déguster les cochons de lait et les agneaux grillés comme aujourd'hui encore. Le four à bois date de cette année-là.

«Un art de l'accueil»

Depuis lors, la boutique n'a jamais fermé, à l'exception d'une année, en 1936, pendant la guerre civile. Les propriétaires se sont succédé dans cette *posada* depuis son créateur, un Français qui a donné son nom à cette gargote où on ne prétend pas faire de la grande cuisine, comme le souligne humblement José Gonzalez Gozalbo, lequel entend maintenir sans tapage une tradition on ne peut mieux établie. Il se demande même si Guinness n'a pas un peu exagéré. Qu'à cela ne tienne, Sobrino de Botin ne court plus depuis longtemps après les titres !

A l'inverse, chez Principe y Serrano, tout le chemin reste à faire. Le registre n'est pas le même. C'est celui de la cuisine de qualité que veut défendre ce haut lieu de la gastronomie madrilène créé il y a seulement deux ans. Son chef, Antonio Ortega, sera en janvier prochain un candidat sérieux au Bocuse d'or, qui se déroulera à Lyon.

Du fond de son assiette, mais pas uniquement, faut-il le préciser, Madrid apparaît enracinée dans un passé solide dont témoigne la richesse de sa culture et tournée vers un avenir dont les contours sont en gestation. Madrid veut donner pleinement ce qu'elle a à offrir pour devenir non seulement un pôle économique mais aussi une étape touristique obligée, avec tout ce que cela comporte comme prolongements à un héritage capable d'attirer les curieux du Prado et du Rastro.

Pour ce faire la direction générale du tourisme vient de créer un organisme – TurMadrid – dont la raison d'être est de promouvoir un tourisme de qualité en incitant les autorités à développer les atouts d'une ville qui a besoin d'équipements collectifs lui permettant de capter une clientèle d'affaires qui lui échappe encore. *«Un art de l'accueil»* que Mme Marta Guttierrez Renon veut voir se traduire à ce niveau.

Allier travail et loisirs

La Communauté de Madrid dispose d'une capacité hôtelière de bonne qualité et suffisante, puisqu'elle offre près de 50 000 places, dont le taux d'occupation en 1989 n'a été que de 62,3 %. Comme le précise Mme Françoise Butscher, directrice à TurMadrid, la capitale espagnole n'est que la quatrième en Europe pour les congrès, conférences et autres colloques. Un secteur à développer, d'autant que la Communauté de Madrid – un triangle équilatéral de 130 kilomètres de côté, d'une superficie de 8 000 kilomètres carrés – a plus qu'il ne faut pour divertir et attirer le businessman qui veut allier travail et loisirs.

Car Madrid est plus que Madrid. Elle est le centre géométrique d'un royaume dont les responsables de la Communauté découvrent les joyaux. Des richesses de tous ordres qu'il convient désormais d'exploiter, d'autant que les côtes ibériques attirent beaucoup moins que par le passé les amateurs de *sol y playa*. Parce que ces deux éléments ne suffisent plus aux touristes en quête d'un plus et surtout parce que le rapport qualité-prix est loin d'être aussi avantageux que par le passé. Depuis l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, le coût de la vie, dans de nombreux domaines, s'est aligné sur celui de ses partenaires.

Un carrefour de noctambules

Alors, il faut s'adapter aux nouvelles exigences d'un marché plus sophistiqué, de clients qui ne veulent plus bronzer idiots. La Communauté de Madrid vise le touriste d'un certain rang en vantant les mérites du golf de la la Herreria, au pied de l'Escurial, en louant les charmes des nuits madrilènes, qui, comme chacun sait, se terminent très tard. Elles sont animées et embouteillées, ce qui réduit quelquefois les ardeurs de «fiesta».

Ce n'est plus uniquement le flamenco mais des spectacles de qualité avec des artistes venus du monde entier et des endroits branchés comme le Teatriz, restaurant, bar, dancing, lieu de rencontre baroque moderne, conçu par Philippe Stark dans les locaux de l'ancien théâtre Beatriz. Un carrefour de noctambules venus respirer l'air d'une Espagne sortie de ses complexes, de son archaïsme, ayant perdu ses œillères.

Madrid : capitale à part entière, qui veut faire jeu égal avec ses consœurs européennes, d'autant qu'elle en a les moyens potentiels, disent et redisent les responsables de la direction générale du tourisme. Madrid ville ouverte, carrefour de la Méditerranée européenne, trait d'union avec l'Afrique, escale des Amériques et exemple d'une sortie des ténèbres caractérisée par la *movida*.

La cité de Philippe II a définitivement rompu avec une certaine frilosité. Elle offre ses charmes et ceux de sa communauté. Une constellation de châteaux, pas moins de sept itinéraires de balades à travers les sierras, de monastère en église, de jardin en pinède, de Guadalajara à Guadarrama et au col de Navacerrada avec ses pistes de ski. En espérant que les bâtisseurs en tout genre ne gâchent pas davantage le paysage avec des chalets *adosados* qui fleurissent un peu partout, barrant l'horizon de cicatrices de brique.

Quatre siècles d'histoire

A tout seigneur tout honneur, l'Escurial, huitième merveille du monde, qui accueille un million de visiteurs chaque année dans ce quadrilatère imposant, austère qui ne comporte pas moins de trois mille fenêtres et mille deux cents portes. Panthéon de la royauté espagnole où reposent quatre siècles d'histoire de la monarchie, souverains d'un côté, reines de l'autre, dans des tombeaux massifs de 2 tonnes. Versailles espagnol du seizième siècle, le palais-monastère de San-Lorenzo-del-Escorial est planté à flanc de montagne, à 50 kilomètres de Madrid, impénétrable et grave comme Philippe II qui l'a fait construire, en granit gris, et dont la forme rappellerait celle du gril sur lequel San Lorenzo est mort en martyr.

Plus contestable aux yeux des Espagnols est le monument élevé à la mémoire des victimes de la guerre civile non loin de là, dans un site grandiose qui a été baptisé vallée de los Caïdos (vallée des Morts). Des colonnes monolithes dressées de part et d'autre de la route d'accès donnent tout de suite le ton à ce témoignage controversé d'une page d'histoire douloureuse, que symbolise une croix géante de 125 mètres de long et de 46 mètres d'envergure. L'œuvre de Francisco Franco, qui y repose en compagnie du fondateur de la Phalange, José Antonio Primo de Rivera, dans une basilique souterraine gigantesque, est toujours considérée comme un héritage du franquisme, bien que 40 000 soldats des deux bords y reposent.

L'histoire proche ou passée n'est jamais loin en Espagne. Elle surgit partout au détour des montagnes, des routes, des rues. A Alcala-de-Henares, ville industrielle proche de la capitale, rien *a priori* ne permet de penser que derrière les habitations d'une bourgade ordinaire se cachent des trésors architecturaux comme l'université ou des monastères que la fondation Colegio del Rey, dirigée par Angel Gonzalez Villamayor, veut faire revivre. Celui-ci est fier de faire visiter la maison où Cervantès est né, le plus vieil hôpital d'Espagne, dans lequel Ignace de Loyola a exercé des talents peu connus de cuisinier bien avant de fonder l'ordre des jésuites, et la grande rue, autrefois peuplée de juifs avant leur expulsion d'Espagne en 1492. Pour M. Villamayor, Alcala-de-Henares est l'exemple même d'un passé enfoui qu'il est temps de faire resurgir pour les besoins d'une industrie touristique culturelle. Il ne manque pas de projets d'ailleurs, notamment dans le domaine archéologique.

Rien de tel à Chinchon, où les touristes se pressent sur la plaza Mayor tous les étés pour assister aux courses de taureaux ou déambuler dans les ruelles pittoresques de cette paisible cité à l'origine de la découverte de la quinine parce qu'un jour la comtesse des lieux avait fait tomber sa fièvre grâce à un remède fabriqué à partir d'écorce de quinquina. Aujourd'hui, la célébrité de Chinchon est due surtout à la fabrication d'eaux-de-vie et d'anisette.

L'anse du Tage

De Chinchon à Aranjuez, il n'y a que quelques encablures pour se perdre dans «l'oasis de la Castille». Ville royale tournée vers son château et son patrimoine culturel, auquel un plan de revitalisation entend donner un essor nouveau afin d'attirer ceux qui veulent fuir les chaleurs de la capitale pour glisser au fil des eaux vertes du Tage comme le faisaient naguère les monarques. Un musée des embarcations royales nous offre d'ailleurs une variété de *falúas*, dont une, cadeau vénitien à Philippe V, qui n'a jamais pu prendre l'eau en raison de la lourdeur des décorations de bois sculpté et doré.

De là, on peut pousser jusqu'à Tolède toute voisine, blottie dans une boucle du Tage. Ce serait se priver d'un plaisir que de s'arrêter aux limites de la Communauté de Madrid et ne pas découvrir la ville du Greco, à 70 kilomètres de la capitale. Pourquoi aussi ne pas s'évader vers Ségovie et Avila, voisines également. C'est dire à quel point Madrid est plus que Madrid. Qu'il faut franchir ses limites étroites pour en faire une conquête totale et donner une respiration profonde à cette ville qui a redécouvert sa joie d'exister.

MICHEL BOLE-RICHARD

POLITIQUE

Renonçant à la présidence du Parti républicain

M. Léotard veut prendre une longueur d'avance dans la course aux « primaires » présidentielles

Dans une lettre aux militants de son parti, en date du 24 octobre. M. François Léotard annonce son intention de ne pas briguer un nouveau mandat de président lors de la prochaine réunion du conseil national du Parti républicain, le 24 novembre, à Cannes. Le maire de Fréjus entend *« se consacrer à d'autres tâches »* et propose pour sa succession M. Gérard Longuet. Dans un entretien publié vendredi par *le Figaro*, M. Longuet indique que, personnellement, il ne souhaitait pas cette décision de M. Léotard, mais qu'il accepte de prendre la tête d'une *« liste d'union »* afin de maintenir le PR *« au plus haut niveau d'efficacité. »* Quant à l'attitude de son parti vis-à-vis du Front national, le secrétaire général du PR se montre plus circonspect, précisant qu'*« il est responsable d'un parti politique, non d'une école de pensée »*. M. Michel Noir s'est félicité, jeudi, de la démarche de M. Léotard, qui pourra contribuer, estime-t-il, *« à définir la nouvelle donne nécessaire au véritable renouveau de la vie politique »*.

Huit ans, ça suffit ! Etrange clin d'œil de l'histoire : promu, le 25 septembre 1982, par la volonté de M. Valéry Giscard d'Estaing, à la tête du Parti républicain, M. Léotard abandonne son poste à cause de M. Giscard d'Estaing... Ce raccourci n'explique évidemment pas toute la profondeur des états d'âme du député du Var, mais l'emprise de plus en plus forte de l'ancien président de la République sur l'opposition n'aura sans doute pas peu contribué, même s'il doit s'en défendre, à pousser M. Léotard à ce choix.

Le plus surprenant, c'est que, au fond, cette décision ne surprend pas. Depuis à peu près deux ans, ce n'était en effet un secret pour personne que le rôle de chef de parti ne passionnait plus vraiment M. Léotard. Certains, même, allaient jusqu'à prétendre que c'était la politique tout court qui commençait à l'ennuyer et qu'il serait bien capable, du jour au lendemain, de quitter la scène. L'intéressé n'en faisait pas mystère. Il lui arrivait de rappeler, par boutade, que son rêve d'enfant était de devenir gardien de phare... Plus sérieusement, il confiait sa passion pour les joies et les mystères de l'écriture, laissait entendre que cette quête-là pourrait bien, un jour, remplir sa vie. Citant volontiers le mot d'un de ses amis : *« C'est avec les jeunes Turcs qu'on fait les vieux c... »*, il aimait à dire qu'il voulait *« rester disponible pour d'autres chemins que ceux qu'il empruntait aujourd'hui »* (1).

En novembre 1988, quand il avait réclamé le fauteuil tout neuf de président du PR pour abandonner son siège de secrétaire général à son ami Longuet, son souci de se dégager des contingences subalternes, inhérentes à la marche d'une formation politique, était évident. On le vit de moins en moins au parti, de plus en plus dans son « antenne » particulière, rue du Faubourg-Saint-Honoré, entouré d'experts de tous ordres. Vint, l'année suivante, l'amère désillusion de son échec face à M. Charles Millon pour la présidence du groupe UDF de l'Assemblée nationale. Choc doublement rude, car, pour la première fois, il pouvait mesurer la rancune de M. Giscard d'Estaing après les déclarations de M. Léotard minimisant sa performance aux élections européennes de juin. Pour la première fois, aussi, il avait la révélation d'une évidence trop souvent oubliée dans le cénacle : une stratégie de communication, si performante soit-elle, ne fait pas une politique.

Désert et vraies rencontres

Au début de cette année, l'aventure de la Force unie, avec M. Michel Noir, n'aura vécu qu'un trimestre. Le couple Giscard d'Estaing-Chirac montant en première ligne, M. Léotard ne pouvait qu'assister, impuissant, à la victoire de ses idées et se mordre les doigts d'avoir trop vite quitté, un an auparavant, les sentiers peu battus des rénovateurs.

Le politique a rejoint le psychologique. Souvent spectateur de lui-même sur une scène jugée désormais trop étroite et trop malsaine pour captiver les Français, M. Léotard pouvait être conduit par ses désillusions des deux dernières années à cette sorte de réaction. *« Il n'y a que dans le désert que l'on fait les vraies rencontres, confiait-il en août dernier (2). Je peux passer, désir trop fréquent, deux ou trois jours sans politique. Je n'ai pas mis tous mes œufs dans le même panier. Cela m'est impossible. Quand je regarde les autres, les Chirac, les Giscard, je vois qu'ils n'enlèvent pas une minute de leur vie à la politique. Moi, si, mais je ne peux pas faire autrement. »*

Faut-il, pour autant, être dupe du vague-à-l'âme de M. Léotard, que l'on aurait grand tort de croire candide ou imprévoyant ? Avait-il réellement le choix ? Après avoir beaucoup servi le Parti républicain, devenu la deuxième force de l'opposition, mais s'en être, aussi, beaucoup servi, sa position de chef de parti ne lui procurait plus un point de plus dans des sondages devenus, depuis un certain temps, moins confortables. Au contraire, vu l'état d'esprit de l'opinion, cette tâche-là, pensent ses proches, serait plutôt devenue un handicap. S'il consent encore à être un homme politique, M. Léotard veut se débarrasser au plus vite du costume élimé de l'homme d'appareil, emmêlé dans les fils de la politique à la petite semaine.

Liberté de parole

M. Léotard espère retrouver une liberté de parole et d'action pleine et entière. Par rapport au Front national, d'abord : depuis des mois, le maire de Fréjus tient vis-à-vis de l'extrême droite un discours sans ambiguïté, réitéré d'ailleurs dans sa lettre aux militants, quand il les convie *« à tracer entre les dirigeants d'extrême droite et eux la frontière nécessaire, sans laquelle la confusion l'emportera »* ; or, cette attitude est loin de faire la majorité au sein du PR. Par rapport à l'opposition, ensuite, prise dans le carcan de l'Union pour la France : en abandonnant la présidence du PR, M. Léotard quitte son siège au bureau politique de l'UDF et au bureau national de l'UPF ; il tente, ainsi, de se dégager du piège actionné au-dessus de lui par MM. Giscard d'Estaing et Chirac.

Cette initiative inhabituelle pour un homme politique présente des risques. *« Au mieux,* avouait un de ses lieutenants, *c'est une démarche balladurienne, peut être barriste. J'espère qu'elle ne sera pas jobertiste... »* M. Léotard va se replier davantage rue du Faubourg-Saint-Honoré. Il s'est désigné pour successeur M. Longuet, de préférence au numéro deux actuel du parti, M. Alain Madelin. Pas de surprise. L'élection de M. Longuet à la présidence paraît acquise d'avance. Quels seront, une fois qu'il sera installé, ses rapports avec M. Léotard ? Bien qu'il ne semble guère dépourvu de moyens, M. Léotard aurait obtenu, en échange, de pouvoir toujours compter sur la caisse du PR, précaution qui relativise l'aventure.

M. Léotard n'a pas, d'autre part, distendu ses liens avec M. Michel Noir et les promoteurs ambitieux de la défunte Force unie. De ces contacts pourraient bientôt naître un club de pensée, une revue visant à resserrer rapidement les contacts entre les acteurs d'une même génération, mus par les mêmes valeurs. Le combat contre le Front national pourrait servir de piste de décollage... Au bout du compte, cette opération personnelle de M. Léotard pourrait, à l'avenir, apparaître comme la première étape d'une candidature automatique au premier tour des « primaires », dans l'opposition, pour l'élection présidentielle. Question de temps, de persévérance, mais, aussi, de résistance. Plutôt que de garder un parti, M. Léotard a choisi de monter sa propre « écurie », à l'américaine. Une révolution sur le circuit politique français ?

DANIEL CARTON

(1) *A mots découverts*, entretien avec François Léotard, novembre 1987 (*Grasset*).

(2) Entretien au *Nouvel Observateur* du 2 août 1990.



L'adresse aux militants

Dans une longue lettre adressée, mercredi 24 octobre, aux militants du PR, M. Léotard explique les raisons qui l'ont conduit à quitter la présidence de cette formation : *« Cette décision n'est le fruit d'aucune lassitude, d'aucun découragement, d'aucune amertume, tous sentiments qui n'ont pas leur place dans la vie publique. Elle est d'abord et avant tout fondée sur le désir de nous appliquer à nous-mêmes les règles et les attitudes de renouvellement et de collégialité que nous souhaitons pour l'ensemble de l'opposition (...). Je souhaite exercer aujourd'hui d'autres tâches. Le goût que j'ai toujours exprimé pour les questions internationales, l'évidence aujourd'hui d'un bouleversement mondial sans précédent depuis 1945, les conséquences de cet ébranlement sur notre pays, tout cela me pousse à mettre les convictions que vous connaissez au service d'une réflexion plus large qui suppose temps, contacts, informations, déplacements. »*

M. Léotard définit ensuite les quatre actions que le Parti républicain *« doit mener de front »* :

« – Regagner les terrains perdus : notre effort ne doit pas être de conservation mais de dynamique et de conquête. L'actuel potentiel RPR-UDF est tout à fait insuffisant pour nous permettre de l'emporter dans trois ans. Nous restons aujourd'hui dans les limites du premier tour de l'élection présidentielle de 1988, c'est-à-dire en dessous de ce qui est nécessaire.

» – Réunir nos forces : le cadre de l'union existe. Il reste à lui donner un contenu, une ambition, une éthique. Si nous nous contentions de gérer, dans l'abstraction parisienne des états-majors, la compétition qui s'est de nouveau instaurée entre les hommes et les appareils, nous n'aurions aucune chance d'attirer à nous les Français de bonne foi et de bonne volonté qui souhaitent rompre avec les pratiques socialistes d'hier et d'aujourd'hui.

» – Avoir le courage de nos convictions : depuis l'effondrement des sociétés marxistes, rien ne me semble plus éloigné d'une société libérale que la société dont M. Le Pen présente aujourd'hui, devant les Français, les perspectives et les mots d'ordre. Société de ressentiment et du refus, fondée sur la nostalgie et la peur, il ne me semble pas qu'elle corresponde à nos aspirations, à nos convictions, à nos valeurs, à nos racines. Saurons-nous tracer, entre les dirigeants d'extrême droite et nous, la frontière nécessaire, sans laquelle – toujours à leur profit – la confusion l'emportera ?

» – Réhabiliter l'aspiration politique : depuis deux ans, nous commémorons dans un environnement d'aigreur, de frustration, de lassitude, des valeurs qui ont été dépouillées de toute actualité, de toute jeunesse. Le rejet de l'homme politique dans sa fonction de représentation, de contrôle, d'expression, prend aujourd'hui des proportions dangereuses. Je crois que ce doit être notre dignité que de prendre à bras-le-corps cette désillusion. »

□ **Légions d'honneur à l'Elysée.** – M. François Mitterrand a remis, jeudi 25 octobre, la grand-croix de la Légion d'honneur à M. Jules Roy. M. François Luchaire, ancien membre du Conseil constitutionnel, a été fait grand officier de la Légion d'honneur ; notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française, officier ; Mme Eve Ruggieri et M. Pascal Lamy, directeur du cabinet de M. Delors, chevaliers.

M. Joxe à Bastia, Sartène et Ajaccio

Le nouveau statut de la Corse se rapprochera de celui des territoires d'outre-mer

M. Pierre Joxe espère faire adopter par le Parlement, avant la fin de l'année, un nouveau statut de la Corse. Si le projet qu'il va présenter, mercredi 31 octobre, au conseil des ministres, est approuvé, l'île ne sera plus une « région » sur le modèle de celles du continent, mais une « collectivité territoriale », d'un genre unique, dotée d'institutions se rapprochant de celles des territoires d'outre-mer. Cette réforme n'entrerait en application qu'après les élections régionales de mars 1992, mais, avant celles-ci, le ministre de l'intérieur propose que soient entièrement refondues les listes électorales, opération qui devraient empêcher de nombreux non résidents de continuer à voter dans l'île. C'est cet aspect du projet qui, pour l'heure, nourrit le plus de commentaires. Au cours d'un voyage sur place, jeudi 25 octobre, M. Joxe a pu constater que son programme ne provoque pas de réelle opposition.

AJACCIO

de notre envoyé spécial

Une fois encore, ils ont été sous le charme. M. Pierre Joxe s'est tellement pris de passion pour la Corse, il donne à ce point l'impression d'avoir parfaitement intégré les spécificités de la mentalité insulaire, qu'à chacun de ses voyages les élus de l'île, même ceux qui pourraient être, ou qui sont, ses adversaires, sortent enchantés des multiples entretiens qu'il leur accorde. L'homme qui, à Paris, a la réputation justifiée de ne pas ménager ses opposants, découvre les vertus de la conciliation dès qu'il survole la Méditerranée. Il doit y prendre grand plaisir, puisqu'il a déjà fait dix-huit fois le voyage depuis sa première nomination au ministère de l'intérieur.

Le charme a encore joué, jeudi 25 octobre. Pourtant, cette fois, ce que M. Joxe est venu vendre aux élus Corse est presque révolutionnaire. Il leur a proposé un nouveau statut de l'île qui reconnaît à ce point sa spécificité que son caractère dérogatoire du droit commun soulève quelques difficultés constitutionnelles. Le premier statut particulier, celui de Gaston Defferre en 1982, n'avait fait, pour l'essentiel, que prendre un peu d'avance sur la transformation de toutes les régions métropolitaines en collectivités territoriales de plein excercice. Cette fois, le ministre de l'intérieur va bien au-delà, puisque ce qu'il propose s'apparente, sur bien des points, à la situation institutionnelle des territoires d'outre-mer.

La Corse serait administré par un *« conseil exécutif »* de sept membres disposant de réels moyens d'action puisque les offices spécialisés, créés depuis quelques années dans l'île, deviendraient des établissements publics régionaux présidés par des membres de cet exécutif. Celui-ci serait responsable devant une assemblée délibérante de 51 élus (au lieu de 61 à l'heure actuelle), qui pourrait donc le renverser ; mais pour éviter l'instabilité, la *« motion de censure »* devrait, sur le modèle allemand, indiquer la composition de l'exécutif de remplacement. Le président de ce conseil serait différent de celui de cette assemblée. Celle-ci serait élue par un scrutin de liste proportionnelle à deux tours, avec une « prime » de 6 élus pour celle arrivée en tête ; pour obtenir des élus, il faudrait avoir recueilli au moins 5 % des voix au tour décisif, mais dans l'état actuel du projet, toutes les listes, quel que soit leur résultat au premier tour pourront fusionner avant le second.

La chasse aux électeurs fantômes

Le plus « révolutionnaire » n'est pourtant pas là. Pour éviter que tous les Corses du continent ne votent dans leur village d'origine, M. Joxe avait proposé à l'automne 1988 que l'on ne puisse voter que là où l'on réside. Il y a renoncé. Mais dans son projet, un autre biais devrait permettre d'aboutir à un résultat assez proche. Avant les prochaines élections régionales, les listes électorales seront entièrement refondues. C'est-à-dire que les listes actuelles seraient annulées, et que tous les électeurs seraient contraints de faire une demande d'inscription sur celles de leur commune. Or le ministre de l'intérieur compte bien, à cette occasion, faire strictement appliquer la jurisprudence actuelle qui précise que le seul fait de posséder un bien en indivision dans une commune ne suffit pas pour avoir le droit d'y voter.

La « pilule » pourrait être dure à avaler pour des élus habitués à vivre sur un confortable matelas d'électeurs aussi disciplinés qu'éloignés. Mais M. Joxe a su habilement jouer de la soif de rénovation quasi générale en Corse. Il est vrai qu'il s'efforce d'amadouer des dirigeants qui pourraient être réticents. Venu en Corse officiellement pourr inaugurer un terrain de sport à Sartène, il a commencé par faire un saut à Bastia dans le seul but de rencontrer les trois parlementaires de Haute-Corse, alors qu'il sait qu'il n'a rien à attendre d'au moins deux d'entre eux : MM. François Giacobbi, sénateur MRG, et Emile Zuccarelli, député MRG. Puis il fit un détour en hélicoptère, simplement pour aller chercher chez lui M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député RPR et actuel président de l'assemblée de Corse, avant de le convier à déjeuner, dans un village de montagne, avec les deux autres parlementaires de Corse-du-Sud.

La discussion, cette fois, fut fructueuse : à la sortie du repas, le *« renard argenté »* reconnaissait qu'il ne pouvait soulever une *« question préjudicielle »* devant le projet du ministre, puisque *« nous sommes tous d'accord sur l'incohérence de la situation actuelle »*. Il se félicitait même du système électoral projeté, et des moyens retenus pour renforcer *« la stabilité et la cohérence de l'exécutif »*. Mais il continuait à s'inquiéter pour *« l'unité de la République »*, car s'il reconnaît que son île doit être *« une région française à statut dérogatoire »*, il ne veut rien qui puisse inciter d'autres autonomistes à s'inspirer du modèle corse. C'est pourquoi, comme tous ceux qui s'opposent à cette réforme par crainte des conséquences de l'autonomie, il n'accepte pas la reconnaissance de la spécificité du *« peuple corse »* qui figure dans l'article premier de l'avant-projet.

Cette notion n'a d'ailleurs pas été admise par le Conseil d'Etat, qui a examiné ce texte jeudi. M. Joxe, au cours d'un entretien avec la presse, a reconnu que *« tous les avis sont utiles, y compris ceux du Conseil d'Etat. J'en tiendrai compte, comme de toutes les consultations que j'ai eues ici »*. Le ministre a un week-end pour réfléchir, avant de mettre la dernière main au projet qui doit être présenté au conseil des ministres du mercredi 31 octobre. Le débat sur une expression sans valeur normative, aussi riche de symbole soit-elle, va-t-il prendre le pas sur la discussion d'une profonde réforme institutionnelle et électorale ?

THIERRY BRÉHIER

Les élus du Vaucluse se mobilisent pour le maintien des missiles du plateau d'Albion

Réunis autour de M. Pierre Boyer, maire (PS) d'Apt et vice-président du conseil général du Vaucluse, une cinquantaine de maires de communes voisines du plateau d'Albion, où sont enterrés depuis 1972 dix-huit missiles nucléaires, ont décidé de créer une coordination pour obtenir le maintien du groupement stratégique dont la modernisation, après l'an 2000, est en discussion au sein du gouvernement.

Le problème du remplacement, ou non, du plateau d'Albion est au centre des travaux de révision de la programmation militaire entrepris au ministère de la défense, à la demande du chef de l'Etat (*le Monde* des 17, 21-22 et 24 octobre).

M. Boyer a annoncé qu'il doit être reçu le 8 novembre par M. Jean-Pierre Chevènement, et le lendemain par M. Michel Rocard. Il a précisé qu'aucune décision, à sa connaissance, n'avait été prise sur le sort final du plateau d'Albion et qu'une modification, si elle devait être arrêtée, du dispositif nucléaire français ne pourrait intervenir avant l'horizon 2000.

Le projet de loi sur l'administration territoriale

M. Perben (RPR) dénonce les « dérives » du ministre de l'intérieur

M. Dominique Perben, député RPR de Saône-et-Loire et maire de Chalon-sur-Saône, président de l'ANDL (Association nationale pour la démocratie locale) qui succède à l'ANELARS (Association nationale des élus locaux adhérents du Rassemblement – pour la République – et sympathisants), a dénoncé, jeudi 25 octobre, les *« dérives préoccupantes »* contenues, selon lui, dans le projet de loi de M. Pierre Joxe sur l'administration territoriale. Pour le président de l'ANDL, le texte va aboutir à faire naître des *« degrés supplémentaires »* d'administration avec les communautés de communes et les associations de régions. Il s'agit là, a-t-il dit, de *« péchés contre l'esprit »*.

Après avoir fait part de sa *« crainte profonde »* d'un alourdissement de la fiscalité locale en raison, notamment, de la création de communautés de communes et de communautés de villes. M. Perben a dénoncé la remise en question des libertés communales à laquelle aboutirait le dispositif de regroupement des communes prévu par le projet. L'un des effets du dispositif consisterait, a-t-il expliqué, à priver les petites communes de tout pouvoir de décision autonome.

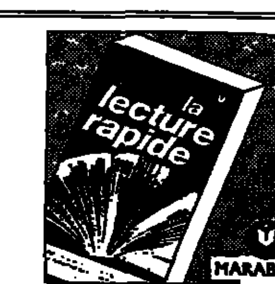
M. Perben considère qu'il est *« sympathique »* de prévoir que le droit des minorités doit être respecté. Mais il voit surtout un *« risque »* de contestation du système représentatif dans les modalités d'organisation des référendums locaux, dès lors que l'initiative en revient aux *« battus »* du suffrage universel. D'autre part, le maire de Chalon-sur-Saône a jugé que ce n'est pas à l'Etat, *« qui en faisait tellement moins, de dire que les régions n'en font pas assez »* pour les lycées.

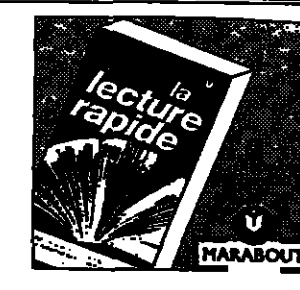
□ **Les privatisations au Sénat.** – La majorité sénatoriale a adopté, jeudi 25 octobre, une proposition de loi prorogeant jusqu'au 1er mars 1993 la durée du mandat confié au gouvernement (de M. Chirac, à l'époque) pour achever le programme de privatisations de la loi du 2 juillet 1986.

M. Pierre Bérégovoy, ministre des finances, a profité de l'examen de cette proposition pour indiquer que la règle du « ni-ni » (« ni privatisations ni nationalisations ») ne signifiait pas que *« la ligne de partage entre secteurs public et privé soit intangible »*.

Les soixante-quatorze ans de M. Mitterrand

M. François Mitterrand a fêté, vendredi 26 octobre, son soixante-quatorzième anniversaire, le dixième depuis son arrivée à l'Elysée, le 10 mai 1981. Sur ce point, M. Mitterrand se retrouve « à égalité » avec le général de Gaulle. Né un 22 novembre et élu à la présidence de la République le 21 décembre 1958, Charles de Gaulle avait quitté l'Elysée le 28 avril 1969. Il détenait jusqu'à aujourd'hui ce « record ».





POLITIQUE

Le débat sur la contribution sociale généralisée et la discussion budgétaire

Sous le couperet du « 49-3 » ?

La volonté des députés socialistes de modifier le projet de contribution sociale généralisée (CSG) en rendant celle-ci déductible du revenu imposable se heurte au refus de l'hôtel Matignon, pour lequel cette mesure ôterait à la contribution son caractère de justice sociale, lié à sa progressivité. Le premier ministre envisage de faire échec à cet amendement grâce à l'engagement de responsabilité du gouvernement (article 49, alinéa 3 de la Constitution) sur l'ensemble du projet de budget.

« Les fabiusiens veulent donner à la CSG le « baiser de mort », estime un observateur de l'intérieur de la petite bagarre qui oppose, depuis des semaines, fabiusiens et rocardiens à propos de cette réforme. Si le gouvernement acceptait la déductibilité de cette contribution du revenu imposable, comme le demandent les fabiusiens, l'accord passé avec la CFDT, qui ne ménage pas ses efforts pour défendre cette réforme, risquerait d'en pâtir. Autre inconvénient de la déductibilité, l'Etat en serait, au bout du compte, de sa poche. Le ministre des finances, M. Pierre Bérégovoy, qui se trouve être aussi... fabiusien, pourrait alors sortir le « carton rouge ».

Reste que la proposition de déductibilité, assortie d'un taux non plus unique, mais progressif en fonction des ressources, est également soutenue par des non-fabiusiens, comme le jospiniste Dominique Strauss-Kahn, président de la commission des finances, inventeur de la CSG, et M. Michel Coffineau, membre du courant Socialisme et République de M. Jean-Pierre Chevènement. M. Coffineau, qui sera le rapporteur du texte pour la commission des affaires sociales, a de nouveau défendu, jeudi 25 octobre, lors de l'audition par la commission de M. Claude Evin, ministre des affaires sociales, cette idée de la déductibilité assortie de progressivité. Il récuse, pour sa part, le soupçon de « complot » et affirme ne chercher qu'à améliorer le dispositif. Il observe, toutefois, qu'il est de plus en plus difficile d'avoir au sein du PS une discussion saine, au fond, compte tenu des « parasites » strictement politiques.

Dans leur bulletin hebdomadaire, *Synthèse-Flash*, les poperénistes expliquent, quant à eux, que *« la CSG, mesure de justice sociale dans son principe, risque d'être le point de focalisation des mécontentements et des appréhensions ». « Cependant*, ajoutent-t-ils, *le cours actuel de la session parlementaire paraît moins conduire à une crise que mûrir un nouveau glissement vers le centre. »*

« Combat d'arrière-garde »

Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Jean Auroux (fabiusien), a indiqué, jeudi, sur Radio-Monte-Carlo, qu'*« il faut que le gouvernement soit ouvert à la discussion »* sur la contribution sociale généralisée. En soulignant qu'il faut *« sauver un système de protection sociale à peu près unique au monde »*, l'ancien ministre a ajouté que *« le groupe socialiste a des propositions à faire et, notamment, que cette cotisation puisse être déduite des revenus »*.

En toute hypothèse, le gouvernement n'a pas l'intention de lâcher prise sur l'essentiel, même s'il se dit ouvert à la discussion et à l'examen des amendements. Le premier ministre serait donc peut-être conduit à venir lui-même défendre à l'Assemblée nationale son projet en forme d'articles additionnels au projet de budget de la santé. Le débat devrait avoir lieu le 9 novembre au Palais-Bourbon, mais, à cette date M. Michel Rocard sera en voyage officiel à l'étranger (du 8 au 14 novembre, il se rendra au Japon et à Singapour). Aussi, si l'hypothèse d'une montée en première ligne de Matignon se confirmait, la date d'examen du projet pourrait être avancée ou repoussée.

Les députés socialistes devraient y voir plus clair le 30 octobre, après leur réunion de groupe. C'est ce jour-là, aussi, que l'examen de la CSG en commission va commencer. La marge de manœuvre parlementaire reste très étroite, car personne n'ignore que l'ombre du « 49-3 » (engagement de responsabilité du gouvernement) pèse sur cette disposition. Le vote sur les articles additionnels portant création de la CSG a de fortes chances d'être « réservé », comme l'a été celui de nombre de budgets sans majorité. Le gouvernement aura l'occasion d'utiliser en fin de discussion l'article 49, alinéa 3, de la Constitution sur l'ensemble des textes dont la réserve a été demandée : la CSG s'y trouvera noyée.

La difficulté n'est pas, ici, technique, mais politique, car si le PS – du moins le noyau dur – continue vigoureusement son *« combat d'arrière-garde »*, pour reprendre l'expression utilisée dans l'entourage du premier ministre, le risque est grand d'interpréter alors le « 49-3 » comme destiné davantage à briser la résistance socialiste qu'à forcer la main des oppositions.

PIERRE SERVENT

Les crédits de la culture ont été adoptés...

Les députés ont examiné, jeudi 24 octobre, les budgets de la culture et de la communication, présentés au nom du gouvernement, par M. Jack Lang, ministre de la culture, de la communication et des grands travaux, et Mme Catherine Tasca, ministre délégué, chargé de la communication. D'un montant de 12,07 milliards de francs, soit une hausse de 15,2 % par rapport à 1990 (supérieure à celle des dépenses générales de l'Etat qui est de 4,8 %), le budget de la culture représente 0,94 % du budget de l'Etat. Le budget de la culture a été adopté (PS et PC ont voté pour, RPR, UDF et UDC se sont abstenus) mais, faute de majorité, le gouvernement a dû réserver celui de la communication.

Le ministre de la culture et de la communication se serait sans doute volontiers désolidarisé de la deuxième partie de son titre, jeudi 24 octobre. Présenter, en pleine crise du Golfe, un budget de la culture en augmentation de 15,2 %, alors que certains de ses collègues du gouvernement avaient dû revoir leur copie à la baisse pour s'adapter au nouveau contexte économique international, pouvait légitimement susciter la fierté de M. Jack Lang. Seulement voilà : la communication est venue polluer cette belle réussite et le ministre a dû, lui aussi, renoncer à soumettre ses crédits à un vote de l'Assemblée nationale, faute de majorité pour les adopter.

Le rapporteur de la commission des finances, M. Charles Josselin (PS, Côtes-d'Armor), comme celui de la commission des affaires culturelles, M. Michel Péricard (RPR, Yvelines) se sont félicités de voir ainsi la culture *« échapper à la morosité »* budgétaire. Les moyens donnés au ministère étant jugés globalement positifs – sauf par M. Jean-Claude Lefort (PC, Val-de-Marne) qui a estimé que *« consacrer 1 % du budget national à la culture était désormais insuffisant »*, – restait à débattre de leur affectation. Et sur ce point, l'unanimité a été largement écornée. M. Josselin, comme M. Philippe de Villiers (UDF, Vendée) et M. Jean-Paul Fuchs (UDC, Haut-Rhin) ont renouvelé leurs critiques sur le déséquilibre entre Paris-Ile-de-France et la province, la seconde ne se voyant accorder que 40 % du budget de la culture.

« Si la ville de Paris prenait sa juste part... »

C'est surtout contre le poids des grands travaux sur l'ensemble des crédits que les députés de l'opposition se sont élevés : plus de 3 milliards d'autorisations de programme et 2,16 milliards de crédits de paiement, en 1991. Au banc des accusés, la Bibliothèque de France qui, à elle seule, utilise 2,2 milliards d'autorisations de programme et 1,08 milliard de crédits de paiement, et l'Opéra-Bastille. *« Le seul opéra de Paris-Bastille et Garnier*, a indiqué M. Fuchs, *touche six fois plus de subventions que l'ensemble des scènes lyriques de province. » « Dans aucun pays*, a poursuivi l'orateur centriste, *les choses ne se passent ainsi. La Scala de Milan, par exemple, ne touche qu'un sixième des subventions. »*

« Comment concilier le soutien à la création, la conservation du patrimoine, le rééquilibrage entre Paris et la province, la politique des grands travaux et l'exigence de conduire à son achèvement, en 1995, une Bibliothèque de France dont le coût estimé, en 1988, à 5 milliards, devrait en réalité avoisiner 8, voire 10 milliards? », a demandé pour sa part M. Jacques Toubon (RPR, Paris). Dénonçant cette politique du *« tout prioritaire »*, le député RPR a estimé qu' *« à l'époque des idées flamboyantes et de la ténacité, mais avec moins d'argent »*, a aujourd'hui succédé, celle de *« l'argent sans les idées »*.

M. Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône) s'est élevé contre ces critiques, notamment sur le déséquilibre entre Paris et la province : *« A qui la faute? Les dépenses culturelles de la Ville de Paris sont de moitié inférieures à celles des grandes villes ou métropoles régionales. Si Paris prenait sa juste part du financement des dépenses, des crédits supplémentaires pourraient être consacrés à la province. »*

Quant au ministre de la culture, il a tenté de réfuter les estimations pessimistes des députés de l'opposition sur le coût de la Bibliothèque de France : *« La construction reviendra à 5,2 milliards »*, a indiqué M. Jack Lang, qui s'est en revanche refusé à chiffrer les coûts de fonctionnement en demandant aux députés de lui laisser *« encore quelques mois pour imaginer la solution la plus économe des deniers publics »*.

Reprenant l'argumentation de M. Queyranne, M. Lang a exprimé le vœu que la Ville de Paris participe davantage aux financements de certaines institutions nationales. *« Pourquoi les coefficients de financement des orchestres sont-ils inverses à Paris et à Lyon? »*, s'est interrogé le ministre de la culture, avant d'inciter les députés de la capitale qui l'avaient critiqué *« à convaincre leurs collègues d'augmenter le financement de la culture par la Ville de Paris »*.

PASCALE ROBERT-DIARD

La « gauche tourangelle »

Suite de la première page

Le sort parlementaire du projet est donc incertain ; les syndicats les plus puissants y sont hostiles (la CGT et FO) ; l'opinion s'inquiète ; l'exécutif lui-même n'est pas convaincu, comme en témoigne l'attitude de MM. Bérégovoy et Charasse ; à l'intérieur même du groupe des députés socialistes, M. Fabius est prudent, ce qui veut dire que M. Rocard devrait se méfier : cela fait beaucoup pour un homme qui est en permanence soupçonné par certains de ses camarades de manquer de courage politique. Ces mêmes camarades qui, aujourd'hui, soit redoutent sa victoire, soit espèrent sa chute.

M. Rocard surprend également parce qu'il propose une véritable réforme, alors qu'il lui était reproché de ne rien réformer ; alors surtout que, dans le système exécutif tel qu'il fonctionne, il paraissait condamné à n'agir qu'à la marge. La CSG n'aura, à court terme, qu'une incidence marginale, certes ; mais elle amorce un processus long. Elle touche à un problème de fond, celui du financement de la protection sociale ; elle annonce d'autres étapes, qui peuvent être la condition d'une véritable réforme fiscale ; et elle lève deux tabous, en mettant à contribution les retraités (ce qui peut se défendre) et les chômeurs (alors que la privation d'emploi devrait être reconnue comme un motif absolu d'exonération).

Pourtant, cette réforme est « de gauche », alors qu'on disait M. Rocard surtout préoccupé de se positionner au centre. Comment en effet qualifier autrement un dispositif qui, non seulement avantagera les deux tiers des salariés et pénalisera les revenus au-dessus de 15 000 F par mois, mais aussi verra le gouvernement s'avancer sur un terrain où la gauche, avant sa victoire de ... 1981, avait fait mille et une promesses ?

« Une impression d'immobilisme »

M. Rocard surprend enfin par la méthode retenue, qui tranche avec sa discrétion habituelle et le dosage avec lequel il distillait la parole gouvernementale. Cette discrétion, avait-il concédé à Joué-lès-Tours, a pu susciter *« une impression d'immobilisme »*. C'est donc l'impression inverse qu'il cherche à provoquer, au moyen d'une campagne d'explication sans précédent depuis qu'il est à Matignon. Ce déploiement médiatique est certes le signe que le premier ministre a conscience du chemin qui lui reste à parcourir pour convaincre l'opinion : lorsque l'on touche à un domaine à ce point symbolique, où se mêlent des notions aussi explosives que la fiscalisation et la protection sociale, il est en effet urgent de s'expliquer ; le degré d'intérêt, mais aussi d'inquiétude de l'opinion, est déjà fort élevé ; en outre, il est bien connu qu'en matière contributive la peur et donc le mécontentement se diffusent bien au-delà de ceux qui seront réellement affectés.

Mais la bataille de l'opinion que M. Rocard a engagée est aussi le signe qu'il fait de la CSG un véritable étendard. Ce projet fournit, en tout cas, une première application du discours de Joué-lès-Tours, qui contient notamment la réaffirmation d'une conception non pas minimale et libérale de l'Etat, mais active et, pour tout dire, social-démocrate.

Si l'eau n'est pas trop froide...

Cette réforme révèle également ce que peut être un réformisme expérimental. On agit « à petits pas », comme dirait M. Mermaz, avant d'aller plus avant. Et si l'eau n'est pas trop froide, on promet de plonger. Cette méthode-là s'oppose, bien évidemment, au réformisme théâtral qui est celui de tous les textes socialistes classiques, qui fut celui de la gauche au pouvoir première manière (avec les résultats que l'on sait) et qui continue de nourrir, dans les rangs du PS, de solides nostalgies. Ce réalisme expérimental tranche aussi avec la tradition de la Ve République elle-même, qui fut riche de *« polémiques flamboyantes »* et qui a été marquée par une réelle théâtralisation de la vie publique. M. Chevènement devra donc réviser son vocabulaire, et plutôt que de fustiger *« la gauche américaine »*, il devra désormais s'intéresser à l'affirmation d'une *« gauche tourangelle »* ...

Quoi qu'il en soit, si, dans cette affaire, M. Rocard sort vainqueur, il apparaîtra non plus comme celui qui est avant tout préoccupé de suivre les sondages, mais comme un responsable capable de remonter le courant ; s'il échoue, il tombera « à gauche » comme on dit, ce qui ne saurait lui nuire à terme.

Mais le rocardisme ne se limite pas à la CSG ; et d'autres événements, extérieurs autant qu'intérieurs, pourraient bien fortement relativiser la portée de cette réforme.

La tentation pourrait être grande, de la part de M. Rocard, une fois la CSG votée (si toutefois elle l'était) de s'en tenir là ; et de se considérer comme quitte dans le domaine de la lutte contre les inégalités. Or sur ce terrain-là, M. Rocard n'a guère brillé pendant deux ans, pour la raison qu'il a, de celle-ci, une approche strictement financière. La prudence, ou l'*« impression d'immobilisme »* vient moins en l'espèce de sa « discrétion », réelle, que de l'idée qui est la sienne selon laquelle le changement, la transformation de la société, sont porteurs de bouleversements économiques qu'il convient d'éviter pour ne pas retomber dans une expérience aussi coûteuse que celle de 1981-1983. Elle vient aussi d'une raison plus fondamentale : au sein du courant socialiste, M. Rocard est celui qui fait le plus confiance à la société dite « civile ». Après près d'un quart de siècle de gaullisme, celle-ci était incontestablement plus progressiste, plus à gauche, que l'Etat. Mais après dix ans de mitterrandisme, celle-ci n'est-elle pas devenue plus conservatrice, comme en témoigne sa très grande réticence, pour ne pas dire son hostilité, à admettre, par exemple, le discours sur l'intégration des immigrés ? Si le rocardisme continue de faire confiance à la « main invisible » de la société civile, il a donc toute chance de glisser durablement vers le conservatisme.

Mais le risque majeur, pour M. Rocard, est que sa belle construction, le schéma rationaliste et prudemment réformiste qui est le sien, ne soit promptement balayée par un retournement brutal de la conjoncture, qui fasse rimer le rocardisme non plus avec optimisme, mais avec austérité et pessimisme.

JEAN-MARIE COLOMBANI

...ceux de la communication sont réservés

Mme Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, a demandé, dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 octobre à l'Assemblée nationale, la réserve du vote des crédits de son ministère. Seuls les socialistes étaient favorables à leur adoption. Le RPR, l'UDF et le PC étaient contre et l'UDC en faveur de l'abstention. C'est la cinquième fois depuis le début de la discussion budgétaire que le gouvernement a été contraint de recourir à cette procédure faute de majorité.

Une hausse de la redevance trop faible, une diffusion de la SEPT trop restreinte. Divisés sur l'adoption du budget de la communication (*le Monde* du 26 octobre), les députés, toutes tendances confondues, ont au moins partagé tout au long du débat ces deux points d'accord. Rapporteur spécial de la commission des finances, M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne) a le premier ouvert le feu. *« Le financement public de la télévision est insuffisant »*, a-t-il déploré, la hausse de 2,5 % de la redevance prévue pour l'an prochain étant inférieure au glissement prévisionnel des prix (2,8 %) ou à la progression moyenne des dépenses de l'Etat (4,8 %). Une antienne qui devait être successivement reprise par M. Michel Françaix (PS, Oise) – *« Indice des prix, que d'erreurs commises en ton nom ! »*, – M. Michel Péricard (RPR, Yvelines) et M. Christian Kert (UDC, Bouches-du-Rhône).

Une antienne qui devait conduire le rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines) à demander que *« la redevance ne figure plus dans l'indice des prix et qu'elle soit indexée sur un indicateur qui tiendrait compte de la croissance des coûts de la création et de la production »*. Mme Tasca en a rejeté l'idée, estimant qu'un mécanisme d'ajustement automatique comporterait *« un risque inflationniste considérable »*. Députés et ministre sont, en revanche, tombés d'accord pour souhaiter comme Mme Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime) un effort accru de l'Etat dans les années à venir pour le remboursement des exonérations de redevance. Une mesure d'inspiration sociale – quatre millions de foyers sont aujourd'hui concernés, – dont l'audiovisuel public n'a pas à supporter le coût (1,8 milliard de francs).

La SEPT, elle aussi, devait bénéficier des faveurs des députés. Tour à tour, M. Michel Vauzelle, président et rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, MM. Schreiner, Françaix et Kert ainsi que Mme Bredin se sont inquiétés des difficultés de réception de la chaîne culturelle, reçue aujourd'hui par moins de 350 000 foyers français.

« Le gouvernement s'en préoccupe, a répondu Mme Tasca en reconnaissant que la diffusion des programmes de la SEPT sur FR 3 ne constituait *« qu'un palliatif »*. Un palliatif non négligeable puisque 40 % des émissions de la chaîne culturelle sont rediffusées sur FR 3. Mais un palliatif *« transitoire »*. Compte tenu des difficultés *« extrêmes »* de la diffusion par satellite et du retard du câble, le ministre délégué à la communication a estimé que *« l'hypothèse d'une diffusion* [hertzienne] *sur le canal 35 n'était pas écartée. Il appartiendra au CSA* [Conseil supérieur de l'audiovisuel] *de décider au vu de l'ensemble des données, et au gouvernement de définir le mode de financement. Mais, en l'état*, a conclu Mme Tasca, *nous n'avons pas les 150 ou 200 millions qui seraient nécessaires, ce qui exclut de trancher aujourd'hui dans un élan généreux d'enthousiasme collectif »*.

P.-A. G.

Avertissements sans frais

par Patrick Jarreau

ACTE majeur du travail parlementaire, mesure du soutien dont un gouvernement dispose à l'Assemblée nationale, l'examen du budget est une mine de débats politiques révélateurs des intérêts et des stratégies de l'heure. A l'automne de 1988, M. Rocard, frais émoulu de l' « ouverture » de l'été, s'était employé à gagner, crédits après crédits, l'appui des centristes, afin de démontrer que son assise parlementaire était bien d'une autre nature que celle de ses prédécesseurs de gauche ou de droite. L'année suivante, l'opposition de droite était de retour dans l'hémicycle, et l'exercice était devenu plus hasardeux. Le recours à l'engagement de responsabilité du gouvernement (article 49, alinéa 3, de la Constitution) était envisagé, mais le premier ministre ne désespérait pas de parvenir à s'en passer.

Cette année, nouvelle donne : le « 49-3 » est inéluctable, ce qui favorise la tranquillité d'esprit de M. Rocard. Il n'en est pas dispensé, pour autant, de tout effort pour démentir les assurances prodiguées par le RPR, l'UDF et l'UDC sur l'hostilité résolue de tous les députés à son endroit, ni celles du PCF sur la cohésion des siens contre une politique d' *« aggravation des inégalités sociales »*. L'adoption de la première partie du projet de loi de finances, c'est-à-dire des recettes fiscales, sans recours au « 49-3 », grâce à la non-participation au vote des communistes et à l'abstention de M. Raymond Barre, a montré que le premier ministre dispose, quoi qu'en disent ses adversaires, d'une marge.

La seconde partie – dépenses – du budget se présente autrement. Si les choix économiques du gouvernement, traduits dans son orientation fiscale, n'ont pas suscité, finalement, d'opposition suffisamment ferme pour y faire obstacle, la contestation peut davantage se donner cours sur ses priorités – ou absences de priorité – politiques. Les crédits de la justice, sur lesquels les magistrats ont fait connaître leur sentiment par une grève, ont été les premiers à devoir être réservés. Ils ont été suivis par ceux de la jeunesse et des sports, de l'environnement et de la communication. Dans ces secteurs, les députés ont traduit un mécontentement, que M. Rocard s'offre cependant le luxe de dédaigner en n'y voyant que démagogie parlementaire.

Puisque « 49-3 » il y aura, l'opposition voulant faire la preuve de son unité et le PCF celle de sa fermeté, le premier ministre peut, en théorie, s'épargner des marchandages financièrement non négligeables – il avait réservé 400 millions de francs de « biscuit » pour d'ultimes tractations – et mettre en congé ses éclaireurs parlementaires. Sous cet affichage, pourtant, la palabre continue. En dépit des affirmations de M. Charles Millon, président du groupe UDF, annonçant que l'opposition de droite votera contre tous les budgets, M. Lionel Stoleru, secrétaire d'Etat d' « ouverture », a eu la satisfaction de voir ses crédits du Plan acceptés par les députés. M. Jean-Pierre Soisson pourrait avoir la même, vendredi soir, pour le budget de son ministère du travail. Les ministres centristes ne sont pas seuls à bénéficier de la mansuétude de l'Assemblée : M. Jack Lang est « passé », pour la culture, jeudi, sans difficulté.

La seule menace qui pèse vraiment sur le premier ministre est celle, agitée par la droite, d'une motion de censure sur la contribution sociale généralisée, tournée de telle sorte que les communistes, pas assez nombreux pour en rédiger une eux-mêmes, puissent la voter. Or le débat sur cette réforme s'est déplacé et oppose, à présent, le premier ministre et une bonne partie du groupe socialiste. Il pourrait en sortir, si les communistes se joignent aux contestataires socialistes, une majorité de gauche, qui, dans un second temps, ôterait toute chance à une motion de censure de la droite.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ/CULTURE

Les polémiques provoquées par l'affaire Doucé

Vérités et mensonges aux RG

Soupçonné d'être impliqué dans la disparition du pasteur Doucé, l'inspecteur Dufourg contre-attaque en lançant des accusations infondées

Il y avait une affaire Doucé, il y aurait maintenant deux affaires Arpaillange et Guilhaume. La première passe au second plan, bien qu'il y ait là, tout de même, des faits, irréfutables : intimidations, violences et menaces policières, enlèvement par des individus se présentant comme des policiers et, sans aucun doute aujourd'hui, mort d'homme. En revanche, les secondes occupent médias et parlementaires, bien que, jusqu'à preuve du contraire, elles ne reposent que sur les déclarations tardives de deux policiers des Renseignements généraux – les inspecteurs Jean-Marc Dufourg et Gilles Azéma – dont on verra qu'ils ont menti, de bout en bout, à leur hiérarchie comme à la justice, sur leur rôle dans la disparition, voire la mort, de Joseph Doucé, pasteur déchu et militant homosexuel.

Et c'est ainsi que, sans aucune enquête ni vérification, sans aucune réserve sur l'atteinte à la vie privée, la calomnie et la diffamation, que contient cette rumeur pour ceux qu'elle atteint, il se dit et s'écrit que des responsables policiers ont ordonné *«de recruter un jeune homosexuel chargé d'offrir ses charmes et de compromettre deux personnalités»*, en l'occurrence l'ancien garde des sceaux et l'actuel PDG d'Antenne 2 et FR 3. La contre-attaque de l'inspecteur principal Dufourg et de son avocat Mᵉ Jacques Vergès a donc apparemment réussi. Soupçonné, depuis le jeudi 13 septembre, par la police judiciaire et le juge d'instruction d'être directement impliqué dans la disparition du pasteur, M. Dufourg s'est brusquement souvenu, le 27 septembre, sur procès-verbal dans les locaux de la brigade criminelle, puis le 20 octobre dans les colonnes du *Figaro*, et, enfin, le 22 octobre devant les caméras du journal d'Antenne 2, des sordides missions que lui auraient confiées ses chefs.

De deux choses l'une. Ou ce que dit le policier est vrai, et, dans ce cas il s'agit d'un des plus graves scandales policiers de ces vingt dernières années qui appelle d'énergiques sanctions et démissions. Ou ce qu'il dit est faux, et, dans ce cas, il s'agit d'une pure stratégie de la provocation, réminiscence peu glorieuse de la *«stratégie de rupture»* hier prônée, pour des causes autrement courageuses, par Mᵉ Vergès. Aussi, avant de passer au commentaire ou au réquisitoire, importe-t-il d'abord de démêler le faux du vrai, la vérité des mensonges dans cette trouble affaire.

Quatre informations

La tâche n'est pas aisée tant les divers interlocuteurs semblent tétanisés par les enquêtes en cours – celle, judiciaire, de Mᵐᵉ Catherine Courcol, juge d'instruction à Paris, et celle, administrative, de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), dont le rapport est actuellement à l'écriture. Dès qu'une «bavure» concerne un service de renseignement – et ce fut le cas lors de l'affaire Greenpeace, – la vérité est *a priori* insaisissable ; cloisonnement, intoxication et manipulation y sont la règle, les traces écrites manquent, la moindre curiosité excessive de tel ou tel fonctionnaire peut se retourner contre lui si, d'aventure, il risque d'avoir à s'expliquer devant un magistrat sur le fond du dossier.

Après avoir rencontré les uns et les autres, aux RG comme à la PJ, à la préfecture de police comme au ministère de l'intérieur, après avoir lu les rapports rédigés par quelques-uns des acteurs de l'affaire Doucé, il est néammoins permis d'avancer les quatre informations suivantes :

– Dans l'affaire Doucé, les quatre policiers du « groupe Azéma » des RG parisiens n'ont cessé de mentir, et cette succession de mensonges en fait toujours les principaux suspects de l'enquête en cours;

– Les affirmations de l'inspecteur Dufourg sur les pièges sexuels tendus à des personnalités ne sont corroborées par aucun fait précis et, à l'exception de son collègue Azéma, aucune source policière ne les confirme;

– Il y a bien eu des enquêtes des RG concernant les activités de M. Guilhaume, l'entourage de M. Arpaillange et la secrétaire d'un avocat marseillais, dont l'inspecteur Dufourg n'eut pas la charge et à partir desquelles il brode;

– Une dérive des RG dans une recherche du renseignement *«opérationnel»*, où la fin justifie les moyens au mépris de la déontologie, est sensible, prouvée par un cambriolage des locaux de SOS-Racisme fin janvier 1987, sous le gouvernement de M. Jacques Chirac, et poursuivie par certains des responsables nommés après mai 1988.

Les mensonges du groupe Azéma

L'affaire Doucé commence, pour les RG de la préfecture de police de Paris, le 1ᵉʳ juin dernier. Ce jour-là, le commissaire Denis Tromeur, responsable de la cinquième section, chargée de la presse, remet à M. Claude Bardon, le «patron» du service, une note *«verte»* faisant état de soupçons de pédophilie, de trafic d'enfants et de photos de mineurs autour du Centre du Christ libérateur animé par Joseph Doucé. Soucieux de savoir à quoi s'en tenir avant d'alerter la police judiciaire, M. Bardon décide de confier une mission conjointe à la cinquième section et au groupe d'enquêtes et de recherches (GER), dirigé par le commissaire Didier Adam. *«La mission ne suppose aucune prise de contact mais au contraire d'être discret»*, expliquera ce dernier aux enquêteurs de l'IGPN. La section presse fera des photographies, puis le GER construira des écoutes téléphoniques *«administratives»* (non contrôlées par un juge) sur les objectifs qu'elle lui indiquera.

Au sein du GER, M. Adam désigne pour cette tâche le groupe de M. Gilles Azéma, qui n'existe que depuis la fin avril, quand les trente-sept fonctionnaires du GER, hier répartis en trois groupes, ont été ventilés sur huit groupes de taille plus réduite. Constitué par cooptation, le « groupe Azéma » ne comprend, outre son chef, que trois autres policiers, tous originaires du Sud-Ouest : les inspecteurs principaux Jean-Marc Dufourg et Eric Didier, l'enquêteur principal Pascal Passamonti. Du 8 juin au 10 juillet, Azéma prend ses congés annuels. Aux réunions des chefs de groupe du GER, tous les mardis à 10 heures, autour de M. Bardon, Dufourg le remplace, étant le plus ancien dans le grade le plus élevé. Le groupe est théoriquement occupé par un affaire de stupéfiants. Le dossier «pédophilie» n'avance guère et, assure un témoin, *«même lorsqu'il est indirectement interrogé sur son avancement, Dufourg ne nous fait part d'aucun élément nouveau»*.

Fin juin, Dufourg annonce cependant qu'il a trouvé un *«agent»*, un informaticien pédophile, assure-t-il, qui pourrait s'infiltrer dans l'association du pasteur Doucé. On lui donne un nom de code : « Athénée. ». A ce stade, et durant trois mois, Dufourg n'est pas tenu de dire à ses chefs la véritable identité de cet informateur. Suivront deux *«notes de contact»* où l'inspecteur fera part de *«l'excellente collaboration»* d'Athénée, sans plus de précisions. Absent du 4 au 18 juillet, le chef du GER, le commissaire Adam rentre le 19 juillet à Paris. On ne lui signale *«aucun fait saillant»* et on ne lui fait *«aucun compte rendu particulier»*. Le soir même, le pasteur est emmené de chez lui par deux hommes se présentant comme des policiers.

Ce n'est que le 24 juillet que la nouvelle de sa disparition parvient aux chefs des RG parisiens. Deux jours plus tard, le 26, le chef du neuvième cabinet de délégation judiciaire, chargé d'élucider cette disparition, contacte le GER : le compagnon du pasteur, M. Guy Bondar, fait état de pressions de policiers des RG. Le 19 juin, ceux-ci auraient fait du tapage à la porte de leur domicile. Interrogé, Dufourg affirme à son chef qu'avec Didier et Passamonti, il se trouvait, pour une autre affaire, au bout de la rue du domicile du pasteur quand il a vu des individus qui faisaient du scandale. Il se serait approché mais serait arrivé en même temps qu'un car de police secours. Interrogés dans les locaux de la brigade criminelle, à laquelle l'enquête est désormais confiée, Dufourg et Passamonti – l'inspecteur Didier est en vacances – finissent par craquer : le tapage, c'était eux, mais il mettent leur comportement sur le compte de l'alcool.

L'agent Athénée

Non seulement ils n'ont jamais signalé l'incident à leur hiérarchie mais, de plus, ils ont obtenu de l'équipage de police secours qu'il ne fasse pas de rapport. A l'issue de leur garde à vue, les deux policiers sont relâchés, le 28 juillet. Interrogé par la hiérarchie, le chef de groupe Azéma assure que ses hommes ne sont pour rien dans la disparition du pasteur : le soir du 19 juillet, avec Dufourg et Passamonti, tous trois, jure-t-il, étaient «en planque» à Saint-Maur pour une affaire de stupéfiants. Pour M. Bardon, il y a donc un *«verrou Azéma»*, ce fonctionnaire étant *a priori* de confiance.

Ce verrou va sauter début octobre. Le 13 septembre, Dufourg et Passamonti sont confondus sur un second mensonge. Athénée s'est de lui-même signalé. Il n'est ni homosexuel ni pédophile mais bien informaticien et se nomme Pierre Didier. Dans la nuit du 3 au 4 juillet, l'inspecteur Dufourg, pour l'impressionner et le forcer à collaborer, n'a pas hésité à tirer une balle dans la porte de son appartement, à Sèvres. Un rapport des RG locaux avait déjà fait état de l'incident sur la foi des confidences de l'informaticien qui, affolé, avait fait une tentative de suicide. Mais M. Bardon assure ne pas l'avoir reçu tandis que la direction centrale des RG affirme qu'il est bien parvenu aux RG parisiens.

Dufourg et Passamonti sont dès lors inculpés pour leurs méthodes qui, contrairement à ce qu'affirme aujourd'hui le premier, ne sont en rien des procédés *«d'intimidation indirecte»* couramment admis aux RG. Avant ce rebondissement, Dufourg, qui est officiellement en vacances à Biarritz, est en fait resté à Paris où il a pris contact avec Mᵉ Vergès. Entendu une nouvelle fois par la brigade criminelle le 27 septembre, il commence alors le grand déballage des missions que lui aurait confiées sa hiérarchie. Entendu à son tour le 5 octobre, son chef, Gilles Azéma, tient brusquement le même discours. Désormais, pour la hiérarchie policière, il n'y a plus de doute : cette contre-attaque masque la complicité de Dufourg, Passamonti et Azéma dans l'affaire Doucé.

Car tous nos interlocuteurs l'affirment : la mission confiée au « groupe Azéma » n'était ni urgente ni importante et elle ne s'inscrivait pas dans une vaste opération de déstabilisation de personnalités. Qu'en est-il exactement ? M. Arpaillange ? Les RG ont bien enquêté sur l'entourage de l'ancien garde des sceaux, en 1989, quand la présence à son cabinet d'une avocate, d'origine réunionnaise, ayant travaillé un temps aux cabinets de Mᵉˢ Vergès et Paul Lombard, suscita une certaine inquiétude. M. Guilhaume ? Les RG ont bien enquêté, début 1990, sur des sociétés commerciales où le PDG d'A2-FR 3 avait des intérêts – une affaire d'ailleurs dévoilée par *le Canard Enchaîné*, – ainsi qu'en 1989 sur une rumeur qui faisait le tour des rédactions à propos du comportement privé de M. Guilhaume aux Etats-Unis. Un avocat marseillais ? Il y eut bien une enquête, finalement négative, sur la secrétaire d'un avocat soupçonnée d'être impliquée dans une affaire de blanchiment d'argent.

Aucune de ces enquêtes, assure-t-on, ne fut confiée à l'inspecteur Dufourg. Quant à la manipulation de prostituées, il y eut bien un cas récent : le recrutement d'une prostituée – nom de code : « Junon » – pour infiltrer une secte luciférienne, quand cette piste fut évoquée dans l'affaire de Carpentras, parce que des rites de passage particuliers seraient exigés dans ce milieu. La révélation de cette pratique n'en suscite pas moins des questions sur la dérive des RG. Tout comme la confirmation d'un cambriolage, fin janvier 1987, après l'affaire Malik Oussekine, dans les locaux de SOS-Racisme, qui permit d'amener à la direction centrale des RG deux sacs poubelles de documents.

En ce sens, bien qu'apparemment infondées, les accusations de l'inspecteur Dufourg, tout comme son propre comportement, dévoilent un climat, des pratiques, des excès que les responsables des RG n'ont pas su prévenir ni déceler, quand, pour certains, ils ne les ont pas encouragés.

EDWY PLENEL

Lire également, page 22, le «Journal d'un amateur» de Philippe Boucher

Les députés socialistes empêchent la création d'une commission d'enquête

La polémique sur la disparition du pasteur Doucé et le rôle des renseignements généraux a rebondi, jeudi 24 octobre, à l'Assemblée nationale. Le matin, la commission des lois, saisie d'une proposition de résolution déposée par le groupe RPR tendant à la création d'une commission d'enquête sur le fonctionnement des renseignements généraux, a, en estimant qu'il n'y avait pas lieu de délibérer sur cette question, adopté une question préalable. Cette décision a suscité l'indignation des députés RPR, qui sont venus protester en séance publique en prenant à partie M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, dont le budget était au même moment soumis à la représentation nationale.

Le règlement de l'Assemblée nationale est formel : aucune commission d'enquête parlementaire ne peut être mise en discussion lorsque *«le garde des sceaux fait connaître que des poursuites judiciaires sont en cours sur les faits ayant motivé le dépôt de la proposition»*. C'est sur cet article 141-2 du règlement que le rapporteur de la commission des lois, M. François Massot (PS), s'est appuyé, pour juger irrecevable la proposition déposée par trois députés RPR, MM. Jean-Louis Debré, Jacques Toubon et Henri Cuq, tendant à la création d'une commission d'enquête sur le fonctionnement des renseignements généraux.

La « guillotine » de l'article 141

Soulignant, dans l'exposé des motifs, que les trois députés avaient fait explicitement référence à *«l'enquête liée à la disparition du pasteur Doucé»*, M. Massot a observé que l'article 141 du règlement s'appliquait puisque le garde des sceaux avait fait savoir au président de l'Assemblée nationale que deux informations judiciaires avaient été ouvertes sur ces faits, par les procureurs de la République, de Paris et de Nanterre. Les rédacteurs de la proposition de résolution soulignent, en effet, dans leur exposé des motifs, que *«l'on peut légitimement s'étonner de voir des policiers chargés d'assurer des tâches relevant de la police administrative s'occuper d'une affaire de mœurs qui relève dans notre droit, de la compétence exclusive de la police judiciaire»*. Ils estiment que cette absence de contrôle du pouvoir judiciaire sur des policiers *«constitue une atteinte grave aux principes fondamentaux de notre droit»*.

Mais la «guillotine» juridique que constitue l'article 141 n'avait pas échappé aux trois députés RPR qui avaient précisé que cette commission de contrôle n'avait pas pour but *«d'enquêter directement sur les responsabilités liées à l'affaire Doucé»*. Au cours du débat en commission, les députés de l'opposition, dont M. Henri Cuq, signataire du texte et ancien commissaire des RG, ont donc estimé qu'il était de *«l'honneur du Parlement»* de créer une commission d'enquête pour déterminer *«si l'on assistait ou non à une déviation d'un service de police nationale»*.

A ces arguments, le rapporteur de la proposition a opposé, et fait adopter, par la majorité des députés socialistes présents en commission, la «question préalable», selon laquelle il n'y a pas lieu de délibérer sur le texte soumis. Le recours à cette procédure, qui constitue une première dans les annales de l'Assemblée nationale, a soulevé la colère des députés de l'opposition, puisqu'elle pourrait empêcher l'inscription du débat à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée, en séance publique.

Saisissant l'occasion de multiples rappels au règlement, les députés sont donc venus protester violemment contre cette méthode en séance publique. M. Toubon a accusé la majorité socialiste *«d'avoir voulu empêcher l'Assemblée d'évoquer le dévoiement des services de police au profit du pouvoir»* tandis que M. Pascal Clément (UDF-PR) estimait que *«le rôle du Parlement est de contrôler le gouvernement. Pour le Parti socialiste, c'est de le soutenir jusqu'à l'aveuglement : c'est une grave erreur»*.

Le débat a dérapé lorsque M. François d'Aubert (UDF-PR) a évoqué l'entretien accordé le matin même au *Figaro* par l'inspecteur des RG Jean-Marc Dufourg, principal protagoniste de l'affaire de la disparition du pasteur Doucé, dans lequel il met en cause l'ancien garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, et l'actuel président d'Antenne 2 et FR 3, M. Philippe Guilhaume. M. d'Aubert a pris à partie le ministre de la culture, M. Jack Lang. L'évocation, par un député, de ces «révélations», a indigné Mᵐᵉ Ségolène Royal (PS), qui a estimé que jeter ainsi la suspicion sur la moralité des responsables politiques *«en rapportant des ragots de caniveau sans les avoir vérifiés»* revenait à *«faire le lit de Le Pen»*.

Le précédent du Service d'action civique

M. Lang s'est, de son côté, étonné que des députés puissent s'appuyer ainsi sur les propos d'un inspecteur *«inculpé, qui fait l'objet d'une enquête administrative, qui a été supendu et doit prochainement comparaître devant un conseil de discipline»*, et il a qualifié *«de champions toutes catégories dans l'art de la manipulation policière et de la domestication des médias»* ceux qui, *«sur le fondement d'articles de presse»*, mettent ainsi en cause plusieurs personnalités.

L'incident ne devrait pas en rester là. A la demande de l'opposition, la conférence des présidents, voire le bureau de l'Assemblée, seront saisis de la question de l'opportunité de la procédure utilisée en commission des lois. D'autant que l'interprétation faite par le raporteur, M. Dolez, de l'article 141 du règlement n'a pas toujours été aussi stricte dans le passé. En juillet 1981, le groupe communiste avait déposé une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les activités du Service d'action civique (SAC).

Cette proposition, qui avait été adoptée grâce au soutien des députés socialistes, faisait explicitement référence, dans son exposé des motifs, à la «tuerie d'Auriol» pour justifier la commission d'enquête en estimant que ce fait divers posait *«avec une force renouvelée la question de l'existence du SAC et de ses activités»*. Or les faits relatifs à ce crime faisaient au même moment l'objet d'une information judiciaire...

Le groupe RPR, en outre, fait savoir, dans un communiqué diffusé jeudi après-midi, qu'il venait de déposer une proposition de résolution tendant à la création d'une commission de contrôle (et non plus d'enquête) sur le fonctionnement des RG.

PASCALE ROBERT-DIARD

Le « suicide » d'une détenue à la maison d'arrêt de Saint-Etienne

La mort par consentement mutuel

Joëlle Scortini avait tout prévu. Une lettre à son avocat pour avertir qu'elle allait *«se donner la mort»*. Des tranquillisants qu'elle amassait depuis plusieurs jours. Et l'aide de Berthe, sa compagne de cellule de la maison d'arrêt La Talaudière, à Saint-Etienne.

Mercredi 24 octobre, au réveil, sa co-détenue l'a regardée prendre ses cachets, lui a passé une ceinture de peignoir autour du cou qu'elle a serrée de toutes ses forces. Comme promis. Par amour pour cette jeune femme de trente et un ans, inspectrice des PTT, que tout le monde disait *«brillante»*, mais qui un soir de février 1989, avait fait supprimer son ex-mari pour obtenir la garde de son enfant.

Berthe Paire, quarante-deux ans, incarcérée pour meurtre en février 1990, inquiétait les proches de Joëlle. L'administration pénitentiaire envisageait donc un transfert, et en avait averti la jeune femme. Joëlle n'en a pas voulu. Elle a préféré demander à son amie un dernier service.

SOCIÉTÉ

Malgré l'annonce de la création de nouveaux postes de surveillants

Les lycéens restent mobilisés

Les vacances de la Toussaint seront un test décisif pour le mouvement qui agite les lycées depuis deux semaines. Les Parisiens devaient manifester, vendredi 26 octobre, de la place Saint-Michel à l'hôtel Matignon. Mais la province les a devancés : dans une quarantaine de villes, les élèves des lycées sont descendus en nombre dans la rue, jeudi 25 octobre.

Toutes les régions ont été touchées. Les manifestants étaient 6 000 à Saint-Etienne et 5 000 à Strasbourg ; à Lille, 5 000 le matin et 3 000 l'après-midi ; 5 000 lycéens sont descendus dans la rue à Angers, 3 000 à Montpellier, 2 000 à Limoges, au Havre, à Mont-de-Marsan, Cherbourg, Rouen, Nice, et Charleville-Mézières, 1 500 à Nîmes, Perpignan, un millier à Toulouse, Rodez, Saint-Gaudens, Metz, Mulhouse, Saint-Malo et Lorient. Des incidents ont eu lieu au Havre, entraînant la fermeture, jusqu'à vendredi soir 26 octobre, des douze établissements de la ville.

Le ministre de l'éducation nationale a tenté de calmer le jeu en annonçant, jeudi 25 octobre, qu'il créerait dès la rentrée de novembre cent postes de surveillants pour les établissements scolaires les plus démunis. Une mesure qualifiée d'« insuffisante » par la FIDL (Fédération indépendante et démocratique des lycéens) et de « dérisoire » par le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), compte tenu des « cinq mille postes supprimés depuis des années et des besoins nationaux ou même ceux de la région parisienne, qui compte 471 lycées » .

Le SNES demande l'inscription au budget 1991 de postes de surveillants, mais aussi de conseillers d'éducation, de documentalistes, d'enseignants et de personnel de service, afin « d'améliorer les conditions de vie et de travail et de diminuer les effectifs ». Le syndicat demande également que soit doublée la dotation régionale d'équipement scolaire, subvention de l'Etat aux régions pour la construction et l'entretien des lycées.

Terre promise

Suite de la première page

Depuis ils n'ont cessé de l'entendre dire, répéter et amplifier. Et ils ont fini par y croire. Non seulement le slogan a pris force de loi depuis juillet 1989 puisque la loi d'orientation sur l'éducation rappelle, dans son article 3, cet *« objectif de la Nation »*. Mais les chiffres sont plus éloquents encore. Pour la première fois cette année, 60 % des jeunes Français sont entrés en classe de seconde de lycée, en route vers le baccalauréat. Il y a six ans seulement, ils n'étaient que 40 %.

La « rage » contre l'exclusion

On mesure, à travers ces deux chiffres, le basculement qui s'est opéré à grande vitesse. Au milieu des années 80, l'accès au lycée restait le privilège d'une minorité. Et d'une minorité socialement bien identifiée : un quart environ des enfants d'ouvriers parvenaient en classe terminale contre plus des trois quarts des enfants de cadres supérieurs, professions libérales ou enseignants. Bref, la cause était entendue : le lycée était affaire de bourgeois, grands et petits, exception faite de quelques brillants et méritants boursiers qui légitimaient l'élitisme républicain.

Au début de la décennie 90, les exclus du lycée sont devenus minoritaires et ressentent d'autant plus durement cette mise à l'écart. Ce sont eux, bien souvent, qui ont provoqué incidents et violences dans quelques établissements de la banlieue parisienne au début du mois d'octobre. Avec une *« rage »*, comme disent les manifestants de ces derniers jours, aiguisée par le sentiment d'exclusion sociale et ethnique. Sur fond de chômage et de cités prolétaires.

Pour les heureux élus, le lycée devait être la terre promise. Et il suffit d'entendre avec quelle énergie ils défendent aujourd'hui *« leur »* bahut pour comprendre la force du rêve. Ils ont pourtant le sentiment confus qu'il y a tromperie sur la marchandise. Ils découvrent en effet que la frontière qui les séparait du lycée s'est déplacée à l'intérieur même du lycée et que la hiérarchie entre filières cloisonnées les laisse en réalité en marge de la voie royale qui conduit vers les bacs nobles, l'université ou les grandes écoles. Il est facile de relever que, jusqu'à présent, les manifestations lycéennes, à Paris plus encore qu'en province, ont rassemblé des cortèges venus des lycées professionnels et des filières technologiques. Les établissements plus huppés du centre des villes et les élèves des sections générales, conscients de leurs privilèges, se sont tenus à l'écart ou ont fait preuve d'une solidarité lointaine, presque gênée.

La prise de conscience progressive par ces « nouveaux » lycéens qu'ils ne sont que de seconde zone a été d'autant plus amère qu'ils découvrent le plus souvent des locaux dégradés, des classes surchargées, des enseignants désabusés et mal préparés à prendre en charge une population d'élèves beaucoup plus hétérogène qu'auparavant. Bref, le lycée n'a pas changé quand les lycéens, eux, se sont métamorphosés profondément.

Le prix de la démocratisation

Les avertissements pourtant n'avaient pas manqué. Dès 1982, dans son rapport sur les lycées, M. Antoine Prost avait cette phrase cinglante : *« Le mépris n'est bon ni pour les méprisés ni pour ceux qui méprisent et l'on ne saurait fonder une démocratie sur le mépris, comme si la réussite ou l'échec scolaire l'autorisait. »* Quelques années plus tard, en 1987, M. Jacques Lesourne revenait à la charge. L'opération des 80 % *« tournera à la catastrophe si les jeunes sont insérés dans un système qui n'est pas préparé à les recevoir »*. M. René Rémond, enfin, en 1990, dans le rapport de la commission du Xᵉ Plan, soulignait que *« le risque d'exclusion est plus grave dans la société d'aujourd'hui et de demain qu'il ne l'était dans le passé »*. Pour accueillir 80 % d'une classe d'âge, le lycée va donc devoir payer le prix de la démocratisation. La plupart des hommes politiques en charge du dossier l'ont compris. Mais, depuis quinze ans, aucun n'a osé en tirer toutes les conséquences. De Joseph Fontanet, dès 1973, à Christian Beullac, en passant par M. René Haby, de M. Alain Savary à M. René Monory en passant par M. Jean-Pierre Chevènement, chacun a souhaité adapter le lycée : casser ses hiérarchies implicites, faire évoluer ses programmes encyclopédiques, alléger ses horaires excessifs, bousculer ses pratiques pédagogiques souvent surannées. Et tous s'y sont cassé les dents, reculant devant la crainte de heurter trop brutalement le système.

La clarté de l'urgence

Notons au passage qu'il y a quelque indécence, de la part de certains ténors de l'opposition, à jouer aujourd'hui les redresseurs de tort, quand on se rappelle, au fil des années 70, puis pendant l'épisode de la cohabitation, la facilité avec laquelle ils ont accéléré, à coup de spéculation immobilière, la ségrégation sociale et urbaine, taillé dans les budgets de l'éducation, laissé l'école en friche et l'université à l'abandon. Comme on se refait vite une virginité en politique, à coup de bons sentiments et de sollicitude de façade!

Reste devant M. Jospin un dilemme impossible. L'éruption lycéenne de ces derniers jours rend-elle plus urgente – ou plus impraticable – la réforme des lycées, une nouvelle fois envisagée par le ministre de l'éducation qui a commandé, pour le mois de novembre, un rapport sur ce dossier au Conseil national des programmes?

L'urgence est claire. A laisser le lycée dériver sur sa pente actuelle, on risque aujourd'hui, et plus encore demain, de renforcer les menaces de fractures sociales, culturelles et scolaires d'une institution en crise. A laisser sans réponse la question centrale – comment ouvrir plus largement l'accès au savoir tout en préservant la sélection des élites intellectuelles et scientifiques? – on risque également de déstabiliser l'ensemble du système scolaire.

Mais le danger n'est pas moins clair. On peut supposer que tout projet de réforme, quel qu'il soit, suffirait aujourd'hui à fournir à une agitation encore fébrile le motif qui lui manque pour devenir un mouvement social. Le pire, cependant, serait de faire l'autruche.

GÉRARD COURTOIS

Constructions nouvelles et meilleure orientation

M. Jospin est satisfait de la rentrée universitaire

Le ministre de l'éducation nationale a dressé, jeudi 25 octobre, un premier bilan positif de la rentrée universitaire. Il a par ailleurs précisé les grands dossiers de sa politique en matière d'enseignement supérieur pour les mois à venir : mise en œuvre de la nouvelle carte universitaire et refonte des premiers cycles.

C'est avec le sentiment du devoir accompli que M. Jospin a présenté, jeudi 25 octobre, les résultats de la rentrée universitaire qui s'achève ces jours-ci. *« Une rentrée difficile mais qui semble maîtrisée »*, a-t-il souligné. La sérénité ministérielle – même si elle reste prudente – résulte d'un triple constat.

Tout d'abord, le plan d'urgence lancé en janvier dernier pour préparer la rentrée de cet automne et qui prévoyait la construction ou l'aménagement de 200 000 mètres carrés supplémentaires a été *« tenu »* et même *« dépassé »*. A la fin octobre, a précisé le ministre, ce sont 226 000 mètres carrés, qui ont été mis en service dans les universités et ce chiffre sera porté à 273 000 mètres carrés au début 1991. Un tiers de ces surfaces supplémentaires est dû à une accélération de programme décidée antérieurement, plus de 40 % sont de nouvelles créations réalisées au cours des derniers mois et 25 % correspondent à des locations ou à des locaux mis à disposition par les collectivités locales. Le ministre n'a toutefois pas précisé la répartition de ces nouveaux locaux entre les universités et les écoles d'ingénieurs ou instituts universitaires de technologie (*le Monde* du 11 octobre) .

Le deuxième élément de satisfaction pour le ministère est la meilleure répartition des nouveaux étudiants entre les différentes filières de l'enseignement supérieur. Sur les 30 000 nouveaux inscrits dans le supérieur, 17 000 sont entrés en première année d'université (plus 8 % environ), mais 8 400 (plus 12 %) sont entrés dans les sections de techniciens supérieurs, 2 700 (plus 8,5 %) dans les instituts universitaires de technologie et 2 100 (plus 6 %) dans les classes préparatoires aux grandes écoles. Autrement dit, les premiers cycles universitaires n'ont pas été les seuls à subir le choc des flux supplémentaires d'étudiants.

La réforme des premiers cycles

Enfin, M. Jospin s'est réjoui – malgré quelques imperfections – de l'efficacité accrue du système de pré-inscription télématique (Ravel) mis en place en région parisienne. Pour l'an prochain, il souhaite en généraliser complètement l'usage en Ile-de-France, et l'étendre à toutes les grandes villes universitaires.

La rentrée achevée, l'année universitaire sera dominée par trois grands dossiers. Tout d'abord, la définition de la nouvelle carte universitaire française. La quasi-totalité des *« schémas régionaux de développement de l'enseignement supérieur »* doivent être transmis dans les jours qui viennent au ministère qui effectuera une première évaluation de projet. La concertation s'engagera ensuite avec les collectivités locales. L'arbitrage gouvernemental sur l'ensemble du plan devrait intervenir d'ici le 15 mars 1991 et fera l'objet, a précisé M. Jospin, d'un débat parlementaire lors de la session de printemps.

Autre dossier délicat : la réforme des premiers cycles actuellement à l'étude et dont le projet sera soumis officiellement à la concertation dans les prochaines semaines. Reste le plan social étudiants (bourses et prêts, logement et transports notamment) esquissé en juillet dernier et sur lequel le ministère espère aboutir à la signature d'un *« relevé de conclusions »* avec les organisations étudiantes. Mais cela ne préjuge pas des arbitrages interministériels sur le dossier. Et, pour l'heure, rien ne semble acquis.

G. C.

MÉDECINE

□ **Un chercheur inculpé d'exercice illégal de la médecine.** – M. Mirko Beljanski, chercheur qui propose un traitement contre le sida très contesté par les autorités médicales, a été inculpé à sa demande, jeudi 25 octobre à Saint-Etienne, *« d'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie »*. Pour sa part, M. Pierre Silvestri, président de Cobra (association pour le développement de la recherche et de la lutte contre le cancer, le sida et les maladies graves), qui soutient l'action de M. Beljanski, a été inculpé de complicité.

□ **Un malade israélien en phase terminale obtient le droit de mourir.** – Un malade en phase terminale qui demandait le droit de mourir a obtenu, jeudi 25 octobre à Tel-Aviv, gain de cause auprès des tribunaux israéliens. Ceux-ci ont estimé que les médecins n'encourraient pas de poursuites s'ils accédaient à la demande de leur patient de ne pas être branché sur un appareil destiné à le maintenir artificiellement en vie. L'avocat du malade a déclaré que cette décision de justice ferait jurisprudence en Israël. *« Pour la première fois*, a-t-il dit, *un tribunal reconnaît le droit d'un homme sur son corps. »*. – *(AP.)*

□ **Transplantation d'une partie d'un poumon d'une mère sur sa fille.** – Pour la première fois, un donneur vivant, une mère, a donné une partie de son poumon à sa fille, atteinte d'une rare maladie pulmonaire (dysplasie bronchopulmonaire). L'intervention, qui a eu lieu, jeudi 25 octobre, à l'hôpital de l'université Stanford (Californie), sous la direction du professeur Vaughn Starnes, s'est bien passée. Selon le professeur Starnes, un tel protocole devrait permettre d'éviter au maximum les risques de rejet alors que la moitié des quatorze enfants à qui il a greffé des poumons provenant de donneurs cliniquement morts ont rejeté le greffon. – *(AFP.)*

□ **L'Imuthiol est autorisé en Nouvelle-Zélande.** – Le ministère de la santé néo-zélandais vient d'accorder à l'Imuthiol (ditiocarbe sodique) une autorisation de mise sur le marché. Ce médicament, un immuno protecteur produit par Pasteur-Mérieux, est utilisé expérimentalement dans le traitement du sida.

SCIENCES

□ **Découverte d'une galaxie géante.** – Le plus grand ensemble galactique de l'univers connu à ce jour vient d'être observé par des astrophysiciens américains de l'université du Michigan, à partir de l'observatoire national de Kitt-Peak (Arizona). Selon le dernier numéro de la revue *Science*, cette structure céleste, appelée Abell 2029, possède une taille soixante fois supérieure à notre Voie lactée. Situé à un milliard d'années-lumière de notre système solaire, cet amas galactique possède un diamètre de six millions d'années-lumière et regrouperait plus de 100 000 milliards d'étoiles, soit trente mille fois plus que notre propre galaxie. – *(UPI.)*

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

Basile

IL se donnait mardi, à l'Opéra royal de Versailles, un divertissement musical dont le prétexte était Beaumarchais. Un comédien en costume de l'époque (M. Yves Gourvil) apportait le fil conducteur des partitions choisies en disant, de l'écrivain, sa *Lettre aux abonnés de l'Opéra qui voudraient... aimer l'opéra*, petit morceau parlé qui n'a rien perdu de son actualité.

L'orchestre (la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, que dirige M. Jean-Claude Malgoire) joua l'ouverture des *Noces de Figaro*, Mᵐᵉ Colette Alliot-Lugaz chanta Chérubin, M. Nicolas Rivenq, Figaro ; on ressuscita le peu joué *Tarare* et son compositeur Salieri ; on entendit M. Chris De Moor dans *l'Air de la calomnie*, morceau de bravoure, si l'on ose dire, de Basile dans *le Barbier de Séville*. Le passé s'empara du présent. Qu'on en juge par ce qui suit et qu'on ne cite jamais trop.

« La calomnie, monsieur ?, s'étonne Basile auprès de Bartholo qui veut gagner de vitesse Almaviva pour épouser Rosine. *Vous ne savez guère ce que vous dédaignez ; j'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés. Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreurs, pas de conte absurde, qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville en s'y prenant bien ; et nous avons ici des gens d'une adresse !... » « D'abord*, poursuit Basile, *un bruit léger, rasant le sol comme hirondelle avant l'orage*, pianissimo, *murmure et file, et sème en courant le trait empoisonné. Telle bouche le recueille et* piano, piano *vous le glisse en l'oreille adroitement. Le mal est fait, il germe, il rampe, il chemine, et* rinforzando *de bouche en bouche il va le diable ; puis tout à coup, ne sais comment, vous voyez calomnie se dresser, siffler, s'enfler, grandir à vue d'œil ; elle s'élance, étend son vol, tourbillonne, enveloppe, arrache, entraîne, éclate et tonne, et devient, grâce au Ciel, un cri général, un* crescendo *public, un* chorus *universel de haine et de proscription. Qui diable y résisterait ? »* C'était hier, c'est tout aujourd'hui.

∴

COMME s'il ne suffisait pas d'avoir tenu pour rien, si ce n'est pour répréhensible, l'action de M. Pierre Arpaillange place Vendôme, il fallait que, dans l'esprit public, la vilenie de l'homme s'ajoutât à l'incurie du ministre.

Comme s'il ne suffisait pas que, en plein Paris, un homme ait été enlevé, séquestré et conduit à la mort par des policiers dévoyés, il fallait qu'une rumeur se greffât sur la forfaiture, comme pour lui trouver une raison d'être, comme pour atténuer le crime en lui découvrant une utilité. Restait à l'inventer et à mêler le tout.

Un policier jurant qu'il était étranger à l'enlèvement, mais se montrant fort savant sur ses à-côtés, se fit l'outil de cette rumeur. Il fut aidé en cela, sinon inspiré, par Mᵉ Vergès, son avocat, qui s'est fait une spécialité de médire et de nuire. Voilà comment on vous monte une petite affaire Markovic sur le modèle de ce qui fut imaginé en 1968-1969 contre le couple Pompidou.

L'enlèvement ne serait – sussure à grands cris ce policier – que la partie d'un tout qui devait compromettre « un ministre » et « un président de chaîne de télévision ». L'habile précaution que cette antonomase qui feint de préserver l'individu en livrant sa fonction. Le *piano* devient *rinforzando*.

Chacun y va de son hypothèse. Chacun, au nom de la vérité, fait mine de s'échiner pour donner la solution d'un mystère qui n'existe pas. Trouvons les acteurs d'une pièce qui n'est pas écrite.

La boue n'est pas discrète : le policier nimbé de son repentir prend la parole sur une chaîne de télévision. On le cite sur une autre, puis ailleurs. Citer, n'est-ce pas, cela ne signifie pas reprendre à son compte ce qui est rapporté. Au nom de l'information, on s'interroge sur l'invraisemblable, on répand l'impossible. Au nom de la vertu, on déplore l'image salie en contribuant à ce qu'elle le soit, on s'afflige de la réputation gâchée pour mieux souligner qu'elle serait atteinte.

Le prétendu mystère éclate. M. Pierre Arpaillange, dont la chute tardait, et M. Philippe Guilhaume, qui osait se maintenir à son poste, devaient succomber à une pauvre chose vivant de ses charmes entre Trocadéro et rue Sainte-Anne *via* Pigalle et dont les pas auraient été guidés vers ses cibles par des policiers faisant métier de proxénètes, à moins que ce ne soit l'inverse.

Dès lors, tout est clair et le *chorus* est à son plein : si le piège est ainsi bâti, c'est qu'il est ce qui convient pour que la proie y tombe. Le piège a été construit en fonction de la proie, donc la proie lui ressemble. En fait de procès d'inquisition, on ne saurait mieux faire. Il n'est pas difficile, dans ces conditions, de convaincre un végétarien de cannibalisme. Et la presse d'informer, et la foule de s'étonner, et les amis de faire relâche.

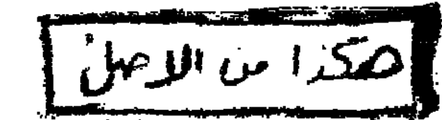
APRÈS cela, que faire ? Poursuivre ? Attaquer ? Allons ! Qu'un homme public soit injustement accusé d'avoir pioché dans la caisse, il peut, faisant litière de l'écœurement privé, demander justice aux tribunaux, le cas échéant, tenter le pire des exercices, celui de la *preuve négative*, dont on connaît les embûches quasiment infranchissables. Bref, il peut revendiquer l'accusation pour s'en laver.

Mais se défendre sur le terrain des *mœurs*, ce mot qui, en soi, sonne comme un soupçon, se risquer sur le terrain des désirs secrets, des pensées inavouables, des pulsions de la chair qui ont plus de pouvoir encore que la soif de puissance ou l'appât du gain, quelle folie ! Invoque-t-on, fût-ce pour en attester la pureté, ce domaine retiré sinon pour confesser quelque péché mortel ?

Ne sait-on pas ce qui peut germer dans l'esprit du plus respectable des magistrats, du plus intègre des comptables, du plus paisible des pères de famille ? Un curé d'Uruffe dort dans les plus pieux ecclésiastiques pour, comme leur pair égaré, prendre maîtresse, en avoir un enfant, puis tuer l'un et l'autre, ainsi doubler le crime devant Dieu d'un autre devant les hommes. Un Gilles de Rais sommeille sous l'hermine. S'il se tait, c'est de honte, bien sûr, et le silence devient un aveu.

On peut défendre M. Christian Nucci, soutenir M. Jacques Médecin, épauler M. Jean-Michel Boucheron. Mais bondir sur le devant de la scène, crier que cela suffit, que l'abjection doit s'interrompre, que c'en est assez d'humilier et de salir, qui s'y risque ? Comme si d'éventuels défenseurs, parce qu'ils seraient aux côtés de l'accusé, cet accusé que nulle loi, nul fait, nul propos ne permet de désigner, parce qu'il est accusé comme jadis on crucifiait ; comme si ces défenseurs qu'on cherche en vain craignaient que la calomnie ne les atteigne à leur tour et qu'on ne leur découvre, à eux aussi, des rêves qu'ils ne maîtrisent pas puisqu'ils n'existaient pas. M. Arpaillange reste seul. La protection que peuvent exiger les fonctionnaires de leur ministre n'est pas due à ce dernier par ses collègues de naguère. La boue que déverse un unique égout peut continuer d'être recueillie par la presse à l'égal d'une source d'information.

Pourtant, que les ministres ne s'y trompent pas. Il n'est pas un d'entre eux qui puisse être assuré que l'ignominie ne le visera jamais. Si la dignité ne leur suggère rien, si l'honneur les laisse sourds et muets, qu'au moins la prudence les anime, à défaut l'intérêt.



CULTURE

CINÉMA

Jean Galmot, conquistador



D. R.

La vie de Jean Galmot méritait bien un film. Mais aucun film ne parviendra jamais à raconter la vraie vie de *Jean Galmot, aventurier,* qu'incarne fièvreusement Christophe Malavoy. Même une bande dessinée ne suffirait pas à illustrer le destin fabuleux de cet enfant du Périgord, né en 1879, mort en 1928, qui rechercha toute sa vie l'eldorado à travers l'enfer vert guyanais.

Mousse, pilote aux îles Caraïbes, marchand, journaliste au *Petit Niçois,* défenseur de Dreyfus, protecteur des Amérindiens, chercheur d'or, député des « sauvages » en 1919 au Palais-Bourbon, industriel richissime, capable du meilleur avec les humbles comme du pire avec ses rivaux en affaires, pionnier dérangeant, trahi, ruiné, écrivain calomnié, emprisonné, empoisonné, Jean Galmot, plus qu'un aventurier, fut peut-être le dernier des conquistadors.

Il se réclamait lui-même de l'armée des ombres errantes en lutte quotidienne avec la nature entre le Maroni et l'Oyapock. La forêt vierge était sa drogue. A une époque où la Guyane ne possédait pas encore son fil d'Ariane, cet homme montrait la voie au cortège des éternels conquérants de l'impossible. Il avait juré, dans un serment signé de son sang, d'affranchir ses frères noirs de l'*« esclavage politique »* et cela lui valut les foudres de l'administration coloniale. Les négociants métropolitains, jaloux de son beau-père, un milliardaire américain, lui firent payer le prix fort en l'accusant de complicité avec l'escroc Stavisky.

Blaise Cendrars en fit le héros de son *Rhum* et, en Guyane, depuis soixante ans et sa mort mystérieuse (son cœur fut volé) la tombe de cet « homme d'action » est toujours fleurie.

Avocat débutant et néanmoins futur président du Sénat, Gaston Monnerville, qui avait plaidé sa cause, en 1924, disait de lui : *« C'était un homme du seizième siècle, une sorte de Florentin en ce sens qu'il était extrêmement imaginatif, un poète, un romantique moderne. »*

Contribuant à sa propre légende, Jean Galmot se référait souvent à l'Océan, sur lequel tout avait commencé, pour lui, un jour, sur le port de La Rochelle : *« Je ne connais d'autres livres que le livre de la Jungle et le livre de la Mer... »* Mais la véritable clé de cette vie soudain ressuscitée et magnifiée par le cinéma tient en une autre courte phrase d'un autre roman (*« Un mort vivait parmi nous »*), édité par Jean Galmot lui-même, en 1918 : *« L'âme exaspérée des hommes et des choses est comme un arc tendu à se rompre... »*

ALAIN ROLLAT

Tristes tropiques

« Jean Galmot, aventurier » en « Lawrence d'Arabie » à la mode guyanaise. Espoir déçu

Difficile de trouver une vie plus savoureuse, plus prometteuse d'aventures et de grand spectacle que celle de Jean Galmot, journaliste dreyfusard débarqué en Guyane au début du siècle. Celui que les Guyanais appelaient Papa Galmot inspira *Rhum* à Cendrars. Hélas ! il inspire aussi un film à Alain Maline.

Premières images : sur coucher de soleil recyclé d'un calendrier des postes et pirogues typiques descendant les fleuves impassibles, la voix off de Christophe Malavoy articule *« Ma vie est pareille à une barque désemparée sur le fleuve »*. Et le malaise s'installe. Les cent trente-cinq minutes qui suivent sont de la même eau. Il fallait pour évoquer la saga Galmot un torrent furieux d'événements et d'émotions, c'est un marais embourbé de clichés.

Certes, les producteurs n'ont pas lésiné, entourant Malavoy en héros douloureux de Roger Hanin, Roger Planchon, Ute Lemper... La profusion de décors, le soin apporté aux costumes, la foule de figurants disent et répètent que tout celà a dû coûter son pesant de pépites. Mais quelle bâtisse de style colonial, quelle robe de Poiret pourrait faire oublier l'indigence des dialogues, la mollesse d'une mise en scène atteinte d'une mortelle langueur tropicale ? La *vox populi* prétend que seuls les Anglo-Saxons s'y entendent aux fresques biographiques et exotiques. On aurait aimé que *Galmot* la fasse mentir.

JEAN-MICHEL FRODON

Le chemin défendu

« Le Château de ma mère » d'Yves Robert d'après Marcel Pagnol émeut plus encore que « la Gloire de mon père »

Le Château de ma mère, est, on le sait, la suite de *la Gloire de mon père* dans les souvenirs de jeunesse de Marcel Pagnol et le deuxième volet du dyptique réalisé par Yves Robert. Chère Provence du début du siècle avec Marseille, le soleil, l'arrière-pays des collines et cette famille unie dans un calme bonheur. La chronique continue. tante Rose et oncle Jules s'effaçent mais arrivent de nouveaux personnages, et, toujours, la voix de Jean-Pierre Darras vient nous remuer le cœur, tant elle ressemble à celle de Pagnol, avec cet accent piqué de saveur méridionale, de chaleur, que ni la gloire, ni la vie à Paris n'avaient ternies, effacées. Marcel Pagnol est là, quelque part, dans le film, et plus présent, en somme, que dans le premier car le ton a changé, et vire, sur la fin, à la nostalgie et à l'émotion.

Ici – c'est très important, – Augustine devient le personnage central. La couturière, épouse de l'instituteur qui tenait son ménage et s'occupait des marmots, atteint sans rien perdre de sa simplicité, de sa générosité, de son dévouement, et de sa tendresse, le rang de figure emblématique. Marcel, bon élève, prépare le concours des bourses, mais éprouve l'envie dévorante de retourner dans les collines de ses vacances. Un Noël, à ce mas de la campagne, se réveille, chez Augustine, le même désir, et cette bonne épouse, cette bonne mère, va soudain tout faire pour que son mari et sa nichée, Marcel en premier lieu, retrouvent le mas chaque fin de semaine. Elle invente le week-end. Mais, la route à faire à pied est longue, après le terminus du tramway, et fatigante, à porter les paquets, plus la fillette dernière-née. Augustine a beau donner l'exemple, galvaniser les énergies, les heures passées à marcher réduisent le plaisir.

Un parfum d'aventure et de clandestinité

C'est alors que surgit Bouzigue (Philippe Uchan), type de fonctionnaire de la Belle Epoque qui pourrait venir enrichir la galerie des santons de Provence. Bouzigue est chargé de surveiller un canal qui longe une suite de châteaux avec jardins dont il possède les clefs. Il sait comment les faire communiquer. Il sait que la dernière ouvre sur le village où se rend la famille. Passer par là, c'est gagner deux heures, à l'aller comme au retour. Oui, mais c'est défendu. Qu'importe, dit Bouzigue, on ne voit jamais personne. Et il prête une clé à la famille Pagnol.

C'est à partir de là que le film change de ton et qu'Augustine entre, avec les siens, dans l'illégalité. A la première traversée clandestine, on s'amuse des précautions, de l'attitude de ces gens qui se faufilent entre buissons et parterres, le long du canal, en évitant de regarder les châteaux aux fenêtres aveugles. Et puis, quelque chose de nouveau s'insinue dans le récit et dans la mise en scène d'Yves Robert : un parfum d'aventure et de clandestinité, un rappel des contes où des enchanteurs et des Bêtes surgissent de demeures mystérieuses pour réclamer le châtiment...

L'admirable est que, à répéter les situations, Yves Robert, loin de lasser l'attention, la renforce. Sous les yeux de son fils aîné, Augustine devient la belle dame tremblante des contes de fées. Même si, en fin de compte, c'est Joseph qui risque le plus à cause d'un gardien de propriété ivrogne et accompagné d'un chien, sorte de magicien plus ridicule que redoutable (Jean Carmet), Augustine semble emplir l'écran. Elle est la Princesse, la Dame à la licorne...

Mais le dernier château est celui de la peur et, lorsque cesse la hantise du trajet interdit, lorsque tout revient dans le monde prosaïque, Augustine doit transmettre à Marcel son imagination. Si tous les interprètes sont attachants, Nathalie Roussel, ici, se transfigure.

La fin – brusque avancée dans le temps, rebondissement dans l'histoire du Château – est belle, filmée avec tant de délicatesse qu'elle fait pleurer doucement, en hommage à Augustine disparue. A la mère toujours regrettée, comme l'a si bien compris Yves Robert.

JACQUES SICLIER

□ **La Trilogie de Pagnol en video.** – *Marius, Fanny, César...* l'histoire de la célèbre famille pagnolesque qui, depuis les débutsdes années 30, fait partie de l'histoire du cinéma français et de la vie des générations de spectateurs, est désormais éditée en vidéo par la Compagnie Méditerranéenne de films (société jadis créée par Marcel Pagnol). La trilogie marseillaise inaugure la collection complète des films de Marcel Pagnol, dont les titres sont destinés à paraître prochainement. Certains, comme *la Fille du puisatier,* ont besoin d'être restaurés, particulièrement pour le son, mais les cassettes seront meilleures que les copies circulant à la télévision.

Le temps de la paresse

« Les Aventuriers du timbre perdu » et « Premiers pas dans la mafia » : Michael Rubbo et Andrew Bergman ne se sont pas fatigués

Voici le temps des petites vacances et des enfants à la maison, dehors il pleut, au cinéma on donne une histoire spécialement pensée pour cette circonstance : *les Aventuriers du timbre perdu,* du Canadien Michael Rubbo. Sans Indiana Jones, et avec des garnements qui font des bêtises, mais gentils au fond. L'un d'eux fait collection de timbres, son père aussi. Un autre n'arrête pas de magouiller. A la suite de quoi un timbre précieux est perdu et le premier gamin s'en va le rechercher. Pour voyager sans problème il diminue jusqu'à s'incruster sur le timbre d'une lettre en partance pour l'Australie avec arrêt en Chine. Leçon de géographie sous forme de cartes postales. Peu importe, les enfants s'intéressent surtout à cette possibilité de rétrécir... Les répliques sont séparées par des blancs, comme dans les leçons de langue étrangère en cassettes, les jeunes acteurs semblent mal à l'aise devant la caméra, et ça, c'est vraiment étrange.

Arnaque idiote

Autre film pour vacances paresseuses : *Premiers pas dans la mafia,* d'Andrew Bergman, présenté au Festival de Deauville (*le Monde* du 7 septembre), où l'on voit Marlon Brando fignoler une succulente autocaricature du *Parrain,* et Matthew Broderick tenir le coup face au mastodonte, qui pourtant ne lui fait pas de cadeau. Malheureusement, une fois passée la première rencontre, le film se traîne et se perd dans les méandres d'une arnaque idiote, mal ficelée, dans une série de clins d'œil pesants, de pastiches qui se voudraient cinéphiles. Si on veut faire de la fantaisie burlesque, la première règle est d'en établir les codes de façon rigoureuse afin de devenir crédible – ça n'est pas simple. Mais si le spectateur ne croit pas à une réalité, rien ne lui paraît absurde, tout lui semble stupide.

Le scénario aurait pu donner un film à la Woody Allen sur les déviations mentales des cinglés du cinéma, et on comprend que Brando l'ait accepté. On comprend aussi qu'il en ait dit des horreurs, car Bergman n'est pas Allen.

COLETTE GODARD

□ **Chansons de cinéma.** – Où Carette chantait-il *Si tu veux faire mon bonheur, Marguerite ?* Dans combien de films entend-on *Johnny be Good ?* Qui a écrit l'inoubliable *Raindrops keep falling on my head* qui rythmait le ballet vélocipédique de Paul Newman dans *Butch Cassidy et le Kid ?* Pour se souvenir, pour jouer, pour briller en société, et même pour travailler, voici un dictionnaire de centaines de chansons de films agrémentées de commentaires érudits sans être pesants. On espère qu'un jour existera un tome deux, avec les paroles des chansons. (Réponses : dans *la Grande illusion*, huit, Hal David et Burt Bacharach)

► **Histoire des plus célèbres chansons du cinéma. Marion Vidal et Isabelle Campion. M. A. Editions 250 p. 145 F.**

ARCHITECTURE

Mort de Berthold Lubetkin

Lubetkin aura été, avec le groupe Tecton, l'un des principaux, sinon le principal architecte de la modernité anglaise de l'entre-deux-guerres. Presque *l'alter ego* d'un Le Corbusier en France, si les différences de vie et de carrière ne les oppposaient plutôt. Né en 1901, non pas en Suisse, comme l'illustre inventeur de l'unité d'habitation, mais à Tiflis, en Géorgie, Lubetkin commence ses études à Moscou, les poursuit à Paris avec Auguste Perret, retourne se perfectionner à Moscou, pour choisir enfin Londres et la Grande-Bretagne comme patrie en 1930.

Là – au contraire du maître solitaire – il crée bientôt le groupe Tecton avec six jeunes autres architectes. Ensemble, ils construisent bientôt à tour de bras, considérés comme l'agence britannique la plus productive de l'entre-deux-guerres.

Première étape importante Highpoint Flats, à Highgate, dans le nord de Londres. Deux immeubles datés de 1936 et 1938, reprennent nombre des principes de Le Corbusier, anticipent sur ses propres constructions. Ils susciteront d'ailleurs l'approbation du maître français. On note que la structure de l'immeuble fut calculée par Ove Arup soi-même, qui devait rester l'ingénieur du groupe, et fonder la plus brillante agence d'ingénierie d'Europe.

Le deuxième immeuble avait d'ores et déjà tendance à pécher par « formalisme », péché impardonnable s'il en était déjà dans les milieux d'avant-garde, mais qui plaisait au public. Lubetkin et le groupe Tecton devaient aller beaucoup plus loin, dans le parc zoologique de Londres dont ils construisirent la maison des gorilles et le bassin des pingouins, œuvres tout à la fois modernes et sculpturales, singulièrement inventives en tout cas. Mais Le Corbusier lui-même n'est-il pas tour à tour l'artiste inspiré de la chapelle de Ronchamp, l'architecte de la « maison du fada », à Marseille, et l'inventeur redouté du plan Voisin pour Paris ?

Ce serait là une ressemblance si Lubetkin avait été lui-même un véritable théoricien. Mais il est sans doute avant tout un constructeur inspiré qui se sent mal dans les vêtements de plus en plus vastes de l'urbanisme, ou sur qui vont par trop peser les commandes de l'Etat, que Tecton inaugure en 1938, à Finsbury, toujours dans l'agglomération de Londres.

Pendant la guerre, Tecton se disperse, et Lubetkin devient fermier peu ordinaire. Sa ferme devient un modèle, et un refuge pour les animaux du zoo de Londres. 1945... Le groupe se retrouve, à plus petite échelle, mais on lui demande de plus vastes projets. Manifestement les architectes n'ont plus la foi, au contraire de Le Corbusier, qui pousse, et parachève à partir des années 50 son génie conceptuel, tout autant que sa stature d'universel gourou.

Lubetkin, lui, bien que nommé urbaniste des premières villes nouvelles anglaises en 1948, ne pourra plus véritablement s'exprimer, même s'il trouve à construire, notamment à Finsbury. Son projet pour la ville de Peterlee, dans le comté de Durham, est refusé aussitôt que conçu, pour des raisons *« économiques et politiques »*.

Dans ces cas-là, il n'y a plus rien à dire, et c'est ce que fait Lubetkin, qui se retire sur la pointe des pieds de la scène architecturale anglaise. Il n'y est revenu brèvement qu'en 1985, pour défendre la *« modernité »* des propos peu amènes du prince de Galles.

FRÉDÉRIC EDELMANN

EN BREF

□ **Un chœur celte pour les aveugles.** – Le chœur d'hommes Marazion Apollo, composé de soixante chanteurs, tous habitants du village de Manzion, en Cornouailles, donne deux concerts à Paris : le 26 octobre, à 13 heures, au Palais de l'UNESCO, et le 27 octobre, à 20 heures, à l'Eglise américaine, au bénéfice de la bibliothèque anglophone des aveugles.

► **Eglise américaine. 65, quai d'Orsay, 75007.**

□ **Un calice byzantin pour le Louvre.** – Les champagnes Charles Heidsieck viennent d'offrir un calice byzantin du septième siècle au Musée du Louvre. C'est l'une des toutes premières fois qu'une entreprise française offre aux collections du musée une œuvre d'art à caractère patrimoniale. Estimée à plus de 1 million de francs, cette pièce essentielle pour l'histoire byzantine était le seul calice byzantin que le Louvre pouvait encore espérer acquérir.

ARTS

Un grand musée pour les arts d'Afrique et d'Océanie

Le musée de la porte Dorée devient le douzième département des musées de France

Les arts africains et océaniens vont sortir de leur ghetto. Jacques Sallois, le directeur des musées de France, vient de l'annoncer officiellement, le décret est paru au *journal officiel* : le musée des arts d'Afrique et d'Océanie de la porte Dorée (MAAO) devient le douzième département des musées de France (voir *le Monde* du 10 octobre 1990). Cette décision n'est pas seulement une mesure administrative. Un département est un véritable pôle scientifique qui favorise l'étude et la recherche, une référence vers laquelle convergent les spécialistes.

C'est pourquoi le musée sera doté d'un important centre de recherche et de documentation et d'un conseil scientifique international constitué sous l'autorité du professeur Jean Devisse. Cette annonce est aussi la reconnaissance par le monde des musées de ces arts « périphériques », et donc rejetés comme tels, loin du saint des saints, le palais du Louvre.

Collections oubliées

C'est ainsi que l'Ecole du Louvre inaugure depuis cette année un cours consacré aux arts africains et que le concours de recrutement des conservateurs du patrimoine comporte désormais une option Afrique/Océanie. Enfin des collections oubliées dans les greniers de certains établissements vont pouvoir se déployer dans le musée rénové de la porte Dorée : celles, polynésiennes, du musée de Saint-Germain-en-Laye, par exemple, dont la plupart des pièces ont été collectées dans la première partie du vingtième siècle. En revanche celles du musée de Lille sont toujours confondues avec les coquillages et les animaux empaillés des salles d'histoire naturelle.

Pourtant, cette décision ne suffit pas à régler tous les problèmes posés par le nouveau MAAO. Le bâtiment doit être rénové, sa distribution repensée, une salle d'exposition temporaire installée, une grande librairie implantée. Il faut faire un inventaire de toutes les pièces contenues dans le bâtiment (1), qui, aussi incroyable que cela puisse paraître, n'a jamais été réalisé. Il doit être étendu à tous les musées de France, mais, à peine entammé, il a révélé bien des surprises. La politique d'acquisition, déjà plus musclée depuis un an, doit s'étoffer encore.

La direction des musées de France entend, en outre, faire du MAAO un point d'ancrage pour les fouilles archéologiques qui confirment actuellement la grande richesse de l'Afrique, mais se transforment, trop souvent, en entreprises de pillages quand elles sont organisées clandestinement.

Reste enfin, et c'est le problème le plus épineux, à régler les rapports qui devraient exister entre le musée des arts d'Afrique et d'Océanie et le musée de l'Homme, dont les richesses sont immenses, qui dépend du ministère de l'éducation nationale, campe dans un délabrement superbe sur la colline de Chaillot, et reste sourd, pour l'instant, à toutes les offres de coopération.

EMMANUEL DE ROUX

(1) Les collections d'art colonial, qui sont entreposées dans les réserves du MAAO, pourraient être installées à Boulogne-Billancourt, dans un musée qui relève de la ville.





CULTURE

THEATRE

Un mur qui ne dit pas tout

Georges Lavaudant présente au Théâtre de la Ville la première pièce de Tchekhov, « Platonov »

Vingt ans ou à peine plus : Tchekhov est jeune quand il écrit cette très longue pièce, *Platonov*, qu'il cachera aussitôt dans le fond d'une malle, sans plus jamais en dire un mot, jusqu'à sa mort.

C'est déjà le grand domaine dans le sud de la Russie, c'est déjà la famille, les voisins et amis qui traînent, le médecin de campagne, la propriété qu'il faut vendre, les coucheries plus ou moins tristes et les échecs plus tristes encore, mais les gestes, dans *Platonov*, sont plus cassants, les mots plus durs, plus méchants, les faits plus brusques, les rires plus cruels que dans les pièces qui suivront. Il y a aussi, en, contrepoint, une figure de vrai délinquant, voleur, Ossip, que Tchekhov ne gardera pas dans son théâtre futur.

Tchekhov avait prévu plusieurs lieux, un salon de la grande datcha, un jardin, une école près d'une voie de chemin de fer, puis retour à la datcha, dans un autre coin. Lavaudant et le décorateur Jean-Pierre Vergier optent pour un seul décor, de toute beauté, très émouvant par lui-même, un très haut et long mur de pierres grises comme dévastées par l'Histoire, cela sans recul, près de la rampe (d'un acte à l'autre ce mur change un peu). Les événements actuels de Jérusalem aidant, et comme Tchekhov effleure la situation juive dans *Platonov*, ce mur fait penser au mur des Lamentations. Le climat d'ensemble s'en trouve altéré. Lavandant, par ce décor nu, a voulu sans doute une écoute et un regard plus simples, plus libres, en même temps plus universels, et il y est parvenu, pour une part, malgré ce rappel d'Israël qui plane.

Mais il y a aussi, de par ce non-figuratif, des contre sens. Par exemple, Tchekhov fait s'allonger sur les rails du chemin de fer une femme en pleine panique qui veut se tuer, et le bandit Ossip, par la force, l'arrache de là, la reconduit chez son mari. Telle que la scène est montrée, sans chemin de fer, sans maison, tout se passe comme si Ossip saisissait la femme dans ses bras, dans un terrain vague, pour plus ou moins la violer. C'est aberrant.

C'est un instant, pas plus. La présentation de Georges Lavaudant a beaucoup de style, de précision, d'élan de vie immédiate surtout. L'amertume abrupte et les traits grotesques, souci évident de Tchekhov ici, sont bien éclairés. L'interprétation, dans l'ensemble, est intelligente et forte, elle fascine à partir du moment où le spectateur admet que l' « apparence slave » soit résolument écartée. Sylvie Orcier a un jeu direct, jeune, vrai, et sous le cynisme désinvolte transparaît une fêlure, mais aussi une enfance.

Marie-Paule Tristram, Annic Perret, Delphine Salkin, expriment beaucoup en bougeant peu, bravo! Bernard Levy, Marc Betton, Carlo Brandt, sont excellents impossible de dérouler les mentions, ils sont une foule sur scène. Enfin Gilles Arbona, qui joue Platonov, « *interprète les signes du texte* », comme disait Vitez en songeant aux devins anciens, avec beaucoup d'à-propos, de tenue, et d'imagination. Mais, et c'est là bien sûr un sentiment tout personnel, il n'est guère Tchekhov, guère Russie, guère Platonov, c'est bête de dire ça, mais il y a tout de même des dissemblances qui font écran, parfois, et, parallèlement, cela n'empêche pas d'admirer l'art d'un si bel acteur.

MICHEL COURNOT

► **Théâtre de la Ville, du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77.**

Un arabica très léger

Goldoni a écrit « le Café » à la hâte : ce n'est pas sa meilleure pièce

En 1749, Goldoni, principal auteur sous contrat du Théâtre Saint-Ange, essuie son premier gros échec : « *Je donnais* l'Heureuse héritière, *comédie en trois actes. Elle tomba, comme je l'avais prévu. Le public ne pardonne pas quand il s'est ennuyé. Un autre événement, bien plus fâcheux, et d'une conséquence plus dangereuse, vint nous troubler en même temps : Darbes, ce Pantaleone excellent, fut demandé pour le service du roi de Pologne. Il quitta la comédie sur-le-champ, pour ne s'occuper que de son voyage.* »

Panique : le bruit court les quais, les canaux, que Goldoni est terminé, et que sans Darbes le Théâtre Saint-Ange est fichu. Les spectateurs se désabonnent, par paquets. Il faut les récupérer par un gros « coup de pub », dirions-nous aujourd'hui. Goldoni le trouve : il annonce qu'il va écrire, et faire jouer, dans l'espace des douze mois de la saison qui commence, seize pièces. Un tour de force. Les spectateurs, médusés, regagnent leurs places.

« *Je n'avais pas un seul sujet dans ma tête. Cependant, il fallait tenir parole ou crever* », a avoué Goldoni, qui ajoute : « *Cet engagement pouvait me coûter le sacrifice de ma santé ou celui de ma réputation.* »

Mais non : Goldoni tint son pari. Il donna même dix-sept pièces, au lieu de seize. Il engagea un nouveau Pantaleone, Antoine Mattiuzzi. Goldoni ne tomba pas malade. Simplement les dix-sept pièces écrites sur des chapeaux de roue ne sont pas des sommets de son art. Et *le Café* est du nombre.

Quand Goldoni, trois ans après sa création, édita la pièce, il tenta de lui donner un peu plus de « corps ». Les deux meneurs de jeu, figures classiques de la commedia dell'arte, qui étaient bien sûr masqués, le cafetier Brighella et le tenancier de tripot Arlequin, il en fit deux rôles sans masque, psychologiques, qu'il appela Ridolfo et Trappola. Il récrivit en toscan de bonne compagnie le texte, qui était d'abord du vénitien, bien plus drôle et vif.

La mise en scène de Jean-Louis Jacopin, au Théâtre-Français, choisit l'esprit de la deuxième option : l'étude de caractères plutôt que la plaisanterie – ce que justifie, il est vrai, le croquis assez souligné, et aigu, de quelques passants. Alain Pralon est d'ailleurs remarquable en cafetier bonne pâte bon cœur, qui ne songe qu'à rabibocher les gens. François Beaulieu, Gérard Giroudon, Catherine Ferran, font de leur mieux. Ce n'est quand même pas un soir faste, par la faute de Goldoni lui-même plutôt que par celle du metteur en scène et des comédiens, et, comme l'écrivait Jean Cocteau à propos de tout autre chose : « *Et ça dure ce que durent trois actes, c'est vous dire !* ».

M. C.

► **Comédie-Française – en alternance. Tél. : 40-15-00-15.**



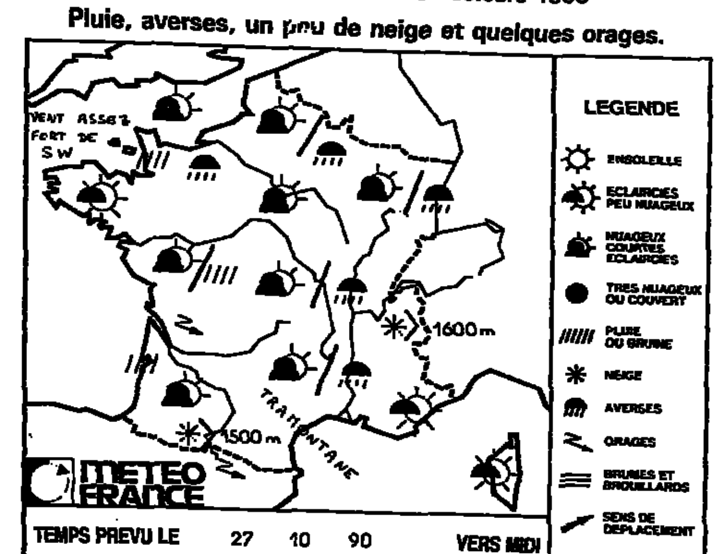
هكذا من الاصل

AGENDA

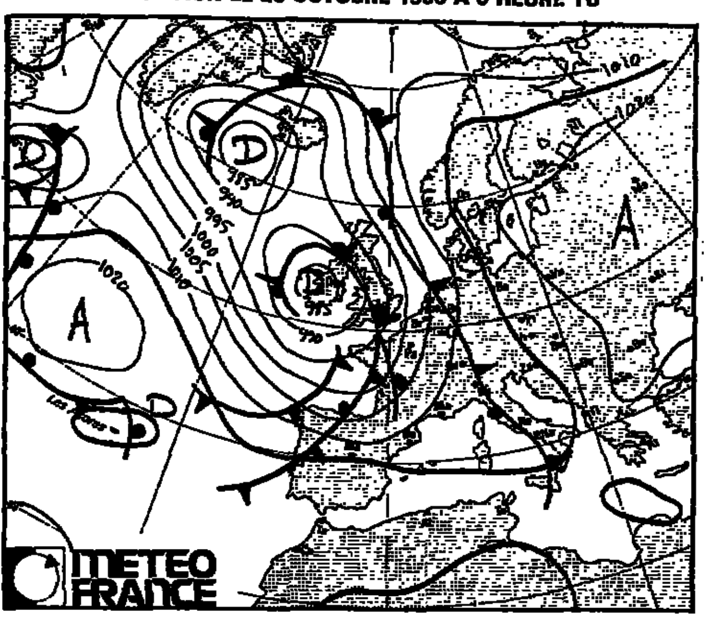
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le samedi 27 octobre 1990

Pluie, averses, un peu de neige et quelques orages.



SITUATION LE 26 OCTOBRE 1990 A 0 HEURE TU

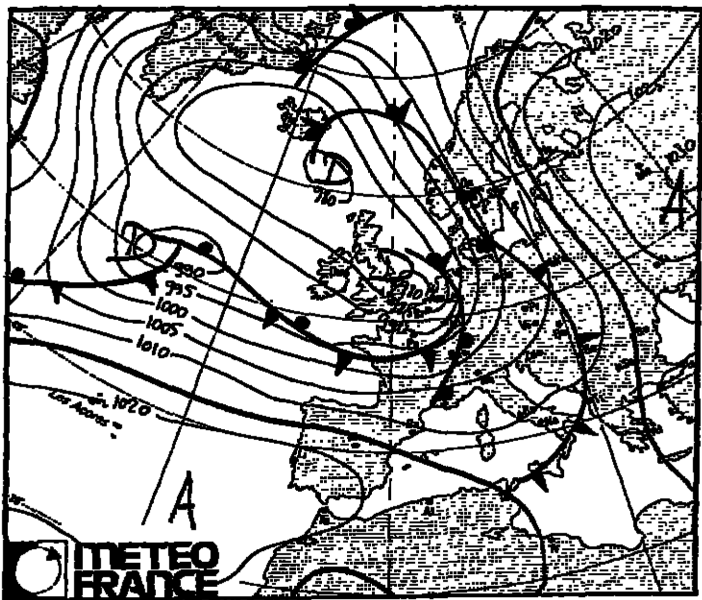


Evolution du temps au cours du week-end. Nouvelle offensive de la pluie avec un temps perturbé et des vents forts. Les températures seront légèrement supérieures à la normale de saison.

Dimanche 28 octobre : pluie et vent. Temps gris et pluvieux sur la plupart des régions, sauf le Sud-Est, qui sera relativement épargné. Le vent d'Ouest sera fort près des côtes de la Manche et de l'Atlantique, mais aussi dans l'intérieur, avec des rafales jusqu'à 100 km/h sur la moitié nord.

Températures en hausse, 7 à 12 degrés au lever du jour et 14 à 18 degrés en cours d'après-midi.

PRÉVISIONS POUR LE 28 OCTOBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-10-90 à 6 heures TU et le 26-10-90 à 6 heures TU — le 26-10-90

FRANCE			
AJACCIO	18	11	N
BIARRITZ	20	13	P
BORDEAUX	18	11	P
BOURGES	16	10	P
BREST	16	8	A
CAEN	17	9	P
CHERBOURG	15	7	A
CLERMONT-FER.	16	8	C
DIJON	13	5	B
GRENOBLE St-M-H	16	6	N
LILLE	13	10	P
LIMOGES	13	8	P
LYON	15	7	N
MARSEILLE-MAR.	18	10	N
NANCY	13	3	B
NANTES	18	10	A
NICE	15	11	D
PARIS-MONTS.	16	11	P
PAU	19	10	P
PERPIGNAN	21	9	N
RENNES	17	9	P
ST-ETIENNE	15	7	N
STRASBOURG	12	7	B
TOURS	15	10	P
TOULOUSE	19	11	P
POINTE-A-PITRE	31	25	O

ÉTRANGER			
ALGER	24	13	N
AMSTERDAM	14	9	N
ATHÈNES	15	13	C
BANGKOK	33	25	N
BARCELONE	21	14	D
BELGRADE	13	2	D
BERLIN	11	2	D
BRUXELLES	13	9	N
LE CAIRE	25	15	D
COPENHAGUE	12	7	D
DAKAR	32	24	D
DELHI	30	14	D
DJERBA	28	20	N
GENÈVE	12	4	B
HONGKONG	-	-	-
ISTANBUL	9	9	N
JÉRUSALEM	19	10	D
LISBONNE	19	15	P
LONDRES	16	10	P
LOS ANGELES	33	15	D
LUXEMBOURG	10	7	C
MADRID	14	11	C
MARRAKECH	25	11	D
MEXICO	27	13	B
MILAN	10	8	P
MONTRÉAL	9	1	P
MOSCOU	- 3	- 4	N
NAIROBI	28	17	C
NEW-YORK	19	10	N
OSLO	2	5	D
PALMA-DE-MAJ.	21	11	D
PÉKIN	22	5	D
RIO-DE-JANEIRO	20	20	P
ROME	21	14	D
SINGAPOUR	32	24	O
STOCKHOLM	2	- 2	B
SYDNEY	17	15	N
TOKYO	21	15	D
TUNIS	28	19	N
VARSOVIE	6	- 3	D
VENISE	14	10	P
VIENNE	9	4	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Des catalogues !...

Les éditeurs de catalogues du monde entier attendent généralement septembre-octobre pour faire paraître leurs nouvelles éditions. Catalogues nationaux ; spécialisés sur une émission, une époque ; thématiques... Il y en a pour tous les goûts. Les collectionneurs français s'attacheront plus particulièrement aux éditions en langue française. Hormis les deux éditeurs français Yvert et Tellier et Cérès, Belgique, Suisse et Luxembourg ont leurs propres catalogues qui méritent plus qu'un détour.

Zumstein et *Müller* se concurrencent directement en Suisse pour tout ce qui concerne les timbres du Liechtenstein et de la Confédération helvétique. Zumstein propose également des volumes consacrés aux autres pays européens. Le « must » pour tout collectionneur de ces pays.



Le *Catalogue officiel de Belgique* (COB) et de ses anciens territoires d'outre-mer (Congo, Zaïre, Rwanda, Burundi) fait autorité en Belgique. La 36e édition comprend près de six cents pages en couleurs et marque une tendance générale à la hausse.

Au Luxembourg, le catalogue *Prifix* en est à sa 49e édition et comprend près de quatre cents pages illustrées en noir et blanc.

Pour les polyglottes, *Bolaffi, Sassone* (Italie), *Facit* (Suède), *Afa* (Danemark), *Stanley-Gibbons* (Grande-Bretagne), *Michel* (Allemagne), *Domfil* (Espagne, thématique faune sur timbres du monde entier, etc.), *résoudront tous* vos problèmes...).

P. J.

► *Zumstein*, case postale, 3000 Berne 7, Suisse ; *Müller*, Santisstrasse 11A, 4027 Basel, Suisse ; *COB*, secrétariat de la Chambre professionnelle des négociants en timbres-poste, galerie du centre, bureau 343, 1000 Bruxelles, Belgique ; *Prifix*, A. Ungeheuer, Banque du timbre, 17, boulevard Prince-Henri, L-1724 Luxembourg.

► Pour obtenir la liste des éditeurs de catalogues du monde entier : Association internationale des éditeurs de catalogues de timbres-poste (ASCAT), A. de Kroo, PO Box 10, 6816 Bissone, Lugano, Suisse.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*
5, rue Antoine-Bourdelle
Tél. : 40-65-29-27

En filigrane

• Lucky Luke en Belgique. – La Belgique a émis, le 15 octobre, un timbre à l'effigie du cow-boy Lucky Luke, héros de bande dessinée créé par Morris. Lucky Luke succède à Tintin, les Schtroumfs, Bob et Bobette, Néron, chargés les années passées de faire, en Belgique, la propagande en faveur de la philatélie de la jeunesse (tirage : 6 millions d'exemplaires).



• La Belle Epoque de la carte postale. – Serge Zeyons, journaliste et écrivain, qui collabore à la rubrique cartophile du *Monde des philatélistes*, vient de faire paraître chez Larousse *la Belle époque, les années 1900 par la carte postale.* Un superbe album-photos de 240 pages, comprenant 400 clichés, démontrant l'inestimable valeur historique de la carte postale. Vie quotidienne, événements marquants, personnages illustres ou pittoresques de l'époque sont ainsi passés au crible de l'analyse pertinente de l'auteur (Larousse, 230 F).

• Ventes. – Vente aux enchères à Paris-Drouot, mardi 30 et mercredi 31 octobre, à 14 heures. Dispersion de plus de 300 lots de France et du monde entier par le ministère de Me Morelle (renseignements au 50, rue Sainte-Anne, 75002 Paris. Tél. : (1) 42-96-69-22).

Vente aux enchères de télécartes, le samedi 10 novembre à14 heures, à Lyon-Brotteaux-L'hôtel des ventes, avec Me Anaf. Plus de 300 lots (précurseurs, postes privées, etc.) au catalogue. (Renseignements auprès de l'expert Laroze-Philatélie, Saint-Andéol-le-Château, BP 69, 69702 Givors Cedex. Tél. : 78-81-50-22).

• Le Musée de la poste et le mois de la photo. – Pour sa première participation au mois de la photo, le Musée de la poste de Paris (34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e), accueille, du 23 octobre au 29 décembre, les travaux de Johannes von Saurma (« Portraits de facteurs ») et Véronique Lalot (« Photos urbaines, photos timbrées »). Le Musée de la poste a décidé de louer les 700 mètres carrés de sa galerie afin de financer ses activités postales, la galerie Christine Colas y présente, jusqu'au 30 novembre, une rétrospective, en 120 tableaux, de l'œuvre du peintre Georges Arditti. Recommandés, *les Poissons* (no 29) et *l'Indifférence* (no 82).

ÉCHECS

Sixième partie

Nulle sans reprise



N'ayant apparemment trouvé aucun moyen de poursuivre son attaque, Kasparov a proposé à Karpov, jeudi 25 octobre, que la sixième partie, ajournée par lui mercredi, soit déclarée nulle sans reprendre le jeu. Le challenger a immédiatement accepté.

A l'orée du deuxième quart du match (la septième partie devant se jouer vendredi), Karpov se trouve donc mené d'un point (3,5-2,5). De deux, en réalité, puisqu'en cas de résultat final nul (12-12), le champion du monde conserve son titre. Les amateurs de statistiques constate que dans les matches précédents (excepté celui de Londres-Leningrad en 1986, où il était à égalité 3-3), c'était Karpov qui menait au score après six parties : Moscou 1985 : 3,5-2,5 ; Séville 1987 : 3,5-2,5. Côté prospective, il apparaît que c'est dans les parties sept à douze que le challenger a un « trou » complet : aucune victoire contre quatre à Kasparov dans les trois matches.

Si l'histoire se répétait, Karpov pourrait se retrouver en bien mauvaise posture avant le « déménagement » à Lyon, prévu au bout de douze parties. Il ne lui resterait plus alors – dernier recours aux archives – qu'à rééditer l'incroyable exploit dans le troisième quart du match de 1986 : gagner trois parties d'affilée. Rude perspective.

B. de C.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 27 OCTOBRE

« La Grande Arche. Le CNIT rénové. La ville du XXIe siècle », 11 heures et 14 h 30, hall RER de La Défense, sortie E (Art et histoire).

« La demeure parisienne au dix-huitième siècle », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« La peinture italienne du Seicento et le Guerchin », 14 h 30, Musée du Louvre, porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

« Les quartiers Saint-Merry, Quincampoix, Beaubourg », 14 h 30, sortie métro Hôtel-de-Ville, sur le parvis, devant la poste (D. Fleuriot).

« Belles demeures du Marais, de la place des Vosges à l'hôtel Salé », 14 h 30, métro Chemin-Vert, sortie place des Vosges (Arts et caetera).

« L'Opéra Garnier et les fastes du Second Empire », 14 h 30, en haut des marches (Connaissance de Paris).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 40, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« *Le gothique souterrain de la rive gauche* », 14 h 45, devant le portail de l'église Saint-Julien-le-Pauvre. Lampe de poche (M. Banassat).

« Au cœur de l'île de la Cité, le premier palais capétien : la Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (pour les jeunes).

« La Mosquée. Son histoire et ses jardins », 15 heures, à l'entrée, place du Puits-de-l'Ermite (Monuments historiques).

DIMANCHE 28 OCTOBRE

« L'Opéra de Charles Garnier », 11 heures et 14 h 30, dans l'entrée (C. Merle).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 heures et 15 heures, métro Vavin (Connaissances d'ici et d'ailleurs).

« L'Hôtel de la Marine. Les salons restaurés de l'ancien garde-meuble de la couronne » (carte d'identité), 14 h 30, 2, rue Royale (Paris livre d'histoire).

« De village en hameau : Belleville et Ménilmontant », 14 h 30, parc de Belleville, 18, rue Piat (Paris Historique).

« Cinq cents mètres sous terre dans l'aqueduc médiéval de Belleville », 14 h 15, métro Télégraphe. Lampe de poche (M. Banassat).

« L'hôtel de Sully, architecture et décors intérieurs », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à la Terreur », 15 heures, à l'entrée (P.-Y. Jaslet).

L'abbaye de Port-Royal, foyer du Jansénisme », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (D. Bouchard).

« L'hôtel de Soubise. Les appartements du Prince et de la Princesse. Les Archives nationales. La vie à la cour de Louis XIV », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Haulier).

« La cathédrale orthodoxe russe », 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai Conti (M. Pohyer).

« Vieux village de Saint-Germain des Prés », 15 heures, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du Passé).

« L'abbaye Sainte-Geneviève », 15 heures, 23, rue Clovis (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

SAMEDI 27 OCTOBRE

Galerie Colbert (auditorium), 2, rue Vivienne, 14 heures : « Le désert interrogé. L'expédition scientifique de Bonaparte », par P. Daussy (Hors cadre).

30, avenue Georges V, 14 heures : « Violent birth control methods in Tibet », film de C. Kuby (en allemand) ; 15 heures : « Retour au Kham », film de B. Vienne. Entrée libre (Espace Kronenbourg Aventure).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Le mobilier médiéval : inventaire, usage, technique et essences des bois utilisés » (Monuments historiques).

DIMANCHE 28 OCTOBRE

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde, sa religion et ses épopées » ; 16 h 30 : « Le Népal » ; 18 h 30 : « Florence, ville des arts », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Les châteaux de Louis II de Bavière, l'architecture comme décor de théâtre » (Monuments historiques).

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS
Samedi 27 octobre

Drouot-Richelieu, 14 h : tableaux modernes, livres, argenterie, bijoux.

Drouot-Montaigne, 21 h : tableaux modernes et contemporains.

Dimanche 28 octobre

Drouot Richelieu, 14 h : tableaux contemporains, archéologie, affiches, tableaux modernes, instruments de musique, montres-bracelets, bijoux, vins, Extrême-Orient, art islamique et automobiles.

ILE-DE-FRANCE
Samedi 27 octobre

Corbeil, Tableaux modernes, appareils photographiques ; **Coulommiers**, 14 h et 16 h 30 cartes postales, timbres ; **La Varenne Saint-Hilaire**, 20 h 45 : tableaux modernes ; **Pontoise**, 16 h 30 : tapis d'Orient ; **Vernon**, 14 h : livres.

Dimanche 28 octobre

Chatou, 14 h : tableaux modernes ; **Dreux**, 14 h 30 : tableaux, objets d'art ; **Fontainebleau**, 14 h : Mobilier ; **Provins**, 14 h : timbres, mobilier ; **Rambouillet**, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **Versailles Chevau-Légers**, 14 h : tableaux modernes, livres.

PLUS LOIN
Samedi 27, octobre

Arles, 14 h 15 : archéologie ; **Bayeux**, 20 h 30 : céramiques ; **Bernay**, 14 h 15 : tableaux modernes, mobilier ; **Calais**, 14 h : grands vins ; **Deauville**, 19 h : véhicules de cinéma ; **Marseille-Prado**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Marseille Cantini**, 14 h 30 : mobilier objets d'art ; **Nîmes**, 9 h et 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Orléans**, 14 h : argenterie, bijoux ; **Pau**, 14 h 30 : linges, dentelles ; **Périgueux**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Sarlat**, 14 h 30 : vins, alcools ; **Saumur**, 14 h 30 : céramiques, poupées ; **Toulon**, 9 h et 14 h 15 : mobilier, objets d'art.

Dimanche 28 octobre

Alençon, 14 h 30 : mobilier, argenterie ; **Aubagne**, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Avranches**, 14 h 30 : numismatique ; **Bayeux**, 14 h : mobilier, tableaux ; **Deauville**, 10 et 14 h : mobilier, objets d'art ; **Dunkerque**, 14 h 30 : art nouveau, art déco ; **Grandville**, 14 h 30 : tableaux modernes, mobilier ; **Issoudun**, 14 h 30 : livres ; **Lamalou-les-Bains**, 14 h 30 : tableaux modernes, archéologie ; **Lille**, 14 h 30 : art nouveau, art déco, mobilier ; **Manosque**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Marseille Prado**, 15 h : Extrême-Orient, archéologie ; **Montauban**, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Montluçon**, 14 h : livres ; **Nancy**, 14 h : mobilier 1900 ; **Pont-Audemer**, 14 h 30 : timbres, cartes postales ; **Saint-Amand-Montrond**, 14 h 30 : timbres ; **Soissons**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Vendôme**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Vitry-le-françois**, 10 h et 14 h : art populaire, outils.

FOIRES ET SALONS

Paris, Quai Branly ; Paris Mairie du 3e : brocante ; **Perpignan, Angers, Paimpol, Bry-Comte-Robert.**

AGENDA

VENDREDI 26 OCTOBRE

CINÉMAS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Clochemerle (1947-1948), de Pierre Chenal, 16 h ; Il pleut toujours où c'est mouillé (1973), de Jean-Daniel Simon, 19 h ; Jean Giono et le cinéma : l'Eau vive (1958), de François Villiers, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : le Pont de Storstrom (1950, v.o. traduction simultanée), de Carl Theodor Dreyer, la Quatrième Alliance de dame Marguerite (1920, v.o. traduction simultanée), de Carl Théodor Dreyer, 14 h 30 ; Pages arrachées du livre de Satan (1919-1921), de Carl Th. Dreyer, 17 h 30 ; Cris et Chuchotements (1973, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

Paris, le cinéma des photographes : A. Kertesz et G. Freund : André Kertesz, photographe américain (1981) de Sylvain Roumette, Paris Kertesz (1984) de Christian Caujolle, Jean-François Dars, Anne Papillault, Nouvelles Distorsions de Kertesz (1984), A chacun sa vérité (1984) de Jean-Daniel Verhaeghe, Gisèle Freund (1982) d'Elisabeth Lennard, Photographie et Société (1984) de Teri Wehn-Damisch, 14 h 30 ; Photo chantage : le Dossier 51 (1978) de Michel Deville, 16 h 30 ; Brassai et Man Ray : le Photographe de Picasso, Brassai (1966) de Francis Warin, Brassai ou les yeux d'un homme (1960) de Francis Warin, la Bande à Man Ray (1987) de Jean-Marie Dror, 18 h 30 ; Soirée spéciale abonnés, 19 h ; Actualités Gaumont, Spot Kenzo (1990), Bande annonce : Céline et Julie vont en bateau (1974) de Jacques Rivette, la Bergère en colère (1970) de Francis Warin, la Fille du magicien (1989) de Claudine Bories, 20 h ; Raymond Depardon : Sygma : une agence photo (1980) de Fernand Maszkowicz, Reporters (1981) de Raymond Depardon, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU. Film canadien de Michael Rubbo : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (à partir de vendredi3-93) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JEAN GALMOT AVENTURIER. Film français d'Alain Maline : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JOURS DE TONNERRE. Film américain de Tony Scott, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA. Film américain d'Andrew Bergman, v.o. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAILOR ET LULA. (*) Film britannique de David Lynch, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AUTRICHIENNE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

BIENVENUE AU PARADIS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

COMME UN OISEAU SUR LA BRANCHE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CRY-BABY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

DÉTOUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

FULL CONTACT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LUNG TA (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MADO POSTE RESTANTE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MOI, LA COMTESSE (Bul., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

48 HEURES DE PLUS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RÊVES (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

S'EN FOUT LA MORT (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

COMMENT GAGNER LE MAXIMUM ? Movie's (42-74-14-22) (dim.), 20 h 30 (24).

CHAMBRE D'HOTES. Amandiers de Paris (43-66-42-17), mer., jeu., ven., sam. à 20 h 30 (24).

THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO. Aubervilliers. Théâtre Équestre (48-78-75-00). Jeudi 20 h 30 ; dim., 17 h 30 (25).

CE SOIR, C'EST GRATUIT. Café de la Gare (42-78-52-51), (dim., lun.) 20 h (26).

SINGUE MURA. Beaunord-Centre Wallonie-Bruxelles (42-71-26-16) 21 h (26).

ALEXIS OU LE TRAITRE DU VAIN COMBAT. Petit-Montparnasse (43-22-77-30) (lun.) 18 h 30 : (30).

LE CADAVRE VIVANT. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34) (dim.) ; 21 h 30 (27).

CINEMANIA. Plateau 26 (43-59-01-76) (dim. lun.), 20 h 30 (30).

FEU LA MERE DE MADAME. Théâtre du Tambour-Royal (48-06-72-34) (dim. soir, lun.), 21 h 15 dim., 18 h (30).

PATHOLOGIE VERBALE. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14) 19 h 30 (30).

Y A-T-IL DES TIGRES AU CONGO ? Théâtre du Ministère-des-Finances (45-35-97-31) 21 h (30).

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Station Volontaires : 20 h 30. Salle II. Leila et le Conteur : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Coiffure pour dames : 20 h 45.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 30. Lady Mai-Lien : 20 h 30. L'Azote : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Marcel Marceau : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Chasseurs en exil : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Tonkin-Alger : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Guerre aux asperges : 21 h.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). A ce moment précis : 22 h.

LE RÉVERBÈRE (45-79-50-74). Soleil brisé : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. La Comédie du paradoxe : 20 h. Théâtre rouge. Oh! Elle est ma-gni-fi-que : Andy Warhol : 20 h. Huis clos : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). La Cerisaie : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). Une répétition au théâtre du crime : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Folitude : 18 h 30. Entr'acte pour femmes seules : 20 h 30. François Villon ou la Ballade d'un mauvais garçon : 21 h 45.

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Love Letters : 21 h.

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 26 octobre

TF 1

20.35 **Variétés : Tous à la Une.** Avec Michel Boujenah, Francis Cabrel, Eddy Mitchell, Maurane, Zouk Machine...
22.40 **Magazine : Et si on se disait tout ?**
23.40 **Journal, Météo et Bourse.**
0.05 **Concert : The Wall.**

A 2

20.40 **Variétés : Avant que le ciel ne nous tombe sur la tête.** Avec Alain Souchon, Eddy Mitchell, Jean-Marie Bigard, Liane Foly, Bruno Masure...
21.55 **Caractères.** Magazine littéraire de Bernard Rapp. L'amour. Invités : Boris Cyrulnik *(Sous le signe du lien)*, Marc Lambron *(La nuit des masques)*, Jean-Didier Wolfromm *(La leçon inaugurale)*, Marie Nimier *(Anatomie d'un chœur)*.
23.15 **24 heures sur l'A 2.**
23.30 **Journal et Météo.**
23.35 **Cinéma : Géant.** ■■ Film américain de George Stevens (1955). Avec Elizabeth Taylor, Rock Hudson, James Dean (v.o.).

FR 3

20.40 **Magazine : Thalassa.** Mémoires de brumes, d'Alain-Michel Blanc.
21.35 **Feuilleton : Tendre est la nuit.** De Robert Knight (3e épisode).
22.35 **Journal et Météo.**
23.00 **Magazine : Mille Bravo.**
23.55 **Magazine : Musicales**

CANAL PLUS

20.05 **Sport : Football.** Championnat de France. Caen-Auxerre, en direct.
22.40 **Flash d'informations.**
22.45 **Magazine : Exploits.** Présenté par Marc Toesca.
23.00 **Cinéma : Le maître de guerre.** ■ Film américain de Clint Eastwood (1986).

LA 5

20.40 **Téléfilm : Poursuite meurtrière.**
22.20 **Série : L'inspecteur Derrick.**
23.25 **Magazine : Nomades.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm : Une mauvaise plaisanterie.** De Fred Walton.
22.25 **Série : Brigade de nuit.**
23.15 ▶ **Magazine : La 6e dimension.** La violence c'est bon signe.
23.45 **Magazine : Avec ou sans rock.**
0.15 **Capital.**
0.25 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

20.30 **Documentaire : Huitième jour du neuvième mois lunaire.**
21.00 **Napoléon et l'Europe.**
22.00 **Time code.**
22.30 **Documentaire : Parcours d'un peintre.** De Marie-Dominique Dhelsing.
22.45 **Portrait** (La bistrote).
23.00 **Documentaire : Il était une fois dix-neuf acteurs.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Boris Vian. C'est reparti pour un tour.
21.30 **Musique : Black and blue.** Bass and boss, de Pierre Michelot.
22.40 **Les nuits magnétiques.** Les promeneurs solitaires.
0.05 **Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 7 octobre à Sarrebruck) : Symphonie nº 8 en sol majeur, de Haydn ; Poèmes symphoniques d'après Arnold Böcklin op. 12 (L'ermite au violon, Au gré des vagues, L'île des morts, Bacchanale), de Reger ; Mélodies sur des poèmes de Michel-Ange pour baryton et orchestre op. 145 a, de Chostakovitch, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck, dir. Carlos Kalmar ; sol. : Siegmund Nimsgern.
22.20 **Cycle acousmatique.** Concert du GRM : Mobilis in mobile, de Duchenne.
23.07 **Poussières d'étoiles.**

Samedi 27 octobre

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.**
13.50 **La Une est à vous.**
13.55 **Feuilleton : Salut les homards !**
14.30 **La Une est à vous** (suite).
15.45 **Tiercé à Auteuil.**
15.55 **La Une est à vous** (suite).
16.00 **Série : Formule 1.**
17.25 **Divertissement : Mondo dingo.**
17.55 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Série : Marc et Sophie.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.50 **Tirage du Loto.**
20.00 **Journal, Tapis vert, Météo et Loto.**
20.40 **Variétés : Succès fous.** Emission présentée par Christian Morin, Philippe Risoli et Patrick Roy.
22.25 **Magazine : Ushuaïa.** Présenté par Nicolas Hulot.
23.25 **Magazine : Formule sport.**
0.20 **Journal et Météo.**

A 2

13.20 **Magazine : Résistances.**
14.10 **Magazine : Animalia.**
14.55 **Magazine : Sports passion.**
17.00 **Hit NRJ.**
17.40 **INC.**
17.45 **Club sandwich.**
18.50 **Magazine : Télé-zèbre.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Feuilleton : Le pouvoir et la gloire.** De Buzz Kulik, avec Peter Strauss, Sam Neill.
22.15 **Variétés : Etoile-palace.** Emission présentée par Frédéric Mitterrand. Autour de François Reichenbach, Julien Clerc, Jean Marais.
23.50 **24 heures sur l'A 2.**
0.05 **Journal et Météo.**
0.10 **Série : La loi est la loi.**

FR 3

13.00 **Télévision régionale.**
14.00 **Magazine : Rencontres.**

— *De 15.00 à 19.00 La SEPT* —

19.00 **Le 19-20 de l'information.**

— *De 20.00 à 0.00 La SEPT* —

0.00 **Série rose : La gageure des trois commères.** De Michel Boisrond, d'après Jean de La Fontaine.
0.30 **Magazine : L'heure du golf.**

CANAL PLUS

13.30 **Téléfilm : Une femme parfaite.** De Charlotte Brandstrom, avec Rosanna Arquette, Carrie Fisher.
15.00 **Snooker.**
16.00 **Magazine : Exploits.**
16.15 **Cinéma dans les salles.**
16.40 **Série : Zorro.**
17.05 **Les superstars du catch.**

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.00 **Dessins animés : Décode pas Bunny.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Top 50.**
20.30 **Téléfilm : De mémoire de rose.** D'Yves Amoureux, avec Gabrielle Lazure, Nicolas Farron.
21.55 ▶ **Les Nuls... l'émission.** Invité : Jean Reno.
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Evil dead 2.** □ Film américain de Sam Raimi (1987). Avec Bruce Campbell, Sarah Berry, Dan Hicks.
0.35 **Cinéma : Sans pitié.** ■ Film américain de Richard Pearce (1986). Avec Richard Gere, Kim Basinger, Jeroen Krabbe.

LA 5

13.35 **Série : L'homme de l'Atlantide.**
14.35 **Série : La belle et la bête.**
15.40 **Série : La cinquième dimension.**
16.05 **Série : Chasseurs d'ombres.**
17.00 **Série : Superkid.**
17.30 **Série : Arnold et Willy.**
18.00 **Série : Happy days.**
18.30 **Série : TV 101.**
19.00 **Journal images.**
19.10 **Jeu : Télé-contact.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Téléfilm : Le procès de l'incroyable Hulk.** De Bill Bixby, avec Bill Bixby, Lou Ferrigno.
22.25 **Sport : Football.** Résultats du championnat de France (et à 0.10).
22.30 **Série : Deux flics à Miami.**
23.25 **Magazine : Désir.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

13.25 **Série : Madame est servie** (rediff.).
13.55 **Série : Daktari.**
14.45 **Série : Laramie.**
15.30 **Série : Poigne de fer et séduction.**
16.00 **Documentaire : Chasseurs d'images.** Crotale (rediff.).
16.15 **Série : Le saint.**
17.10 **Série : L'homme de fer.**
18.00 **Six minutes d'informations.**
18.05 **Variétés : Multitop.**
19.20 **Magazine : Turbo.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Magazine : Sport 6.**
20.35 **Téléfilm : Le destin de Brian.** De Buzz Kulik, avec Jack Warden, Billy Dee Williams.
22.00 **Téléfilm : Retour d'exil.** De William Johnston, avec Denis Forest, Kelly Rowan (rediff.).
23.30 **Six minutes d'informations.**
23.35 **Musique : Rap line.** Emission présentée par Olivier Cachin.
0.25 **Musique : Boulevard des clips.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

13.30 **Napoléon et l'Europe** (4e épisode).
14.30 **Série : Time code.**
15.00 **Magazine : Dynamo.**
15.30 **Claude Berri rencontre Ernst Beyeler** (2).
16.20 **Documentaire : Parcours d'un peintre.**
16.45 **Série : Portraits**
17.00 **Magazine : Anicroches.**
18.00 **Mégamix.**
19.00 **Documentaire : Henri Dutilleux.**
19.50 **Court métrage : La veillée.** De Jean-Marc Roulot.
20.00 **Histoire parallèle.**
21.00 **Téléfilm : Trois amours.**
22.40 **Soir 3.**
22.55 **Documentaire : Les documents interdits.**
23.05 **Documentaire : Commedia 50.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Jean-Luc Monterrosso, directeur de Paris-Audiovisuel et du Mois de la photo.
20.45 **Dramatiques.** Le chant de l'araignée, de Serge Vintrin ; Confiteor, d'André Gunthert.
22.35 **Musique : Opus.** Randy Weston, entre New-York et l'Afrique.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert de jazz** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Trio pour violon, violoncelle et piano nº4 en mi bémol majeur op. 100, D.929 ; Quintette pour piano et cordes en la majeur op.114, D. 667, de Schubert, par l'Ensemble Amadeus, Hatto Beyerlé, alto, Marc Marder, contrebasse, Georges Pludermacher, piano.
23.05 **Poussières d'étoiles.**

Dimanche 28 octobre

TF 1

10.50 **Magazine : Les animaux de mon cœur.**
11.20 **Magazine : Auto-moto.**
11.50 **Jeu : Tournez... manège.**
12.25 **Jeu : Le juste prix.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Série : Hooker.**
14.15 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
15.10 **Divertissement : Vidéo-gag.**
15.40 **Série : Côte Ouest.**
16.40 **Tiercé à Longchamp.**
16.45 **Dessins animés : Disney parade.**
18.05 **Magazine : Téléfoot.**
19.00 **Magazine : 7/7.** Invité : Raymond Barre.
19.50 **Loto sportif.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.40 **Cinéma : Retour vers le futur.** ■■ Film américain de Robert Zemeckis (1985). Avec Michael J. Fox, Christopher Lloyd, Lea Thompson.
22.40 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.45 **Cinéma : Les trente-neuf marches.** ■■ Film britannique d'Alfred Hitchcock (1935). Avec Robert Donat, Madeleine Carroll, Lucie Mannheim.
0.20 **Journal et Météo.**

A 2

11.00 **Messe.** Célébrée en l'église paroissiale de Sarcoy.
12.05 **Dimanche Martin.**
13.00 **Journal et Météo.**
13.20 **Dimanche Martin** (suite).
14.55 **Série : Mac Gyver.**
15.45 **Dimanche Martin** (suite).
16.35 **Série : Allô ! Béatrice.**
17.35 **Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.**
18.25 **Magazine : Stade 2.** Jeu à XIII : Finale de la poule des As ; Football : Championnat de France, portrait de Laurent Blanc ; Rugby : Barbarians-All Blacks (résumé), portrait d'Alain Roland ; Basket-ball : Championnat de France ; Les résultats de la semaine ; Cyclisme : Finale de la Coupe du monde ; Ski nautique : Coupe du monde ; Gymnastique : Coupe du monde ; Judo : Championnat d'Europe par équipes ; Tennis : Open de Paris à Bercy.
19.30 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Série : Renseignements généraux.** Vengeance, de Claude Barma, avec Victor Lanoux.
22.10 **Magazine : Musiques au cœur.** Elisabeth Schwarzkopf.
23.30 **Journal et Météo.**
23.50 **Sport : Gymnastique.** Coupe du monde.
0.50 **Musique : Masterclass.**

FR 3

10.30 **Magazine : Mascarines.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
13.30 **Magazine : Musicales.**
14.30 **Expression directe.**
14.50 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Golf : AGF Biarritz ladies Open ; Marathon : Ekiden de Paris ; Gymnastique artistique.
17.30 **Magazine : Montagne.**
18.00 **Amuse 3.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
20.10 **Série : Benny Hill.**
20.40 **Théâtre : La double inconstance.** Pièce de Marivaux, mise en scène et réalisation de Marcel Bluwal, avec Claude Brasseur, Jean-Pierre Cassel, Evelyne Dandry.
22.40 **Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Claude Rich.
23.00 **Journal et Météo.**
23.20 **Cinéma : L'avventura.** ■■■ Film italien de Michelangelo Antonioni (1959). Avec Léa Massari, Monica Vitti, Gabriele Ferzetti (v.o.).
1.35 **Musique : Carnet de notes.** Trois valses sentimentales nº 13-24-34, de Schubert, par Michel Dalberto, piano.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Mon zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invitée : Sandrine Bonnaire.
13.30 **Magazine : Rapido.** Présenté par Antoine de Caunes.
14.00 **Téléfilm : Le cri du renard.** De Witold Starecki, avec Maggie O'Neill, David Threlfall.
15.05 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.10 **Concert : Knebworth 90.** Dire Straits, Elton John, Eric Clapton, Paul McCartney.
17.10 ▶ **Documentaire : Les mystères de l'Egypte ancienne.** De Michel Mane.
18.00 **Cinéma : La terre des pharaons.** ■■ Film américain d'Howard Hawks (1955). Avec Jack Hawkins, Joan Collins, Alexis Minotis.

— *En clair jusqu'à 20.40* —

19.40 **Flash d'informations.**
19.45 **Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana.
20.30 **Dis Jérôme «...?».** Présenté par Jérôme Bonaldi.
20.35 **Magazine : L'équipe du dimanche.** Présentation du sommaire.
20.40 **Cinéma : Sur la route de Nairobi.** ■ Film britannique de Michael Radford (1987). Avec Greta Scacchi, Joss Ackland, Sarah Miles.
22.20 **Flash d'informations.**
22.30 **Magazine : L'équipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Football ; Flash sport ; L'événement ; Football américain.
0.50 **Cinéma : Nico.** ■ Film américain d'Andrew Davis (1987). Avec Steven Seagal, Pamela Grier, Henry Silva (v.o.).

LA 5

10.55 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
11.50 **Série : Wonder woman.**
12.45 **Sport : Inshore.** Résumé du Grand Prix de Toulon.
13.00 **Journal.**
13.35 **Série : Simon et Simon.**
14.40 **Série : Bergerac.**
15.45 **Téléfilm : Mal à l'âme.** De Jon Avnet, avec Farrah Fawcett, Coleen Dewhurst.
17.55 **Série : La loi de Los Angeles.**
18.45 **Journal images.**
18.50 **Série : L'enfer du devoir.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Cinéma : La course à l'échalote.** ■ Film français de Claude Zidi (1975). Avec Pierre Richard, Jane Birkin, Michel Aumont.
22.30 **Cinéma : Le prix du danger.** ■ Film français d'Yves Boisset (1982). Avec Gérard Lanvin, Michel Piccoli, Marie-France Pisier.
0.15 **Le journal de minuit.**

M 6

11.55 **Infoconsommation.**
12.00 **Informations : M 6 express.**
12.05 **Magazine : Sport 6 première.**
12.15 **Série : Mon ami Ben.**
12.40 **Série : L'ami des bêtes.**
13.30 **Série : Madame est servie** (rediff.).
14.00 **Série : Murphy Brown.**
14.30 **Série : Dynastie.**
16.00 **Documentaire : Chasseurs d'images.**
16.15 **Série : Médecins de nuit.**
17.10 **Série : L'homme de fer.**
18.00 **Six minutes d'informations.**
18.05 **Série : Clair de lune.**
18.55 **Magazine : Culture pub.**
19.25 **Série : La famille Ramdam.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Magazine : Sport 6.**
20.35 **Cinéma : Ulysse.** ■ Film italien de Mario Camerini (1954). Avec Kirk Douglas, Silvana Mangano, Anthony Quinn.
22.20 **Six minutes d'informations.**
22.25 **Capital.**
22.35 **Cinéma : Mort ou vif.** □ Film américain de Gary Sherman (1986). Avec Rutger Hauer, Gene Simmons, Robert Guillaume.
0.05 **Six minutes d'informations.**
0.10 **Médecins de nuit** (rediff.).
1.05 **Musique : Boulevard des clips.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

12.00 **Cours d'italien** (2).
13.00 **Série : Objectif amateur**
13.30 **Documentaire : Histoire parallèle.**
14.30 **Documentaire : Mr et Mrs Thaw sur la route de la soie** (1).
15.50 **Cinéma d'animation : 25 octobre, 1er jour.**
16.00 **Palettes.** D'Alain Jaubert.
16.30 **Préfaces** (Isaac Babel).
17.00 **Documentaire : Il était une fois 19 acteurs.** De François Manceaux.
18.00 **Danse : Roses et last look.** De Paul Taylor.
19.00 **Documentaire : Paris black night.**
20.00 **Histoire de la bande dessinée** (8).
20.35 **Cinéma : Le maître de poste.** ■■ Film soviétique de Serguei Soloviov (1972).
21.35 **Courts métrages.**
22.30 **Cinéma : Céline et Julie vont en bateau.** ■■■ Film français de Jacques Rivette (1974).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Qui ça ? Shirley Goldfarb.
22.35 **Musique : Le concert** (donné à Strasbourg le 29 septembre) : Trio for strings, de La Monte Young, par le Trio Basso. The well-tuned piano (extraits), Théâtre de la musique éternelle (extraits), improvisations de saxophone sopranino par La Monte Young de 1963, avec les membres du futur Velvet Underground : John Cale, violon, et Tony Conrad, guitare.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Théâtre de la Ville) : Grands maîtres de la musique classique iranienne. Asghar Bahari, kamantché ; Jalil Shahnaz, tar ; Faramarz Payvar, santur ; Mohammad Musavi, ney ; Muhammad Esmaili, zarb ; Sharahm Nazeri, chant.
23.05 **Poussières d'étoiles.** Concert (donné le 15 septembre par la Fondation Royaumont) : Une création de Huber ; Kyrie, d'Ockeghem ; Canciones de Circulo Gyrante pour soprano, alto, baryton, de Huber, par l'ensemble Les Jeunes Solistes, dir. Rachid Safir et l'ensemble Contrechamps, dir. Giorgio Bernasconi.

Du lundi au vendredi, à 9 heures sur FRANCE-INTER
«ZAPPINGE»
Une émission de GILBERT DENOYAN avec ANNICK COJEAN et la collaboration du «Monde».

Audience TV du 25 octobre 1990 — Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	56,7	Santa-Barbara 20,8	McGyver 11,0	Act. rég. 19,5	Nulle part 1,9	Télé contact 1,7	Fête maison 2,2
19 h 45	62,0	Roue fortune 26,2	McGyver 14,7	19-20 Info 13,4	Nulle part 3,0	Journal 2,2	Roseanne 2,5
20 h 16	70,9	Journal 29,2	Journal 17,8	La classe 10,3	Nulle part 3,3	Journal 4,4	Madame... 5,6
20 h 55	74,0	Football 29,3	Envoyé spéc. 18,3	Complot fam. 13,7	Comédie été 0,6	Au nom de... 7'0	Le Triporteur 8,1
22 h 8	62,8	Football 28,3	Choix Sophie 10,0	Complot fam. 12,9	Comédie été 0,7	Au nom de... 7,5	Le Triporteur 6,4
22 h 44	30,7	Ex libris 3,5	Choix Sophie 12,4	Soir 3 5,8	Sorcières... 0,3	Reporters 5,9	L'éclaircie 2,9

مكبرا من الاصل

SANS • VISA

La Perse en pèlerinage

Revenir en Iran plus de dix ans après la révolution islamique, c'est s'exposer à bien des surprises dont la moindre n'est pas que la vieille Perse a su, bien souvent, amortir le séisme khomeinyste. De Méched à Nichapour, de Khadamgah à Tous, en passant par Qom et Téhéran revisitée, carnet de route d'un voyageur attentif à l'ambiance et à la température des grands lieux saints.

Qom, la ville où Khomeiny se fit un nom comme professeur de théologie islamique et où les Iraniens viennent se recueillir près du tombeau de Fatima, sœur de l'imam Reza.

G. DAGLI ORTI

Méched. A peine arrivé dans le chef-lieu du Khorasan, on prend une leçon de modestie, en entendant que cette ville sainte du chiisme est aussi *« le premier lieu de pèlerinage mondial avant Lourdes, La Mecque ou Bénarès »*.

Selon les chiffres communiqués par la Fondation du seuil sacré, onze millions de pèlerins ont prié en 1989 sur le mausolée d'argent de l'imam Reza (1), huitième descendant de Mahomet, enseveli ici en 818 après avoir été empoisonné par le fils du plus fameux des califes de Bagdad, Haroun el Rachid. Déjà, les Irakiens nuisaient à l'Iran...

Même en sachant qu'on peut pèleriner vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trois cent soixante-cinq jours par an dans le gigantesque complexe de mosquées aux portiques et coupoles recouverts de feuilles d'or pur, même en regardant ces foules compactes et allègres, pénétrant nuit et jour dans les cours ou les salles dallées de marbre ou d'onyx d'un rafraîchissant vert aqueux, on ne peut s'empêcher de calculer que l'Iran n'a qu'une cinquantaine de millions d'habitants, musulmans à 99 % certes, mais chiites à 84 % seulement.

Les sunnites ne sont pas indésirables à Méched, mais eux-mêmes ne se sentent guère attirés par un sanctuaire où le tombeau d'Haroun el Rachid (mort en 809), placé à côté de celui de Reza, reçut longtemps un discret coup de pied – déchaussé – il est vrai, des fervents de l'imam assassiné. Dans un souci de concorde, on a fini par faire disparaître sous le dallage les restes de l'illustre calife, correspondant de Charlemagne.

Le nombre géant de visiteurs, vous explique-t-on dans la cité bénie, est dû au fait que *« chaque chiite iranien, digne de ce nom »* vient plusieurs fois à Méched dans sa vie, qu'une bonne fraction des six ou sept millions de Khorasaniens s'y rend pratiquement chaque année, et qu'à ces nationaux s'ajoutent des chiites du Pakistan, de l'Inde, d'Afghanistan, du Liban et demain d'Irak et des républiques musulmanes de l'ex-empire soviétique. (Sur près d'un milliard de musulmans dans le monde, on dénombre, selon les estimations les plus favorables, environ 125 millions de chiites.)

Quelques jours plus tard, à Téhéran, à plus de mille kilomètres de là, prenant un taxi à l'aéroport, nous apprendrons du chauffeur, un trentenaire, qu'il s'est déjà rendu quatre fois, avec sa famille, à Méched... Restons donc encore un moment dans cette ville si attractive où des banderoles reproduisent volontiers cette phrase de Khomeiny : *« Le Seuil sacré est le centre de l'Iran ! »* L'ayatollah révolutionnaire n'était pas de la région et durant sa décennie de pouvoir, il ne visita pas l'imam Reza. Quant au Khorasan, il est confiné entre Union soviétique et Afghanistan. Mais, percevant les premiers craquements de l'aire communiste, le tombeur du chah eut peut-être la vision d'une Asie centrale rendue à elle-même et libérée de l'athéisme, et où Méched deviendrait à la fois Samarcande et La Mecque, œil magique de l'univers chiite.

Déjà passée en trente ans de 200 000 à 1 750 000 habitants (dont 300 000 réfugiés afghans, assez bien intégrés), fonctionnelle et soignée, affichant l'ambition de rapprocher foi et savoir, sous les auspices de quatre ou cinq universités (50 000 étudiants) et de la plus vaste bilbiothèque moderne d'Iran, Méched a des moyens que



ne peut aligner en ce moment aucune autre conurbation iranienne, aucune métropole orientale entre Ankara et Lahore.

L'iranologue Bernard Hourchade nous dit pourquoi : Méched est, depuis le règne des Séfévides (1502-1722) sous lequel le chiisme se généralisa en Iran, *« le pèlerinage le plus important du pays. Au cours des siècles, des centaines de milliers de fidèles* [de Perse et d'ailleurs] *ont légué à l'Astan-Qods* [le Seuil sacré] *une partie de leurs richesses. Ce vaqf* [bien inaliénable d'une fondation pieuse appelée ailleurs *ouaqf* ou *habous*] *est ainsi devenu le plus grand d'Iran, sinon du monde »*.

Encore un record ! En effet, au nom du saint imam mort depuis douze siècles, la Fondation possède et gère de nos jours à peu près la moitié de l'espace bâti de Méched (15 000 hectares), sans préjudice de quelque 450 propriétés rurales (400 000 hectares) dans le seul Khorasan ; sans compter ses biens dans d'autres provinces persanes ou au Pakistan, en Inde, etc., et ses dizaines d'entreprises fournissant aussi bien du magret de canard que des vaccins, du sucre, de la vaisselle, ou le fameux « pain réza ».

La princesse Achraf, sœur jumelle de Mohamed Reza Chah, ne dédaigna pas, elle-même, de prendre en ferme les pommeraies sans fin possédées par le Seuil sacré, près de Kazvin, au sud de la Caspienne. Quant à l'empereur, il présidait de droit la Fondation, fonction exercée depuis la révolution par le majestueux ayatollah Tabassi (dont le nom rappelle agréablement à tous les Iraniens la funeste équipée du commando héliportée dépêchée à Tabas, au sud-ouest de Méched, par le président Carter...).

Alors que partout étaient détruites les marques pahlavides, magnanime, l'ayatollah, président de la Fondation, n'a pas fait dépendre le lustre de cristal offert par l'impératrice Farah pour le saint des saints (côté femmes) ; politique, il vient de suspendre (côté hommes), l'énorme lustre de cristal et or qu'a apporté à Méched, en septembre dernier, le *« musulman douteux »* (2) qu'est, aux yeux de la plupart des fidèles de Mahomet, le général Hafez el Assad de Syrie.

Même archisanctifié, l'air des mosquées finit par se raréfier. Filons donc un moment vers le plein air, par exemple à Saraxs, à une centaine de kilomètres à l'est, sur la frontière du Turkménistan. Mais là encore s'étend le Seuil sacré, dans ce gros bourg agricole modèle, lustré comme un sou neuf. Les paysans, pourtant, n'y sont pas tous aux anges de travailler sous *« l'aile protectrice »* de la Fondation.

A l'époque de l'ultime chah, le volet agricole de la révolution blanche, présenté alors, de par la terre entière, comme une imposture, permit bel et bien à la majorité des fellahs iraniens, non propriétaires, de le devenir, en ponctionnant une partie des latifundiaires.

Le Pahlavi n'osa guère procéder de même avec les *vaqfs*, mais grignota tout de même, pour sa réforme agraire, un millier d'hectares de la Fondation, autour de Saraxs.

Après la révolution islamique, la plupart des distributions impériales de lopins ont été respectées par les nouveaux gouvernants, mais à Saraxs, la Fondation, en dépit d'une mission parlementaire de Téhéran, acquise aux ruraux, exige jusqu'à présent que les attributaires du temps du chah restituent leurs biens en échange d'autres terrains que le Seuil sacré se procurerait hors du *vaqf*. Généralement, les paysans refusent.

Pour nous soustraire à cette atmosphère assez lourde, nos hôtes iraniens nous emmènent à travers champs au mausolée de Lokmane-Baba penché comme la tour de Pise dans une Beauce asiate, tranchée par la frontière « russe ». Ici ni or ni argent, pour ce mystique médiéval qui *« demanda et obtint d'Allah d'être délivré de sa raison afin de se livrer sans frein à l'amour divin »* ... Les dévotes du coin lui tissent de petits tapis qu'elles font suspendre aux murs. On y voit même, cas rarissime en islam, une figuration des traits supposés de Mahomet, avec barbe et turban noirs ressemblant fort au mollah moyen de notre temps.

Demain, une fois Méched retrouvée, nous bifurquerons vers les régions moins incertaines et plus sophistiquées du Khorasan occidental ; vers Nichapour dont les assiettes blanches du dixième siècle, juste ornées d'une frise de caractères arabes, disent dans les vitrines du Louvre ou du Met de New-York, la grandiose simplicité de l'art islamo-iranien. Mais les ménagères d'aujourd'hui (et les concepteurs des faïenceries imam Reza) préfèrent l'Arcopal...

Les environs de l'ex-Limoges de la Perse ne sont que gras vergers et alignements de peupliers sur fond de montagne nue. Station obligatoire au monument funéraire d'Omar Khayyam (1047-1123), manière de château d'eau serti de faïences colorées, élevé en 1934 par les Pahlavi, soucieux de ne pas être en reste face à une Europe fraîchement entichée des vers rubiconds d'un poète qui, pour l'Iran, fut d'abord un mathématicien et un astronome.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Lire la suite page 32

(1) Reda, en arabe.

(2) Le président Assad appartient au petit courant syncrétique des alaouites, issu du chiisme, mais qui n'est reconnu ni par les chiites ni par les sunnites.

AU SOMMAIRE



COUP D'ŒIL

Minuit concierge

DERRIERE son rempart de bois sombre, celui-là a l'air encore plus las que les autres, mais c'est bien la seule différence. Gestes précis du maniaque dépressif, la clé du 29 bien évidemment dans le casier marqué 29. Le registre noir à droite du sous-main, dix centimètres, pas plus, depuis la rénovation du palace, en 1912. Du style, une efficacité jamais prise en défaut, – une fois, peut-être, à ses débuts, mais c'était en face des Rolling Stones, et son pourvoyeur de LSD avait pris quelques jours de vacances. Une patience de nurse, même pour ces Japonais affolés à l'idée que la provision de pellicules couleur puisse être provisoirement épuisée jusqu'au lendemain ...

Le concierge d'hôtel se ressemble partout, et s'il marque tant nos souvenirs de voyage, s'il nous poursuit si longtemps après nos passages à Milan, à Londres, à Baden-Baden ou à Nice, c'est qu'il est homme d'un terrible regret. On jurerait toujours, à le voir, que depuis dix ans il regarde le trou dans le magnifique tapis élimé du hall, avec l'espoir secret qu'un client, un soir, se prenne les pieds dedans.

Alors, et alors seulement, il éclaterait d'un rire sonore et arracherait sa jaquette sombre. Ce serait l'acte de rupture d'une vie de convenance, dévouée aux turpitudes du cosmopolitisme fiévreux. Improbable, bien sûr. Le concierge, vieux rêve d'enfance contrarié, se prend toujours pour le capitaine d'un navire resté au port. Il demeurera jusqu'au dernier voyageur de l'ère dans sa vigie aux odeurs de cire, à réserver des bateaux pour les autres. Il s'est enfermé, pour mieux résister, dans une cage dont il est le seul à posséder les clés. Il ressasse en silence son impuissance des grands espaces en magnifiant l'utilité de son réduit de tradition aristocratique et de ses deux vieux téléphones à cadran.



Chaque client nouveau est une cruelle tentation. Il vous observe, l'œil aigu par-dessus ses demi-lunes, vous jauge à votre façon d'éviter la déchirure du tapis, mieux qu'à votre mise ou à l'âge de vos bagages. Il masque sa déception du gag manqué en vous accueillant avec l'air vaguement contrit de celui qui n'a veillé tard que pour vous. Dès votre arrivée, le concierge d'hôtel vous fait payer quelque chose. Quoi ? Vous n'en saurez jamais rien. Il vous en veut, et s'en veut, c'est tout.

IL s'est fait, avec un rien d'obséquiosité, la tête de Dirk Bogarde dans *Portier de nuit* pour ne pas vous dépayser. Visage lisse et blême qui s'harmonise avec le cristal du lustre rescapé des bombardements. Il est votre ami, le seul que vous rencontrerez dans cette ville inconnue, et donc hostile. Il a abandonné tout orgueil il n'avouera jamais quand – pour votre seul confort. Il vous signifie simplement, du jeu de sa main blanche et fine sur le papier de votre fiche d'admission, qu'il n'entend surtout pas en être payé de retour. Il gardera ses distances. Les confidences de vos chagrins sont réservées à l'homme du bar, là-bas. Le pourboire au personnel de chambre. Son désespoir est plus profond.

TOUT est dit d'un regard. Vous n'aurez pas à justifier vos petites manies : il aurait tant aimé conserver les siennes. Il accepte, avec une ébauche de sourire poli, les messages rédigés au rouge à lèvres : il a dû avoir, beaucoup plus tôt, des idées sur la nature humaine. Il vous fait don de sa perfection et de la qualité de son silence : il n'a pas trouvé plus sûr moyen de protéger sa propre énigme. Il vous épargne, d'une phrase sans accent dans votre langue, l'embarras d'avoir à écorcher la sienne. Vous vous appelez Olaf Zanuckzymanski, né de Heinz Ruttermeyer et de Carmen Ollazabal ? Il n'y mettra pas une faute, vous lavant, avec élégance, de toutes les humiliations de douanes ou de commissariat.

Il sait bien que vous trichez. Votre compte bancaire doit être à sec. La jeune femme qui se tient deux pas derrière vous a peu de chances d'être votre épouse. Vous devez bien avoir une faille, une raison de fuir, puisque vous êtes là ! Mais il règne sur le hall de toutes les incertitudes. Et les hôtels sont un peu comme la légion, hier comme les églises, des abris voués à l'anonymat. Le concierge est déjà votre protecteur. Votre intime, sans curiosité. « *Monsieur a fait bon voyage ?* » Il s'en moque, bien sûr, mais c'est dit pour vous rendre un semblant de confiance en vous, ou d'identité. Du champagne à l'heure du laitier ? Pourquoi pas, puisque tout le monde joue un rôle. Lui-même, au millimètre près, par habitude ... Du champagne, donc, même si vous méritez plutôt deux aspirines et une bouteille d'eau minérale. Le concierge se veut le discret compagnon de votre oubli.

DÈS le lendemain, il gérera avec précision votre mouvant domaine. Il a récemment changé de fleuriste. Les roses du précédent fanaient trop vite. Vous aviez entendu parler d'un restaurant, au cœur de la vieille ville. Parce qu'il en connaît la cuisine, il vous en éloignera. Il vous accueille en vous saluant de votre nom, Zanuckzymanski, il a un message pour vous, qu'il a pris soin de mettre sous enveloppe, par égard pour la jeune femme qui se tient toujours deux pas derrière vous. Il sait qu'au fil des jours, vous allez vous fondre dans son emprise. Il lui faut vous blesser, il n'est votre valet que de circonstance. Un soir, en saisissant votre clé, celle du 29, il se montrera devant vous l'intime d'un Américain. « *Belle journée, monsieur Davis ?* »

Alors, vous lui trouverez l'air de Dirk Bogarde dans *Portier de nuit*. La face lisse et blême de l'indic, le dos voûté de celui qui en sait trop et peut en demander un bon prix. Il est sans illusions. Toutes ses complicités de hall finissent ainsi. Par une sorte de rancœur informulable. Mais comment vous expliquer, alors que vous allez embarquer sur un autre bateau, et probablement vers un autre concierge d'hôtel, qu'il aurait plus que vous le droit d'y jeter sa malle ? « *Vous nous quittez déjà ?* » Il s'en consolera en retournant à sa contemplation du trou dans le tapis.

Philippe Boggio

ESCALES

Zanzibar et plus loin

Zanzibar, « *la plus belle des perles océanes* », d'après Stanley :
des ruelles étroites
entre de hautes maisons blanches,
des portes sculptées décorées
de motifs symboliques
où les Zanzibarites vivent
selon leurs traditions.
L'île possède un vieux fort,
l'ancien palais du sultan,
la Maison des merveilles,
des mosquées
et une cathédrale anglicane.
Sur sa périphérie,
des plages de sable blanc. Autour de cette île, Nouvelles Frontières (87, bd de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15, tél. 42-73-10-64 notamment) propose trois circuits, en véhicule tout terrain, une progression dans la durée et l'effort. Le premier, intitulé « Parcs et réserves en 4 × 4 et île de Zanzibar », dure 14 jours. Du 19 novembre au 2 décembre, 12 990 F, et du 17 au 30 décembre, 13 210 F, tout compris. Une variante plus longue – 19 jours – ajoute un trekking sur les pentes du Kilimandjaro : « *Un effort physique réel, un safari dans les réserves tanzaniennes* »; précise l'organisateur. Du 19 décembre au 6 janvier, 14 290 F tout compris ; du 6 au 24 février et du 13 février au 3 mars, 14 490 F. Une troisième version, encore plus longue, en 22 ou 23 jours, va du Kilimandjaro aux chutes du Zambèze à travers quatre pays : Tanzanie, Malawi, Zambie et Zimbabwe. En camions Mercedes ou Toyota spécialement équipés. Du 20 décembre au 11 janvier et du 6 au 28 février, 18 690 F tout compris.

Musées et musique

Nos anciens furent de grands prédateurs. Le butin de leurs razzias repose aujourd'hui dans les musées européens. Peut-on, en conséquence, rêver meilleure alliance que de les passer en revue le jour et se régaler de musique le soir ? Berlin, par exemple, côté collections, c'est costaud : le Musée égyptien, le Musée de Pergame (antiquités, Proche-Orient), le musée Dahlem (peintures du treizième au dix-huitième siècle), la Galerie nationale, la Nouvelle Galerie nationale et le Musée Brücke (expressionisme allemand). Ensuite le château de Charlottenburg et, à Potsdam, le château de Sans-Souci. Opéras en soirée : *Giustino*, de Haendel, *Aïda*, de Verdi, *la Bohème*, de Puccini ; ainsi qu'un ballet de Béjart et un concert de la Philharmonie de Berlin dirigée par Rostropovitch. Du 27 décembre au 1er janvier, en hôtel 5 étoiles, 10 900 F tout compris. Autre proposition, l'Italie : Milan et la Scala avec


GIANNI BARANGO/GARDIN

Milan. 1970. Quartier Navigli.

Idoménée, de Mozart, sous la direction de Riccardo Muti, Parme avec *la Cenerentola*, de Rossini, Mantoue, Bologne avec *Don Giovanni*, de Mozart, et les voix de Ruggero Raimondi et Ferruccio Furlanetto. Du 27 décembre au 1er janvier, 10 900 F. Le répertoire musical d'Idées Voyages (9, rue de Maubeuge, 75009 Paris, tél. 42-85-44-04), en cette fin d'année, comporte également un beau Budapest, Moscou et Leningrad, Stockholm, New-York et Salzbourg.

Seul sur le Nil

Ils ont fui. Cette absence provisoire de touristes rend l'Egypte à elle-même. Le Monde de l'Egypte et du Proche-Orient (20, rue des Fossés St-Bernard, 75005 Paris, tél. 43-26-76-37) propose un voilier sur le lac Nasser ou un périple sur le Nil.

Le voilier, c'est un clipper ; baie panoramique et bois exotiques.

Après la visite du Caire, envol vers Louxor, visite des temples, de la nécropole thébaine, messe de minuit dans une église si on le désire, vol vers Assouan et installation à bord de *l'Oceanis 500* pour quatre nuits à bord, quatre jours de navigation et de visites. Dix jours, départs les 7 et 21 décembre puis deux départs par mois en janvier, février et mars, 14 930 F par personne en cabine double, (13 180 F en cabine triple), tout compris, pour douze passagers au maximum. La croisière sur le Nil est conçue pour permettre une visite longue et approfondie des sites, aux heures creuses. Ainsi la visite de la nécropole de Thèbes, en deux matinées au lieu des trois heures habituelles. Du quatrième au douzième jour, pension complète à bord du *Neptune*. Au Caire, logement au Ramsès Hilton. Quatorze jours, départs les 22 décembre, 19 janvier, 16 février et 16 mars, 18 080 F par personne en chambre et cabine doubles, tout compris.

TELEX

La Grand-Place, à Bruxelles, devient piétonnière. Ainsi que quelques rues adjacentes : la rue de la Colline, la rue Chair-et-Pain et la rue des Harengs, pour s'en tenir aux appellations pittoresques. Toujours à Bruxelles, le Centre belge de la bande dessinée (20, rue des Sables, 1000 Bruxelles, tél. : 2-219-19-80), au cours de sa première année d'existence, a reçu 150 000 visiteurs. Parmi ses projets, une exposition « Tintin au pays des Soviets ».

Air Martinique et Air Guadeloupe assurent, à partir du 28 octobre, la desserte aérienne entre Fort-de-France et Pointe-à-Pitre. Quatre ATR 42 de 48 à 50 places assureront, selon les saisons, huit à seize allers-retours quotidiens. Tarification tricolore et carte d'abonnement font évoluer le prix du billet aller-retour « inter-îles » entre 591 F et 872 F.

Les nouveaux Jet Tours sont arrivés. Les sept catalogues de la filiale tourisme d'Air France sont disponibles dans les agences Air France, les agences Jet Tours (notamment à Paris, 19, avenue de Tourville, tél. : 47-05-01-95) et les agences de voyages. Les nommer, c'est définir leur contenu : Prestige, Iles et terres lointaines, Europe Méditerranée, Week-ends en Europe, Chasse et pêche, Golf, Eldorador.

Le marché unique, l'entreprise touristique européenne : nouveaux défis et perspectives. Tel sera le thème de la conférence qui se tiendra à Rhodes, les 29 et 30 octobre prochains. Une initiative de l'association des Chambres de commerce et d'industrie européennes. Renseignements : M. Bernard Theumann : (1) 40-69-38-56.

L'Afrique du Sud décolle. Longtemps boudée pour des raisons politiques mais réhabilitée depuis la libération de Nelson Mandela, cette destination a accueilli plus de 10 000 Français, de janvier à juin 90 (soit + 32 % par rapport à 89) dont la moitié d'individuels, 15 % de groupes et 35 % de voyageurs d'affaires. Moyenne des séjours effectués : 15 jours.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard

مكبرا من الاصل

Briare les eaux rassemblées

On voit passer des Anglais, de l'orge et du maïs. On rencontre des curieux qui posent des questions. Il y a de quoi. Voici l'ouvrage le plus orné que la science des canaux ait conçu. Un ouvrage d'art en tenue de soirée, une chimère de la technique, pont et canal, un canal qui fait le pont, un canal-pont : Briare.

ARRIVER à Briare avant la tombée du jour. Trouver le pont-canal. Ne pas manquer le moment où s'allument, clin d'œil dans le crépuscule court et rosé de l'automne, les soixante-douze réverbères en fonte, lanternes de ville égarées, impassibles pourtant, le long de cette avenue liquide. Si la Loire en rajoute et envoie un léger brouillard pour corser l'affaire, s'engager sans vertige (il n'y a que 11 mètres, mais il y paraît le double) le long des trottoirs suspendus dans la nuit relève de l'exploit.

Autour, l'usine élévatoire ronronne, le grand bassin où patientent les péniches, quand il y en a, et où dorment des plaisanciers, quand c'est l'été, des maisons basses, avec jardinet. Du silence. En bas, la Loire, lointaine. On peut se contenter du spectacle ; il est très beau. Laisser sa place au mystère. Ou bien vouloir comprendre.

Henry IV avait-il pensé aux marins anglais qui voudraient un jour traverser la France avec leur bateau et rejoindre la Méditerranée par le plus court chemin ? Le plus court, le plus lent, le plus aimable aussi. Ce chemin passe par Briare, sur la Loire, et par le canal qui porte son nom, canal de « Loyre en Seine » qui unit par leurs affluents les plus proches deux fleuves qui n'étaient pas nés pour se rencontrer. Un défi à la nature, à la géographie, aux lois de la pesanteur.

« L'idéal du canal, c'est la rivière, comme l'oiseau est celui d'Icare », écrit Pierre Pinon. A Briare, le paradoxe est porté à son comble, le canal est aérien : lourdes, lentes, les péniches sont lancées au-dessus du vide, en toute sérénité, en toute rectilignité. On en a l'intuition sur place. Devant cet ouvrage d'art, on devine que cette eau plate en dit long sur la science des ingénieurs, la volonté des politiques et la suite dans les idées que les uns et les autres ont manifestée. Point d'orgue, à la fin du dix-neuvième siècle, d'une entreprise lancée au tout début du dix-septième siècle, Briare, la Loire, le pont-canal et le canal racontent trois siècles de notre histoire.

« Autant que les rois, les canaux ont fait la France, affirme François Beaudouin, expert et passionné, qui a créé et qui dirige le Musée de la batellerie de Conflans-Sainte-Honorine. *Si le Nil est à l'origine d'une civilisation, notre pays n'avait aucun destin tracé par sa géographie ; au contraire. Les régions avaient toutes les raisons de s'ignorer. La France est le résultat d'une volonté très ancienne et l'eau a joué un rôle essentiel dans ce projet de réunir, relier, approvisionner, créer des débouchés, des liens commerciaux, une unité finalement. »*

1604-1896. C'est au dix-neuvième siècle que l'on construit le canal latéral à la Loire de Digoin à Briare. C'est en 1896 qu'on met en service le pont-canal qui parachève l'ensemble. De Briare, en parcourant 18 kilomètres, on peut reculer de trois siècles et voir combien l'entreprise initiale était osée : à Rogny-Sept-Ecluses, l'ouvrage (qui a servi jusqu'en 1887) pharaonique dans son genre, l'escalier d'écluses, terminé en 1642, qui a permis le franchissement artificiel de la ligne de partage des eaux, la réunion des deux bassins de la Loire et de la Seine.

« Les Phéniciens *n'en ont pas fait autant. »* François Beaudouin est formel. Il y a des ouvrages de l'antiquité plus longs, plus grands. Mais c'est *« char à bancs, comparé au moteur à explosion »*. A l'Occident, on doit reconnaître deux inventions majeures. La première, on la doit à Léonard. *« Il est plus connu pour* la Joconde, *mais le rôle joué par l'écluse à sas à deux portes busquées qu'il introduisit dans notre pays est sans doute plus essentiel. »* L'autre est française : Adam de Craponne, au seizième siècle, met au point à Salon-de-Provence, le principe du canal de jonction à point de partage avec alimentation extérieure. Henri IV et Sully s'en emparent avec la volonté de le réaliser : Briare sera le premier.

« Autant que les rois, les canaux ont fait la France. » Le pont-canal de Briare est mis en service en 1896.

B. HENRY/CEDRI

Dans sa classification, Pierre Pinon le dit bien. Canal de dérivation, canal latéral, bon ; mais le canal-roi, c'est le canal de jonction. Portes busquées, biefs de partage. Sans utiliser le poétique vocabulaire de la technique, on peut dire qu'il s'agit d'un escalier d'eau, qu'il faut construire l'escalier et remplir d'eau les marches ; qu'il faut choisir le point de passage le moins haut, bien sûr, mais qu'il doit être alimenté par des réserves d'eau situées de préférence plus haut. Facile ! Entre « Loyre et Seine », les ingénieurs de 1604 choisiront d'unir le Loing (à Montargis) à la Trézée, qui se jette dans la Loire à Briare : 55 kilomètres, trente-deux écluses et un itinéraire encore en service aujourd'hui, car il a été mis au « gabarit Freycinet », ce qui n'est pas le cas de plusieurs autres canaux, en Bourgogne notamment.

Autant Briare fait « ville », autant Rogny en est le versant rustique. Village de maisons basses, ponts et passerelles bossues, carrefour de canaux et rivières (les sept écluses ont été remplacées il y a cent ans par un passage plus commode et moins monumental de ... cinq portes seulement). Mais en 18 kilomètres, ou bien en longeant à pied le chemin de halage, si on prend le temps, on comprend tout de l'audace des aménageurs. Mais il faut faire un effort, s'informer, savoir déjà en quelque sorte : les panneaux explicatifs sur place sont uniquement descriptifs : longueurs, largeurs, chiffres, rien qui explique le projet. Et puis les monuments se remarquent mieux quand ils se dressent à la verticale. On n'est pas habitué à déchiffrer le message horizontal, qui se fond dans le paysage, le recrée à sa manière, échappe aux départementales, reparaît ici, exige un plan, une coupe, une carte pour être saisi dans son ensemble.

Enfin, la culture technique, l'archéologie industrielle, meme si on en parle beaucoup depuis quelques années, ne sont pas encore entrées dans nos mœurs : les Britanniques, les Allemands, les Suisses, nombreux à s'arrêter à Briare, sont plus curieux de ces choses.

« De la culture, *nous, Français, ne retenons que les beaux-arts »*, regrette François Beaudouin, dont le musée reçoit pourtant chaque année 40 000 visiteurs.

A Briare, l'office de tourisme est actif, fait son possible, et reçoit beaucoup d'étrangers, justement, des Britanniques, des Néerlandais. Des promenades en bateau sont organisées, des brochures disponibles. Mais celui qui se rend directement sur place ne reçoit qu'une information très sommaire, une grande affiche descriptive de l'ouvrage, et c'est tout. On saura que le pont-canal, avec 662 mètres, est le plus long d'Europe. On retiendra le nom d'Eiffel : à l'entreprise du fameux ingénieur fut en effet attribué le chantier de maçonnerie. Le travail du métal, remarquable par son étanchéité et sa solidité, est dû à l'entreprise Daydé et Pillé et l'ingénieur s'appelait Mazoyer.

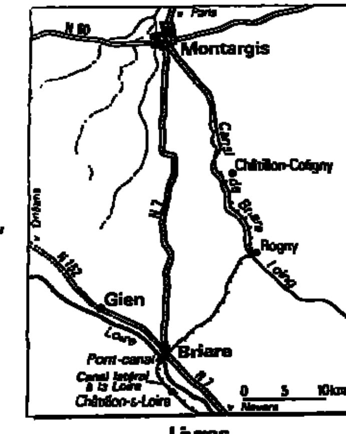
L'administration aime bien son canal, sans doute, mais elle ne s'estime manifestement pas chargée d'assurer aussi sa promotion culturelle : elle n'a même pas les moyens de repeindre correctement les deux maisons éclusières qui se font face à l'entrée du pont.

C'est pourtant un monument. Inscrit à l'inventaire des monuments historiques en 1976, couverture et affiche de l'exposition sur les canaux de 1986, honoré – *in fine* – d'un timbre-poste à 2,30 F l'été dernier, le pont-canal de Briare, qu'on pouvait voir autrefois sur les images du chocolat Tobler, est encore largement méconnu. *« Monument dans le paysage, monument du paysage »*, disaient Pierre Pinon et Anne Kriegel au terme de la grande enquête qu'ils avaient menée pour la direction des paysages du ministère de l'équipement avant de réaliser cette exposition. S'il est un lieu majeur, c'est bien Briare. *« On n'a jamais vu tant d'eau plate dans une ville en pente. C'est unique »*, affirme François Beaudouin. Briare le sait, qui a ouvert un port de plaisance il y a deux ans et constate l'essor du tourisme.

La plus moyenne des villes moyennes – la France avait tendance à voter comme Briare et les sondologues l'avaient prise comme témoin – n'a pas toujours eu cet air dolent. Quand le charbon de Montceau-les-Mines remontait vers Paris, quand les récoltes du Bourbonnais nourrissaient la capitale, elle voyait passer trente péniches par jour et il arrivait que les haleurs aux longs jours, payés au forfait pour un transport, reviennent à pied. Reprenant leur blason *« (Concordia crescent, croître en unissant »)* et leur petit château pour hôtel de ville, la municipalité s'est faite l'héritière de ces « seigneurs du canal », aristocrates et bourgeois rassemblés dès les années 1600 dans une sorte de société par actions. Son canal, elle le soigne, elle l'a même ajouté à son nom, Briare-le-Canal. Mais la statue sur la place, devant l'église de style romano-byzantin dur et sans nuances, inaugurée à l'époque glorieuse du pont-canal, n'est pas celle du poète local, Camille Delamour ; elle rend hommage à ce Félix Bapterosses, qui, en la choisissant pour y créer une manufacture de boutons en porcelaine, fit la prospérité de Briare. Mais c'était le hasard : une roue qui casse, sur la route de Paris à Moulins...

Michèle Champenois

Guide



Livres

● *Un canal, des canaux.* Ouvrage collectif, très illustré et très bien documenté. Textes d'Anne Kriegel, Pierre Pinon et François Beaudouin notamment. Publié en 1986 à l'occasion de l'exposition du même nom par Picard et la Caisse des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris. 415 p., 295 F.

Chemins d'eau, Jean Rolin. J.-C. Lattès.

Hôtels

Briare est à 150 km de Paris, sur la nationale 7, au sud de Montargis. La direction du pont-canal est indiquée en ville. On peut loger à proximité immédiate du « monument », à l'entrée du pont, à l'hôtel Le Canal, agréable deux étoiles très calme (chambres de 210 F à 300 F) ; vue sur la gare d'eau depuis le restaurant. Quai du Pont-Canal, 45250 Briare. Tél : 38-31-22-54. Fermé du 20 décembre au 20 janvier.

A Rogny, Auberge 7 Ecluses, restaurant avec quelques chambres (fermé le mardi). Menus de poissons et crustacés (120 et 180 F). Tél : 86-74-52-90.

Visites

En bateau, des croisières sont organisées dans Briare, sur l'ancien canal et le nouveau, avec passage d'écluses et aller-retour sur le pont-canal, par différentes compagnies :

Le *Yoline* (jusqu'à 12 personnes), croisière-repas, 170 F, durée quatre heures ; ou location de ce bateau pour le week-end (4 cabines) avec skipper. Tél : 86-74-74-85.

Le *Loiret*, croisière de trois heures, 178 F par personne avec le repas. Jusqu'au 11 novembre. En été, ou le dimanche, promenades d'une ou trois heures (25 ou 65 F). Tél : 38-37-12-75.

Location de house-boats, port de plaisance, itinéraires de promenade. Pour tous renseignements : Office de tourisme de Briare, place de l'Eglise. Tél : 38-31-24-51.

A pied, randonnée organisée le dimanche 28 octobre sur 7, 15 ou 28 km le long du canal de Briare et des rigoles qui alimentent l'échelle d'écluses de Rogny. Renseignements : Gérard Semence, écluse St-Joseph, 89220 Rogny. Tél : 86-74-53-86.

Musées

A Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), Musée de la batellerie, château du Prieuré, 3, place Gévelot. Tél : 39-72-58-05. ●

La Perse en pèlerinage

Suite de la page 29

Quant à la louange de l'ivresse par maître Omar, vu le régime islamique... Nous n'avons pas le temps de finir notre phrase qu'un hodjatoleslam (3) des parages nous rassure : *« Aucun problème, puisqu'il s'agit de vin mystique ! »* La même excuse existait déjà il y a dix siècles...

Au cimetière des Martyrs de Nichapour, le climat est moins disert : quatre cents tombes de jeunes gens tués lors de la guerre déclenchée par l'Irak (1980-1988) s'alignent en rangs serrés, chacune surmontée d'une sorte de tabernacle en aluminium et verre. Derrière la vitre, la photo du défunt, souvent un adolescent, entourée de fleurs et fruits en plastique, parfois aussi d'un Coran ou d'un portrait de l'imam Ali, gendre du Prophète et père du chiisme (on estime à trois cent cinquante mille le nombre des Iraniens tombés durant le conflit ; quant aux mutilés, on en rencontre partout, sans bras, sans jambe, sans yeux).

Sur la route du retour, escale moins éprouvante à Khadamgah, antique pyrée – temple du feu – des zoroastriens. L'imam Reza vint un jour s'y promener. L'endroit lui plut, malgré les vestiges païens. Peut-être y avait-il déjà ici ces platanes d'Asie à feuilles dentelées (les platanes de France proviennent d'un mariage entre cette variété asiatique et celle d'Amérique), ces mûriers, ces eaux fraîches. Pour Livre d'or, Reza choisit un morceau de basalte bien noir et y posa son pied qui s'y imprima nettement pour toujours.

Placé sous un dôme vert et bleu – en cours de restauration aujourd'hui avec apparemment autant de soins que quand le français André Godard avait la haute main sur toute l'archéologie persane, – la pierre de Khadamgah attire les touristes religieux avides d'un avant-goût de Méched. Le sanctuaire ne désemplit pas.

Le Khorasan a encore plus d'un mini-pèlerinage dans son sac, comme pour préparer les nouveaux venus à subir le choc de cette armée de minarets marquant le champ sacré méchedois. Ainsi, au nord de Méched, à Tous, repose Ferdoussi (940-1020), l'auteur du très nationaliste *Chah Nameh* (le Livre des rois), sorte de super-*Chanson de Roland*, exposant en cinquante mille distiques toute l'histoire du vieil Iran, des origines achéménides à la conquête arabo-musulmane. Le millénaire du *Chah Nameh* va être célébré fin 1990 avec la participation de l'UNESCO.

Dans le temple néo-achéménide que les Pahlavi firent élever à Tous, n'ont jamais cessé de défiler les Iraniens désireux de marquer leur attachement à ce chiite *« victime d'une injustice sunnite »* que fut le poète épique. Ferdoussi mourut en effet dans la gêne, car le souverain de l'époque, un sunnite donc, ne lui régla le prix du *Chah Nameh* qu'après son décès. On montre encore dans les environs un pont que la fille de l'écrivain fit construire avec les droits d'auteur de son père dont elle n'avait pas voulu profiter elle-même puisqu'ils provenaient d'un roi ingrat.

Dans la maison de thé construite en contrebas du monument de Ferdoussi, il y a toujours quelque apprenti-archéologue du cru pour vous raconter, en français cassé, cette histoire millénaire, exactement comme si elle s'était passée hier, comme s'il s'agissait des démêlés d'un romancier contemporain avec le pouvoir. Justement, Mme Parsipour, auteur d'un texte sur un adultère dans la Perse du dix-neuvième siècle, vient de passer quelques jours au fond d'un cachot pour *« offense à la morale »*, et on vous débite cette nouvelle toute chaude entre un couplet vieux de mille ans sur Ferdoussi et un autre tout aussi ancien sur Ghazali...

Ghazali, le célébrissime mystique arabe ? *« Lui-même, à cela près qu'il était persan bon teint, né à Tous précisément en 1058... »* Gloire de l'académie théologique de Bagdad, ermite dans un minaret de Damas, pèlerin à La Mecque, le penseur prodigue revint enfin dispenser ses connaissances au pays natal. Ce saint Augustin de l'islam a droit à une chapelle en briques rosées, d'une hauteur de trois ou quatre étages, coupole reposant sur quatre trompes, sans ornement aucun, comble de grandeur brute.



La conversation du fidèle avec les mânes du saint.



MICHEL SETBOUN/RAPHO

Mollahs dans une école théologique de Qom.

Méched a beau de moins en moins cacher ses ambitions de capitale officieuse, il faut quand même regagner celle qui l'est officiellement depuis sa création par un eunuque-roi, il y a deux cents ans : Téhéran. La révolution ni la guerre ne l'ont changée. Elle est toujours aussi laide, la pauvre, uniformément grise sur près de 100 kilomètres de long et plus de 40 kilomètres de large, au pied du massif pelé de l'Elbourz. Mais propre, comme bien peu de mégapoles orientales le sont. Et elle a du mérite, cette ville qui n'a finalement jamais été une ville, étranglée encore jeune par un trafic – *térafik* en persan – qui fait d'elle un entrelacs de routes, autoroutes, ponts, échangeurs et encombrements, le long desquels vivent de dix à douze millions d'habitants.

Là-bas pourtant, dans la plaine, après les faubourgs sud d'où jaillit l'irrépréssible révolution en 1978, une énorme boule d'or est aujourd'hui suspendue au-dessus de la poussière ambiante. Là-bas, c'est Rey, avec ses raffineries, ses usines, ses cabanes ouvrières, sa pollution des sols et des cieux.

Et cependant, toute la faramineuse histoire du pays est là : Rey fut répertoriée comme fondation divine dans l'*Avesta*, le livre saint des zoroastriens ; y séjourna Alexandre le Grand en 330 avant Jésus-Christ ; elle fut la principale étape iranienne – avec Méched – de la Route de la soie ; baptisée *Mohamadyeh* par les colonisateurs arabes en l'honneur de Mahomet, elle servit de berceau à Haroun El Rachid, etc.

Jusqu'à Reza Chah qu'on y enterra – après sa mort en 1944 dans son exil anglais d'Afrique du Sud – sous un dôme où, un temps, ne manquèrent pas les orants. Après la chute du fils de Reza Chah, le terrible ayatollah Khalkhali, Fouquier-Tinville et Attila réunis, fit raser le mausolée en même temps que l'immense « Ville-Nouvelle », pudique enceinte dans laquelle les Pahlavi avaient réuni les innombrables prostituées de Téhéran (cinq à six mille, disait-on, sous le règne du dernier chah). A la place de ces « lieux maudits », on a planté cyprès et rosiers.

Le globe d'or vu de loin, comme en suspension dans les airs est la coupole ovoïde d'une mosquée de 15 000 mètres carrés, pavée de marbre vert laiteux, cœur d'un chantier à perte de vue, nouvelle cité théologique et hospitalo-universitaire, énième pèlerinage. C'est le tombeau de Khomeiny. Derrière une grille d'aluminium, un Coran ouvert posé sur un petit lutrin de bois blanc, marque l'emplacement de la dépouille. Tout autour des gens prient, pleurent, parlent : familles au complet, soldats en permission, écoliers de sortie. Beaucoup jettent de l'argent sur la pierre tombale *« pour l'entretien de la mosquée »*. Un nouveau *vaqf* est né.

Oh, les visiteurs sont loin d'être tous des inconditionnels du régime islamique ! L'Iran presqu'entier peste ces jours-ci contre la dégringolade du ryal, le fossé devenu gouffre entre salaires et prix, les mille et inextricables foyers de pouvoirs que la République, sous prétexte de décentralisation, a laissé se créer à travers le territoire et qui ont transformé en très rude épreuve la moindre démarche administrative.

Mais *« l'Imam »*, c'est autre chose. Et il faut se faire une raison : Khomeiny ne nous aimait pas, mais il était et reste aimé en Iran ; et par des gens qui ne détestent pas forcément le reste du monde, mais s'en méfient et vont continuer à s'en méfier.

Dehors un panonceau illuminé *a giorno* proclame : *« Ne laissez jamais les superpuissances interférer de nouveau dans vos affaires ! »* Et c'est signé d'un Khomeiny, qui, sous cet angle-là, fut authentiquement gaullien.

La boucle de ce nouvel Iran, souvent assez semblable à l'ancien, mais où flotte comme un apaisement dû à n'en pas douter au nationalisme populaire enfin assouvi, cette boucle, c'est à Qom qu'il faut la boucler : là où Khomeiny se fit un nom comme professeur de théologie islamique, puis comme opposant à un jeune chah qui, un jour de 1961, vint, fort imprudemment et impudemment, proclamer à la face blêmie des mollahs que leur conception du monde était périmée à jamais...

A une centaine de kilomètres au sud de Téhéran, au milieu d'une steppe caillouteuse et salée, bien différente des jardins de Méched, c'est pourtant un peu le même cantique qu'on chante, puisque la fortune de la ville s'est bâtie autour des restes de Fatima, sœur de l'imam Reza, morte là par hasard en 816, alors qu'elle allait voir son frère au Khorasan.

Un seul Gardien de la Révolution garde la Fézieh, *medersa* (4) séfévide où Khomeiny vécut et enseigna. Sa chambre, de plain-pied avec la cour, est vide, comme délaissée. A côté, une cellule du même type, avec sa pièce unique et ses commodités derrière un rideau, est habitée par deux apprentis-mollahs, dont l'un déjà a ceint le turban, tonsure du chiisme. Entre ses volumes de commentaires coraniques, son chasse-mouches en plastique et sa bouilloire électrique, Ali Mohamed est un des vingt-cinq mille étudiants en théologie de cette ville d'un million d'âmes où tout tourne autour de l'enseignement canonique.

Il a vingt-quatre ans et il est là depuis l'âge de onze ans, à l'exception d'un séjour dans la ville sainte chiite de Nadjef, en Irak. Il enseigne, bien sûr, déjà, aux étudiants moins avancés que lui. Désormais mollah, un jour peut-être il sera hodjatoleslam, ayatollah, et si Dieu veut, *ayatollah ozma* (« suprême signe divin »). Ali Mohamed est d'Ispahan, mais il pourrait venir, comme des milliers d'autres jeunes gens, croisés dans Qom, leurs bouquins sous le bras, d'Afghanistan ou du Pakistan, voire de Taïwan – ou de France ; tel Fouad Ali Saleh, étudiant ici de 1980 à 1983, et aujourd'hui dans une prison française à la suite de sa participation présumée aux attentats de 1985-1986 à Paris.

On est très loin ici du climat à la fois islamique et capitaliste régnant à Méched. Les deux principes n'ont d'ailleurs rien d'antinomique : Mahomet n'a pas chassé les marchands du Temple, et pour cause, puisqu'il fut lui-même l'un des négociants en vue de La Mecque...

Qom cependant se veut acquise au seul savoir coranique, d'une austérité quasi luthérienne, malgré les dorures et les turquoises, ici aussi, de la mosquée fatimienne. Le système islamique iranien instauré en 1979 n'a pas encore produit de nouveaux penseurs – *mojtaheds*. En attendant, les auteurs anciens font toujours recette. Certains cours récents de l'ayatollah « apolitique » Nasser Makarem Chirazi, traduits en français (5), témoignent du conformisme ambiant, avec de place en place une lueur de nouveauté, par exemple sur *« la théorie fataliste »*, combattue à Qom *« car sinon Paradis et Enfer n'ont plus de sens »*.

Si l'*ijtihad*, – la réinterprétation du Coran – attend encore ses *mojtaheds* d'envergure, que ce soit à Qom, à Méched ou ailleurs, en Iran la millénaire gaillardise persane n'a pas attendu, elle, pour s'adapter, y compris à l'actualité la plus brûlante.

Au péage autoroutier de Qom, là où sont exposés les portraits de nombreux religieux de la cité tombés sur le front irakien, nous prenons en stop un mollah en turban noir – donc un descendant du Prophète, s'il vous plaît ! – qui revient de quelque course avec son couffin. La tension dans le golfe Persique surgit vite dans la conversation et naturellement les deux poids, deux mesures des Américains à l'égard d'Israël, occupant de la Palestine, et de l'Irak, occupant du Koweït.

Et le lointain fils de Mahomet de raconter : *« Une belle-mère durant la saison chaude, à l'instar de tous les Iraniens, dormait sur la terrasse de sa maison avec toute sa famille ; à sa gauche elle avait sa belle-fille, qu'elle n'aimait pas, et quand elle s'apercevait que sous le drap, celle-ci allait être honorée par son époux, elle s'agitait, disant au couple : « On étouffe, ne vous collez pas l'un sur l'autre !*

» Mais, à sa droite, somnolait la fille adorée de la dame, près d'un mari peu empressé. Et la même dame, se tournant vers eux, chuchotait : « La nuit devient fraîche, rapprochez-vous l'un de l'autre !

» Et ainsi de suite chaque soirée estivale jusqu'à ce que la bru frustrée s'écrie à haute voix : « Merci mon Dieu, de nous montrer votre puissance en faisant en sorte qu'il y ait deux climats en même temps, la même nuit, sur la même terrasse ! » Eh bien, les Américains font cette même politique de discrimination au Proche-Orient ! »

Et d'éclater de rire.

de notre envoyé spécial en Iran
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(3) Dans le clergé chiite, grade en dessous d'ayatollah.

(4) De l'arabe *madrasa* (école) et dans le cas qui nous occupe, école supérieure de théologie.

(5) Diffusés par la Fondation Beithat, B.P. 15.815 – 1361, Téhéran.

Guide

● Si la Révolution islamique a suscité des montagnes d'articles, elle n'a pas encore inspiré, du moins en français, de maître livre sur l'Iran présent. Toutefois, la civilisation persane étant éminemment littéraire, on en apprendra sans doute beaucoup sur l'âme des Iraniens en se plongeant ou replongeant dans leurs grands poètes. Justement, Vincent Monteil et Akbar Tadjvidi viennent de nous offrir une nouvelle traduction de cent ballades d'Hafiz, *I, Amour, l'Amant, l'Aimé*, co-éd. Sindbad-Unesco, (*le Monde* du 24 août). Quant aux tout aussi célèbres *Quatrains* d'Omer Khayyam, ils sont disponibles dans la traduction de Charles Grolleau (édition Champ libre).

Le *Carpe diem* (« cueille le jour ! ») et une fascination baudelairienne pour la mort sont les deux piliers à la fois contradictoires et complémentaires, sur lesquels reposent de toute antiquité la culture et l'art de vivre iraniens. Sadegh Hedayat, mort quadragénaire à Paris en 1951, reste le romancier moderne le plus typique de cette ambivalence. José Corti a diffusé plusieurs de ses œuvres, mais ses textes les plus frappants nous paraissent être ceux contenus dans le recueil édité en 1980 par Phébus : *Nouvelles persanes* (traduites par Gilbert Lazard).

Le récent cahier spécial de la revue *Autrement* sur le « Téhéran des années 80 » (hors série numéro 27), préparé par Bernard Hourcade et Yann Richard, deux de nos meilleurs jeunes iranologues, se laisse lire de bout en bout avec un plaisir soutenu. Idem pour *Voyages en Perse*, de Jean Chardin (Coll. « 10-18 ») et *Voyages en Perse*, de Jean-Baptiste Tavernier (Club des libraires de France), deux regards français aigus du dix-septième siècle sur un Iran dont de larges pans restent debout. Seuls les bouquinistes détiennent encore ces deux précieux ouvrages.

Sur l'éternelle question : y a-t-il une modernisation possible en islam hors de l'occidentalisation ? On lira avec profit le travail collectif présenté en 1989 par Yann Richard : *Entre l'Iran et l'Occident* (édition Maison des sciences de l'homme). Le même auteur publiera dans quelques mois un livre grand public sur le chiisme.

Enfin, à propos de la guerre irako-iranienne, ceux qui savent l'anglais ne perdront pas leur temps en découvrant *Iran and Iraq at war*, de Chahram Chubine et Charles Tripp (Tauris, Londres, 1988).

Quant à se loger en Iran, on trouve à peu près partout des hôtels de niveau international où la Révolution islamique s'est contentée de supprimer les bars, d'élimer les tapis et de changer les noms. Ainsi, le fameux *Intercontinental* téhéranais est devenu le *Laleh* (« Tulipe ») mais sa *rôtisserie française* et même son *restaurant tahitien* n'ont jamais cessé de fonctionner... A Ispahan, le fabuleux *Chah-Abbas*, avec ses faïences, fontaines et roseraies, n'a apparemment pas bronché. A Méched, le Lourdes iranien, un nouvel hôtel de la chaîne locale *Homa* a récemment ouvert ses portes avec Coran et carpettes de prière dans chaque chambre et croissants français au petit déjeuner. ●

Céline



Céline et Destouches vont en bateau

***« Je dois vous dire qu'en plus de voyeur je suis fanatique de tous les mouvements de ports, de tous trafics de l'eau... de tout ce qui vient, vogue, accoste. »* Louis-Ferdinand Céline a passé la plus grande partie de sa vie à voyager, à errer, à fuir, à se fuir. En quelques bateaux, en quelques escales, l'itinéraire d'un interminable voyage au bout de sa nuit.**

CETTE frénésie de déplacement exprime un mal-être, un besoin perpétuel de se projeter ailleurs, de respirer un autre air que celui que la lourdeur de la vie vous impose. Il existe des moments de repos, presque de sérénité dans cette fuite éperdue, ce sont les ports. Là, le monde cesse d'avoir des limites, la terre, le ciel et l'eau se mélangent comme le font les hommes, de toutes les conditions, de tous les continents. Là, tout paraît possible, ouvert. Dans ces lieux de grand vent, le couvercle de la boîte semble se soulever et Céline s'autorise à respirer, enfin.

C'est au Havre, à l'Hôtel Frascati, à Saint-Malo, à Marseille qu'il se retire pour terminer ses livres. C'est à Londres, ville liquide, brouillardeuse, où la réalité paraît perdre ses contours, que Louis Destouches, en 1916, essaie d'échapper au souvenir des charniers de la Grande Guerre : *« Le ciel... l'eau grise... les rives mauves... et l'un dans l'autre, ne se commande... doucement entraînés à la ronde, à lentes voltes et tourbillons, vous vous charmez toujours plus loin vers d'autres songes... tout à périr à beaux secrets, vers d'autres mondes qui s'apprêtent en voiles et brumes à grands dessins pâles et flous, parmi les mousses à la chuchote... me suivez-vous ?*[...] *Le plus tragique c'est les filins qui retiennent le navire par les bouts, gros comme il est, énorme en panse, il est léger, il s'envolerait, c'est un oiseau. Malgré les myrions de camelote dans son ventre en bois, comble à crever, le vent qui lui chante dans les hunes l'emporterait par la ramure... il sortirait tout nu des docks par les hauteurs, il irait se promener dans les nuages, il s'élèverait au plus haut du ciel, vive harpe aux océans d'azur. Çà serait comme ça le coup d'essor, ça serait l'esprit du voyage, tout indécent, y aurait plus qu'à fermer les yeux, on serait parti pour longtemps, on serait parti dans les espaces de la magie, du sans-souci, passager des rêves du monde » (Guignol's band).* Et Céline, comme étonné par son propre lyrisme, par ces accents baudelairiens, par cette joie sans mélange, avoue : *« C'est pas autre chose les miracles ! Ah ! je suis heureux que près des bateaux, c'est ma nature, j'en veux pas d'autres. »*

Encore faut-il se méfier : Céline n'est pas précisément un écrivain réaliste. Dans ce qu'il raconte de ses ports, il y a de la vérité sans doute, des faits exacts, des personnages qui ont existé, mais si Céline écrit, si ses livres sont des enchaînements d'histoires fantastiques et fantasmatiques, c'est qu'il a *« horreur des réalités » : « Confusion des lieux, des temps ! Merde ! C'est la féerie, vous comprenez... »*

Ainsi de la première expédition en Afrique que raconte le *Voyage au bout de la nuit.*

En 1916, Louis Destouches a signé un contrat avec la compagnie forestière Shanga-Oubangui – devenue dans le *Voyage* la *« Compagnie pordurière du Petit Togo »,* – qui exploite des forêts au Cameroun, récemment enlevé aux Allemands par un corps expéditionnaire franco-anglais. Le 10 mai, Destouches s'embarque à Liverpool à bord du RMS *Accra,* rebaptisé *Amiral-Bragueton* dans le *Voyage.*

Il voyage seul avec un autre passager (alors que dans le *Voyage* il se paie le portrait de toute une faune coloniale odieuse et ridicule qui ne manque pas de l'agresser). Voyage pénible, humiliant pour cet homme qui proclame sa vocation de marin : il est malade, écrasé par les fièvres. Deux membres de l'équipage périssent pendant la traversée, ce qui incite les autorités à mettre le navire en quarantaine. Le 1er juin, pourtant, l'*Accra* fait escale à Lagos. Destouches n'est pas brillant. Il écrit à une amie : *« Votre vieil ami a bien changé, il est devenu encore plus vilain qu'avant, couleur vieux citron, secoué par une fièvre qui paraît m'affectionner, légèrement rendu myope par les doses exorbitantes de quinine absorbées, transpirant ou grelottant selon les heures. »* Et avant même d'être arrivé à Douala, il prévoit l'échec de son rêve africain, de sa fuite loin de l'Europe : *« Il n'y a ici aucune espèce d'avenir. Non par suite du manque de débouché commercial, mais par suite des conditions climatiques qui sont purement et simplement abominables. »* Le style de Destouches est bien loin de celui de Céline.

L'enfer de Bikobimbo, dans lequel il va néanmoins vivre jusqu'au 5 avril 1917, s'ouvre parfois sur un paradis : un port, évidemment, celui d'un petit village de Guinée espagnole où il fait un saut en juillet 1916 : *« Je jouis égoïstement de la minute présente – je crois que c'est la seule forme de bonheur humain, la seule qui ne trompe pas puisqu'elle ne dépend de personne... Je suis un instant, absolument, exclusivement, parfaitement heureux. »* Céline heureux, c'est presque un scoop. On n'en lira rien dans ses livres. Il préférera affirmer que ses clients indigènes, à qui il troquait deux paquets de maryland pour une défense d'éléphant, étaient anthropophages : *« J'ai jamais regardé ces festins, c'était entre eux et puis c'est tout... Ils aimaient la viande humaine mais les autres aussi je suis sûr... chevreuils, phacochères, buffles, pythons... J'ai eu les preuves !... Faut s'occuper de ses affaires !... Discret !... discret !... et pas de mensonges... J'affabule rien... les faits c'est tout !... »*

Outre les œuvres de Céline publiées en trois volumes par la « Bibliothèque de la Pléiade » (Gallimard), ce « parcours » doit l'essentiel de ses informations à deux biographes : François Gibault, l'avocat de Lucette Destouches, qui a publié au Mercure de France un *Céline* en trois volumes, parfaitement documenté ; et Frédéric Vitoux, auteur d'une *Vie de Céline* qui cherche à lever les masques que le romancier avait accumulé, entre son existence et le récit qu'il en donnait. (Grasset.)

Le 5 avril 1917 donc, Louis Destouches trouve un passage à bord du RMS *Tarquah,* de l'African Steamship Company. Le bateau fait escale à Calabar, Lomé, Freetown et atteint Liverpool le 1er mai. Pour tromper son ennui, pendant le voyage, Destouches écrit le premier essai littéraire que nous connaissions de lui : une nouvelle au titre-programme, *Des vagues.* Il retrouve l'Europe, la guerre, la nécessité de choisir un métier, l'exercice du quotidien. Tout ce qu'il a voulu abandonner.

Il est resté sept ans à terre. Devenu médecin, bureaucrate médical à la commission des épidémies de la SDN à Genève. Une organisation internationale, donc une institution apatride, donc un nid à juifs. L'antisémitisme de Destouches est déjà là. Son chef de service et protecteur, le remarquable docteur Ludwig Rajchman, transformé en Yudenzweck dans *l'Eglise* et en Yuberblat dans *Bagatelles pour un massacre,* fera les frais du délire célinien. Mais le 14 février 1925, envoyé par Rajchman à la tête d'une mission médicale aux Etats-Unis, Destouches embarque à Cherbourg à bord du *Minnetonka.* Destination : le Nouveau Monde.

Il découvre New-York, *« une ville debout... pas baisante du tout, raide à faire peur ».* Heureusement, il y a les femmes : *« La vie ici aux Etats-Unis est une aventure démesurée. La beauté des femmes est immense comme le reste. » « Elles me parurent d'autant mieux divines ces apparitions qu'elles ne semblaient pas point du tout s'apercevoir que j'existais, moi, là, à côté sur ce banc, tout gâteux, bavant d'admiration érotico-mystique de quinine et aussi de faim, faut l'avouer... Elles pouvaient m'emmener, me sublimer, ces invraisemblables midinettes, elles n'avaient qu'un geste à faire, un mot à dire, et je passais à l'instant même et tout entier dans le monde du Rêve, mais sans doute avaient-elles d'autres missions. »*

La promesse n'est qu'un mensonge, l'immensité, qu'une manière d'étourdir. La découverte de l'Amérique, dont l'écrivain Céline va faire l'un des épisodes infernaux du *Voyage,* la révélation de la géhenne capitaliste, le docteur Destouches l'effectue au pas de charge à la tête de son petit troupeau d'hygiénistes internationaux : visites, réceptions, dîners, enquêtes, conférences, hôpitaux, laboratoires, services des eaux, maisons de santé, logements ruraux, dispensaires, usines de production de sérums. Cuba, La Nouvelle-Orléans, Mississipi, Alabama, stations d'épuration, mines de sel, New-Iberia, Schreveport, Missouri, Illinois, Indiana, nurseries, abattoirs, casernes, laiteries modèles, crématoires, New-York, Washington, le poste de quarantaine d'Ellis Island, Bridgeport, New-Haven, Waterbury, Hartford, Detroit, Pittsburgh, puis Toronto, Ottawa, Montréal, Québec. Une photo de famille devant les chutes du Niagara et, le 22 mai, la petite troupe s'embarque sur le *Mont-Royal* vers Liverpool.

Le rythme de cette cavalcade accroît encore la fascination de Destouches. Mais, comme l'écrit Frédéric Vitoux, *« on éprouve toujours de la fascination pour cela même qui vous menace et qu'on refuse. Céline s'effraya de l'Amérique comme d'un miroir qui lui présentait l'image de son avenir... Après l'Amérique, il devient un homme du passé. Ou, comme il allait l'écrire dans* l'Eglise « un garçon sans importance collective, tout juste un individu ». *Sa révolte ultérieure, escortée de tous ses excès, allait sans doute naître de là. »*



COLLECTION ANDRÉ DE FOUSCOLOMBE

Céline au retour de Léningrad, en 1936 à bord du *Meknès*



TARDI/VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT/GALLIMARD

« Nous voguions vers l'Afrique, la vraie, la grande. »

Passons vite sur le second voyage en Afrique de 1926, effectué encore tiné à étudier les organisations sanitaires coloniales du Sénégal au Nigéria. La troupe s'embarque le 14 mars à La Rochelle à bord du *Belle-Isle* et arrive à Dakar six jours plus tard. Le séjour durera quatre mois. Destouches ne retrouve rien de son vieux rêve africain : de la poussière, de la fatigue, d'interminables parlottes, les rivalités mesquines de l'administration coloniale, la misère, la maladie sans l'espoir de guérir, les mondanités ennuyeuses des coloniaux. Le dégoût. Il rentre le 9 juin à La Rochelle sur le steamer *Eubée.*

Lorsqu'il s'embarque, le 12 juin 1934 au Havre, sur le *Champlain,* Louis Destouches n'est plus Destouches, mais Louis-Ferdinand Céline, l'auteur à succès du *Voyage au bout de la nuit,* qui n'a dû qu'à une cabale de manquer le Goncourt. Officiellement, il va suivre le lancement de l'édition américaine de son livre et discuter à Hollywood de son éventuelle adaptation au cinéma. Mais il ne s'agit là que de prétextes, occasions de faire payer à son éditeur Denoël les frais de son voyage et de son séjour. (Céline est d'une âpreté au gain maladive et fait des dépôts d'or, en prévision d'une catastrophe, dans des banques des principales villes d'Europe.) En fait, il veut retrouver et relancer à Los Angeles Elisabeth Craig, une des innombrables femmes de sa vie. Elle refuse de reprendre la vie commune. Il écrit à ses amis : *« Ce voyage fut atroce. J'ai trouvé Elisabeth dans des conditions de semi-démence qui ne sont ni racontables, ni explicables. Un abominable cauchemar. »*

Elle avait simplement épousé un homme d'affaires juif et menait une paisible vie bourgeoise. Mais cela suffit pour que Céline ne voit plus rien de l'Amérique. Il rentre à New-York et s'embarque pour Cherbourg à bord d'un petit navire à classe unique, le *Liberté.* A bord, il fait la connaissance d'une-jeune femme, Louise Nevelson, et, selon son habitude, il la demande en mariage. Sans succès, mais il n'espérait rien d'autre : *« Pour être un amant sérieux, il faut être LA. Je suis bien plus avec les gens quand je les quitte. »*

A peine arrivé, il repart encore : Londres, Bruxelles, Anvers, Salzbourg, Copenhague, Berlin, Münich. Avec lui, toujours une femme. Car, explique-t-il, il lui faut une *« amie pour parler français le long du chemin. Je perds ma musique de phrase à l'étranger tout seul. »*

Pierre Lepape

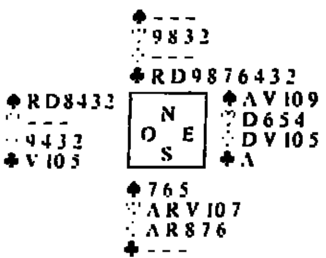
Lire la suite page 36

Bridge

n° 1406

UNE FIN SUPERBE

Certaines donnes de bridge permettent de présenter de véritables problèmes. Ceux-ci sont d'autant plus intéressants que, grâce aux annonces et aux cartes jouées, ils pourraient être réussis à la table, c'est-à-dire avec les mains adverses cachées. Voici un exemple fameux tiré d'une des donnes jouées aux première Olympiades par paires à Cannes en 1962.



Ann : S. don.

Sud Roudi.	Ouest Filarski	Nord Parienté	Est Kramer
1 ♡	1 ♠	2 ♡	4 ♠
5 ♣ !	passe	5 ♡	contre
passe	5 ♠	6 ♡	contre...

Ouest entame le Roi de Pique coupé du mort. Ensuite Roi de Trèfle pour l'As d'Est. Sud coupe et joue le 6 de Carreau coupé du mort, puis Dame de Trèfle coupée par Est avec le 4 de Cœur et surcoupée du 10. *Comment Sud doit-il jouer* la fin du coup pour réussir le PETIT CHELEM A CŒUR quelle que soit la défense ?

RÉPONSE

Sud, qui a besoin du partage à Carreau, doit tirer As Roi de Carreau et *couper son quatrième Carreau* avec le troisième Cœur du mort.

Sur le 9 de Trèfle maître, Est a tout intérêt à défausser le 10 de Pique et Sud le 6 de Pique. Ouest prend avec le Valet de Trèfle et rejoue Pique coupé avec le 9 de Cœur du mort :

– – ♠ 8 7 6 4 – ♠ A ♡ D 6 5
♡ A R V ◇ 8

Sur le 8 de Trèfle, Est doit jeter l'As de Pique ou être surcoupé par Sud dont le 8 de Carreau est maître...

Une fin de coup superbe.

INCERTITUDE SUR LE CONTRE

Les enchères de contrôle, appelées cue bids par les Américains, garantissent le contrôle de la couleur déclarée, mais sans grande précision puisque, dans la plupart des situations, elles peuvent indiquer le contrôle du premier tour (As ou chicane) ou du second tour (Roi ou singleton). Cette incertitude peut avoir des inconvénients pour le partenaire, mais aussi pour le *flanc* quand c'est le déclarant qui a fait le cue bid.

Voici un exemple tiré d'un match de sélection de l'équipe française féminine de 1988.

♠ V
♡ R 9 3
◇ R D 8 3
♣ A V 7 4 2

♠ 9 7 4 3
♡ 8 7 4
◇ 10 7 6 5
♣ 6 3

N / O E / S

♠ 10 8 5 2
♡ D
◇ A 9 4 2
♣ R D 9 8

♠ A R D 6
♡ A V 10 6 5 2
◇ V
♣ 10 5

Ann : E. don. E-O vuln.

Ouest Guillaumin	Nord Michallet	Est Saul	Sud Magis
–	–	passe	1 ♡
passe	2 ♣	passe	2 ♠
passe	3 ♡	passe	4 ◇
passe	4 SA	passe	5 ♡
passe	6 ♡	passe	passe...

Catherine Guillaumin en Ouest ayant trouvé la meilleure entame, le 6 de Trèfle, la déclarante fournit le 2 de Trèfle du mort pris par la Dame. Craignant que Sud n'ait la coupe d'entrée à Carreau, Est décida de contre-attaquer Pique. *Comment Isabelle Magis, en Sud, a-t-elle gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'enchère de « 4 Carreaux » pouvait indiquer aussi bien le singleton que la chicane et, dans ce dernier cas, Est livrerait certainement le chelem en jouant l'As de Carreau.

COURRIER DES LECTEURS

Capture scientifique (1296)

« Au sujet du Championnat du monde d'annonces organisé en 1987 par l'Académie du bridge, je pense, écrit Maurice Perrier, que dans les enchères tout est permis... »

Oui à deux conditions :

1° Etre entièrement d'accord avec le partenaire (sinon c'est la catastrophe !) ;

2° Que toute enchère conventionnelle utilisée par la paire soit parfaitement comprise par les adversaires.

Malheureusement cette dernière règle est trop souvent bafouée.

Philippe Brugnon

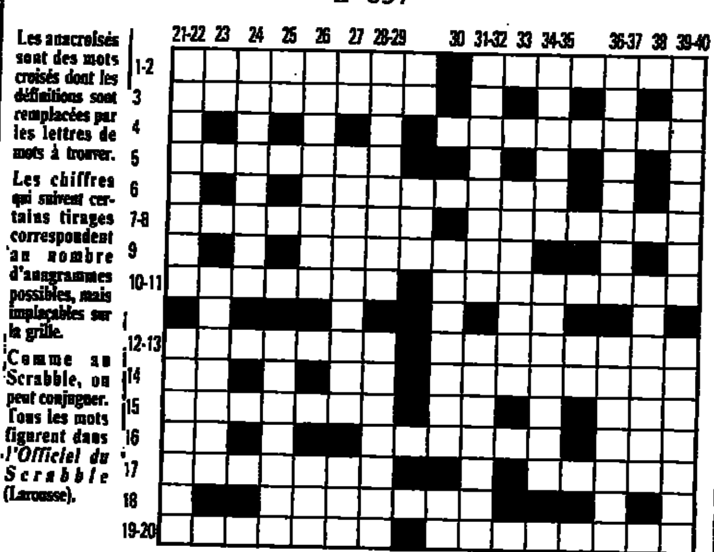
Anacroisés (R)

n° 637

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. ACEMNOUV. – 2. AEEKRSU. – 3. AEERSSSU (+ 1). – 4. AACLMOTT. – 5. ABEGINO (+ 1). – 6. AEEGILLL. – 7. EILORRSU (+ 1). – 8. ABEIINR (+ 2). – 9. AAEELPT. – 10. AEINSST (+ 6). – 11. DEEILMRU. – 12. BEGILNO (+ 2). – 13. AEILNRSU (+ 2). – 14. AEINNSTT (+ 5). – 15. ACELOST (+ 3). – 16. AFINRU. – 17. AAEEIRR. – 18. ACEELLN. – 19. AEHINTZ. – 20. ACEELPSU (+ 2).

VERTICALEMENT

21. ADEEIMNR (+ 3). – 22. AGHILOT. – 23. AAELMOR. – 24. AEEGRSSU (+ 2). – 25. EENNRTT (+ 1). – 26. AAABIRS. – 27. ACEEILOP+S. – 28. CDEEILLS. – 29. EEINRUZ. – 30. AFILLSU (+ 1). – 31. ABCEELOV. – 32. ACEILNS (+ 2). – 33. EEILMNT (+ 1). – 34. AEIMNS (+ 6). – 35. AEINSTU (+ 2). – 36. AEEINRRT (+ 7). – 37. AAEIMNR (+ 5). – 38. DEENNRS. – 39. AEEILRTT (+ 1). – 40. AEERSTT (+ 4).

SOLUTION DU N° 636

1. VICTOIRE. – 2. AFFALER. – 3. ENROULER (ENROLEUR). – 4. COALISE (SOCIALE). – 5. APIONS, charançons (OPINAS PIANOS). – 6. RUDESSE (REDUSSE). – 7. TEENAGER (ARGENTEE RENEGATE). – 8. ORGELET. – 9. STOPPE. – 10. POULETTE. – 11. MORVEUX. – 12. STAROSTE, Russe élu par une communauté (TOASTERS). – 13. GUARANI (NARGUAI). – 14. DEPARIAI. – 15. CEPAGE. – 16. TENDONS (SONDENT). – 17. CABESTAN (BACANTES). – 18. KLAXONS. – 19. SAISISSE. – 20. VERGOGNE. – 21. PADDOCK. – 22. REESSAYE (RESSAYEE). – 23. CRAIGNE (RINÇAGE). – 24. TOPLESS. – 25. GATTEZ. – 26. MESUREES (RESUMEES SURSEMEE). – 27. ILOTES (LOTIES TOILES). – 28. OPTAIENT (EPOINTAT TOPAIENT). – 29. RENETTER (RETENTER). – 30. VERAISON (VERONAIS...). – 31. NAPPERON. – 32. POUSSIF. – 33. FOUGUEUX. – 34. MEFIERAS. – 35. ALERTEE (ALTEREE RATELEE RELATEE). – 36. ATTENDU. – 37. ESSORAT (SERTAOS ROTASSE TOSSERA ROSATES). – 38. OURAGANS. – 39. DUETTOS.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 357

LE MICHETON DES SLEEPINGS

Vous avez décidé de tester le TGV Paris-Bordeaux. Pour occuper les trois heures de trajet, voici une partie jouée au tournoi SNCF de Seignosse (Landes), précédée d'une mise en train express avec des mots du vocabulaire du chemin de fer. Certains d'entre eux ont les anagrammes suivantes : GOBIE – URBAINE – DINERAIS – EPINGLES (PEELINGS) – RALENTI (ALENTIR, RELIANT) – REFONDIT – MICHETON. A vous de les retrouver (solutions en fin d'article).

Le TRENAIL (anglais *tree-nail*) est une cheville servant à fixer un TIREFOND (vis à tête carrée) dans une traverse. La LONGRINE est une poutrelle placée en long sous les rails. Le BOGIE ou BOGGIE est un ensemble pivotant de quatre roues permettant au wagon de prendre les courbes.

Parmi les systèmes de sécurité, citons l'AUBINE, appareil mettant automatiquement un signal à l'arrêt, d'où le verbe transitif AUBINER, et le BLOCK.

Dans le matériel roulant, il y a, ou plutôt il y avait, le TENDER, contenant le charbon et l'eau, communiquant avec la locomotive par l'intermédiaire d'un dispositif appelé STOKER ; le TRUCK, wagon plat ; le LORRY, S ou IES, et la DRAISINE, wagons servant respectivement à la construction et à l'entretien des voies. Enfin, FERROUTER, c'est effectuer un transport grâce à une remorque routière spéciale acheminée sur wagon plat.

Solution des anagrammes :
BOGIE – AUBINER – DRAISINE – SLEEPING – TRENAIL – TIREFOND – CHEMINOT.

Michel Charlemagne

Tournois au cercle de scrabble SNCF
1 *bis*, rue d'Athènes, Paris (9e)
le mardi à 14 h 15

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'*Officiel du scrabble* (Larousse).

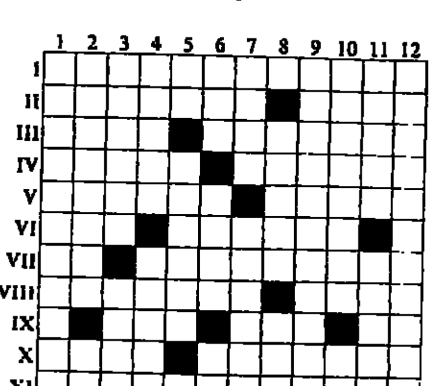
N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	TIESDOL			
2	L+NXASER	EDITOS	H 3	18
3	TVOAEI?	RELAXONS	7 C	79
4	FQEMUDA	VIOLE(N)TA	E 4	90
5	M+UERMNA	DEFEQUA	3 G	48
6	N+BROSEH	EMMURA	8 J	32
7	EBGPLAE	BERTHONS (a)	10 B	77
8	-ZIUNOVA	GUEABLE	M 7	26
9	UV+GIOTR	ZONAI	12 A	59
10	GTU+CESE	VOIR	N 1	33
11	CG+LPUAL	EUTES	O 1	58
12	CL+CHIEN	GALLUP	12 J	24
13	CEHL+ANE	ZINC	A 12	45
14	FMELOU?	CHANCELE	15 A	98
15	ITRISTI	MOUFLER(A) (b)	C 1	72
16	IIRT+DJE	HITS	F 10	24
17	IRT+PKYA	JEUDI	L 1	42
18	IPR+RNUW	TOKAY (c)	2 B	86
19	PRRU+EST	IWAN	K 10	26
20	ERR	PUATES	8 A	29
21		RIRES	5 K	18
			TOTAL	984

(a) canot pliant.
(b) empêchera l'écartement de deux murs au moyen de barres métalliques.
(c) PAPY, 012, 51.

1. J. David 804. 2. L. Bruyère 783. 3. Th. et C. Gélineau, 779.
Résultats finals : 1. J.-M. Pillard. 2. Th. Gélineau. 3. J. David.

Mots croisés

n° 635



HORIZONTALEMENT

I. S'était depuis longtemps élargie à l'Est. – II. Zones vertes. Zone verte. – III. Sur la corniche. Sabre. – IV. On y est en plein. Plutôt agréable s'il n'y avait la peau. – V. Pour la couette. Fis le jardin. – VI. Elle a fait son apparition. Un vrai saucisson. – VII. Texan. Malgache. – VIII. Ils font exprès de se priver. Pour le travail d'équipe. – IX. Peut accompagner saint Jean. Doublé, fait mouche. Article. – X. On en jouit plus ou moins longtemps. C'est le pied. – XI. Allèrent voir ailleurs si c'est mieux.

VERTICALEMENT

1. Fait chuter. – 2. On les veut qualifiés. Voiture. – 3. Acide. Tient l'affiche ou tient la robe. – 4. Fini. Dégrossit. – 5. Un peu de fiel. Ce n'est pas un bon produit. – 6. Commandait à Alger. Sa célébrité posthume devrait le consoler de ses malheurs. Opposant. – 7. Si elle est comme ça tout va s'écrouler. Mis le paquet. – 8. A tant faire, mieux vaut l'inhaler que d'y être passé. Sur le calendrier. – 9. Il est précieux mais ne va pas vous ressusciter ! – 10. Met en place. Note. – 11. Corse. Endroit de plaisir. – 12. Les amateurs l'espèrent bon le plus tôt possible.

SOLUTION DU N° 634

Horizontalement

I. Anachronismes. – II. Dénouai. Flanc. – III. Agenaise. Adel. – IV. Plèvre. Givrée. – V. Ti. Id. Panée. – VI. Agde. Laïus. Do. – VII. Ternaires. Aos. – VIII. Initiée. Imbue. – IX. Ote. Dénaturée. – X. Neurasthénies.

Verticalement

1. Adaptation. – 2. Négligente. – 3. Anée. Drieu. – 4. Convient. – 5. Huard. Aïda. – 6. Raie. Liées. – 7. Ois. Parent. – 8. Egaie. Ah !. – 9. If. Inusité. – 10. Slaves. Mun. – 11. Madré. Abri. – 12. Enée. Douée. – 13. Sclérosées.

François Dorlet

Echecs

n° 1408

Quatrième partie du match de championnat du monde, New-York, 1990.
Blancs : G. Kasparov.
Noirs : A. Karpov.
Partie espagnole.

1. é4	é5	22. Fxb4	Ff7!!
2. Cf3	Cç6	23. Té6! (k)	Dxb4
3. Fb5	a6	24. Tb3	Dxa4
4. Fa4	Cf6	25. Fç2	Ta-d8! (l)
5. 0-0	Fe7	26. Tb-e3	Db4
6. Té1	b5	27. g3 (m)	a5 (n)
7. Fb3	d6	28. Ch4	d5!
8. ç3	0-0	29. Dé2	Dç4!
9. h3	Fb7	30. Fd3	Dç1+
10. d4	Té8	31. Rg2	ç4!
11. a4	h6	32. Fç2	Fxé6 (o)
12. Cb-d2	Ff8	33. Txé6	Txé6
13. Fç2 (a)	éxd4	34. Dxé6+	Rh8
14. çxd4	Cb4	35. Cg6+	Rh7
15. Fb1	ç5 (b)	36. Dé2 (p)	Dg5 (q)
16. d5 (ç)	Cd7 (d)	37. Fé!	Dxf6
17. Ta3	F5! (e)	38. Cxf8+	Rg8
18. éxf5 (f)	Cf6	39. Cg6	Df7
19. Cé4! (g)	Fxd5! (h)	40. Cé7+	Rf8
20. Cxf6+! (i)	Dxf6	41. nulle (r).	
21. Fd2!	Dxb2 (j)		

NOTES

a) A nouveau, Kasparov cherche ici à détruire la variante favorite de son adversaire dans le « système fermé » de la « partie espagnole », comme il le tente depuis des années, contre Beliavsky en 1982 et contre Karpov en 1986. A noter que les deux adversaires ont publié, chacun de leur côté, des dizaines de pages d'analyses sur cette position.

b) Nous avons vu dans cette chronique la suite 15..., bxa4 dans les parties Timman-Karpov et, récemment (n° 1407), Kasparov-Karpov (2e du match de New-York, 1990). Karpov reprend la continuation courante qu'il adopta à Leningrad, en 1986, face à Kasparov, dans les 14e et 16e parties de son match pour le titre, parties qu'il perdit.

ç) Rien d'autre. Si 16. b3, çxd4 ; 17. Cxd4, bxa4 ; 18. Txa4, a5 ; 19. Fb2, g6 ; 20. Fç3, Tç8 ; 21. Fxb4, axb4 ; 22. Txb4, Fa8 ; 23. Ta4, Fg7 ; 24. Fd3, Db6 ; 25. Fa6, Tç-d8 et les Noirs ont une bonne initiative (Tzeskhovsky-Balachov, Minsk, 1982).

d) Mieux que 16..., g6 (souvent joué par l'entraineur de Kasparov, Dorfman : 17. Cf1, Fg7 ; 18. Ta3, bxa4 ; 19. Txa4, a5 ; 20. Ta3, Fa6 ; 21. Cg3, Fb5 ; 22. Ff4, Ch7 ; 23. Dd2 et les Blancs sont bien (Aseiev-Dorfman, Lvov, 1984).

é) A Leningrad, en 1986, Karpov n'obtint aucun succès avec 17..., ç4, coup qui présente l'inconvénient grave d'abandonner la case d4 : 18. axb5, axb5 ; 19. Cd4 ou 18. Cd4. D'autre part, si 17..., g6 ; 18. h4! et si 17..., bxa4 ; 18. Ch2!, f5 ; 19. Tg3, Cf6 ; 20. é5. Karpov place maintenant une contre-attaque qu'il expérimenta contre Timman cette année (9e partie du match de Kuala-Lumpur).

f) Ou 18. é5, Fxd5 (et non 18..., g6 ; 19. é6, Cb6 ; 20. g4, Df6 ; 21. gxf5, gxf5 ; 22. Ch2, Té7 ; 23. Tg3+, Tg7 ; 24. Cé4! fxé4 ; 25. Cg4, Txg4 ; 26. Dxg4+, Fg7 ; 27. Dxé4, Fxd5 ; 28. Dh7+, abandon (Raaste-Rantanen, Helsinski, 1990) ; 19. Fxf5, Fxf3! ; 20. Dxf3, Cxé5 ; 21. Dd1, ç4 ; 22. Té, Df6 ; 23. Cg3, d5 et les Noirs gagnèrent facilement (Dvoirys-Kruppa, 1986). Une autre idée intéressante est 18. Ta-é3, comme joua Timman contre Karpov en 1990, f4 ou Cf6, avec un jeu aigu pour les deux camps.

g) Supérieur à 19. Ch2, Txé1+ ; 20. Dxé1, Dé7 ; 21. Df1, Té8 ; 22. axb5, Dé1 avec avantage aux Noirs (Vassioukov-Razuvaiev, Moscou, 1987) et à 19. Txé8, Dxé8 ; 20. Ch4, Cbxd5.

h) Ou 19..., Cbxd5 ; 20. Ch2, Cxé4 ; 21. Fxé4, Txé4! ; 22. Txé4, Cç3 ; 23. Txç3, Fxé4 (De Firmian-A. Ivanov, Las Vegas, 1989). Ivanov indique dans ses notes que sur 19..., Fxd5?! les Blancs peuvent poursuivre par 20. Cxf6+, Dxf6 ; 21. Fd2 avec une attaque. Or Karpov choisit justement cette suite.

i) Et le champion du monde aussi, + qui menace 22. Fxb4 et 23. Dxd5+ comme 22. Fç3.

j) Karpov sans peur.

k) La réplique du berger, avec la menace 24. Tb3. La prise de la Té6, ouvrant la diagonale h7-b1 au Fb1, serait fatale au R noir.

l) Avec sang-froid et précision, les Noirs ont édifié une position suffisamment solide pour résister à l'assaut de leur adversaire, avec deux pions de plus et quatre pions passés liés. On sait, à ce moment, que la partie ne comportera pas de finale. Naturellement, si 25..., Fxé6 ; 26. fxé6, Txé6 ; 27. Txé3! et si 25..., Txé6 ; 26. fxé6, Fxé6 ; 27. Té3, Da2 ; 28. Dd3 avec gain.

m) Afin de passer le C sur h4.

n) Et non 27..., d4 ? ; 28. Cé5.

o) En crise de temps, Karpov ruine en un coup toute une stratégie patiemment et intelligemment élaborée. Après 32..., d4! les Blancs sont en effet débordés : *A)* 33. Txé8, Txé8 (si 33..., d3 ; 34. Txd8!!, dxé2 ; 35. Txé2, b4 ; 36. Cg6+, Fxg6 ; 37. fxg6, b3 ; 38. Té-é8, Da3 ; 39. Fé4!, Dç5 ; 40. Fd5+, Dxd5 ; 41. Txd5, b2 ; 42. Td-d8, Fd5+, suivi du mat) ; 34. Txé8, d3!! ; 35. Dé7, Fxé8 ; 36. Dxé8, dxç2 ; 37. Cg6 (37. Dé6+, Rh7), Da3. *B)* 33. Txé8, Txé8 ; 34. Txé8, d3 ; 35. Txf8+, Rxf8 ; 36. Fxd3, çxd3 ; 37. Dxd3 avec égalité matérielle, mais les deux pions noirs liés passés sur l'aile-D doivent l'emporter, malgré encore quelques subtilités tactiques possibles des Blancs.

p) Avec la menace 37. f6!

q) 36..., d4 n'est plus maintenant aussi efficace : 37. f6!, d3 (est aussi examiner 37..., Dxç2?! ; 38. Cxf8+, Txf8 ; 39. Dxç2+, d3 ; 40. Dç3 ou Dd2) ; 38. Dé4, dxç2? ; 39. f7 !, abandon. De nombreuses variantes surgissent, désagréables lorsque l'on est en zeitnot.

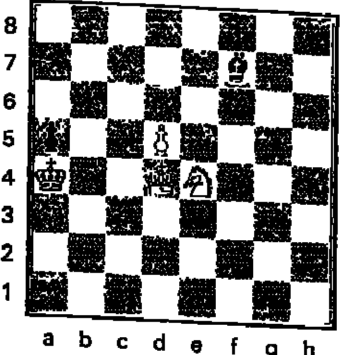
r) Le champion du monde donnant échec perpétuel par 41. Cg6+, Rg8 ; 42. Cé7+, etc., ce qui est probablement la meilleure continuation pour les Blancs, compte tenu de la marée de pions noirs.

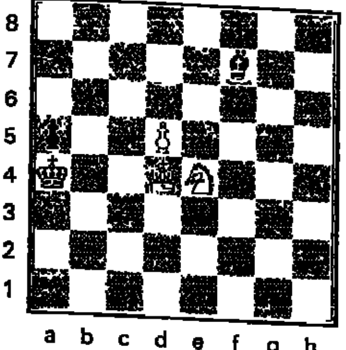
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1407
V. KALANDADZE (1989)

(Blancs : Rf3, Da8, Ph7. Noirs : Rh3, Dh6, Pf2.)

1. Dç8+, Rh2 ; 2. Dç7+, Rh1! ; 3. Dç1+!!, Dxç1 ; 4. h8=D+, Rg1 ; 5. Dg7(g8)+, Rf1 ; 6. Dg2+, Ré1 ; 7. Dxf2+, Rd1 ; 8. Dé2 mat.

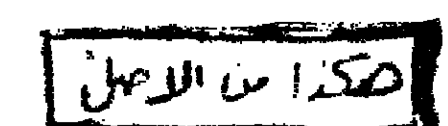
ÉTUDE N° 1408
Y. LERX (1988)





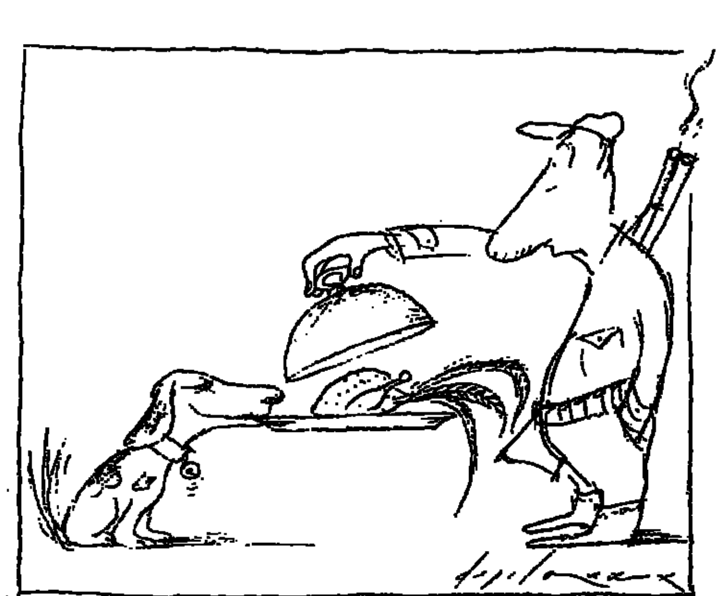
Blancs (3) : Rd4, Cé4, Pd5.
Noirs (3) : Ra4, Ff7, Pa5.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine



Feu à volonté !

La chasse est ouverte, nos appétits aussi. Seulement, il y a gibier et gibier... D'élevage, congelé, « exotique », les raisons de se méfier sont multiples.



LE gibier, disait Brillat-Savarin, fait *« les délices de nos tables »*. Il ajoutait : *« Sous les ordres d'un chef instruit, il subit un grand nombre de modifications et transformations savantes, et fournit la plupart des mets de haute saveur qui constituent la cuisine transcendante. »*

Revoici le temps du gibier. Il figure certes sur les cartes des grandes et des bonnes maisons, et on s'en régale. Mais attention ! On le rencontre aussi un peu partout : cailles et faisans d'élevage, lièvres congelés venus d'ailleurs, douteuses provenances et inquiétantes origines ; les épices, ici indispensables, faisant passer le poison ! Et dans l'assiette il est facile de faire passer un pouillard pour un perdreau « maillé ».

Il y a aussi la question du faisandage. A son propos Montaigne déjà parlait de *« l'altération de la saveur »* (qu'il prônait), et Curnonsky voulait manger le gibier frais. Mais, de toute façon, il ne faut point confondre faisandé et putréfié ! Le docteur de Pomiane l'expliquait fort bien : *« Si l'animal a été tué par un ou deux plombs, sans être délabré, son cadavre sera envahi par des microbes provenant de son intestin, dépourvus de toxicité. Ils transforment, diffèrent partiellement les muscles en leur communiquant le parfum du faisandage. Si au contraire l'animal a été délabré par le coup de fusil, ses muscles mis à nu sont infectés par des microbes de la putréfaction provenant du carnier du chasseur, des mains malpropres qui le manipuleront. Ces microbes, eux très toxiques, décomposent les muscles, altèrent le gibier et le rendent dangereux. »*

Outre les grandes maisons réputées, l'amateur de gibier bien choisi et bien traité, en ces jours, peut noter ces quelques adresses :

– *Chez Gramond* (5, rue de Fleurus, 75006 Paris ; tél. : 42-22-28-89) où M. Jean-Claude Gramond, depuis des lustres, mitonne une sage cuisine, actuellement axée sur la chasse ;

– *Le Petit Marguery* (9, boulevard de Port-Royal, 75013 Paris ; tél. : 43-31-58-59), où les trois frères Cousin préparent, entre autres, un civet de lièvre Vieille France qui vaut le voyage ;

– *Le Relais Pereire* (27 *bis*, boulevard Pereire, 75017 Paris ; tél. : 42-27-26-97), où Aline Perdrix, se souvenant qu'elle fut longtemps à *La Sologne* (les clients de la rue de Bellechasse l'appelaient Mme de Bartavelle, amicalement !), propose quotidiennement marcassin, chevreuil et sauté de lièvre ;

– *Le Chambord* (17, rue Paul-Chatrousse, Neuilly ; tél. : 47-47-73-17), où Philippe Lempereur est un as de cette giboyeuse cuisine classique. Laissez-vous guider par son choix.

Mais il me faut aussi parler du menu « spécial chasse » de *Gérard Besson* (5, rue du Coq-Héron, 750001 Paris ; Tél. :42-33-14-74), un maître dont la carte est un exemple. Passons. Son « spécial menu de chasse », après une mise en bouche (consommé de faisan au chou vert farci), propose une crème de colvert aux lentilles du Puy et son escalope de foie gras chaud, le pâté chaud aux deux oiseaux (je vous laisse le soin de deviner !), un demi-perdreau à la goutte de sang, un granité au beaujolais (ouf !) avant le lièvre à la royale ou le filet de chevreuil, salade, desserts, café, petits fours (750 F). C'est incontestablement, pour les amateurs, le point chaud, le « plus que parfait » du genre en ce moment à Paris (et peut-être en France).

Plus modestement, je signalerai que *Le Merisier* (28, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris ; tél. : 42-25-36-06) excellent petit restaurant (dont j'ai signalé les frites à discrétion) qui fermait le soir, reste ouvert pour la saison de la chasse, du lundi au vendredi inclus, avec un menu où je relève trois terrines de gibier, trois civets (lièvre, marcassin, chevreuil), un steak de biche sauce grand veneur, le canard sauvage, la perdrix rôtie, etc. J'oubliais une ballotine de colvert (98 F) remarquable, que l'on arrosera d'un Madiran (90 F) adéquat. A signaler aussi une trouvaille : une espèce de croquette de pommes fruits émincés avec des pâtes fraîches à l'intérieur. La sauce poivrade du canard sauvage lui est accompagnement subtil. Félicitations au chef-patron M. Boyrie.

La Reynière



DOLCE

Du vin dans le roulis

Entre autres lieux communs, les amateurs de vin, à échéance régulière, évoquent la monstruosité qu'il y aurait à vouloir unir la mer à l'objet de leur passion. Ils ont tort.

IL y a un siècle et demi déjà, Louis-Gaspard d'Estournel, fondateur à Saint-Estèphe (Médoc) d'un château qui devait devenir célèbre, découvrait les mystérieux avantages qu'un long voyage maritime pouvait procurer à ses vins. Une découverte totalement imprévue, fruit chez Estournel d'une volontée acharnée de contourner le blocus qu'exerçaient alors les chartrons. Inaugurant dans le même temps la mise en bouteille au château et le marché des Indes orientales, le noble de Saint-Estèphe connut fort heureusement quelques déboires et dut accepter en « retour de marchandises » des vins qui avaient fait deux fois le voyage Bordeaux-Calcutta, Chandernagor ou Pondichéry.

On découvrit ainsi brutalement mais non sans plaisir, comme put l'écrire Saint Rieul-Dupuy (*l'Eté à Bordeaux*, Bordeaux, 1850), que cette croisière de six mille lieues avait un effet on ne peut plus bénéfique sur les vins de cépage syrah issus du rivage de la Gironde. D'un incident commercial Estournel sut faire une mode. Et quelques privilégiés du dix-neuvième siècle apprirent à goûter les bouteilles gravées « R » (pour « retour de l'Inde ») de M. d'Estournel. Ce ci-devant passé à la viticulture était-il le premier à faire une telle découverte ? *« C'est peu vraisemblable*, résume M. Bruno Prats, qui défend aujourd'hui les vins du château devenu « Cos d'Estournel ». *On avait à l'évidence fait des observations similaires avec les portos et les madères qui avaient voyagé vers les Indes occidentales. Pour ma part, je rêve de retrouver lors d'un prochain voyage en Inde des bouteilles oubliées dans quelque comptoir ou quelque cave de maharadjah... Je sais qu'elles existent. »* On murmure aussi, dans les cénacles d'œnophiles, que les caves du célèbre Château Montrose (Saint-Estèphe), propriété de M. Jean-Louis Charmolüe, recèlent pour des raisons d'héritage quelques bouteilles gravées du fameux « R » 1865 et 1869.

Mais les autres, dira-t-on, ceux qui n'auront jamais accès à de telles merveilles endormies ? Il se trouve que les passions grandissantes pour la plaisance et les vins font que le vieil enthousiasme pour le « retour de l'Inde » est aujourd'hui renaissant. C'est particulièrement vrai grâce à M. Jean Dumonet, l'ancien maître du restaurant *Chez Joséphine*, qui a délaissé ses caves de la rue du Cherche-Midi (*le Monde* du 12 mai 1984) pour rattraper tous les horizons que ses fourneaux lui cachaient. Son catamaran, sponsorisé comme il se doit, est ainsi devenu le plus beau poste d'observation des rapports complexes que peuvent entretenir les vins et les mers. Il fallait ainsi, pour saisir l'ampleur du phénomène, participer il y a quelques jours à l'amicale dégustation, organisée sur les maigres roulis de la Seine au pont Mirabeau, des vins ayant vécu d'avril à juin la Transat 1989 et les comparer à leurs jumeaux de la terre ferme.

Plus encore qu'un « vieillissement accéléré » (une oxygénation des tanins, disent les œnologues), c'est un véritable bouleversement de l'architecture, une résurgence précoce des cépages (chablis-fourchaume, vieilles vignes, du Domaine Laroche 1987), une évolution olfactive considérable (volnay-champans, Marquis d'Angerville 1985) et, surtout, une sublimation du cépage syrah dans l'extraordinaire hermitage La Chapelle (millésime 1986) de Paul Jaboulet Aîné.

D'autres tentatives, encore secrètes, ont été menées, comme celle qui a consisté à envoyer quelques-uns des meilleurs vins de Chinon dans un sous-marin atomique sous la calotte glacière. Pour sa part, Jean Dumonet, cinquante-six ans, commence aujourd'hui à remplir ses cales et sa mémoire en vue de son premier tour du monde. Autant d'expériences visant, *via* la mer et les voyages qu'elle offre, à dépasser le concept de millésime pour tenter, enfin, de se jouer du temps qui passe.

Jean-Yves Nau

► Référence dans le monde très hétérogène de l'édition viticole, le dernier millésime du *Guide Hachette des vins* est paru (1). Si l'on veut bien excuser quelques omissions et quelques erreurs dans la hiérarchie, voilà bien le guide le plus complet dont l'amateur puisse aujourd'hui disposer en France. Le *Guide Hachette 1991 des vins*, Hachette Guides bleus, 959 pages, 149 F jusqu'au 28 février 1991, 159 F ensuite.

Fuite d'étoiles

BOTTIN GOURMAND 1991 : il paraît cette semaine et annonce un *« un bouleversement dans la constellation »*. C'est peut-être trop dire, mais on y trouve un nouveau 4 étoiles (*Orsi*, à Lyon, où par ailleurs on assiste, dans les « bouchons », à une hécatombe !), trois nouveaux 3 étoiles, dont *Coutanceau* à La Rochelle et *L'Ambroisie* à Paris ; quinze nouveaux 2 étoiles, de *L'Huîtrière* (Lille) à *Drouant* et *La Couronne* à Paris, en passant par l'*Auberge du 14-Juillet* de La Garenne-Colombes, une cinquantaine d'étoilés dont neuf à Paris (et personnellement je m'en réjouis pour *Le Petit Navire* de la rue des Fossés-Saint-Bernard, *Laudrin* du boulevard Pereire, qui la méritaient depuis longtemps). Avec aussi, en banlieue, *Les Trois Marmites* de Courbevoie, *Le Chambord* de Neuilly-sur-Seine, *Le Van Gogh* d'Asnières, petit dernier-né.

Mais si 527 établissements font leur entrée dans le guide de Pauline Didier (nouvelle animatrice venue « renforcer » Jean Didier), on y compte 104 suppressions d'étoiles et 558 radiations. Parmi ces malchanceux, notons le passage de 3 à 2 étoiles de *La Bonne Auberge* d'Antibes, ainsi que pour *Delphin* à Sucé-sur-Erdre ; et *Le Club* à Cavalière qui perd son étoile. A Paris, on s'explique mal, en revanche, la perte de la troisième étoile du *Bristol*, celle de la deuxième étoile du *Relais Louis-XIII* alors que l'on applaudira à l'étoile... « filante » d'*Edgar* et du *Petit Bedon*, tout comme les Genevois se navreront de l'étoile perdue par l'*Hôtel des Bergues*.

Les conditions d'imprimerie actuelles (c'est ça le progrès !) sont telles que l'on peut difficilement, au dernier moment, changer un texte. D'où la présence, entre autres, du *Vieux Berlin* disparu. Mais, du côté des Champs-Elysées, on voit avec plaisir figurer au guide *La Casita* de la rue Washington, vieille maison d'éternité gourmande et modeste, et rue Jean-Mermoz, *Le Merisier*, ainsi que, rue de Clichy, *Le Suquet*, petit dernier dont j'ai signalé ici même la naissance. Il en est d'autres que vous découvrirez au fil des 1 488 pages de cette édition 1991.

A noter encore que, désirant honorer une province gourmande, c'est au Périgord (après la Bretagne et la Bresse) que le palmarès du *Bottin gourmand* va cette année, tandis que le Challenge Cristal-Bottin, ayant pour thème « Evasion en Ile-de-France », a vu le jury couronner *Les Trois Marches* de Versailles. Bravo !

L. R.

Céline et Destouches vont en bateau

Suite de la page 33

Fascination des ports toujours : parti au début de septembre 1936 – il est demeuré très discret et très flou sur les conditions de ce *voyage – pour le rituel voyage des* intellectuels français en Union soviétique, Céline demeura à Leningrad. A en croire *Bagatelles pour un massacre*, il la découvrit avec enchantement : « *Imaginez un petit peu... les Champs-Elysées... mais alors, quatre fois plus larges, inondés d'eau pâle... La Neva... Elle s'étend encore... toujours là-bas... vers le large livide... le ciel... la mer... encore plus loin... L'estuaire tout au bout... à l'infini... la mer qui monte vers nous... vers la ville... Elle tient toute la ville dans ses mains la mer !... diaphane, fantastique, tendue... à bouts de bras* [...]. *Que voici de majesté !... Quel fantasque géant ? Quel théâtre pour cyclopes ? Cent décors échelonnés, tous plus grandioses... vers la mer...* »

Il y rencontre aussi les fastes de la danse, de cette danse qu'il aime autant que l'écriture : « *Le plus beau théâtre du monde ? Mais le Marinski sans conteste !... Aucune rivalité possible !... Lui seul vaut tout le voyage* [...]. *Dans le genre mammouth... la perfection... léger... on ne peut mieux... du mammouth léger... aérien de grâce... décoré tout de bleu ciel, pastel filé d'argent.* »

Mais dans le même temps, il envoie une carte postale à ses amis Jean Bonvilliers et Gen Paul. Elle représente le palais impérial au bord de la Neva : « *Merde ! Si c'est cela l'avenir il faut bien jouir de notre crasseuse condition. Quelle horreur ! mes pauvres amis. La vie à Gonesse prend une espèce de charme en comparaison.* »

Le moins qu'on puisse dire est que Céline n'a pas, comme Gide, succombé un instant aux charmes de ses hôtes. Il est vrai qu'il a toujours affirmé n'avoir pas été, lui, un invité officiel du régime, mais avoir dépensé une partie de l'argent qui lui venait de la traduction du *Voyage* en URSS : « *Oui !... et à mes frais, j'ajoute !... qu'on le sache !... même qu'ils me doivent encore du pognon... malpolis et malhonnêtes ! j'insiste !... moi qui ne dois rien à personne, ni à Achille* [Gaston Gallimard], *ni à Hitler, ni à Nobel, ni à Staline, ni au Pape ! j'ai la preuve, je suis en train de crever absolument à mes frais...* » (Rigodon).

Rentré au Havre à bord du *Meknès* le 25 septembre 1936, Céline écrira quelques jours plus tard à son amie Karen Jensen : « *J'ai été à Leningrad pendant un mois. Tout cela est* abject, effroyable, *inconcevablement* infect. *Il faut voir pour croire. Une horreur.* Sale, pauvre, hideux. *Une prison de larves. Toute police, bureaucratie et infect chaos. Tout bluff et tyrannie.* »

Le 11 décembre 1939, toujours aussi désireux de fuir l'Europe, Céline trouve l'emploi de ses rêves : il est nommé médecin maritime auprès de la compagnie de navigation Paquet. Il embarque pour Marseille le 15 sur le paquebot *Chella*, réquisitionné pour le transport de troupes et qui doit effectuer la liaison régulière Marseille-Casablanca. Hélas, après deux traversées, le navire éperonne un aviso britannique. Il y aura vingt morts : « *Vaillance et discipline et toujours le premier. Ainsi je voguais fort estimé sur les mers traîtresses quand mon paquebot éventra l'autre nuit, en pleine vitesse, un torpilleur anglais qui fit une de ces explosions qui comptent dans la vie et la mort d'un navire, se coula corps et biens en moins d'une minute... Où irais-je ? Ah ! Le destin se montre féroce en ces jours courants. J'espère que vu ma vaillance et ma discipline, on me découvrira une autre planque où je finirai bien par gagner la timbale des bonnes vies mouvementées. De toi à moi, jamais je ne me suis tant amusé.* »

Le destin en décida autrement. Le 20 juin 1940, Céline est à La Rochelle, où il se présente comme médecin sanitaire maritime. Mais il renonce finalement à partir pour l'Angleterre. Il préfère Paris à Londres. On ne trahit pas impunément les ports : pour Céline, les derniers voyages seront ceux de la débâcle morale, de la honte intellectuelle et de la détresse physique. Passons donc rapidement sur Baden, vers lequel il s'enfuit, le 17 juin 1944, avec, cousu dans son gilet, 1 million de francs en pièces d'or. Baden et son casino, où des colonels congestionnés jouent leurs derniers jetons. Passons sur Kranzlin, où la tribu Céline – Louis, Lucette et le chat Bébert – débarque le 15 septembre, accompagnée de Le Vigan, ce comédien halluciné. Vie de château, étroitement surveillée. Passons encore sur Sigmaringen, où il séjourne de novembre 1944 à mars 1945, au milieu des derniers débris de la collaboration.



TARDI/VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT/GALLIMARD

« C'était un bateau comme les autres de la compagnie des Corsaires réunis qui m'a embarqué. »

C'est Copenhague, le dernier port de Louis-Ferdinand Céline. Il y arrive le 27 mars 1945 après cinq jours d'un voyage de cauchemar : « *Nous avons changé vingt-sept fois de train. Tout perdu et brûlé en route sauf le chat. Nous avons fait des 37 kilomètres à pied, d'une armée à l'autre, sous des feux pires qu'en 1917.* » Ils vivent cachés dans la ville. Sans culpabilité, sans remords. Son antisémitisme ? Une erreur sans doute puisqu'on le persécute. Arrêté le 17 décembre 1945, il demeurera en détention préventive jusqu'à sa libération, le 24 juin 1947.

Il est accueilli alors dans une petite baraque glaciale qui dépend de la propriété de son avocat, Thorvald Mikkelsen, à Klarsovgaard, au bord de la Baltique. Mais c'est tout juste s'il voit la mer : il écrit. Pas des livres, des suppliques, des protestations, des justifications, des insultes, des prières. Près de quatre mille lettres. Lui qui a toujours voulu fuir le monde ne supporte plus cette vie de semi-reclus, sa condition d'exilé : « *Rien à dire. Ma place est au bagne. Dès lors donc... C'est bien ce que le Mik* [son hôte Mikkelsen] *et le fermier pensent aussi. C'est la mélodie, le motif de tout cet opéra.* »

Le 20 avril 1951, l'amnistie est accordée à Louis Destouches. Son avocat, Me Tixier-Vignancour, s'est ingénié à ce que jamais le nom honni de Céline ne soit prononcé au cours de l'audience. Le 30 juin, Céline et Lucette, suivis par une chienne et cinq chats – dont l'increvable Bébert, – se rendent de Copenhague à l'aéroport Kastrup. Ils ont un billet pour Nice. Céline porte une gibecière en bandoulière et un vieux pantalon tirebouchonné. L'avion se posera cinq heures plus tard sur la Riviera. Pour Louis-Ferdinand Céline, c'est la véritable fin du voyage.

Pierre Lepape

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Dépression sur le front social

La série de rencontres avec les partenaires sociaux qu'entame, vendredi 26 octobre, M. Michel Rocard risque de jeter une lumière particulièrement crue sur le mauvais état des relations entre le gouvernement et la plupart de ses interlocuteurs.

La contribution sociale généralisée (CSG) y est pour beaucoup. Alors qu'ils s'étaient, dans le passé, déclarés *a priori* favorables à un élargissement de l'assiette du financement de la Sécurité sociale, tous les syndicats – à l'exception de la CFDT – ne trouvent pas de mots assez durs pour condamner cette réforme. Il est vrai que son caractère complexe, la méfiance des Français envers tout impôt nouveau et les états d'âme des socialistes facilitent la tâche du front hétérogène des réfractaires au projet gouvernemental.

Ces entretiens de Matignon feront également resurgir le contentieux relatif aux rémunérations des fonctionnaires jusqu'à présent éclipsé par le débat sur la CSG. D'ailleurs, le récent rapport parlementaire sur le budget de la fonction publique apporte de l'eau au moulin des syndicats. Il rappelle que, si la masse salariale progressera de 5,8 % cette année pour une hausse des prix attendue de 3,2 % en moyenne, cette progression tient essentiellement aux mesures catégorielles et fort peu à la seule augmentation générale (1,2 % au 1er avril) intervenue depuis le début de l'année.

Conclusion : un fonctionnaire n'ayant bénéficié d'aucune promotion individuelle ou catégorielle *« verrait son pouvoir d'achat amputé de 1,6 % en moyenne »*. Soumis à de fortes contraintes budgétaires et déterminés à tenir le cap de la rigueur tant que les incertitudes liées à la crise du Golfe ne seront pas dissipées, les pouvoirs publics se contenteront probablement de prendre acte des récriminations syndicales.

Enfin, ces rencontres – qui s'achèveront le 15 novembre avec le CNPF – devront absolument faire avancer l'inextricable dossier de l'UCANSS, organisme qui gère le personnel de la Sécurité sociale. M. Claude Evin, ministre de la solidarité, vient de demander au patronat et aux syndicats de se mettre impérativement d'accord avant le 19 novembre sur la réforme du conseil d'administration de cette instance.

J.-M. N.

La crise de l'industrie électronique européenne

Philips va réduire ses effectifs d'au moins 15 % d'ici à la fin 1991

Annoncée jeudi 25 octobre, la nouvelle suppression par Philips de 35 000 à 45 000 emplois au niveau mondial d'ici à la fin 1991 signifie que la multinationale va réduire ses effectifs totaux (285 700 personnes actuellement) d'au moins 15 %. L'objectif de cet assainissement sans précédent est *« de rétablir la rentabilité »* du groupe en ramenant son chiffre d'affaires par salarié à un niveau concurrentiel.

EINDHOVEN

de notre envoyé spécial

Surnommé, entre autres, « le Super-Canon », M. Jan Timmer, président de Philips depuis le 2 juillet dernier, vient de tirer sa seconde salve dans le ciel assombri par la crise de la multinationale néerlandaise. La décision est de taille : les dizaines de milliers d'emplois qui sont appelés à disparaître s'ajoutent aux dix mille dont la suppression a été décidée le 4 septembre et au début de ce mois dans le secteur des composants et des systèmes informatiques. Ce sont donc en tout de 45 000 personnes à 55 000 personnes qui vont devoir quitter Philips : celle-ci s'apprête ainsi à se séparer, au cours des treize prochains mois, d'à peu près autant de salariés qu'entre 1987 (333 000 salariés) et aujourd'hui !

Encore ne s'agit-il que de chiffres minimaux : le numéro un de la firme néerlandaise n'a pas exclu que celle-ci pourrait, à moyen terme, procéder à des désinvestissements. *« Nous n'avons pas encore terminé »*, a tenu à prévenir M. Timmer.

La bombe qu'il a lâchée a également une portée plus ample que toutes celles allumées ces dernières années à Eindhoven : tous les domaines d'activités de Philips, y compris ceux épargnés jusqu'à présent par le vent du boulet tels l'éclairage ou les systèmes médicaux, sont cette fois-ci concernés. La réorganisation se fera également sentir sur l'ensemble de la gamme des produits, à tous les échelons de l'entreprise et dans un grand nombre – sinon la totalité – des pays où elle est implantée : Philips a des unités de production dans quarante-cinq pays et son appareil commercial est quasiment présent partout.

M. Timmer s'est refusé à donner une quelconque idée de la répartition, en termes géographiques ou industriels, des coupes claires afin *« de ne pas marcher sur les pieds des managers nationaux »*. Ceux-ci sont les fantassins de l'assainissement de la multinationale, dont la palette des activités et les modes d'organisation vont être passés au crible. Le comité de management du groupe espère *« y voir plus clair »* et prendre des mesures concrètes avant la fin de l'année.

« Il ne s'agit pas de se séparer de productions déficitaires comme dans le domaine des circuits intégrés ou des ordinateurs, mais d'arriver à faire dans beaucoup de domaines les choses mieux, plus simplement et meilleur marché, a expliqué M. Timmer. *Nous avons beaucoup trop de ballast à bord ; s'il a jamais été question de recentrage, le terme s'applique à notre manière de travailler. »* Le président de Philips, se référant à son discours d'intronisation, a cité dans le même souffle la nécessité pour le groupe *« de changer les mentalités, de réduire les coûts, notamment ceux de l'appareil bureaucratique, et d'améliorer le bénéfice »*.

Révolution culturelle

Dire de l'assainissement entrepris qu'il est draconien est sans doute insuffisant. Timonier d'un navire en difficulté, M. Timmer s'impose d'une façon de plus en plus évidente comme le capitaine d'une véritable révolution culturelle : *« Philips doit se regarder à travers de nouvelles lunettes »*, a-t-il dit. La réorganisation tous azimuts qu'il a lancée a des allures d'opération-vérité. Elle est le fruit de *« l'auto-examen critique »* auquel se sont livrés *« les plus hauts responsables »* de la multinationale au cours des quatre derniers mois.

Un processus *« difficile, douloureux et exigeant du courage »*, mais qui a débouché sur une conclusion limpide : en termes de chiffre d'affaires par salarié, *« Philips fait pâle figure par rapport à la concurrence : la productivité est insuffisante »*. M. Timmer a ensuite formulé de façon simple *« la nouvelle priorité numéro un »* de la firme d'Eindhoven : *« Recouvrer l'efficacité et rétablir la capacité concurrentielle. »* Considérant le dégraissage des effectifs comme *« déplaisant mais inévitable »*, il s'est dit *« convaincu que le groupe sortira renforcé de cette période extrêmement difficile »*.

En attendant que l'assainissement porte ses fruits, Philips pourrait enregistrer à la fin de l'exercice en cours une perte plus importante que les 2 milliards de florins (6 milliards de francs) initialement prévus : il est en effet « probable » que les restructurations décidées ou en préparation excèdent les 2,7 milliards de florins (8,1 milliards de francs) budgétés pour le second semestre. L'essentiel de cette enveloppe, soit 2,24 milliards de florins (6,72 milliards de francs), a d'ailleurs été mobilisé au cours de la période juillet-septembre, comprimant un peu plus le résultat d'exploitation des neuf premiers mois de l'année, qui, même abstraction faite du coût des restructurations, a baissé de 15 % (à 4,65 milliards de francs) par rapport à la période correspondante de 1989.

Signe des temps de disette : pour la première fois depuis sa constitution en société anonyme en 1912, Philips ne distribuera pas de dividendes cette année. Quant à 1991, M. Jan Timmer a déjà prévenu qu'il s'agirait *« d'une année de transition »*. Ce n'est qu'au-delà de cette échéance qu'une *« amélioration de la situation deviendra visible »*. Mais le président de Philips n'a pas parlé d'un retour aux bénéfices.

CHRISTIAN CHARTIER

Les conséquences de la crise du Golfe

Nouvelle hausse des prix du pétrole

Après avoir chuté la semaine dernière de plus de 10 dollars, tombant lundi 22 octobre en dessous de la barre des 30 dollars par baril, les prix du pétrole brut sont repartis à la hausse, les opérateurs craignant d'avoir surestimé les chances de règlement pacifique au Moyen-Orient.

Jeudi 25 octobre, les cours sur les marchés à terme de New-York et de Londres ont grimpé de plus de 3 dollars, accentuant la hausse – de 1,70 dollar – amorcée la veille, sur la foi de rumeurs assurant que le président François Mitterrand croyait la guerre imminente. Le brut de référence américain « WTI » a atteint 34,40 dollars jeudi en clôture, et le « brent » britannique dépassait 35 dollars par baril, vendredi matin, à l'ouverture du marché.

M. Sadek Boussena, ministre algérien du pétrole et président de l'OPEP, a d'autre part souligné, jeudi à Bruxelles, que l' *« OPEP, produisant à l'extrême limite de ses capacités, n'a plus les moyens d'agir pour réguler ou influencer le marché »*, sur lequel, depuis le 8 août, les *« anticipations »* ont pris le dessus. Rappelant que les prévisions donnaient en plein hiver un déséquilibre de l'offre et de la demande pétrolières de 1 à 1,5 million de barils/jour, il a estimé que les stocks devraient être mobilisés : *« Il y a quelque chose à faire sans quoi il y aura des tensions sur l'approvisionnement »*, a-t-il ajouté.

Un entretien avec M. Bernard Attali

« Nous devons restructurer notre réseau pour l'optimiser », nous déclare le PDG d'Air France

Le groupe Air France affronte une conjoncture difficile. Un déficit assuré en 1990, une ambiance sociale maussade, des passagers exaspérés par le manque de ponctualité, une querelle de personnes entre les présidents d'Air France et d'Air Inter... Malgré une vraisemblable dotation en capital par le gouvernement, malgré une victoire prévisible sur le commissaire européen à la concurrence, on est loin de l'euphorie du début de l'année, lorsque AirFrance rachetait UTA et unifiait sous ses ailes UTA et Air Inter. M. Bernard Attali, son président, fait le point sur ces turbulences.

« Le tout jeune groupe Air France n'est pas très en forme si l'on en croit les 263 millions de francs de pertes consolidées que vous venez d'annoncer pour le premier semestre, c'est-à-dire avant la crise du Golfe. A quoi attribuez-vous cette contre-performance qui se traduit aussi par une croissance du trafic de 2 ou 3 %, nettement inférieure à celle de vos concurrents européens qui annoncent de 7 à 9 % de croissance ?

– Les compagnies du monde entier ont connu un premier semestre 1990 nettement moins favorable qu'en 1989. La dégradation de la rentabilité s'est généralisée. Nous avons connu, à Air France, un phénomène spécifique en raison de notre présence forte dans certaines parties du monde comme l'Algérie, où la conjoncture n'est pas bonne, et comme les Antilles, où a sévi le cyclone Hugo.

– Deux destinations malades ne peuvent tout de même pas dégrader à ce point les comptes d'une compagnie...

– Quand elles représentent à elles deux 23 % de son trafic, si. Mais un autre phénomène vraiment structurel aggrave nos difficultés : la compagnie nationale se trouve à court d'appareils et de pilotes et elle n'a pas pu suivre la demande. Entre le premier semestre 1989 et le premier semestre 1990, notre flotte a augmenté de deux avions, celle de British Airways de seize et celle de Lufthansa de vingt-six.

– Faut-il incriminer une politique d'investissements trop timorée menée au début des années 80 ?

– Je ne sais pas ce que j'aurais fait à la place de mes prédécesseurs, mais on ne conduit pas en regardant uniquement dans son rétroviseur !

» Pour ce qui me concerne, j'ai relancé nos investissements et nous devrions en avoir les fruits d'ici à 1993. Au niveau des hommes, nous formerons six cents pilotes et ingénieurs navigants de A à Z et il nous en coûtera 1 million de francs pour chacun. En matière de matériel aéronautique, nous recevrons dix-neuf appareils en 1991, et douze en 1992, ce qui constitue un record depuis trente ans.

Embauche stoppée

– Quand on est déficitaire, la cause ne doit-elle pas être recherchée aussi du côté de dépenses excessives ?

– Depuis le mois de juin, nous mettons en place un plan d'adaptation qui prévoit 175 millions de francs d'économies. A quelques exceptions près, notamment pour le personnel navigant technique, l'embauche est stoppée et les investissements au sol sont gelés ou reportés. Ce plan est encore plus nécessaire avec la crise du Golfe, car nous sommes frappés de plein fouet par la hausse du prix du carburant qui nous vaudra, en 1990, un surcroît de dépenses de 1 milliard de francs.

– Les hausses de tarifs ne vous permettent-elles pas de le compenser ? Vous avez augmenté vos tarifs de 5 % à 8 %, le 1er octobre, et vous vous apprêtez à récidiver...

– Nous ne pouvons augmenter nos tarifs inconsidérément sous peine de décourager la clientèle. Il ne nous sera possible de compenser notre surcoût de carburant que pour 300 millions de francs. C'est dire l'effort de rigueur qu'il nous faut réaliser.

Propos recueillis
par ALAIN FAUJAS

Lire la suite page 39

Après la journée d'action de la CGT

M. Krasucki se prononce pour une manifestation « unitaire » contre la contribution sociale

Trente mille personnes, selon les organisateurs (sept mille selon la police), ont manifesté jeudi 25 octobre à Paris avec la CGT contre le projet de contribution sociale généralisée (CSG). Les cégétistes n'ont pas fait aussi bien que lors de leurs précédentes initiatives parisiennes pour la défense de la protection sociale de mars 1987 et mars 1990, mais ils affirment avoir aussi mobilisé 50 000 personnes en province.

Considérant que la riposte à la CSG doit être *« unitaire »* pour s'élargir, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a fait savoir que son organisation était disposée à *« prendre une part positive »* à une éventuelle manifestation regroupant FO et la CFE-CGC.

Pour M. Krasucki, *« c'est une hypocrisie de prétendre que la contribution sociale généralisée est un bienfait alors que c'est un mauvais coup dangereux »*. *« On va faire payer de plus en plus aux salariés, retraités, petites gens et chômeurs »*, a-t-il affirmé avant de participer au défilé parisien entre la place Denfert-Rochereau et les abords de l'Assemblée nationale.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Nouvelle alliance nippo-allemande

Le sidérurgiste Kloeckner-Werke et la maison de commerce Itoh resserrent leurs liens

Six mois après l'alliance entre Daimler Benz et Mitsubishi, le sidérurgiste ouest-allemand Kloeckner-Werke s'allie à la puissante maison de commerce japonaise Itoh. Aux termes d'un accord de coopération dont l'existence a été révélée jeudi 25 octobre à Tokyo, le négociant nippon va prendre 5 % du capital de la firme allemande.

L'accord de coopération conclu entre la célèbre maison de commerce japonaise Itoh, déjà présente sur le Vieux Continent, et Kloeckner-Werke, sixième sidérurgiste ouest-allemand, est un événement. Pour la première fois, une firme japonaise entre dans le capital d'un grand nom de la sidérurgie européenne qui – sous tutelle d'Etat (en France, en Italie, en Grande-Bretagne) ou contrôlée par des holdings familiaux non moins solides (en RFA) – semblait jusqu'à présent totalement imperméable à de semblables incursions.

Itoh a en effet acquis 5,1 % du capital de Kloeckner-Werke pour une somme de 100 millions de deutschemarks (331 millions de francs). Les deux partenaires créent également – en association avec le finlandais Rautaruukki – une société mixte qui, installée à Brême (RFA), produira à l'horizon 1993 pas moins de 400 000 tonnes d'acier galvanisé destiné à l'automobile.

Cette alliance permet à Itoh, dont les liens avec Kloeckner-Werke sont anciens, de développer son activité de négoce d'acier au cœur du marché européen. Le sidérurgiste allemand trouve, de son côté, l'appui financier nécessaire pour se lancer dans la fabrication de tôles revêtues, produit à marge élevée et bénéficiant jusqu'à présent d'une demande soutenue. Il s'agit donc d'un accord important pour chacun des deux partenaires.

Une concentration inévitable

Reste que le choix par Kloeckner-Werke d'une société de négoce (et non d'un sidérurgiste) extra-communautaire pour diversifier sa gamme de production illustre bien les difficultés qu'ont les aciéristes allemands pour regrouper leurs productions ou pour composer avec leurs partenaires de la CEE. Il ne fait pas mystère que la sidérurgie ouest-allemande – éclatée entre six producteurs de taille moyenne – ne peut faire l'économie d'une concentration. Toutes les tentatives de fusion (Krupp-Kloeckner-Werke, Krupp-Thyssen, Hoesch-Salzgitter) ont jusqu'à présent fait long feu, les actionnariats familiaux défendant bec et ongles leur indépendance.

Par ailleurs, ces mêmes groupes sidérurgiques se sont montrés jusqu'à présent très réticents à entrer dans la politique d'alliances prônée par British Steel et par Usinor-Sacilor, tant pour rationaliser les productions (exemple des accords Usinor-Arbed dans les produits longs) que pour fédérer en pôles puissants le monde de l'acier européen.

CAROLINE MONNOT

La loi sur les « petites privatisations » a été adoptée en Tchécoslovaquie

Le Parlement tchécoslovaque a franchi le premier pas menant à l'économie de marché en adoptant, jeudi 25 octobre, une loi sur la privatisation de quelque 100 000 petites entreprises.

Ces « petites privatisations » – par opposition aux « grandes », plus difficiles, qui concernent les grosses unités de production – toucheront les restaurants, les hôtels, les magasins de détail, les ateliers de réparation, les boulangeries, les ateliers de confection et les entreprises de sous-traitance du bâtiment. Les sociétés privatisables seront choisies par les autorités locales, qui fixeront également les modalités des enchères, réservées aux citoyens tchécoslovaques.

Adoptée par 202 voix sur 239, la loi prend effet au 1er décembre. Le ministre des finances, Vaclav Klaus, a estimé qu'elle était le résultat d'un compromis assez peu satisfaisant.

INDUSTRIE

M. Lévy PDG de Renault est élu manager de l'année 1990

M. Michel Rocard a remis, jeudi 25 octobre, le diplôme du manager de l'année décerné par l'hebdomadaire *le Nouvel Économiste* à M. Raymond Lévy, le PDG de Renault. M. Lévy succède à M. Jean-Louis Beffa, le patron de Saint-Gobain, élu l'an dernier.

Le premier ministre a félicité le PDG : *« Dans trois domaines essentiels, vous avez mené une politique à la fois audacieuse et déterminée : l'internationalisation dans la stratégie, l'innovation dans la production et la modernisation dans les relations sociales ». « Vous nous apportez la démonstration éclatante que l'entreprise publique est armée pour affronter avec succès les difficultés de l'internationalisation et nouer des alliances qu'elle nécessite »*, a poursuivi M. Rocard à propos de l'accord conclu avec Volvo.

La SNCF commande deux cent vingt locomotives à Gec-Alsthom

Gec-Alsthom bénéficie d'une pluie de commandes des entreprises de transport françaises. Après la RATP qui lui a acheté, il y a quelques semaines, pour 3,6 milliards de francs le matériel roulant de son futur métro Meteor, la SNCF a annoncé, le 25 octobre, qu'elle commandait deux cent vingt locomotives SYBIC électriques pour la somme de 4 milliards de francs.

La SNCF avait déjà acquis quatre-vingt-huit locomotives de ce type qui lui sont livrées, avec un retard de dix-huit mois, à la cadence de quatre par mois et qui lui permettront, d'ici deux ans, de remédier à la pénurie de machines de traction.

Les SYBIC, qui ont une puissance de 5.600 kW grâce à des moteurs du même type que ceux du TGV Atlantique, sont à usage multiple et peuvent aussi bien remorquer des trains de voyageurs à 200 km/h que des trains de marchandises lourds de 2 000 tonnes à 90 km/h.

EN BREF

□ **Peugeot : nouvelle réduction de la production.** – La production de l'usine Peugeot de Sochaux (23 000 salariés) va être de nouveau réduite jusqu'au 31 décembre, passant de 1 670 à 1 450 voitures par jour, ce qui entraînera le départ de 950 intérimaires. Cette décision est motivée par le *« tassement des marchés européens »*.

□ **Eurotunnel a obtenu un prêt complémentaire de 21 milliards de francs.** – Comme prévu, Eurotunnel et les deux cents dix banques qui financent le tunnel sous la Manche ont signé, le 26 octobre, un accord prévoyant l'attribution de prêts complémentaires pour 21 milliards de francs, afin de terminer l'ouvrage dont le coût a augmenté de 50 % par rapport aux prévisions. Cette somme permettra au consortium de lancer une augmentation de capital de 5,3 milliards de francs au mois de novembre.

□ **Huit ans de travaux pour l'A 86.** – M. Michel Delebarre, ministre des transports, a inauguré, jeudi 25 octobre, le tronçon de l'autoroute A 86 traversant la Seine à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne). Il a indiqué que cette autoroute serait achevée en 1998.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Réuni le 24 octobre 1990 sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LAGARDÈRE, le Conseil d'Administration de MATRA a examiné les comptes consolidés du Groupe relatifs au premier semestre de l'exercice 1990.

Le chiffre d'affaires de la période s'élève à 12.504 MF contre 10.160 MF pour le premier semestre de 1989 témoignant d'une progression de 23 % essentiellement due aux activités Espace et Télécommunications. Recalculée à périmètre de consolidation identique, la progression serait de l'ordre de 16 %.

Les risques liés aux événements du Golfe intervenus postérieurement au 30 juin 1990 ont été également pris en compte dans le résultat.

Le résultat d'exploitation et le résultat courant sont en augmentation plus forte que le chiffre d'affaires. Cependant l'augmentation de la charge d'impôt et la part croissante des résultats acquis aux minoritaires expliquent que le résultat net part du Groupe progresse moins rapidement.

Dans le détail, le compte de résultat consolidé se présente comme suit :

En millions de francs	1er semestre 1989	1er semestre 1990
Résultat d'exploitation	572	719
Résultat financier	(25)	(47)
Résultat courant	547	672
Résultat exceptionnel, amortissement des survaleurs, minoritaires et éléments divers	(104)	(157)
Impôts sur les bénéfices	(199)	(266)
Résultat net consolidé, part du Groupe	244	249

Le Conseil d'Administration a également arrêté les comptes semestriels de la société MATRA qui compte tenu de la filialisation complète des activités Défense et Espace intervenue le 1er juillet 1989 se traduisent par un bénéfice net de 56 MF et ne sont pas comparables aux résultats du 1er semestre 1989.

Le Président a présenté au Conseil la situation des activités du Groupe.

Globalement le chiffre d'affaires consolidé du Groupe croîtra de 10 % entre 1989 et 1990 pour s'établir aux environs de 24.400 MF en raison notamment de l'intégration des activités spatiales de GEC. A structure comparable la croissance des activités du Groupe serait de l'ordre de + 7 %.

Malgré l'incidence des événements du Golfe, le résultat net consolidé (part du Groupe) pour l'ensemble de l'année 1990 devrait égaler voire légèrement dépasser le résultat atteint en 1989.

Au cours de la même séance, le Conseil d'Administration a décidé de nommer Monsieur Frédéric d'ALLEST Administrateur Directeur Général de MATRA et a pris acte de la désignation de Monsieur Arnaud LAGARDÈRE représentant MMB et de Monsieur Jean-Louis GERGORIN représentant ARJIL S.A.

Monsieur Jean-Luc LAGARDÈRE tiendra le 13 novembre 1990 une réunion d'information sur MATRA à l'intention des analystes financiers et de la presse.

Il est rappelé qu'un Centre d'Information des Actionnaires et du Public est ouvert aux visiteurs au 5, rue Beaujon - Paris 8e. (Tél. : 47 66 03 06) et que tous renseignements sur le Groupe peuvent également être obtenus par MINITEL (36.16 MATRA).





ÉCONOMIE

Un entretien avec M. Bernard Attali

Suite de la page 37

– Est-ce qu'un grand effort de productivité ne serait pas indispensable pour permettre à Air France d'affronter la concurrence et le grand marché européen de 1993?

– Il est vrai que nous devons restructurer notre réseau pour l'optimiser. C'est ce qu'ont fait des compagnies comme American Airlines, qui a fermé sa ligne de Lyon, ou SAS, qui reconsidère le tiers de ses vols intercontinentaux. D'ici à la fin de l'année, nous déterminerons les lignes que nous conserverons, notamment au départ de la province vers l'Europe et les Etats-Unis où nous avons à faire face à des problèmes de rentabilité. UTA, elle, a déjà rationnalisé son réseau.

» Si nous ne sommes pas les meilleurs du monde en matière de productivité, nous n'avons pas à rougir. Certes, Singapore Airlines continuera à embaucher des hôtesses de l'air 40 % moins cher que nous. Certes, British Airways reste avantagée par un marché britannique de l'emploi très particulier. Cela mis à part, nos ratios de productivité du personnel sont tout à fait comparables à ceux de KLM ou de Lufthansa, pour ne citer que ces deux compétiteurs.

» Nous cherchons des gains de productivité dans deux directions : d'une part, par la mise en commun des forces de nos trois compagnies Air France, UTA et Air Inter et, d'autre part, par une modernisation de notre processus de décision. Notre structure hiérarchique est trop lourde et nous réfléchissons à son allègement pour accélérer nos réactions face aux événements.

– Prendre le contrôle d'UTA – et donc d'Air Inter – pour 4,9 milliards de francs tout en renouvelant une flotte vieillissante, cela coûte cher. Aurez-vous les moyens financiers de vos ambitions?

– Nous investirons 6,8 milliards de francs en 1990; 9 milliards en 1991; 8 milliards en 1992 pour la modernisation et le renouvellement de notre flotte. Pour 60 %, nous nous servirons de notre trésorerie et nous vendrons des actifs. Pour les 40 % restants, nous n'aurons aucun mal à trouver des prêteurs, car notre situation est foncièrement saine. Je rappelle que nos fonds propres atteignent le chiffre de 10 milliards de francs, y compris 1,8 milliard d'emprunt perpétuel levé l'an dernier.

Un ensemble composite

– Echapperez-vous à une augmentation de capital?

– Les financiers ne manquent pas d'imagination pour répondre à nos besoins. Qu'est ce qui m'interdit, par exemple, un nouvel emprunt perpétuel assimilé à des fonds propres?

– Pourtant, le recours à des capitaux propres vous coûterait moins cher que des emprunts.

– Mais il y a forcément des dividendes à payer.

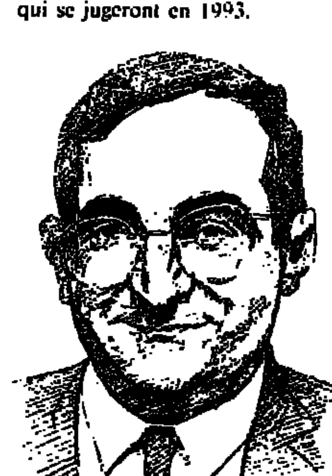
– British Airways veut racheter Interflug; le japonais ANA cherche un partenaire européen. Vous aussi, êtes-vous tenté par des prises de participation chez des concurrents et amis?

– Vous trouvez peut-être que nous n'avons pas assez acheté de compagnies depuis le début de l'année?

– Les syndicats, qui sont plus à l'aise dans les grands ensembles, vous pressent de fondre vos trois compagnies dans une sorte d'Aeroflot française. Etes-vous de leur avis?

– Je ne vais pas dans ce sens, car je me méfie des schémas tout faits. Dans notre groupe, il existe plusieurs histoires, plusieurs cultures d'entreprise. Certes, il s'agit d'un ensemble composite, mais très flexible. Je ne vois pas pourquoi je concentrerai tout cela pour le plaisir d'avoir un bel organigramme.

» Il suffit que nous ayons créé un commandement stratégique unique pour l'ensemble du groupe et que nous recherchions fonction par fonction ce qui doit être fusionné ou centralisé. De la desserte de l'Atlantique nord à la constitution d'un GIE fret, de l'achat de carburant à la formation des pilotes, de la conception d'une informatique commune à la mise en place de représentations commerciales uniques à l'étranger, les exemples abondent de cette volonté de profiter de l'effet de taille. Je préfère prendre mon temps pour réussir des réformes qui se jugeront en 1993.



– Il y a quelques semaines vous avez été menacé d'une grève de vos pilotes. En juillet, le personnel d'escale se croisait les bras. Le climat social ne semble pas au beau fixe.

– Nous progressons. Nous dialoguons. Par exemple, j'explique aux personnels que vendre dix appareils anciens – que nous continuons d'utiliser en leasing – n'est pas un bradage de la flotte, comme certains le disent, mais une excellente opération commerciale et financière. Je suis tellement persuadé des vertus du dialogue que après y avoir convié les organisations syndicales, j'ai décidé d'aller une fois par mois à Roissy répondre, en direct, aux questions de l'ensemble des pilotes. J'agirai dans le même esprit avec les autres catégories de personnel.

» Je voudrais insister sur notre politique de formation qui est l'une des plus importantes menées par une entreprise française. Le montant de nos dépenses de formation est passé de 500 millions de francs en 1987 à 965 millions, cette année. Il atteint 15,7 % de notre masse salariale. Un record! Nous avons élaboré un plan triennal, en concertation avec les partenaires sociaux, à charge pour chaque établissement d'en préciser l'application. Je tenais à ce que nous ayons un programme ambitieux parce qu'il y va de notre savoir-faire et de notre cohésion pour demain.

Un avion de renfort

– Ni votre personnel ni vos passagers ne sont très satisfaits de la ponctualité de vos vols. Or les autorités françaises et européennes affirment que la congestion aérienne irait plutôt en s'améliorant. A qui donnez-vous raison?

– Depuis le mois de juin 1986, et en moyenne annuelle, le nombre des retards imputables au trafic n'a pas cessé de croître. La première cause de ces problèmes tient au fait que la France est un carrefour aérien : sur 3,6 millions de vols aux intruments effectués chaque année en Europe, 1,5 million le sont sur notre territoire.

» Le résultat est catastrophique pour nous : au premier semestre 1990, 32 % de nos vols moyen-courriers et 17 % de nos vols long-courriers ont subi des retards pour des causes liées à l'encombrement du ciel et des aéroports; l'ensemble des compagnies européennes a enregistré, en 1989, plus d'un quart d'heure de retard sur 25 % de ses vols. Et si rien n'est fait, un tiers des vols, en 1992, et un sur deux, en 1994, seront perturbés! Voilà la vraie maladie du transport aérien.

» Le ciel n'est pas encombré. Regardez au-dessus de nos têtes. Il n'est pas géré comme il devrait l'être. En effet, l'Europe fragmente son espace aérien en lui imposant des frontières inutiles. Je rappelle que nous avons quarante-deux centres de contrôle en route quand les Etats-Unis en comptent vingt pour un territoire deux fois plus grand et pour trois fois plus de trafic.

» Nos passagers sont, à juste titre, exaspérés par ces retards. Notre personnel n'en peut plus de se faire agresser par la clientèle, et je le comprends. L'économie européenne, compagnies et passagers confondus, perd 20 milliards de francs par an à ce jeu idiot. Pour être plus précis, British Airways annonce y perdre 34 millions de livre, Lufthansa, 200 millions de marks et Air France, 200 millions de francs.

» Bien sûr, les Etats ont fait des efforts. En France, on a recruté trois cents « aiguilleurs du ciel » supplémentaires et, en Europe, la couverture radar sera totale en 1995. Mais je me pose deux questions : est-ce que tout est fait pour résoudre le problème? Quand j'apprends que la directive sur la standardisation des équipements n'est toujours pas publiée, je m'inquiète. Pourquoi le processus est-il si lent? Les instances qui doivent définir et mettre en œuvre l'harmonisation et l'intégration des systèmes de contrôle aérien ne sont toujours pas en place. Pourtant, leur création a été décidée par les ministres des transports au printemps dernier. Est-ce bien sérieux?

– Les passagers se plaignent aussi d'une qualité de service qui, chez Air France, peut être aléatoire. Que faites-vous pour y remédier?

– D'abord, pas de masochisme. Nous avons une belle image de marque et ce n'est pas une impression subjective : un magazine économique allemand vient de nous placer devant tout le monde pour notre première classe. Même devant Singapore Airlines, voyez-vous... Nous avons interrogé 13 000 passagers sur notre classe « le Club » en Europe : 85 % se déclarent satisfaits.

» Nous avons augmenté l'écartement de nos fauteuils, créé un plat du jour servi en vol, ouvert notre réservation vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour les membres de nos clubs, mis au point un petit-déjeuner diététique, inauguré un billet à piste magnétique qui décharge le personnel au sol de tâches administratives et lui permet de mieux s'occuper du passager. Nous indemnisons, désormais, les passagers qui ne peuvent monter à bord de nos avions, à l'instar de nos confrères américains.

» Nous travaillons à l'amélioration de l'accueil, car je suis convaincu que la bataille du ciel se gagnera, en grande partie, au sol. Nous sommes en train de repenser notre organisation en fonction des perturbations que nous subissons du fait de la congestion aérienne. Nous mettons en place un système renforcé de réserve en avions et en équipages de façon à être en mesure de rattraper un éventuel retard sur notre réseau moyen-courrier. Cela nous coûte trois mille heures de vol par an, c'est-à-dire l'équivalent d'un avion, mais nous voulons privilégier la qualité de service.

» Enfin, nous avons lancé un programme de formation de notre personnel pour lui apprendre à mieux communiquer avec le passager, notamment en cas de perturbations. Nous ne pouvons plus nous contenter de dire à notre clientèle *« en raison d'une arrivée tardive de l'appareil, etc »*. Le personnel au sol, mais aussi des écrans vidéo en salles d'embarquement, expliqueront aux passagers les vraies raisons du retard et, si possible, diront les mesures prises. Je pense qu'il s'agit d'un dû. »

Propos recueillis
par **ALAIN FAUJAS**

□ **Réforme du comité d'entreprise de la RATP : la fédération FO des transports choisit entre ses deux syndicats.** – Depuis l'annonce du projet de décentralisation du comité d'entreprise de la RATP (*le Monde* du 16 octobre), les deux syndicats FO de la Régie avaient adopté une position différente. FO-RATP, qui regroupe les employés et les ouvriers, se déclarait favorable, ainsi que la CFDT, la CGC et plusieurs syndicats autonomes et indépendants. FO-encadrement se rangeait dans le camp des opposants, aux côtés de la CGT, de la CFTC et du SAT (autonomes). Le 23 octobre, M. Gilbert Doriat, secrétaire général de la fédération FO des transports a tranché. Il juge le projet *« insoutenable »*, apporte son *« soutien total »* à FO-encadrement et *« désapprouve »* FO-RATP.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAGA

Le groupe SAGA a conclu avec SPAD un accord portant sur la cession de ses actions d'autocontrôle, soit environ 12 % de son capital.

Cela lui permettra, avec l'appui de la compagnie de Suez, son actionnaire de référence, de bénéficier du soutien commercial de SPAD, de mobiliser les synergies entre les deux groupes, et d'accroître ainsi les perspectives de nouveaux développements.



COMMUNICATION

La télévision allemande en voie d'unification

Vers un nouveau paysage audiovisuel

C'est un chrétien-social bavarois, l'ancien journaliste Rudolf Mühlfenzl, désigné par les cinq nouveaux Länder est-allemands, qui doit superviser l'alignement, d'ici quinze mois, de tout l'audiovisuel allemand sur le modèle de l'Ouest.

La télévision de l'Ouest, largement reçue à l'Est, n'a pas peu contribué à préparer l'unification allemande. Elle est même sans doute un des rares « biens communs » aux deux Allemagnes, qu'on découvre plus éloignées qu'on ne croyait par quarante années de séparation.

En retour, cette unification va modifier le paysage audiovisuel allemand, non seulement le service public, à l'Est, mais aussi à l'Ouest.

Quinze mois pour s'aligner

La télévision publique est-allemande (DFF) disposait jusqu'à la chute du mur de deux chaînes. Ses dirigeants ont tenté, avant l'unification, de préserver une certaine spécificité, voire de créer des faits accomplis en confiant par exemple leur régie publicitaire au privé. Mais leurs efforts auront été vains.

L'article 36 du traité d'unification prépare l'extension du modèle de l'Ouest à toute la nouvelle Allemagne : seuls les Länder ont compétence sur l'audiovisuel et doivent organiser les rapports entre secteur privé et secteur public.

Ce sont les cinq nouveaux Länder est-allemands qui décideront en détail de l'avenir, après une période transitoire pendant laquelle radio et télévision sont regroupées dans une Ostdeutsche Rundfunk (ODR, office public indépendant de l'Etat) chargée d'assurer la continuité immédiate, jusqu'au 31 décembre 1991 au plus. A l'ODR doivent succéder un ou des établissements de radiodiffusion régionaux de droit public, sur le modèle des neuf établissements régionaux qui composent l'ARD (la première chaîne ouest-allemande). Le débat sur leur nombre n'est pas tranché.

Un seul établissement, et ce serait le maintien d'un particularisme est-allemand dont se méfie la République fédérale. Cinq, soit autant que le nombre de Länder, semble irréaliste au regard de leur taille. Alors, deux ou trois ? Une chose est sûre, note Mme Isabelle Bourgeois dans le bulletin d'information *Cirac Media* d'octobre (1), qui livre une longue analyse de la question : *« Il y aura une seule première chaîne TV sur l'ensemble du territoire allemand. La « une » est-allemande va cesser ses activités. Sur son réseau sera distribué le programme national de l'ARD. »* Les établissements est-allemands y participeront, tant pour l'information que pour l'achat de programmes. Quant aux émissions régionales, l'ODR en diffuse déjà cinq différentes depuis août, dans la tranche 18-20 heures, comme à l'Ouest.

La seconde chaîne de l'Ouest, la ZDF, sera également reçue sur tout le territoire, mais par extension géographique de son réseau d'émetteurs. Seuls ses organes de direction devront être modifiés pour tenir compte des nouveaux Länder.

Reste enfin le cas des chaînes publiques régionales, qui pourraient occuper le deuxième réseau de l'Est. Il y en a cinq à l'Ouest. Doit-on simplement en ajouter une sixième ? Ou profiter de l'occasion pour remanier tout le système, en favorisant les liens entre les deux Allemagnes ? Certains n'hésitent pas à préconiser que le Land de Mecklembourg fasse télévision commune avec ses voisins ouest-allemands de Hambourg et Basse-Saxe, ou que Thuringe et Hesse regroupent leurs efforts par-delà les anciennes frontières. De tels « mariages » pourraient aider à équilibrer les différentes composantes de l'ARD, en supprimant son complexe système de péréquation entre « petits » et grands établissements.

Le plus grand bassin d'audience européen

Ce ne sera que l'un des dossiers traités par M. Rudolf Mühlfenzl, tout juste nommé au poste de délégué à la radiodiffusion, à la tête de l'ODR. Ce chrétien social, longtemps rédacteur en chef de la télévision de Munich, était président depuis sa fondation de l'équivalent bavarois du CSA français.

L'article 36 du traité d'unification lui enjoint de présenter un budget en équilibre pour 1991. De fait, la question des finances va se poser très vite au nouveau système public unifié. Le partage de la redevance (récemment doublée à l'Est pour atteindre 19 marks par mois, environ 65 francs, comme à l'Ouest) entre ARD et ZDF devra s'adapter aux nouvelles missions respectives. Paradoxalement, le seul domaine où les chaînes de l'Ouest rêvent de s'aligner sur celles de l'Est, c'est la publicité télévisée. Les règles édictées par la RDA agonisante sont en effet bien plus libérales que celles qui pèsent sur l'ARD et la ZDF. Or celles-ci cherchent à desserrer cette contrainte pour faire face à la concurrence croissante des chaînes privées de l'Ouest.

Rien dans les textes n'est prévu pour ces dernières. RTL-Plus, Sat 1, Pro 7 et Télé 5 devront attendre que les Länder de l'Est élaborent leur politique. Mais nul ne doute qu'elles étendront leur diffusion vers l'Est. Ce terrain encore vierge, le plus vaste d'Europe, agrandira leur audience : la lettre *Eurodience* note que 90 millions de germanophones, dont 76,9 millions dans le nouvel Etat unifié, font de l'allemand la première langue la plus parlée du continent, loin devant le français (64,3 millions de pratiquants) et l'anglais (60,4 millions). Assurés de ce marché potentiel, les médias et les producteurs allemands joueront un rôle croissant sur l'échiquier européen.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

(1) Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine, CIRAC-Media, 9, rue de Téhéran, 75008 Paris.

Pour financer la Cinq et son développement international

Hachette devra vendre certains de ses actifs

Les résultats du premier semestre, arrêtés le 25 octobre par le conseil d'administration d'Hachette, ne sont pas brillants. Au moment où M. Jacques Lehn prend la direction générale en remplacement de M. Yves Sabouret, le résultat courant tombe à 201 millions de francs contre 291 millions de francs sur la même période l'an dernier, pour un chiffre d'affaires à peu près stagnant. A la fin de l'année, la part du groupe dans le résultat net consolidé devrait chuter de 30 % (230 millions de francs contre 330 millions en 1989). En intégrant une part de la plus value exceptionnelle de 2 milliards de francs réalisée lors de la vente de l'immeuble des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), Hachette devrait afficher en fin de comptes un résultat de 560 millions de francs.

Cette dégradation des performances du groupe de communication est due aux médiocres résultats de son secteur presse et édition aux Etats-Unis et en Espagne, mais aussi au poids des investissements consacrés au développement international.

Cessions dans la presse régionale ?

Hachette a dû récemment injecter 780 millions de francs dans sa filiale américaine (*le Monde* du 13 octobre). L'endettement du groupe qui était descendu à 6,9 milliards de francs au 30 juin, retrouvera à la fin de l'année son niveau record de la fin 1989 : 8,2 milliards de francs.

Cette situation permettra-t-elle à Hachette de financer à la fois son développement international et sa prise de contrôle de la Cinq ? Le groupe affirme qu'il dispose encore de lignes de crédit de 1,7 millard de francs et qu'il n'aura pas de problème de liquidités l'an prochain. 1,75 milliard de francs provenant de la vente de l'immeuble des NMPP viennent d'être provisionnés pour faire face aux pertes de la Cinq.

Mais le communiqué du conseil d'administration envisage aussi la vente de *« certains actifs non stratégiques »*. Les cessions semblent exclues aux Etats-Unis où, sur un marché publicitaire dépressif, les journaux ne trouvent plus d'acquéreur. De plus, la baisse du dollar contribue à dévaloriser sensiblement ces actifs par rapport à leur prix d'achat.

C'est donc en France qu'Hachette devra porter son effort de redressement. Le groupe vient d'arrêter le magazine *Références*, spécialisé dans la distribution. Il cherche à vendre *Salut !*, successeur du célèbre *Salut les copains* qui fit la fortune de Daniel Filippacchi. Mais les observateurs attendent aussi des cessions dans la presse régionale, malgré les démentis renouvelés de M. Jean-Luc Lagardère.

J.-F. L

A la suite de l'émission « Caractères »

Le Maroc suspend la diffusion de TV 5

Depuis samedi 20 octobre, les téléspectateurs marocains ne reçoivent plus les émissions de la chaîne francophone TV5. Cette coupure s'apparente à une censure préventive de TV5. Créée en 1984, la chaîne rediffuse par satellite les programmes de plusieurs chaînes francophones (dont TF1, A2 et FR3) dans une vingtaine de pays européens mais aussi au Maroc et en Tunisie. Sa diffusion au Maroc a pu se faire grâce à l'installation dès 1985, à proximité de plusieurs palais du roi – Rabat, puis Casablanca, Marrakech, Ifrane, etc., – d'émetteurs hertziens. Mais le gouvernement marocain peut en stopper la diffusion à son gré.

Certaines émissions sont retransmises en direct ou en différé, comme ce fut le cas d' « Apostrophes » et aujourd'hui de « Caractères », nouvelle émission littéraire d' Antenne 2. Or, le 19 octobre, veille de la coupure, l'émission de Bernard Rapp accueillait l'écrivain-journaliste Gilles Perrault dont le dernier ouvrage, *Notre ami le roi*, décrit les excès et les atteintes aux droits de l'homme commis par Hassan II (*le Monde* du 21 septembre).

La diffusion prévue au Maroc de « Caractères », venant après plusieurs articles dans la presse française et une interview de Gilles Perrault sur Radio-France internationale (RFI), a sans doute porté à son comble l'irritation du chef du royaume chérifien. Et plutôt que d'attendre la diffusion différée de l'émission, prévue en novembre, il a préféré suspendre dès maintenant la retransmission de TV5.

Y.- M. L

PHILOSOPHIE

Les obsèques de Louis Althusser

Les chemins de la mémoire

Une centaine d'amis, de collègues ou d'anciens élèves de Louis Althusser s'étaient réunis, jeudi 25 octobre, au cimetière communal de Viroflay (Yvelines) pour rendre un dernier hommage au philosophe, mort le 22 octobre à l'âge de soixante-douze ans. C'était comme si la famille s'était retrouvée après le temps des séparations. Certains l'avaient quittée il y a vingt ans, dans la foulée du gauchisme, d'autres il y a dix ans, après le drame personnel de Louis Althusser ; beaucoup s'étaient éloignés du marxisme de leur jeunesse, mais tous gardaient en mémoire le rayonnement de l'homme et du professeur, même si les relations qu'ils avaient eues avec lui, comme devait le souligner justement Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, avaient emprunté pour chacun d'entre eux *« des chemins singuliers »*. Roland Leroy, qui avait été l'interlocuteur de Louis Althusser aux époques de crise et qui avait continué à le voir au cours des dernières années, dit l'intérêt qu'il porta, malgré *« l'âpreté, et même la dureté »* du débat, à la *« critique déchirante, cohérente et constructive »* menée par le philosophe.

Avant lui, quelques-uns des proches de Louis Althusser avaient exprimé également leur émotion et leur gratitude. Etienne Balibar, qui fut son élève et cosigna avec lui *Lire « le Capital »*, souligna qu'il avait été à la fois *« totalement philosophe »* et *« totalement communiste »* et que, avec lui, le communisme était inscrit dans l'histoire de la philosophie française du vingtième siècle. Le père Stanislas Breton, qui fut l'un de ses intimes, salua en lui *« plus qu'un ami, un frère »*. Pierre Petitmengin, bibliothécaire de l'école normale supérieure, transmit les condoléances de la direction et du personnel de l'Ecole. Jacques Derrida, qui fut comme lui « caïman » de philosophie rue d'Ulm, mit l'accent sur la complexité d'un homme dont la pensée n'était pas seulement nourrie de Montesquieu, Rousseau, Marx et Lénine, mais aussi de Pascal, Dostoïevski, Nietzsche et Artaud.

T. F.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S A
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande
Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.
PP.Paris RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie

021 MQN 01

PHILOSOPHIE

Les chemins de la mémoire

CARNET DU Monde

Mariages

– M. et Mme L. GUILLOUET,
le général et la vicomtesse
de JACQUELOT du BOISROUVRAY,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Servane GUILLOUET
et Hervé de JACQUELOT
du BOISROUVRAY,
architecte DPLG,

qui a eu lieu dans l'intimité familiale, le 25 août 1990, en l'église de Clohars-Fouesnant.

Décès

– La famille,
Les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaby ABRAHAM,
ex-directeur de la BNPI
à Beyrouth,

survenu le 25 octobre 1990.

Les obsèques ont eu lieu, le vendredi 26 octobre, au cimetière parisien de Bagneux.

8, boulevard de la Madeleine,
75009 Paris.

– **Claude ARPELS**

est décédé le 15 octobre 1990, à Crans-sur-Sierre (Suisse).

C'était un homme d'honneur, visionnaire, d'un profond intellect. Il pouvait, avec peu de gestes et encore moins de paroles, communiquer l'essence de toute chose. Bien qu'il ait eu à faire face aux défis les plus difficiles de la vie, son caractère fort et sa gentillesse extraordinaire lui ont permis de maintenir une tranquille dignité et une perpétuelle loyauté envers tous ceux qu'il connaissait. Claude ne connaissait ni l'amertume ni la colère, ce qui lui permit de vivre une vie pleine de joie et de satisfaction.

Né à Paris le 23 juin 1911, il fréquenta la Sorbonne où il obtint une licence en lettres et une licence en sciences. Homme d'intérêts divers, profondément intéressé par les sciences, il étudia les classiques, maîtrisant diverses langues. De 1930 à 1932, il étudia à l'université Harvard où il obtint un MBA. Il rejoignit par la suite Van Cleef & Arpels, joaillerie réputée, fondée en 1898 par Julien Arpels, Charles Arpels, Alfred Van Cleef et plus tard Louis Arpels. Il devint très rapidement l'un des animateurs de la maison et apporta au magasin qu'il ouvrit à New-York en 1939 son savoir, sa maîtrise et le bénéfice d'une exigence totale en matière de qualité. Plus tard, il ouvrit les magasins de Palm Beach et Beverly Hills, ainsi que Deauville, Monaco, Genève et Tokyo. En quête des joyaux les plus rares et les plus précieux, il voyagea dans presque tous les pays du monde.

Claude Arpels était un amateur de beaux-arts et de musique. Ses peintures furent exposées à New-York et à Paris et furent saluées par un large public. Il collabora avec George Balanchine à la réalisation du ballet *Bijou*, présenté par le New York State Ballet.

Son intérêt pour les sciences se manifesta tout au long de sa vie : en 1966, il obtint un Master of Science of Biochemistry et collabora avec des chercheurs scientifiques de renom, tels le Dr Llyod Old et le Dr Chester Southam. Il était curateur et vice-président du conseil d'administration de l'Institut de recherches sur le cancer et de la Fondation pour la maladie de Parkinson. Curateur et actif dans de nombreuses autres fondations médicales.

Claude Arpels reçut la médaille de l'Empire britannique pour services rendus durant les premiers mois du débarquement de Normandie. Il reçut également la Légion d'honneur du gouvernement français.

Claude Arpels laisse derrière lui sa femme bien-aimée Malou, ses enfants Claude Julien, Ariane Nicole et Marisa Carina, et John-Claude, Anne-Marie Edwards et Tessi Amez-Droz-Arpels, enfants issus de ses précédents mariages.

Une messe a été célébrée en l'église de Montana (Suisse) le jeudi 18 octobre.

(Le Monde du 19 octobre.)

– Mme André Bourgeois,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André
BOURGEOIS-VOISIN,

officier de la Légion d'honneur,
ancien maire adjoint
de Neuilly-sur-Seine,
ancien secrétaire général
de la Fédération,
fondateur du Mouvement national
des élus locaux,
ancien vice-président
du Mouvement européen,

leur époux, père, grand-père et parent,

survenu le 25 octobre 1990, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Le service religieux sera célébré le lundi 29 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue Achille-Peretti, à Neuilly-sur-Seine.

7, avenue Philippe-Le Boucher,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Robert-Edouard Charlier,
son époux,
Jacques et Alain Charlier,
Françoise Dubois-Charlier,
ses enfants,
Jeanne Hermet,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Simone CHARLIER,
fontenaisienne,
ancienne directrice d'Ecole normale,
ancien professeur de psychopédagogie,

survenu le 22 octobre 1990.

Ils invitent ses parents, ses amis, et tous ceux qui le souhaitent, à s'associer à l'hommage qu'ils lui rendent ici.

– Mme Raoul Ergmann,
M. et Mme Daniel Ergmann,
M. et Mme Max Holstein
et leurs enfants,
M. et Mme Gaston Amblard
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Raoul ERGMANN,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
ancien conseiller
à la Cour des comptes,
ancien président
de la Société des amis du Louvre,

survenu le 24 octobre 1990.

Les obsèques ont eu lieu le 26 octobre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Pierre Miot,
son épouse,
M. et Mme Bernard Ducluzeau,
Mlle Catherine Miot,
ses enfants,
Philippe, Bertrand, Christophe Ducluzeau,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MIOT,
inspecteur général
des finances honoraire,
officier de la Légion d'honneur,

survenu, dans sa soixante-dix-huitième année, le 18 octobre 1990.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu, le 20 octobre, à Saint-Porchaire (Charente-Maritime).

17250 Saint-Porchaire.
16000 Angoulême.
94300 Vincennes.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 92 F
Abonnés et actionnaires .. 80 F
Communicat. diverses ...... 95 F

– Gérard de Ricaud,
son mari,
Jean et Isabelle de Ricaud,
Yves et Marie-Françoise de Ricaud,
Dominique et Claire de Ricaud,
François-Xavier et Bérangère de Ricaud,
Laurent et Roseline de Ricaud,
Emmanuel de Ricaud,
ses enfants,
Stéphane, Sébastien, Guillaume, Raphaël, Etienne, Corentin, François, Benoît, Pauline, Zoé, Jeanne, Louise, Laetitia, Colombe, Maguelone, Philippe de Ricaud,
ses petits-enfants,
Mme Etienne de Tanouarn,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,
Le docteur et Mme Denis Demarque,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves Lemaire,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Dutheillet de Lamothe,
Et leurs enfants,
Mme Albert Petit,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, petits-neveux et arrière-petit-neveu,
Les familles Albert Bonnard, Pierre de Ricaud, Yves Rioche, Henri Delalande, Etienne et Henri Vincens de Tapol, René Fourault, Roger Guibourg, Jean Martineau, Etienne Valantin,
Parents et alliés,
Mmes Munch et d'Angelo,
ses fidèles servantes,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans sa soixante-septième année, de

la baronne de RICAUD,
née Clotilde, Yvonne,
Marie Bonnard,

décédée à Lafitte, le 25 octobre 1990, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Gontaud, le samedi 27 octobre, à 15 heures, et sera suivie de l'inhumation à Saint-Pierre de Nogaret sa paroisse.

Selon la volonté de la défunte, ni fleurs ni couronnes, des prières.

Château de Lafitte,
47400 Gontaud-de-Nogaret.

– Sa famille et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Carlos SAB,

survenu le 23 octobre 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 27 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris 1er.

– M. Jean Sangnier,
son époux,
Anicette et Jean-Jacques Wenger,
ses enfants,
Stéphanie, Aurélien, Augustin et Evangéline Wenger,
ses petits-enfants,
Les familles Hamel, Cozon, Jamont, Chatelat et Wenger,
ses parents et alliés,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean SANGNIER,
née Marie-Pierre Jamont,

pieusement décédée à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le samedi 27 octobre 1990, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

36, boulevard Raspail,
75007 Paris.
77, rue du Général-Conrad,
67000 Strasbourg.

– Duncan Youngerman,
son fils,
Sami Frei, Nelly Seyrig, Coralie Seyrig, Fabien Seyrig et Sylvain Seyrig
ont la très grande douleur de faire part du décès de

Delphine SEYRIG,

survenu le 15 octobre 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille au cimetière du Montparnasse.

– Mme Emile Roche,
née Arlette Déros,
Mme Claude Roche,
M. et Mme Claude E. Roche,
Mlle Catherine Mougin,
M. et Mme Xavier de Lagarrigue,
Mme Armand Roche,
M. et Mme Nicolas Roche,
M. Bruno Roger,
M. Cyril Roger-Lacan,
M. et Mme Fabrice Roger-Lacan,
Mme Marcelle Rougier,
Mme Monique Beaudequin,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Emile ROCHE,
président d'honneur
du Conseil économique et social,
grand croix de la Légion d'honneur,
grand croix de l'ordre souverain
de Malte,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris, le 25 octobre 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le lundi 29 octobre, à 14 heures.

– M. Jean Mattéoli,
président du Conseil économique et social,
Les membres du bureau du Conseil économique et social,
Les membres du Conseil économique et social,
Les membres de section du Conseil économique et social,
L'Amicale du Conseil économique et social,
Le secrétaire général du Conseil économique et social,
Les membres du cabinet du président du Conseil économique et social,
Et l'ensemble du personnel du Conseil économique et social,

ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Emile ROCHE,
président d'honneur
du Conseil économique et social,
grand croix de la Légion d'honneur,
grand croix de l'ordre souverain
de Malte,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris, le 25 octobre 1990.

Le corps du président Emile Roche sera exposé au Palais d'Iéna, 9, place d'Iéna, Paris-16e, le lundi 29 octobre, de 10 heures à 13 heures.

La cérémonie religieuse accompagnée des honneurs militaires sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le lundi 29 octobre, à 14 heures.

(Lire page 44.)

Anniversaires

– Le 27 octobre 1987

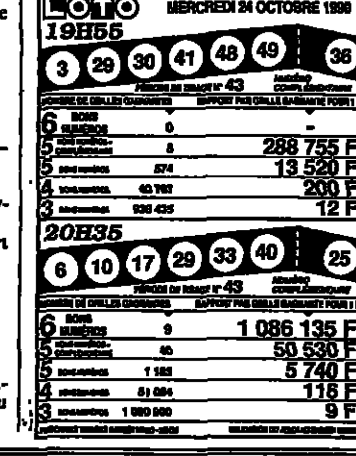
Marie-Rose MAMELET

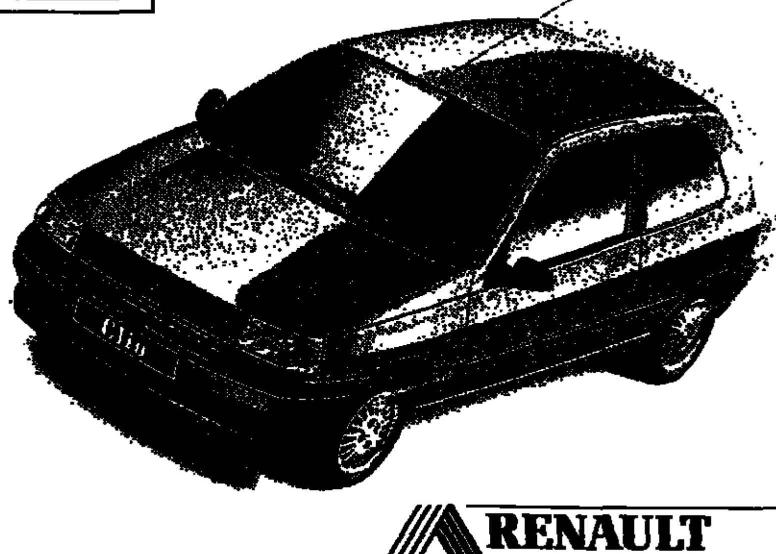
nous quittait.

Ses amis se souviennent.

Communications diverses

– La Fondation l'Arche de la Fraternité organise, dans le cadre de l'Exposition « France des libertés, France des étrangers », une conférence-débat, le 14 novembre prochain, à 18 heures, sur le thème : « L'histoire des Algériens en France » avec la participation de l'historien, Benjamin Stora (L'Arche de la Fraternité, 1, Parvis de La Défense, 92040 Paris La Défense).





DEMENAGEMENT



MARCHÉS FINANCIERS

Objet d'une enquête du Bureau des fraudes

Polly Peck est placé sous administration judiciaire

Les déboires du conglomérat britannique Polly Peck International et de son président, l'homme d'affaires chypriote turc M. Asil Nadir, se sont accrus jeudi 25 octobre avec la confirmation du lancement d'une enquête du Bureau des fraudes sur les agissements du groupe, et la demande par le courtier Barclays de Zoote Weed (BZW) de la mise en faillite personnelle de M. Nadir, ce dernier lui devant 3,6 millions de livres (36 milions de francs) pour l'achat de titres de sa société.

Ces nouvelles ont été annoncées, jeudi 26 octobre, au moment même où les magistrats londoniens de la High Court ont placé ce groupe sous administration judiciaire et nommé trois administrateurs chargés de gérer PPI et de concevoir un plan de remboursement des dettes.

Polly Peck, dont l'activité s'étend du commerce des fruits à l'électronique en passant par les loisirs, était depuis le début des années 80 un enfant chéri de la Bourse de Londres. Sa capitalisation boursière atteignait les 20 milliards de francs voici trois mois, jusqu'à l'effondrement de ses cours.

A la surprise générale, les investisseurs apprenaient durant l'été que PPI avait une dette de 1 milliard de livres (10 milliards de francs) et que son président souhaitait racheter tous les titres. Mais l'opération ne se concrétisait pas (*le Monde* du 22 septembre). Depuis l'affaire est en sursis et suscite de nombreuses interrogations.

Sa faillite serait l'une des plus importantes jamais vues en Grande-Bretagne. A telle enseigne qu'un membre du Parlement britannique, M. Anthony Beaumont Dark, a demandé jeudi 25 octobre une enquête du ministère du commerce et de l'industrie pour comprendre la raison d'un tel *« désastre »*.

Cinquième groupe informatique mondial

Unisys poursuit sa cure d'austérité

Unisys, cinquième groupe informatique mondial d'après la revue spécialisée *Datamation* et troisième américain, qui connaît des difficultés depuis deux ans, poursuit sa cure d'austérité. Jeudi 25 octobre, il a annoncé la suppression de 5 000 emplois nouveaux (sur un total de 82 300 en 1989) ainsi que le départ de son ex-président, M. Michael Blumenthal, des dernières fonctions qu'il occupait dans le groupe (en tant que « chairman »). En outre, les ventes d'actifs vont être intensifiées.

Contrairement à ce qu'espéraient les observateurs, le groupe informatique – né de la fusion difficile de Sperry et Burroughs – a précisé qu'il ne renouera pas avec les profits au dernier trimestre de 1990. Au troisième trimestre, il a annoncé une perte de 356 millions de dollars (1,8 milliard de francs) alourdie par 181 millions de dollars (940 millions de francs) de provisions pour couvrir les coûts des suppressions d'emplois. Le chiffre d'affaires (2,4 milliards de dollars, soit 12,5 milliards de francs) a stagné au cours des trois mois sous revue.

NEW-YORK, 25 octobre ↓

Recul

Wall Street a viré à la baisse jeudi après un début de séance soutenu, sur un marché calme. L'indice Dow Jones est retombé sous la barre des 2 500 points, à 2 484,40, en baisse de 19,81 points (0,79 %). Les analystes ont attribué la reprise initiale à l'espoir d'une issue dans l'impasse sur la réduction du déficit budgétaire fédéral qui pèse sur le marché depuis plusieurs semaines, soulevé par l'annonce qu'un accord avait été mis au point par plusieurs membres du congrès. Bien que le taux des bons du Trésor à 30 ans ait baissé à 8,73 % contre 8,77 % en fin d'après-midi mercredi, de nouvelles rumeurs, démenties par la suite, selon lesquelles le président Bush aurait donné quinze jours à l'Irak pour évacuer le Koweït, ont entraîné une forte hausse des prix du pétrole. Cette évolution a fait avorter la reprise boursière car elle a ravivé les craintes d'une nouvelle poussée inflationniste, avec pour conséquence une hausse des taux d'intérêt.

VALEURS	Cours du 24 octobre	Cours du 25 octobre
Alcoa	65 5/8	65 5/8
ATT	33 3/8	33 5/8
Boeing	47 1/8	47 7/8
Chase Manhattan Bank	11 7/8	11 1/4
Du Pont de Nemours	34 3/4	34 1/8
Eastman Kodak	39 7/8	38 5/8
Exxon	48 1/2	47 3/4
Ford	32	31 3/4
General Electric	52	51 1/8
General Motors	38 5/8	38 1/4
Goodyear	16 1/2	16
IBM	108 5/8	108 1/8
ITT	44 5/8	43 7/8
Mobil Oil	57 1/4	58 1/8
Pfizer	78	77 3/8
Schlumberger	58 1/2	59
Texaco	58	58 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	96 7/8	98 1/2
Union Carbide	15 7/8	16 5/8
USX	30 1/2	31 1/8
Westinghouse	25 7/8	25 3/4
Xerox Corp.	30 1/2	30 1/2

LONDRES, 25 octobre ↓

Nette baisse

Les cours des valeurs ont terminé en forte baisse jeudi au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent principales valeurs a cédé 21,8 points, à 2 088,7, soit un repli de 1 % par rapport à mercredi, sur un marché très restreint, où seulement 320,5 millions de titres ont été échangés contre 456,2 millions mercredi.

De possibles répercussions dans l'affaire Polly Peck et les pertes enregistrées à Wall Street à l'ouverture ont contribué au recul des cours. De nombreux secteurs se sont affaiblis, notamment les titres de la construction, les magasins, les brasseries et les compagnies d'eau. En revanche, les pétrolières se sont raffermies dans le sillage de la hausse des cours du pétrole brut.

Le géant de la chimie britannique ICI s'est replié, après l'annonce d'une baisse de 48 % de son bénéfice au troisième trimestre et après que son président eut indiqué que les difficiles conditions commerciales du moment devraient continuer d'affecter le groupe *(voir ci-dessous)*.

PARIS, 26 octobre ↓

Nette baisse

Les intervenants manifestaient leurs inquiétudes vendredi, après diverses déclarations concernant la crise du Golfe et les difficultés que rencontre l'administration américaine à faire adopter le budget fédéral. Dans un marché très calme, l'indice CAC 40, en repli de 1,2 % à l'ouverture, abandonnait 2,06 % en début d'après-midi, peu avant le début des transactions à Wall Street. Après une reprise de l'ordre de 14 % sur le plus bas niveau atteint voici un mois, les investisseurs, qui avaient cru en début de semaine à une solution diplomatique à la crise, étaient à nouveau pessimistes. Les prix du pétrole sont remontés en flèche, franchissant à nouveau à la hausse la barre des 35 dollars le baril à cause de diverses rumeurs alarmistes et des déclarations officielles américaines. Le secrétaire à la défense, M. Dick Cheney, a indiqué que les Etats-Unis allaient poursuivre le renforcement de leurs troupes dans le Golfe. Et déjà les marchés anticipent l'envoi de cent mille hommes supplémentaires au Proche-Orient. Par ailleurs, les milieux financiers restent très préoccupés par la situation économique américaine, et aussi financière. Ils redoutent notamment de sérieuses défaillances du système bancaire américain.

Dans ce climat, les acheteurs qui avaient amorcé un timide intérêt pour la place se sont retirés prestement. Les quelques hausses s'effectuaient avec peu de titres négociés (Hutchinson, Mérieux, Nouvelles Galeries, Dassault). Parmi les baisses, l'un des titres les plus attaqués était Hachette, après l'annonce d'une prévision d'un tassement de 30 % de son résultat net en 1990, hors plus-value.

TOKYO, 26 octobre ↓

Revirement à la baisse

Le marché a terminé en baisse vendredi à la Bourse de Tokyo. L'indice Nikkei a terminé en repli de 346,99 points, soit 1,37 %, à 25 005,64 dans un volume de 500 millions de titres.

La faiblesse du yen et les rumeurs sur l'aggravation de la situation dans le Golfe, qui ont entraîné la hausse des cours du pétrole, ont pesé sur la tendance. Des prises de bénéfices et des ajustements de positions avant le week-end ont fait reculer les cours bien que des achats de titres pharmaceutiques et de valeurs spéculatives aient quelque peu limité la baisse.

VALEURS	Cours du 25 octobre	Cours du 26 octobre
Akaï	817	812
Bridgestone	1 170	1 150
Canon	1 410	1 380
Fuji Bank	2 200	2 130
Honda Motors	1 450	1 400
Matsushita Electric	1 810	1 790
Mitsubishi Heavy	770	752
Sony Corp.	6 680	6 640
Toyota Motors	1 880	1 880

FAITS ET RÉSULTATS

□ **ICI : baisse de 48 % du bénéfice trimestriel.** – Les analystes de la City ne s'étaient pas trompés. Les résultats du géant britannique ICI, numéro quatre mondial de la chimie, pour le troisième trimestre sont mauvais. Son bénéfice imposable enregistre une baisse de 48 %, retombant ainsi à 160 millions de livres (306 millions en 1989 à pareille époque). Pour les neuf premiers mois de l'exercice, le bénéfice du groupe retombe ainsi à 893 millions de livres (– 27,4 %). Sir Denys Henderson, président du groupe, impute cette baisse rapide de la rentabilité à la faiblesse de la demande, particulièrement aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Australie, combinée à un phénomène de surcapacité dans certaines divisions, à la trop grande fermeté de la livre (un handicap à l'exportation), enfin, à la crise du Golfe.

□ **EDF signe un accord sur la participation des européens à la privatisation de l'électricité de l'ex-RDA.** – EDF a signé, jeudi 25 octobre, avec trois électriciens européens un accord permettant leur participation à ses côtés à la privatisation de l'électricite de l'ex-RDA (*le Monde* du 24 août). Il s'agit du belge Tractebel, de l'espagnol Endesa et du suisse EOS (Energie de l'Ouest suisse). Contrairement aux espoirs des Français, le britannique Powergen ne sera pas dans le montage. Ces européens, unis aux français qui seront majoritaires dans le consortium, détiendront ensemble 15 % du capital de la nouvelle société en charge de la production et du transport de l'électricité en ex-RDA.

□ **Changement à la tête des Sociétés de bourse Girardet et Boscher.** – Une semaine après avoir sauvé de la faillite la société de Bourse Girardet, en portant sa participation de 34 à 96 %, le Crédit national a nommé à la présidence de la firme lyonnaise l'un de ses directeurs, M. Didier Floquet, qui remplace Mme Sylvie Girardet. La direction générale est, quant à elle, confiée à M. Jérôme Cousin, responsable de l'analyse financière chez Dupont-Denant, autre intermédiaire contrôlé par le Crédit national. De son côté, la BNP, en prenant 53 % de Boscher (*le Monde* du 26 octobre), a décidé de nommer à la présidence de cette société de Bourse M. Pierre Balley, soixante et onze ans, ancien directeur de la banque qu'il a quittée en 1986, ancien membre de la Commission des opérations de bourse (COB) et actuel président de l'ASFFI, Association des sociétés et fonds français d'investissements. Il succède à M. Alain Boscher, dont il est l'un des proches.

□ **Severn Trent abandonne son OPA sur Caird.** – Severn Trent Water, deuxième société britannique de distribution d'eau et d'assainissement, vient d'abandonner son OPA sur Caird, troisième société britannique de collecte et de stockage de déchets (*le Monde* du 26 octobre), en raison de la baisse des bénéfices prévus pour l'exercice actuel. Alors que l'OPA était acceptée pour 56,2 % des actions ordinaires, Severn Trent n'en a acquis que 29,98 %. Elle pourra dans un an faire une nouvelle offre plus basse (l'action Caird vaut actuellement 54 pence, alors qu'elle en avait offert 100 pence). Mais Severn Trent accuse Caird d'avoir dissimulé sa situation financière réelle.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	398	394 90
Asystel	105	....
B.A.C.	190	190
B.I.C.M.	850	840
Boiron (Ly)	422	411
Boisset (Lyon)	210	207
Câbles de Lyon	3200	3120
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1020	985
Calberson	370	365
Cardif	462	448 60
C.E.G.E.P.	192	188 30
C.F.P.I.	260	256
Ciments d'Origny	515	515
C.N.I.M.	960	975
Codetour	288	282
Comareg	293	281 30
Conforama	805	810
Creeks	334	328
Dauphin	425	460
Delmas	625	622
Demachy Worms Cie	541	....
Desquenne et Giral	239	232 80
Devanlay	787	795
Deville	430	400 o
Dolisos	185	183
Editions Belfond	240	....
Europ. Propulsion	410	400
Finacor	123 40	125
Frankoparis	165 50	162 10
GFF (group.fon.f.)	389	379 90
Grand Livre	420	428
Gravograph	179	175
Guintoli	840	820
I.C.C.	235 60	230

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
IDIA	308	306
Idianova	132	132
I.M.S.	964	950
INZ	335	335
I.P.B.M.	107	107
Loca investis.	313	....
Locamic	82 50	....
Matra Comm.	131 90	130
Molex	180	....
Olivetti Logabax	590	599
Presbourg	90	90
Publ.Filipacchi	376	384 80
Razel	642	661
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	304	304
St-H. Matignon	203	198 50
Select Invest (Ly)	90	90
Serbo	420	420
S.M.T. Goupil	194	190
Sopra	175	174 90
Supra	134 90	131
Thermador H. (Ly)	245	....
Unilog	159	154 30
Union Fin. de Fr.	385	390
Vial et Cie	117	121 70 d
Y. St-Laurent Groupe	825	820

Marché des options négociables le 25 oct. 1990

Nombre de contrats : 20 401

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	–	–	–	–	–
CGE	520	66	–	7,50	13
Elf-Aquitaine	680	12	–	54	–
Eurotunnel SA-PLC	40	9,70	12,50	1	2
Euro Disneyland SC	90	9,50	–	–	–
Havas	560	–	40	–	–
Lafarge-Coppée	380	12	25,50	25	–
Michelin	70	6,10	7,45	7	8,50
Midi	960	22	–	–	–
Paribas	480	32	–	16	–
Pernod-Ricard	880	–	–	–	16,50
Peugeot SA	520	44	–	25	–
Rhône-Poulenc CI	320	–	–	58	–
Saint-Gobain	400	16,50	40	20	–
Source Perrier	1 100	–	–	40	60
Société générale	440	8	–	–	–
Suez Financière	280	44	50	4,50	7,80
Thomson-CSF	110	2,50	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 oct. 1990
Nombre de contrats : 52 544

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	98,56	98,46	98,50
Précédent	98,46	98,30	98,26

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
100	0,30	0,93	1,64	2,38

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,0685 F ↑

Sur un marché calme *« sentant la fin de mois »*, le dollar a fait une légère remontée vendredi 26. Il cotait à Paris 5,0685 francs en fin de matinée, 128,30 yens, 1,5170 DM, tandis que le mark restait stable à 3,3470 francs. Le rebond du dollar s'explique par des achats de couverture à la veille du week-end.

FRANCFORT	25 oct.	26 oct.
Dollar (en DM)	1,5080	1,5163

TOKYO	25 oct.	26 oct.
Dollar (en yens)	127,15	128,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 octobre) .... 9 7/8 - 10 %
New-York (25 octobre) .... 7 15/16 - 8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	24 oct.	25 oct.
Valeurs françaises	78	77,20
Valeurs étrangères	79,60	79,80
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	442,75	440,40
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 667,24	1 645,99

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	24 oct.	25 oct.
Industrielles	2 504,21	2 484,16

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	24 oct.	25 oct.
Industrielles	1 638,90	1 617,50
Mines d'or	169,60	172,70
Fonds d'Etat	79,95	80,06

TOKYO

	25 oct.	26 oct.
Nikkei Dow Jones	25 352,63	25 005,64
Indice général	1 880,63	1 861,04

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0430	5,0450	+ 80	+ 90	+ 153	+ 173	+ 480	+ 540
$ can.	4,3195	4,3249	– 109	– 82	– 211	– 177	– 492	– 407
Yen (100)	3,9656	3,9693	+ 61	+ 73	+ 105	+ 133	+ 299	+ 368
DM	3,3459	3,3488	+ 40	+ 58	+ 75	+ 99	+ 185	+ 246
Florin	2,9691	2,9720	+ 38	+ 53	+ 69	+ 93	+ 168	+ 230
FB (100)	16,2573	16,2742	+ 101	+ 238	+ 205	+ 400	+ 705	+ 1160
FS	3,9740	3,9787	+ 54	+ 77	+ 108	+ 143	+ 315	+ 394
L (1 000)	4,4698	4,4755	– 68	– 0	– 121	– 45	– 332	– 154
£	9,8818	9,8907	– 343	– 299	– 682	– 613	– 1595	– 1425

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 13/16	8 1/16	7 7/8	8	7 7/8	8	8	8 1/8
Yen	7 13/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	8 1/4	8 3/8
DM	7 15/16	8 3/16	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 9/16	8 11/16	8 13/16
Florin	7 15/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 5/8	8 3/4
F.B. (100)	8 7/8	9 1/8	8 13/16	9 1/16	8 13/16	9 1/16	8 15/16	9 3/16
F.S.	7 3/4	8	7 13/16	7 15/16	7 13/16	7 15/16	8 1/8	8 1/4
L (1000)	9	10	10 1/2	11	10 5/8	11 1/8	11 1/8	11 5/8
£	13 13/16	14 1/16	13 7/8	14	13 7/8	14	13 9/16	13 11/16
Franç.	9 13/16	10 1/16	9 3/4	9 7/8	9 13/16	9 15/16	10	10 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 26 OCTOBRE

Règlement mensuel

Cours relevés à 13 h 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3765	C.N.E 3%	3775	3780	3770	- 0 13
950	B.N.P. T.P.	958	950	950	- 0 84
1130	C.C.F. T.P.	1140	1140	1140	....
984	Cr.Lyon. T.P.	980	985	985	+ 0 51
1452	Renault T.P.	1330	1312	1305	- 1 88
1480	Rhone Poul. T.P.	1510	1480	1499	- 0 73
1101	Saint Gobain T.P.	1120	1101	1101	- 1 70
950	Thomson T.P.	952	953	953	+ 0 11
760	ACCOR	767	750	745	- 1 59
675	Air Liquide	670	663	655	- 2 24
1600	Ala.Superm.	1610	1600	1599	- 0 68
345	A.L.S.P.I.	345 20	344 50	325	- 5 85
1820	Arjom. Prioux	1870	1848	1810	- 3 21
845	AGF Sté Centrale	836	830	818	- 2 15
830	Ass. Europ.	836	830	835	- 0 12
260	Avenir H. Média	265	267 90	259 20	- 2 19
210	Axa Midi Ass.	216 40	210	210	- 2 96
230	Bafip	235	231	229	- 2 55
164	Bail-Equipem.	150 60	150	149 90	- 0 46
770	Bail Investiss.	770	765	763	- 0 91
440	Bancaire	436	430	420 50	- 3 56
600	Bazar H.-V.	610	601	600	- 1 64
735	Béghin-Say	728	728	723	- 0 68
1120	Berger (M)	1225	....	....	....
510	Bic	490	485	470	- 4 08
850	B.I.P.	850	....	....	....
350	BIS	336 50	337	335	- 0 45
255	B N P (CI)	250	250	248	- 0 80
790	Bolloré Tech.	807	800	800	- 0 87
2300	Bongrain	2385	2385	2408	+ 0 96
655	Bon-Marché	695	677	671	- 3 45
440	Bouygues	425	425	423 50	- 0 35
103	BP France	102 50	102 50	102 50	....
760	B S N	760	752	747	- 1 71
840	Canal Plus	920	920	918	- 0 22
370	Cap Gem.S.	366	357	355	- 3 01
3540	Carrefour	3470	3402	3398	- 2 07
130	Casino	135 50	131	130 50	- 3 69
100	Casino ADP	103 20	102 50	100 50	- 2 62
920	Castorama D.L.	922	920	920	- 0 22
60	CCMC Ly.	61 60	63 50	63 50	+ 3 08
340	C.D.M.E.	345	337	337	- 2 32
485	C.E.G.I.D.	486	479	479	- 1 44
230	Centrest (Ny)	236	240	235	- 0 42
525	C.E.P. Comm.	537	537	522	- 2 79
151	Cerus	156 10	153 50	146	- 6 47
425	Cetelem	410	390	412	+ 0 49
390	C F A O.	393 10	392 90	393 30	+ 0 05
395	CF Inc.	395 60	390	381	- 3 67
570	C G E	572	565	564	- 1 40
330	CGI Info.	334 50	328	329	- 1 64
880	C G I P.	890	867	841	- 5 51
500	CSP	533	516	525	- 1 50
765	Chargeurs S.A.	783	770	757	- 3 32
620	C I C A (M)	600	580	580	- 3 33
1050	Ciments franç.	1098	1090	1079	- 1 73
415	Club Méditer.	420	420	420 60	+ 0 14
118	CMB Packa.	106 90	105	105 40	- 1 40
90	Codetel	90	89 10	89 50	- 0 56
440	Colas	452 50	452 50	445	- 1 66
260	Cpt. Entrep.	277	285	277	....
1130	Compt Mod.	1145	1140	1139	- 0 52
144	Concept S.A.	143	142 50	136	- 4 90
305	CPR (Paris Réé.)	299	295	298	- 0 33
880	Créd. Foncier	870	861	862	- 0 92
585	Cr Lyon.(CI)	580	563	560	- 3 45
920	Credit Nat.	932	917	923	- 0 97
205	CSEE	207	207	204	- 1 45
2180	Damart	2140	2060	2060	- 3 74
440	Dassault Aviation	420 20	436	435	+ 3 52
172	Dassault Electr.	190	188	188	- 1 05
1290	De Dietrich	1325	1320	1310	- 1 13
198	Dév.P.d.C.(Li)	199	198	199	....
285	Dév.R.Sud-Est	278	280	279	+ 0 36
350	D M C.	366	368	367 70	+ 0 46
3580	Docks France	3595	3571	3540	- 1 53
2300	Eaux (Gle)	2270	2245	2261	- 0 40
315	Ecco	308	308	304 10	- 1 27
640	Elf Aquitaine	630	630	623	- 1 11
470	-(Certific.)	465	475	465	....
950	Epeda B.-F.	1000	988	980	- 2 00
275	Essilor	286 60	285	271 10	- 5 41
170	Essil.Int.(DP)	165 50	165 50	165	- 0 30
670	Esso	655	665	655	....
1350	Eurafrance	1341	1345	1321	- 1 49
1530	Eurocom	1550	1550	1550	....
90	Eurodisneyland	95 20	95	94 60	- 0 63
3100	Euromarché	3290	3455	3155	- 4 10
1080	Europe 1	1095	1051	1035	- 5 48
44	Eurotunnel	48 50	48	48	- 1 03
1360	Exor	1365	1370	1350	- 0 37
1270	Facom	1381	1321	1330	- 3 69
128	Finextel	126	125	125	- 0 79
230	Fives Lille	223 50	220	219	- 2 01
1760	Fromager. Bel	1740	1748	1730	- 0 57
1830	Gal.Lafayette	1841	1850	1841	....
1800	G.A.N.	1805	1800	1765	- 2 22
355	Gascogne (B)	370	371 60	370	....
1060	Gaz et Eaux	1064	1080	1050	- 1 32
975	Geophysique	878	895	915	+ 4 21
390	Gerland Ly.	415	420	415	....
650	Groupe Cité	651	650	640	- 1 69
345	GTM-Entrep.	323	320 50	320	- 0 93
1040	Guyenne-Gas.	1033	1001	954	- 7 65
177	Hachette	193	180	178 70	- 7 41
535	Havas	530	523	517	- 2 45
525	Hénin (La)	570	580	550	- 3 51
965	Hutchinson	1070	1050	1120	+ 4 67
215	Imétal	216 30	216	212 60	- 1 71
109	Immob. Phénix	116	112 50	114	- 1 72
77	Ingénico	83 20	81	78 10	- 6 13
3000	Inst. Mérieux	3380	3420	3600	+ 6 19
390	Interbail	400	392	390	- 2 50
1040	Intertechnique	1015	1018	1018	+ 0 30
650	J. Lefebvre	684	675	674	- 1 46
820	Labinal	846	845	844	- 0 24
2830	Lab. Bellon	3080	3080	3106	+ 0 84
345	Lafarge	358	353 10	352	- 1 68
345	Labon	345	340	340	- 1 45
3400	Legrand	3537	3480	3400	- 3 87
1940	Legrand (DP)	2036	1980	1990	- 2 26
580	Legris Industries	580	580	545	- 6 03
750	Locabail Imm.	760	758	760	....
410	Locafrance	416	430	420	+ 0 96
845	Locindus	659	653	652	- 1 06
340	Luchaire	350	345	344	- 1 71
3730	L.V.M.H.	3710	3675	3640	- 1 89
470	Lyon. Eaux	472	468	469	- 0 64
210	Majorette Ly.	211	211	196	- 7 11
295	Mar. Wendel	291	290	281	- 3 44
230	Matra	230	224	218	- 5 22
500	Media-Garde	479 10	475	470	- 1 90
84	Metaleurop	89	87	86 50	- 2 81
115	Métrologie In.	121 40	120	117	- 3 62
62	Michelin	67 60	67	66	- 2 22
865	Midi (Cie)	900	880	871	- 3 22
84	Midl. Bk Sa *	85 10	85	85	- 0 12
335	Min. Salsig (Ny)	348	349	349 50	+ 0 43
96	MMB	96 50	96	92 30	- 4 35
79	Moulinex	85	84	85	....
1330	Nordg. Mixtes	1325	1325	1325	....
129	Nord-Est	125	124 50	122 10	- 2 32
470	Nordon (Ny)	446	432	446	....
580	Nouv Galeries	585	600	610	+ 4 27
585	Occid. (Gle)	595	586	580	- 2 52
1440	Om. F. Paris	1495	1480	1490	- 0 33
305	Olipar	307	305 10	300	- 2 28
525	Oréal	505	495	488 50	- 3 46
485	Paribas	489	482	474	- 3 07
1310	Pechelbronn	1334	1335	1316	- 1 42
129	Pechiney In.	129 90	128	123 20	- 5 16
280	Pechiney (CIP)	280	276 50	275 10	- 1 75
456	Penhoet	460	458	450	- 2 17
1020	Pernod Ricard	1030	1015	1015	- 1 46
515	Peugeot	528	517	513	- 2 84
325	Pinault	333 90	326	327	- 2 07
275	Plastic-Omn.	260	260	250	- 3 85
475	Poliet	455	452	446	- 1 98
965	Prétabail-Sic.	980	980	975	- 0 51
610	Primagaz	631	624	610	- 3 33
490	Printemps	540	536	539	- 0 19
1860	Promodès	1801	1800	1791	- 0 56
320	Radiotechn.	320	320	310	- 3 13
2790	Redoute (La)	3180	3095	2950	- 7 23
290	Rémy et Associés	289	266	274	- 5 19
245	R. Poulenc CP	262 50	263	250 10	- 4 72
335	Rober Financ.	353	352	350	- 0 85
53	Rochette (La)	53	52	50 20	- 5 28
1710	Roussel Uclaf	1895	1895	1850	- 2 37
3110	R. Impé.Ly *	3230	3200	3200	- 0 93
179	Sade (Ny)	185	179 10	179 10	- 3 19
1430	Sagem	1331	1385	1380	+ 3 68
395	Saint Gobain	395	380	385 20	- 2 48
1330	Saint Louis	1338	1330	1321	- 1 27
1170	Salomon Ly.	1300	1280	1250	- 3 85
405	Salvepar (Ny)	415	400	400	- 3 61
800	Sanofi	821	812	802	- 2 31
1670	S.A.T.	1640	1667	1620	- 1 22
255	Saul. Chât.	265	261 20	258	- 2 64
1270	Saupiquet (Ns)	1277	1280	1285	+ 0 63
680	Schneider	655	662	644	- 1 68
16	SCOA	16 80	16 80	16 50	- 1 79
1160	S.E.B.	1170	1180	1150	- 1 71
440	Sefimeg	446 90	446	438	- 1 99
585	Sextant A.	592	570	599	+ 1 18
1070	S F I M.	1075	1050	1050	- 2 33
168	S.G.E.	175	174	170 50	- 2 57
590	Simco	580	570	560	- 3 45
835	Sl. Rossignol	760	755	735	- 3 29
850	Sligos	834	849	840	+ 0 72
400	Société Génér.	400	396 10	396	- 1 00
122	Sodexco (B)	125	124	122 10	- 2 32
150	Sodero (Ns)	150	150	150	....
500	Sodexho	507	511	499	- 1 58
78	Sogenal (Ny)	85	84 50	83	- 2 35
400	Sogerap	401	405	402	+ 0 25
1320	Som-Allib.	1225	1220	1216	- 0 73
1140	Source Perrier	1110	1110	1111	+ 0 09
520	Sovac	506	510	495	- 2 17
440	SPEP	450	448	426	- 5 33
480	Spie-Batignol.	465 60	458	455 60	- 2 15
1100	Strafor	1065	1061	1065	....
315	Suez	315 70	308	307 70	- 2 53
670	Synthélabo	661	656	659	- 0 30
95	Thomson	96 50	95 10	95 30	- 1 24
670	Total	677	677	660	- 2 51
114	-(certif.)	112	114	108 60	- 3 04
220	Trallet Fin.	229	229 50	221	- 3 49
530	U.A.P.	531	526	513	- 3 39
225	UFB Locab.	235	233	230	- 2 13
900	U.I.C.	923	924	913	- 1 08
560	U.I.F.	583	564	560	- 2 31
765	U.I.S.	753	750	753	....
745	Unibail	745	745	737	- 1 07
153	U.C.B.	146	146	143	- 2 05
340	Valéo	315	309 50	305 60	- 2 98
255	Vallourec	248 50	243	237	- 4 63
385	Via Banque	366 20	362	361	- 1 42
955	Zodiac	960	970	950	- 1 04
1570	Elf Gabon	1670	1740	1740	+ 4 19
104	Amax	102 10	100	100	- 2 06
100	Amer. Express	102	101 20	101 20	- 0 78
171	A.T.T.	170 10	170 50	170 50	+ 0 24
128	Anglo Amer.C.	130 50	130 50	130 50	....
375	Amgold	378	375	375	- 0 79
256	Banco Santander	253	247 50	247 50	- 2 17
685	B.A.S.F.	679	685	665	- 2 06
710	Bayer	712	700	701	- 1 54
70	Buffelsfont.	77	77 80	77 80	+ 1 04
63	Chase Manh.	60 50	59 20	59 20	- 2 15
87	De Beers	90 95	89 20	89 20	- 1 92
2130	Deutsche Bank	2136	2074	2073	- 2 95
1270	Dresdner Bank	1278	1254	1253	- 1 96
63	Driefontein	56 80	57 95	57 95	+ 2 02
178	Du Pont-Nem.	175 20	173 50	173 50	- 0 97
200	Eastman Kodak	199	194 80	196	- 1 51
20	East Rand	21 90	23 50	23 30	+ 6 39
56	Echo Bay	56 50	57 50	57 15	+ 1 15
137	Electrolux	140	130 50	130 60	- 6 79
198	Ericsson	202	200	200	- 0 99
250	Exxon Corp.	243 80	243 50	243 50	- 0 12
162	Ford Motor	163 10	160	160	- 1 90
46	Freegold	48	48 25	48 25	+ 0 52
12	Gencor	12 20	11 90	11 90	- 2 46
275	Gén. Elect.	260	258 30	258 30	- 0 65
196	Gén. Motors	195 80	193	193	- 1 43
330	Gén. Belgique	345	329	329	- 4 64
58	Gd. Métropol.	57	57	57	....
70	Guinness	72	69 50	69 50	- 3 47
19 50	Hanson PLC	19 30	19 05	19 05	- 1 30
38	Harmony Gold	40	42	41 80	+ 4 50
148	Hewlett Packard	148 50	145	145	- 2 36
49	Hitachi	48	46 70	46 70	- 2 71
680	Hoechst	648	636	637	- 1 70
88	Homestake	88 30	89 50	89 50	+ 1 36
83	Imp. Chemical	81 80	80 20	80 20	- 1 96
560	I.B.M.	546	547	547	+ 0 18
230	I.T.T.	226 80	221 80	221 80	- 2 20
142	Ito Yokado	145	142 60	142 30	- 1 86
73	Matsushita	71 45	70	70 50	- 1 33
15 50	Minorco	14 95	14 70	14 70	- 1 67
137	Mc Donald's	132 20	130 50	130	- 1 66
415	Merck	412	415	415	+ 0 73
400	Minnesota M.	397	399 90	399 50	+ 0 73
300	Mobil corp.	289	287 50	291	+ 0 69
190	Morgan J.P.	187 80	185 80	185 80	- 1 06
30850	Nestlé	31240	30100	30100	- 3 65
980	Nixdorf	981	957	957	- 2 45
181	Norsk Hydro	179 50	181 20	181 20	+ 0 95
108	OFSIL	109 60	112 30	112 30	+ 2 46
1700	Pétrofina	1762	1725	1725	- 2 10
245	Philip Morris	242 80	239 50	239 50	- 1 36
62	Philips	59 50	59 10	59 10	- 0 67
75	Placer Dome	76	78 40	78	+ 2 63
235	Quilmès	241	240 20	240 20	- 0 33
24	Randfontein	25 60	26 05	26	+ 1 56
405	Royal Dutch	404	400	400	- 0 99
43	R T Z	41 20	41 25	41 25	+ 0 12
3 64	Saat.& Saatchi	3 65	3 71	3 66	+ 0 27
43	St Helena	45 40	46 50	46 50	+ 2 42
300	Schlumberger	297	299 80	299 80	+ 0 94
46	Shell transp.	45 20	45 20	45 20	....
2010	Siemens	2029	2000	1999	- 1 48
265	Sony	267 50	262 10	262 10	- 2 02
73	Sumitomo Bank	75	70	70 10	- 6 53
210	T.D.K.	209 90	205	205	- 2 33
43	Telefonica	44 20	43 50	43 50	- 1 58
32	Toshiba	32 55	30 90	30 90	- 5 07
440	Unilever	442	439	439	- 0 68
245	Unit.Techn.	241	237	239	- 0 83
335	Vaal Reefs	350	349	349	- 0 29
250	Volvo	260	253 30	253 30	- 2 58
154	West. Deep.	168	172	172	+ 2 38
165	Xerox Corp.	156 90	154	154	- 1 85
111	Yamanouchi	112 80	113 90	114 40	+ 1 33
1 78	Zambia Cop.	1 85	1 81	1 81	- 2 16

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	119 50	3 76
Emp.Etat 8,8%78	99 45	2 84
10,80% 79/94	101 10	1 53
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83	101 22	9 88
Emp.Etat 13,4%83	108 40	11 34
Emp.Etat 12,2% 84	103 65	0 60
Emp.Etat 11% 85	104 20	7 44
10,26% mars 86	99 85	6 40
OAT 10% 5/2000	98 90	4 16
OAT 9,9% 12/1997	99 65	8 59
OAT 9,8% 1/1996	98 65	7 22
PTT 11,2% 85	102 40	9 25
CFF 10,30% 86	95 30	7 08
CNB Bques 5000F	100 30	3 10
CNB Paribas 5000F	100 25	3 10
CNB Suez 5000F	100 25	3 10
CNE 11,5% 85	101 40	4 11
CNI 1/82 5000F	100 30	3 10
CNT 9 % 86	....	4 48
CRH 10,90% déc.85	101 40	8 06
CHARB FCE 3% 100	141 20	....
CNCA	1026	....
Cerus	1930	....
CGE 6 janv. 89/99	561	....
Drouot Ass.8%88cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	880	872
Applications Hydr.	1500	1495
Arbel	807	783
Astorg	270	269 50
Bains C.Monaco	845	910
B.Hypoth.Europ.	353	360
B.N.P. Intercont.	255 10	256
Béghin-Say (C.I.)	610	....
Bénédictine	3675	....
Blanzy Ouest	3243	3240
B T P.	76	74
Cambodge	700	....
Carbone Lorraine	848	826
Case Pochin	13 50	13
C.E.G.F (Frigor.)	389 90	383 90
Centenaire Blanzy	521	512
Cerabati	104 50	104 50
Champex Ny	136 30	139
CIC (CIP)	169 90	165 10
C.I.M.	780	770
C.I.T.R.A.M. (B)	2400	....
Clause	406	438
Cofimeg	256	....
Coladel	1131	....
Cogif	386 10	386 20
Comiphos	525	515
Cie Industrielle	4687	....
Cpt Lyon Alemand	415	407
Concorde	685	679
Constr.Mét.Prov.	29	37 20d
Crédit Gén.Ind.	351	351
Cr Universel (Cie)	590	586
Créditel	122	120 10
Darblay	673	670
Degremont	1465	1448
Delalande	1770	1740
Delmas Vieljeux	4000	4005
Didot Bottin	1232	1225
Eaux Bassin Vichy	1999	1971
Eaux Vittel	1020	1010
Ecia	180 10	176 10
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	318	315
E.L.M. Leblanc	735	730
[illegible] Bretagne	515	....
Ent.Mag. Paris	4100	4020
Exev (ex. Eramit)	1645	1640
Europ Soudures Ind.	25	....
Finalens	240	240
F.I.P.P.	164 50	159 90
F.N.A.C.	1965	1911
Foncière (Cie)	676	682
Fonc.Lyonnaise	741	750
Foncina	515	515
Fougerolle	690	686
France I.A.R.D.	780	780
France SA (La)	1370	1381
From. Paul-Renard	2520	....
Gaumont	971	961
Gerafin	260	255
Gévelot	498	490
G.F.C.	382	383
G.F.I.I.	290 10	290
Gds Moulins Paris	1510	....
Groupe Victoire	1360	1306
G.T.I (Transport)	494	490
Immobail	369	370
Immobanque	710	700
Im.Marseillaise	5710	5700
Imm. Plaine-Monceau	412	410
Immofice	435	423
Invest.(Ste Cie.)	3100	3010
Jaeger	80 30	58 60
Lambert Frères	300	312 d
Lille Bonnières	1650	1650
Loca-Expansion	304	304
Localinancière	495	....
Locatel	272 90	....
Louis Vuitton	570	587
Louvre	3800	3750
Lucia	1750	1760
Machines Bull	40	40 25
Mag.Uniprix	150	....
Magnant	693	638
Métal Déployé	550	580
Mors	144 50	140 60
Navigation (Nle)	232	232
Optorg	339 90	329 70
Oréal (CI)	240	....
Origny-Desvroise	1132	1100
Palais Nouveauté	1062	....
Paluel Marmont	625	620
Parfinance	199 90	198
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	216	210
Paris Orléans	281	284
Parthena Invest.	319	320
Pathé Cinéma	974	1000
Piper Heidsieck	1940	1940
PLM	328	327
Porcher	623	....
Promodès (CI)	1060	....
Publicis	740	720
Rochefortaise	139 90	139
Rosario	250 60	242
Rougier	440	....
S.A.C.E.R.	344	....
S.A.F.A.A.	395	....
S.A.F.I.C Alcan	245	241
SAFT	1163	1152
Saga	279 70	271 40
Saint Dominique (F.)	....	....
Salins du Midi	635	630
Sriam	89 50	90
Savoisienne M.	159 40	159 60
S.C.A.C.	770	750
Serelle Maubeuge	440	427
S.Eaux Part. (M)	147	....
Silic	598	605
Sinvim	295	290
S.I.P.H.	340	340
Sofal	583	578
Soffo	515	....
Solical	1103	1104
Soficomi	585	593
S O F I P (M)	483	478
Sofragi	1470	1447
Sophie-Bail	391	389
Sopagi	172 90	172
Soudure Autogène	930	920
Sovabail	390	395
Stand	745	725
Suez (CIP)	270	262
Taittinger	3784	3690
Télémécanique Elect.	3940	4000
Testut-Aequitas	822	....
Tour Eiffel	260	229 90
Ufiner	1020	1020
U.T.A.	2345	....
Vicat	380	378
Vilpaix	1943	1958
Virax	160	153 60o
Maroc Sté Brasserie	285	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	790	798
Alcan Nv Sico	228	224
Alcan Aluminium	92	84
American Brands	356	....
Arbed	504	....
Asturienne Mines	169 50	....
Banco Popular Espa.	465	450
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	27300	27600
Can.Pacifique	76 10	....
Chrysler Corp.	59 10	60
C I R.	13 70	....
Commerzbank	761	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	226 10	....
GBL (Brux Lamb.)	528	....
Gevaert	1130	....
Glaxo Holdings Ltd	74 50	....
Goodyear Tire	83	....
Grace and Co (WR)	106	102
GTE Corp.	131	....
Honeywell Inc.	403	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	27 30	....
Latonia	310	310
Midland Bank	19	....
Noranda Mines	70 90	....
Olivetti priv.	12 20	....
pakhoed hold.	585	....
Pfizer Inc.	393 10	396
Procter Gamble	409 20	....
Ricoh	32	....
Robeco	259 40	258 30
Rodamco NV	155 30	154 40
Rolinco	247 20	246 50
Saipem	7 40	6 30o
Sema Group	52 40	52 60
SKF Aktiebolaget	80	72 o
Tenneco Inc.	225	....
Thorn Electrical	60 50	60 80
Toray Ind.	28	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1380	1365
West Rand Cons.	12	12 65

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	265	....
[illegible]	815	....
Calciphos	151	151
C G H Cogedhor	81	79 90
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	700	701
Drouot Assurances	340	....
Elf Antargaz	1900	....
Europ. Accum.	57 80	....
Gachot S.A.	115	....
Groupe Extension	184	....
Guy Degrenne	408	....
Haribo Ricqlès Zan	210	....
Hoogovens	287	....
[illegible] du Monde	340	340
Nicolas	925	....
Patemelle RD.	1248	....
Particip. Perrier	390	399
Quadrant	240	....
Rorento N.V.	177 40	177 40
St-Gobain-Emballage	2050	....
Sema Metra	251	250 20
S.E.P.R.	1600	....
S.P.R. act. B.	348	....
Ufiner	380	....
Waterman	1500	....
Whitman Corp.	89	....
Wonder	988	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 050	5 068	4 850	5 300
Ecu	6 926	6 932	....	....
Allemagne (100 dm)	334 740	334 710	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 265	16 267	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 010	296 990	285 500	306 500
Italie (1000 lires)	4 472	4 471	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 750	....	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 889	....	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 313	....	4 050	4 060
Suisse (100 f)	396 050	....	391	416
Suède (100 krs)	90 320	....	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 130	....	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 585	....	46 050	49 150
Espagne (100 pes)	5 341	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 798	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 325	....	4 130	4 530
Japon (100 yens)	3 982	....	3 660	3 860

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/10
Or fin (kilo en barre)	61150	61900
Or fin (en lingot)	61460	61850
Napoléon (20f)	396	400
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	432	436
Pièce Latine (20 f)	365	362
Souverain	468	467
Pièce 20 dollars	2240	2220
Pièce 10 dollars	1200	1220
Pièce 5 dollars	825	.....
Pièce 50 pesos	2370	2365
Pièce 10 florins	369	370

SICAV (sélection) 25/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	982 44	958 48
Actilion	197 76	192 47
Agepargne	732 71	701 16
Agéplacement	7025 82	7025 82
Agépremière	107 32	107
AGF Actions et CIP	993 58	969 35
A.G.F. 5000	584 52	570 26
AGF ECU	1012 26	1002 24
AGF Foncier	110 63	107 83
AGF Invest Sicav	103 15	100 83
AGF Interfonds	406 48	398 55
AGF Oblig.	1071 90	1066 57
AGF Sécurité Sicav	10994 02	10994 02•
A.G.F.I.M.O.	606 96	592 16
AM-RI-GAN	5718 01	5498 09
Amplitude	595 37	589 29
Arbitrages Court T.	6211 76	6199 35
Associc	1131	1131
Atout Futur	341 82	333 48
Aurecic	1103 06	1070 93
Avenir Alizés	1553 13	1522 66
Avenir CIC	102 72	99 73
Axa Capital	142 31	136 18
Axa Europe	117 60	112 54
Axa Investissements	109 61	104 89
Axa NPI	98 21	93 98
Axa Valeurs PER	116 44	111 43
Capimonétaire	5489 70	5484 22
Capioblig.	5590 06	5507 45
Capitacic	1117 97	1101 45
Capital-Monde	344 46	336 06
[illegible] Pierre	29 52	28 80
Conda	1139 73	1111 93
Comptavalor	6071 79	6062 70
Convertimmo	366 06	351 98
Credinter	460 02	446 62
Credit Mutuel Capital	1111 01	1089 23
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60•
Diese	1133 13	1105 48
Drouot France	774 61	741 25
Drouot Investiss.	908 18	869 07
Drouot Sécurité	230 93	220 99
Drouot Sélection	137 74	131 81
Ecocic	1052 42	1036 87•
Ecupar	[illegible]	115 17
Ecureuil Capitalisation	2193 08	2171 37
Ecureuil Invest.	370 08	359 31
Ecureuil Monépremière	57733 03	57733 03
Ecureuil Monétaire	34027 20	34027 20
Ecureuil Trésorerie	2110 66	2110 66
Ecureuil Trimestr.	1973 82	1954 28
Elicash	402589 94	402589 94
Energie	267 33	255 21
Eparcic	3104 31	3104 31
Eparcourt-Sicav	4329 14	4318 34
Epargne Associat.	25132 27	25094 63
Epargne Capital	9032 44	8943 01
Epargne Court-Terme	596 94	595 94
Epargne Croissance	1486 20	1445 45
Epargne Industrie	86 90	83 60
Epargne J.	60413 17	60413 17
Epargne Long Terme	195 66	190 89
Epargne Monde	1103 30	1073 77
Epargne Obligat.	186 42	181 43
Epargne Première	12578 56	12494 91
Epargne Quatre	1084 60	1055 57
Epargne-Unie	1220 10	1190 34
Epargne Valeurs	412 85	401 80
Epsilon	1154 57	1143 14•
Eulinvest	610 15	592 38•
Eurocic Leaders	957 46	939 28
Eurodyn	1096 55	1089 80
Euro Gan	6610 65	6368 39
Euromat	26 96	26 27
Fonsicav	12377 58	12377 58
FRANCE-GAN	8933 07	8589 49
France Garantie	263 08	262 55
France Index Sicav	99 80	96 98
France Investiss.	438 69	428 97•
France Oblig.	457 08	452 66
Francic [illegible]	414 25	402 18
Francic Pierre	106 20	103 11
Francic-Régions	1171 57	1137 45
Fructi-Association	30 85	30 85
Fructi-Capi	36 49	34 97
Fructi Court	122790 00	122790
Fructidor	232 31	228 88
Fructi-Ecu	550	541 87•
Fructi-Epargne	28 05	28 34
Fructifrance	792 18	772 86
Fructimmo	28 39	27 70
Fructi-Première	10401 49	10247 77
Fructivar	4712 87	4700 92
Futuroblig.	1211 73	1182 18
Gestilion	12639 64	12608 12
Gest. Associations	148 09	144 83
Gest. F. Sécur.	10780 58	10267 22
Horizon	1107 41	1075 16
Intercapar	100931 25	97991 50
Interoblig.	11867 97	11411 51
Interselection Fce	505 20	480 49
Japacic	154 44	149 94
Jeunepargne	249 16	245 48
Laffitte Amérique	176 37	168 18
Laffitte Europe	242 54	232 65
Laffitte Expan.	237 86	227 97
Laffitte France	305 04	292 60
Laffitte Immobil.	233 12	223 62
Laffitte Japon	399 42	383 14
Laffitte Oblig.	136 42	129 90
Laffitte Rendement	177 87	170 62
Laffitte Tokyo	344 24	330 21
Latitude	5968 43	5959 64
Leumi C.T.	10937 38	10937 38
Leumi L.T.	5962 11	5778 76
Lion Association	11451 80	11451 80
Lion Institution.	25060 78	24968 31
Lionplus	835 92	819 53
Lion Trésor	2114 83	2093 89
Lion 20 000	22889 45	22889 45
Livret Bourse Inv.	487 30	482 82
Livret Portefeuil.	635 50	616 99
Méditerranée	174 11	166 61
Mensuel CIC	10109 13	10008 04
Mondial Investissem.	384 43	367
Monecic	5436 93	5436 93
Monedan	58409 41	58409 41
Mone.J	63042 92	63042 92
Monévalor	70903 61	70903 61
Mutualité dépôts	11699 77	11668 44
Mutuelle Unie Sel.	140 69	134 63
Natio Court Terme	244975 00	244975
Natio-Epargne	15155 48	16005 43
Natio-Ep. Ret.	115 06	111 98
Natio Eparg.-Trésor	6708 36	6692 97
Natio-Imm.	1148 57	1117 83
Natio-Inter	1162 83	1131 71
Natio-Monétaire	22072 58	22072 58
Natio Obligations	504 52	491 02
Natio-Patrimoine	1363 87	1327 37
Natio-Placements	65954 07	65954 07
Natio-Revenu	1001 36	991 44
Natio Sécurité	12258 45	12258 45
Natio-Valeurs	774 80	754 18
Nippon-Gan	5862 82	5637 33
Nord Sud Dévelop.	1276 96	1274 41
Obli-Associations	125 50	124 28
Oblicic-Mondial	2306 38	2272 30
Oblicic-Régions	1013 12	998 15
Oblig. très caté.	153 68	151 41
Oblilion	1132 74	1121 52
Oblisécurité	11123 67	11123 67
Optimat	31702 80	30779 22
Oraction	970 78	947 10
Orvalor	5622 75	5329 13
Paribas Capitalisation	1219 75	1201 72
Paribas Epargne	17945 98	17910 18
Paribas Opportunités	111 68	107 13
Paribas Patrimoine	507 74	487 04
Paribas Revenu	98 15	87 28
Patrimoine Retraite	191 37	187 62
Pervalor	621 93	603 72
Phenix Placement	287 17	278 81
Pierre Investissements	711 89	694 62
Placement A.	[illegible]	1191 94•
Placements C.T.	[illegible]	7730 84•
Placement J.	6245 28	6232 81•
Placement Premier	5693 09	5681 73•
Pléiade	118 74	113 62
Poste Gestion	56613 96	56613 96
Première Oblig.	10871 22	10860 36
Prév. Ecureuil	107 88	106 81
Prévassociation	25455 94	25455 94•
Proficias	1062 65	1036 73
Quartz	118 83	115 93
Réalvalor	843 69	819 12
Rentacic	158 72	156 37
Revenus Trimestr.	5288 59	5236 23
Revenu-Vert	1119 43	1102 89
St Honoré Bio-Alim.	845 57	808 18
St Honoré Global	234 38	223 75
St Honoré Mat Plac.	196 75	186 87
St Honoré Pacifique	547 79	522 95
St Honoré PME	482 08	480 22
St Honoré Réel	12978 72	12927 01
St Honoré Services	472 76	454 58
St Honoré Techno.	698 35	666 68
Sécuricic	1521 25	1521 25
Sécuri-Gan	13199 80	12940 98
Sécuri-Taux	1209 34	1209 34
Sicasden	894 53	894 27
Sicav Associations	1608 38	1605 97
S.F.I. fr. et etr.	612 96	595 10
Sicav 5.000	390 49	380 03
S.I. Est	1320 85	1263 97
Slivafrance	611 86	595 48
Slivam	392 27	381 77
Slivarente	206 12	202 08
Slivinter	400 68	389 96
S.N.I.	1076 98	1045 61
Sogépargne	308 63	295 55
Sogénic	53284 44	51732 47
Sogevar	990 07	945 17
Sogiater	1189 27	1135 34
Soleil Investissements	500 58	481 33
Solstice	2085 54	2080 34
Stratégie Actions	812 44	781 19
Stratégie Rendements	1213 69	1175 49
Technocic	973 30	944 95
Techno-Gan	5593 71	5378 57
Thesora	582 14	556 57
Tranquiha	133 11	127 38
Trésor Avenir	105 93	104 78
Trésor Plus	1106 65	1096 69
Trésor Réel	12427 83	12427 83
Trésoricic	111583 43	111583 43
Trilion	5061 84	5011 72
U.A.P.Investiss.	410 44	395 60
U.A.P. Act. F.	540 40	520 87
U.A.P. Act. Sél.	583 54	562 45
U.A.P. Audif.	600 92	579 20
U.A.P. Altaif.	200 34	193 10
U.A.P. Alto	164 43	158 49
UAP Moyen Terme	119 17	114 86
Uni-Associations	118 33	118 33
Uni-Foncier	1306 37	1274 61
Unifrance	538 67	525 53
Uni-Garantie	1324 58	1301 16
Uni Régions	1392 18	1358 22
Uniraste	2433 97	2374 60
Univar	207 52	207 62
Univers Actions	1183 16	1154 30
Univers-Obligation	1619 09	1579 60
Valorem	500 24	488 04
Valorg	1802 82	1891 02
Valrail	46199 56	46176 47
Vasbas	25052 27	25027 22

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Avec l'envoi de nouvelles pièces d'artillerie

M. Chevènement n'exclut pas de renforcer le dispositif « Daguet »

Devant la commission des affaires étrangères et de la défense au Sénat, M. Jean-Pierre Chevènement n'a pas exclu, jeudi 25 octobre, l'envoi par la France en Arabie saoudite d'un renfort d'artillerie au sein du dispositif « Daguet ».

Cette éventualité, comme celle de l'envoi de chars AMX 30, est à l'étude (*le Monde* du 19 octobre). Le ministre de la défense a cependant ajouté que l'adaptation des moyens actuels à la situation de la menace devait être appréciée en fonction de l'« inter-opérabilité » des forces alliées déjà engagées. Ce qui signifie que la possession par les forces saoudiennes de pièces d'artillerie de 155 GCT et de chars AMX 30 achetés à la France pouvait dispenser d'en affecter au dispositif « Daguet ».

M. Chevènement a, d'autre part, précisé que la mission principale du groupe aérien basé dans la région de Yufuf est l'appui rapproché des troupes au sol (ce qui peut remplacer partiellement l'artillerie, selon l'état-major), sa mission secondaire étant de participer à la défense aérienne de l'Arabie saoudite aux côtés des forces alliées déjà sur place.

Le ministre de la défense a rappelé qu'il n'était pas question de renoncer au renfort qui vient d'être décidé, à savoir (*le Monde* du 25 octobre) l'envoi de 500 hommes supplémentaires avec vingt-deux autres hélicoptères anti-chars et vingt-quatre nouveaux blindés légers à roues AMX 10 RC. Selon M. Chevènement, la relève des forces est envisagée pour janvier ou février de l'an prochain. Les volontaires du service long (il s'agit d'appelés volontaires pour un service supérieur à douze mois mais inférieur à vingt-quatre) pourront *« bien évidemment »* être utilisés : *« Même les appelés du contingent, dès lors qu'ils sont volontaires, peuvent être utilisés en vertu de l'article 70 de la loi sur le service national. »*

Le ministre de la défense a tenu à préciser, à cette occasion, que la marine, par exemple, avait trois fois plus de candidats que de postes sur ses bateaux pour les missions de contrôle de l'embargo de l'ONU dans le Golfe.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 26 octobre 1990 a été tiré à 542 250 exemplaires.

URSS

L'état d'urgence est proclamé dans le sud de la Moldavie

Le Parlement moldave a proclamé vendredi 26 octobre l'état d'urgence dans trois régions du sud de la Moldavie où les Gagaouz, un peuple turc de religion chrétienne orthodoxe, ont commencé jeudi à élire leur propre Parlement, malgré l'interdiction du gouvernement moldave, a annoncé l'agence soviétique Interfax.

Selon celle-ci, les députés moldaves, réunis pour la deuxième journée en session extraordinaire, ont eu recours à cette mesure, contre laquelle seuls 9 des 254 parlementaires se sont prononcés lors du vote, *« après le refus des dirigeants gagaouz de mener des négociations »*.

Une soixantaine d'autobus transportant quelque 3 000 « volontaires » appartenant à des détachements formés à l'appel du Front populaire moldave (nationaliste), étaient partis jeudi vers les régions sud de la Moldavie pour tenter d'empêcher le déroulement des élections en Gagaouzie. – *(AFP.)*

Exode roumain d'après-match

MONTPELLIER

de notre correspondant

Soixante-dix des cent huit supporters roumains venus assister mercredi 24 octobre à la rencontre de coupe d'Europe de football Montpellier-Steaua Bucarest n'ont pas regagné la Roumanie après le match. La plupart d'entre eux se sont engouffrés dans des trains à destination de Lyon, Paris et Bordeaux. Dix-sept ont passé la nuit au commissariat de Montpellier avant d'être conduits le matin à la préfecture de l'Hérault où ils ont demandé l'asile politique.

Artisans, ouvriers, télégraphistes, ingénieurs ou étudiants, âgés de vingt-deux à quarante-huit ans, sans un sou en poche, les Roumains ont expliqué que *« rien n'a changé depuis la mort de Ceaucescu »* et affirmé redouter surtout *« l'arrivée de l'hiver pendant lequel il n'y a ni chauffage ni eau chaude »*. Au fil des heures, d'autres réfugiés se sont présentés, portant le nombre des demandes à vingt-cinq. Les dossiers ont été envoyés en urgence à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). Logés dans un foyer de la DDASS, les Roumains ont obtenu une carte de séjour et ils seront pris en charge par l'Etat.

J. M.

Dans son rapport annuel

Le Comité de décentralisation regrette le poids grandissant de l'Ile-de-France

Le président du Comité de décentralisation, M. Jacques Voisard, vient de remettre au premier ministre son rapport pour l'année 1989, qui souligne que les grandes métropoles européennes se livrent à une concurrence toujours plus âpre pour attirer les entreprises et services de haut niveau.

M. Voisard note, comme chaque année, la crise que traverse la politique d'aménagement du territoire et le poids économique, démographique et financier grandissant de la région-capitale. *« Si l'on prend en compte la population satellisée par l'Ile-de-France dans les départements limitrophes*, écrit-il notamment, *cette « plus grande Ile-de-France » a absorbé de 1982 à 1990 35 % de la croissance démographique nationale. »*

A l'intérieur même de l'Ile-de-France, quand on prend en compte les surfaces de bureaux autorisées, la part des Hauts-de-Seine s'est renforcée passant de 28 % du total régional sur la période 1970-1979 à 37 % pour la décennie 1980-1989.

Parmi les mesures proposées par M. Voisard, on retiendra un renforcement, par voie réglementaire, de la procédure d'agrément, la création d'une taxe sur les surfaces de stockage et les établissements de grande distribution, et l'obligation pour les administrations publiques d'établir des plans de localisation et de décentralisation de certains de leurs services.

M. Voisard montre du doigt certains ministères *« qui n'ont toujours pas fait l'effort de présenter des plans de localisation »*, (Travail et emploi, santé, recherche, environnement, équipement). En revanche la politique immobilière du ministère de l'intérieur est jugée *« positive et rationnelle »*.

Ancien président du Conseil économique et social

Emile Roche est décédé

Emile Roche, ancien président du Conseil économique et social, est décédé, jeudi 25 octobre à Paris, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

La silhouette d'Emile Roche était familière des milieux politiques et du monde des affaires sous les trois Républiques. François Mauriac n'écrivait-il pas dans son *Bloc-Notes* que la biographie de celui qui fut, de 1954 à 1974, président du Conseil économique et social, pouvait s'inscrire *« dans une histoire générale des rapports de la politique, des activités professionnelles et des fortunes privées »* ? Il a conduit, en effet, une longue carrière qui ne l'a jamais placé au premier rang du monde politique mais qui lui permit de jouer parfois un rôle important d'intermédiaire, d'intercesseur et de « Monsieur bons offices » entre des milieux divers.

Fils d'épicier, né à Estaires, un bourg près d'Armentières dans le Nord, le 24 septembre 1893, Emile Roche collabore après la guerre de 1914-1918 avec Joseph Caillaux, dont il deviendra le directeur de cabinet au ministère des finances et dont il sera l'exécuteur testamentaire. Tout en étant président de la fédération du Nord du Parti radical, il développe ses activités dans le monde des affaires. Après avoir été arrêté pendant trois mois, à la Libération en 1945, pour avoir administré une entreprise appartenant à une famille juive, il est libéré et devient, au Parti radical, l'intime d'Edouard Herriot et d'Edouard Daladier. Il deviendra d'ailleurs, en 1956, président d'honneur du Parti radical, après avoir codirigé le Rassemblement des gauches républicaines fondé en 1948.

Emile Roche, qui avait lancé quelques petits journaux dans sa région, s'est alors intéressé à la presse économique nationale. Mais il occupe dans le même temps de nombreux postes dans les conseils d'administration et les directions d'entreprises diverses concernant le matériel agricole, le téléphone, le verre, les taxis, les travaux publics, la banque, les assurances. Homme éclectique tenant des chroniques dans des journaux de tendances diverses, radical influent mais entretenant de bonnes relations avec les milieux cléricaux et tout en étant proche de certains cercles maçonniques, partisan de l'Algérie française et favorable à Israël, Emile Roche a cependant ménagé également ses amitiés gaullistes qui lui ont permis de demeurer président du Conseil économique et social jusqu'à la mort de Georges Pompidou. Il s'était cependant opposé à l'élargissement du Marché commun européen en 1972 et il avait voté « non » en 1969 lors du référendum proposé par de Gaulle sur la réforme des régions et du Sénat, préférant œuvrer pour le renforcement du rôle du Conseil économique et social.

Le front largement dégagé, portant des lunettes rondes en écaille et arborant un nœud papillon, affable et conciliant, Emile Roche, qui avait été deux fois veuf, avait épousé, à quatre-vingt-un ans, Mme Arlette Deros. En 1976, M. Valéry Giscard d'Estaing l'avait élevé à la dignité de grand croix de la Légion d'honneur.

ANDRÉ PASSERON

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

France folle

JE suis consternée. Complètement déconsidérés dans ce pays, nos princes n'en gardaient pas moins une formidable réputation question chose du machin. Ils passaient pour de chauds lapins, qualité très appréciée des Français dont les enfants doivent apprendre à donner, dans le désordre, au tableau noir, le quarté gagnant des favorites de nos rois.

Leurs innombrables conquêtes – seul nom jamais cité, celui du père Barre – faisaient la joie complice et coquine des salles de rédaction. La presse ne se gênait d'ailleurs pas, rappelez-vous les révélations à la « une » du *Monde* sur les fugues de Giscard à l'heure du laitier, pour en informer l'opinion. Une opinion rétive au pouvoir et soumise à la puissance... de séduction.

Les chauffeurs de taxi, ses porte-parole auprès des journalistes, se gaussaient avec une dédaigneuse commisération du puritanisme anglo-saxon. Une maîtresse enceinte ? Une croisière avec un mannequin ? Une petite gâterie à sa secrétaire ? Et c'est pour ça qu'on renvoie le coupable dans ses foyers se faire copieusement engueuler par sa légitime ? Ils sont complètement givrés, ces gens-là, avouez !

Et puis là, ce matin, changement de disque. Prise sous la pluie à trois cents mètres de ma station de métro, j'en ai hélé un. Tout juste s'il a pu s'arrêter tellement il était emporté par la méprisante indignation que lui inspiraient les remous de l'affaire Doucé :

– Ma parole, ils sont tous pédés, en plus, les politiciens ! Vous avez vu un peu, sur la Cinq, ce mec à la tête d'une association d'homosexuels ? Il dit que c'est un coup des services secrets iraniens qui comptaient sur les petits amis du bon pasteur pour compromettre des personnalités en vue.

– Pourquoi faire ?

– Faire libérer Naccache.

– Ah ! ben, c'est du propre ! Déjà que l'inspecteur Dufourg accuse les RG de vouloir abattre Arpaillange et Guilhaume en leur balançant des mignons dans les pattes, si, par-dessus le marché, les ayatollahs en ont inscrit d'autres sur leur liste de linge sale, où on va ?

– Pas aux urnes, en tout cas. Voter pour une folle, non mais, faut être fou !

La mort du poète Norge

Le poète d'origine belge Norge est mort jeudi 25 octobre dans sa maison de Mougins (Alpes-Maritimes). Il était âgé de quatre-vingt-douze ans.

« Et je dis que la vie est bonne. » Ainsi que le souligne Lorand Gaspar dans la préface de l'anthologie des *Poésies*, récemment publiées dans la collection « Poésie-Gallimard », l'œuvre de Norge est tout entière placée sous le signe d'une *« grande joie »*, coulée *« dans une langue formidablement vivante et vivifiante »*.

Né à Bruxelles le 2 juin 1898, Georges Mogin, qui pris le pseudonyme de Geo Norge, puis simplement de Norge, fonda en 1925, avec Raymond Rouleau et Tania Balachova, le Théâtre du Groupe libre, qui monta sa pièce *Tam-Tam*. En 1931, il crée le *Journal des poètes*, auquel participe notamment son ami André Salmon. Marié au peintre Denise Perrier, il s'installe, à partir de 1954, à Saint-Paul-de-Vence avant de prendre, il y a une vingtaine d'années, la nationalité française. Norge publie son premier recueil, vingt-sept *Poèmes incertains*, en 1923. Viendront ensuite *la Belle Endormie* (1935), *Joie aux âmes* (1941), *les Oignons* (1953), *la Langue verte* (1954), *la Chanson du concierge* (1969) ... En 1978, Seghers réunira ses *Œuvres poétiques*.

L'humour, la malice, le jeu avec les mots et les sonorités, la volonté de se faire simplement entendre, qui caractérisent la poésie de Norge, sont sous-tendus par une vision optimiste de l'existence. Mais cette vision n'exclut pas la lucidité face à la sottise ou à la cruauté. Le bonheur d'être, la joie devant le monde et la création, dominent cependant dans cette poésie dont la vitalité parvient à se faire communicative : *« Joie aux âmes ! Les yeux nous sont donnés : le monde existe et nous avons des yeux pour le voir. »*

P. K.

Un grand civilisé

L'allée du poète à Mougins est en deuil. Et avec elle tout un univers de délicatesse, de bon sens et d'humour. Norge le poète est mort, lui qui avait foi en l'homme et disait : *« Nous sommes d'une grande légende. »*

Les habitants du quartier Saint-Basile ne verront plus sa haute silhouette coiffée d'un immense chapeau, l'été quand le soleil se fait intense. C'était un homme en majesté, un grand civilisé, de cette *« aristocratie qui veut des mœurs et de l'âme »*. Cette disposition qu'il a d'aimer ne fait pas du poète une dupe. Il a écrit : *« Tout mon vertige se penche / sur le même désespoir / et sur le même néant / Mais j'apprends à ma poussière / à se muer en lumière. »*

LOUIS NUCERA

EN BREF

□ **Manifestation après le non-lieu en faveur de l'un des meurtriers présumés de Céline Jourdan.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence statuera mercredi 31 octobre sur l'appel interjeté par le parquet général et l'ensemble des parties civiles contre l'ordonnance de non-lieu rendue le 22 octobre en faveur de Richard Roman (*le Monde* du 24 octobre), l'un des deux meurtriers présumés de la petite Céline Jourdan. Quatre cents personnes ont manifesté leur soutien à la famille jeudi 25 octobre devant le palais de justice de Digne. – *(Corresp.)*

□ **Église de scientologie de Lyon : sept nouvelles inculpations.** – Dans le cours de l'instruction sur le suicide, en mars 1988, d'un adepte lyonnais de l'Église de scientologie, sept personnes, membres ou anciens membres de cette secte, ont été inculpées mercredi 24 octobre à Lyon de *« complicité d'exercice illégal de la médecine et de complicité d'escroquerie »*.

□ **Inculpation d'un instituteur soupçonné d'avoir violé huit de ses élèves.** – Un instituteur de Malakoff (Hauts-de-Seine), soupçonné d'avoir violé huit de ses élèves, tous âgés de six ans, entre 1984 et 1986, a été inculpé jeudi 25 octobre de « viols sur mineurs de moins de quinze ans par personne ayant autorité » par Mme Florence Soulmagnon, juge d'instruction à Nanterre. Agé d'une cinquantaine d'années, l'homme avait été arrêté mardi par les gendarmes, après qu'une victime eut révélé l'affaire, quatre ans après les faits.

□ **FOOTBALL : Marseille battu en Pologne.** – L'Olympique de Marseille s'est incliné (3-2), jeudi 25 octobre, face au Lech Poznan (Pologne), à l'occasion du match aller des huitièmes de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions.

□ **AUTOMOBILISME : Ferrari exige des mesures de sécurité.** – L'écurie Ferrari a demandé jeudi 25 octobre à la Fédération internationale du sport automobile (FISA) de *« prendre des mesures appropriées »* afin d'assurer la sécurité des pilotes la saison prochaine. Cette lettre fait suite à l'accrochage entre Ayrton Senna (McLaren) et Alain Prost (Ferrari) lors du grand Prix du Japon (*le Monde* du 23 octobre).

M. François Bayrou invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. François Bayrou, député UDC des Pyrénées-Atlantiques, délégué général de l'UDF, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » du dimanche 28 octobre, de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Bayrou, agrégé de lettres, président du groupe permanent de lutte contre l'illétrisme et auteur d'un ouvrage sur la crise de l'enseignement, *la Décennie des mal-appris* (Flammarion), répondra aux questions d'André Passeron et de Pierre Servent du *Monde* et de Paul-Jacques Truffaut et d'Isabelle Torre, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

مكبرا من الاصل